8
16-b
39
6
11M F
30

A 165

8.=7.c.5.

# *MÉLANGES*

DE

# LITTÉRATURE,

# *D'HISTOIRE,*

ET DE

# PHILOSOPHIE.

# MÉLANGES
## DE
# *LITTÉRATURE,*
## D'HISTOIRE
## ET DE
# *PHILOSOPHIE.*

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA VITTORIO EMANUELE

NOUVELLE ÉDITION,

*Revue, corrigée & augmentée très-considérablement par l'Auteur.*

TOME QUATRIEME.

A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN & fils,
Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LIX.

# ESSAI

## *SUR LES ÉLÉMENS*

## DE PHILOSOPHIE,

*OU SUR*

## LES PRINCIPES

*DES CONNOISSANCES HUMAINES.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

### I.

*Tableau de l'eſprit humain au milieu du dix-huitieme ſiecle.*

IL ſemble que depuis environ trois cens ans, la nature ait deſtiné le milieu de chaque ſiecle a être l'époque d'une révolution dans l'eſprit humain. La priſe de Conſtantinople au milieu du

quinzieme ſiecle a fait renaître les Lettres en Occident. Le milieu du ſeizieme a vu changer rapidement la religion & le ſyſtême d'une grande partie de l'Europe ; les nouveaux dogmes des Reformateurs, ſoutenus d'une part & combattus de l'autre avec cette chaleur que les intérêts de Dieu bien ou mal entendus peuvent ſeuls inſpirer aux hommes, ont également forcé leurs partiſans & leurs adverſaires à s'inſtruire ; l'émulation animée par ce grand motif a multiplié les connoiſſances en tout genre ; & la lumiere, née du ſein de l'erreur & du trouble, s'eſt répandue ſur les objets même qui paroiſſoient les plus étrangers à ces diſputes (*a*). Enfin Deſcartes au milieu du dix-ſeptieme ſiecle a fondé une nouvelle Philoſophie, perſécutée d'abord avec fureur, embraſſée enſuite avec ſuperſtition, & réduite aujourd'hui à ce qu'elle contient d'utile & de vrai. (*b*)

(*a*) Je prens ici l'époque du Proteſtantiſme au Concile de Trente, commencé en 1545. & qui a tracé pour ainſi dire la ligne de ſéparation entre les Catholiques & les Proteſtans.

(*b*) La Philoſophie de Deſcartes n'a proprement commencé à ſe répandre qu'après ſa mort, arrivée en 1650.

Pour peu qu'on conſidere avec des yeux attentifs le milieu du ſiecle où nous vivons, les événemens qui nous agitent, ou du moins qui nous occupent, nos mœurs, nos ouvrages, & juſqu'à nos entretiens; il eſt difficile de ne pas appercevoir qu'il s'eſt fait à pluſieurs égards un changement bien remraquable dans nos idées; changement qui par ſa rapidité ſemble nous en promettre un plus grand encore. C'eſt au tems à fixer l'objet, la nature & les limites de cette révolution, dont notre poſtérité connoîtra mieux que nous les inconvéniens & les avantages.

Tout ſiecle qui penſe bien ou mal, pourvu qu'il croye penſer, & qu'il penſe autrement que le ſiecle qui l'a précédé, ſe pare du titre de Philoſophe; comme on a ſouvent honoré du titre de ſages ceux qui n'ont eu d'autre mérite que de contredire leurs contemporains. Notre ſiecle s'eſt donc appellé par excellence le ſiecle de la Philoſophie; pluſieurs Ecrivains lui en ont donné le nom, perſuadés qu'il en rejailliroit quelqu'éclat ſur eux; d'autres lui ont refuſé cette gloire dans l'impuiſſance de la partager.

Si on examine ſans prévention l'état actuel de nos connoiſſances, on ne peut diſconvenir des progrès de la Philoſophie parmi nous. La Science de la nature acquiert de jour en jour de nouvelles richeſſes ; la Géométrie en reculant ſes limites, a porté ſon flambeau dans les parties de la Phyſique qui ſe trouvoient le plus près d'elle ; le vrai ſyſtême du monde a été connu, développé & perfectionné ; la même ſagacité qui s'étoit aſſujetti les mouvemens des corps céleſtes, s'eſt portée ſur les corps qui nous environnent ; en appliquant la Géométrie à l'étude de ces corps, ou en eſſayant de l'y appliquer, on a ſu appercevoir & fixer les avantages & les abus de cet emploi ; en un mot depuis la Terre juſqu'à Saturne, depuis l'Hiſtoire des Cieux juſqu'à celle des inſectes, la Phyſique a changé de face. Avec elle preſque toutes les autres Sciences ont pris une nouvelle forme, & elles le devoient en effet. Quelques réflexions vont nous en convaincre.

L'étude de la nature ſemble être par elle-même froide & tranquille, parce que la ſatisfaction qu'elle procure eſt un ſentiment uniforme, continu &

ſans ſecouſſes, & que les plaiſirs, pour être vifs, doivent être ſéparés par des intervalles & marqués par des accès. Néanmoins l'invention & l'uſage d'une nouvelle méthode de philoſopher, l'eſpece d'enthouſiaſme qui accompagne les découvertes, une certaine élévation d'idées que produit en nous le ſpectacle de l'univers; toutes ces cauſes ont du exciter dans les eſprits une fermentation vive; cette fermentation agiſſant en tout ſens par ſa nature, s'eſt portée avec une eſpece de violence ſur tout ce qui s'eſt offert à elle, comme un fleuve qui a briſé ſes digues. Or les hommes ne reviennent guere ſur un objet qu'ils avoient négligé depuis long-tems, que pour réformer bien ou mal les idées qu'ils s'en étoient faites. Plus ils ſont lents à ſecouer le joug de l'opinion, plus auſſi dès qu'ils l'ont briſé ſur quelques points, ils ſont portés à le briſer ſur tout le reſte; car ils fuyent encore plus l'embarras d'examiner, qu'ils ne craignent de changer d'avis; & dès qu'ils ont pris une fois la peine de revenir ſur leurs pas, ils regardent & reçoivent un nouveau ſyſtême d'idées comme une ſorte de récompenſe de leur cou-

rage & de leur travail. Ainſi depuis les principes des ſciences profanes juſqu'aux fondemens de la révélation, depuis la Métaphyſique juſqu'aux matieres de goût, depuis la Muſique juſqu'à la Morale, depuis les diſputes ſcholaſtiques des Théologiens juſqu'aux objets du commerce, depuis les droits des Princes juſqu'à ceux des peuples, depuis la loi naturelle juſqu'aux lois arbitraires des Nations, en un mot depuis les queſtions qui nous touchent davantage juſqu'à celles qui nous intéreſſent le plus foiblement, tout a été diſcuté, analyſé, agité du moins. Une nouvelle lumiere ſur quelques objets, une nouvelle obſcurité ſur pluſieurs, a été le fruit ou la ſuite de cette effervescence générale des eſprits, comme l'effet du flux & reflux de l'Océan eſt d'apporter ſur le rivage quelques matieres, & d'en éloigner les autres.

## I I.

### *Deſſein de cet Ouvrage.*

EN obſervant le tableau que nous venons de préſenter, il ſemble que la raiſon ſe ſoit comme repoſée durant plus de mille ans de barbarie, pour manifeſter enſuite ſon réveil & ſon action par des efforts réitérés & puiſſans. Ces révolutions de l'eſprit humain, ces eſpeces de ſecouſſes qu'il reçoit de tems en tems de la nature, ſont pour un ſpectateur philoſophe un objet agréable, & ſur-tout inſtructif. Il ſeroit donc à ſouhaiter que nous en euſſions un tableau exact à chaque époque. Si cette partie intéreſſante de l'Hiſtoire du monde eût été moins négligée, les Sciences n'auroient pas avancé ſi lentement; les hommes ayant ſans ceſſe devant leurs yeux les progrès ou le travail de leurs prédéceſſeurs, chaque ſiecle, par une émulation naturelle, eût été jaloux d'ajouter quelque choſe au dépôt que lui auroient laiſſé les ſiecles précédens; il en eût été de chaque Science comme de

l'Aſtronomie, qui s'enrichit & ſe perfectionne tous les jours des obſervations nouvelles ajoutées aux anciennes.

Une Société de Gens de Lettres a eſſayé de faire pour notre ſiecle & pour les ſuivans, ce que nous reprochons avec raiſon à nos ancêtres de n'avoir pas fait pour nous. Le plan de l'Encyclopédie a été formé dans cette vue. Nous avons tâché de faire ſentir ailleurs (*c*) les ſecours que nos contemporains & nos deſcendans en pourront tirer, quand ce ne ſeroit que pour en faire une meilleure. Ce que le Public a déja vu de cet Ouvrage fait deſirer qu'il ne ſoit ni opprimé par ſes ennemis, ni abandonné ou dégradé par ſes Auteurs. Mais ſoit que nos contemporains aient l'avantage d'achever heureuſement une ſi grande entrepriſe, ou que l'honneur en ſoit réſervé à la génération ſuivante & à des tems plus favorables, il ſera permis au moins de mettre ſous les yeux des Gens de Lettres les projets qui peuvent tendre à l'améliorer. Dans la multitude des vérités que l'Encyclopédie embraſſe, & qu'en vain on chercheroit à

(*c*) Voyez le Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, & la Préface du troiſieme Volume.

ſaiſir toutes enſemble, il en eſt qui s'élevent & qui dominent ſur les autres, comme quelques pointes de rochers au milieu d'une mer immenſe. Ces vérités qu'il importe le plus de connoître, étant réunies & rapprochées dans des élémens de Philoſophie qui ſerviroient à l'Encyclopédie comme d'introduction, l'utilité de ce grand Ouvrage en deviendroit ſans doute plus générale & plus aſſurée. Entrons là-deſſus dans quelque détail.

L'Hiſtoire générale & raiſonnée des Sciences & des Arts renferme quatre grands objets; nos connoiſſances, nos opinions, nos diſputes & nos erreurs. L'Hiſtoire de nos connoiſſances nous découvre nos richeſſes, ou plutôt notre indigence réelle. D'un côté elle humilie l'homme en lui montrant le peu qu'il ſait, de l'autre elle l'éleve & l'encourage, ou elle le conſole du moins, en lui développant les uſages multipliés qu'il a ſu faire d'un petit nombre de notions claires & certaines. L'Hiſtoire de nos opinions nous fait voir comment les hommes, tantôt par néceſſité, tantôt par impatience, ont ſubſtitué avec des ſuccès divers la vraiſemblance à la vé-

rité ; elle nous montre comment ce qui d'abord n'étoit que probable, eſt enſuite devenu vrai à force d'avoir été remanié, approfondi, & comme épuré par les travaux ſucceſſifs de pluſieurs ſiecles; elle offre à notre ſagacité & à celle de nos deſcendans des faits à vérifier, des vues à ſuivre, des conjectures à approfondir, des connoiſſances commencées à perfectionner. L'Hiſtoire de nos diſputes montre l'abus des mots & des notions vagues, l'avancement des Sciences retardé par des queſtions de nom, les paſſions ſous le maſque du zele, l'obſtination ſous le nom de fermeté : elle nous fait ſentir combien les conteſtations ſont peu faites pour apporter la lumiere, combien même lorſqu'elles roulent ſur certains objets, elles ſont turbulentes & dangereuſes; cette étude, la moins utile pour augmenter nos connoiſſances réelles, devroit être la plus propre à nous rendre ſages; mais ſur cela comme ſur tout le reſte l'exemple des autres eſt toujours perdu pour nous. Enfin l'Hiſtoire de nos erreurs les plus remarquables, ſoit par leur reſſemblance avec la vérité, ſoit par leur durée, ſoit par le nombre ou l'importance des hommes qu'elles ont

ſéduits, nous apprend à nous défier de nous-mêmes & des autres ; de plus, en montrant les chemins qui ont écarté du vrai, elle nous facilite la recherche du véritable ſentier qui y conduit. Il ſemble que la nature ſe ſoit étudiée à multiplier les obſtacles en ce genre. L'eſprit faux s'égare en préférant à une route ſimple des voies difficiles & détournées ; l'eſprit juſte ſe trompe quelquefois, en prenant, comme il le doit, la voie qui lui ſemble la plus naturelle : l'erreur doit alors en quelque maniere précéder néceſſairement la vérité ; mais l'erreur même doit alors devenir inſtructive, en épargnant à ceux qui nous ſuivront des pas inutiles. Les routes trompeuſes qui ont ſéduit & perdu tant de grands hommes, nous auroient, comme eux, éloignés du vrai ; il étoit néceſſaire qu'ils les tentaſſent pour que nous en connuſſions les écueils. Ainſi le Philoſophe ſpéculatif profite de l'égarement de ſes ſemblables, comme le Philoſophe pratique des fautes & du malheur d'autrui. Ainſi les Nations que le joug de la ſuperſtition & du deſpotiſme retient encore dans les ténebres, profiteront un jour, ſi elles peuvent enfin

briſer leurs chaînes, des contradictions que les vérités de toute eſpece ont eſſuyées parmi nous; éclairées par notre exemple, elles franchiront en un inſtant la carriere immenſe d'erreurs & de préjugés, où mille obſtacles nous ont retenus durant tant de ſiecles, & paſſeront tout-à-coup de l'obſcurité la plus profonde à la vraie Philoſophie que nous n'avons rencontrée que lentement & comme à tâtons.

Mais des quatre grands objets que nous venons de préſenter à nos Lecteurs, & qui ſont la matiere importante de l'Encyclopédie, il n'en eſt point qui puiſſe nous éclairer davantage, & qui par conſéquent ſoit plus digne d'être tranſmis à nos deſcendans, que le tableau de nos connoiſſances réelles; il eſt l'hiſtoire & l'éloge de l'eſprit humain; le reſte n'en eſt que le roman ou la ſatyre. Ce tableau eſt le ſeul que l'empreinte de la vérité rend immuable, tandis que les autres changent ou s'effacent. Il ſemble même que les trois autres objets, quoique très-utiles, ne ſoient qu'une eſpece de reſſource à laquelle nous avons recours au défaut d'un bien plus ſolide. Plus on acquiert

de lumieres ſur un ſujet, moins on s'occupe des opinions fauſſes ou douteuſes qu'il a produites ; on ne cherche à ſavoir l'Hiſtoire de ce qu'ont penſé les hommes, que faute d'idées fixes & lumineuſes auxquelles on puiſſe s'arrêter : par cette apparence vraie ou fauſſe de ſavoir, on tâche de ſuppléer autant qu'il eſt poſſible à la Science véritable. C'eſt pour cela que l'Hiſtoire des Sophiſmes eſt ſi courte en Mathématique, & ſi longue en Philoſophie.

Rien ne ſeroit donc plus utile qu'un Ouvrage qui contiendroit, non ce qu'on a penſé dans tous les ſiecles, mais ſeulement ce qu'on a penſé de vrai. Ce plan bien approfondi, eſt moins immenſe qu'il ne paroit. Il ne s'agit point ici de raſſembler cette foule de connoiſſances particulieres, iſolées, & ſouvent ſtériles, que les hommes ont acquiſes ſur chaque matiere ; il ne s'agit point de montrer en détail le chemin long, pénible, & tortueux que les Inventeurs ont ſuivi ; il s'agit de fixer & de recueillir les principes de nos connoiſſances certaines ; de préſenter ſous un même point de vue les vérités fondamentales ; de réduire les objets de chaque Science

particuliere à des points principaux & bien diſtincts pour les parcourir plus aiſément ; d'éviter également dans cette décompoſition, l'eſprit minutieux & borné qui laiſſe le tronc pour les branches, & l'eſprit trop avide de généralités, qui perd & confond tout en voulant tout embraſſer & tout réduire.

Dans le Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, diſcours dont nous ſuppoſerons ici tous les principes, nous nous ſommes contentés d'expliquer comment les différens objets de la nature, conſidérés d'abord ſéparément & ſucceſſivement, unis & rapprochés enſuite, combinés, approfondis, décompoſés & recompoſés, ont mené les hommes d'une Science à l'autre. Obligés de nous tenir dans une eſpece de lointain pour embraſſer cette perſpective immenſe, & compoſée de parties ſi nombreuſes & ſi diſparates, nous n'avons pu y jetter qu'un coup d'œil rapide & général ; dans des élémens de Philoſophie on doit ſe placer à cette juſte diſtance qui permettra d'examiner ſucceſſivement les parties principales du tableau, celles qui peuvent être ſaiſies à la vue ſimple par un Obſervateur

attentif, les maſſes & les objets principaux.

Notre deſſein dans cet Eſſai n'eſt point de parcourir en détail les différentes matieres qui doivent entrer dans les élémens dont nous parlons ; nous ne voulons que les expoſer ſommairement, & en faire comme une eſpece de table ; nous nous bornerons à indiquer l'ordre ſuivant lequel il nous paroit qu'on doit diſpoſer ces matieres, & les principes par leſquels on doit les traiter. Ce n'eſt ici que le ſimple projet d'un Ouvrage que nous aurons peut-être le courage d'entreprendre, ſi le Public donne ſon approbation à l'eſpece d'eſquiſſe que nous allons lui en offrir.

## III.

### *Objet & Plan général.*

LA Philoſophie n'eſt autre choſe que l'application de la raiſon aux différents objets ſur leſquels elle peut s'exercer. Des élémens de Philoſophie doivent donc contenir les principes fondamen-

taux de toutes les connoiſſances humaines ; or ces connoiſſances ſont de trois eſpeces, ou de faits, ou de ſentiment, ou de diſcuſſion. Cette derniere eſpece ſeule appartient uniquement & par tous ſes côtés à la Philoſophie, mais les deux autres s'en rapprochent par quelques-unes des faces ſous leſquelles on peut les enviſager. La Science des faits de la nature eſt un des grands objets du Philoſophe ; non pour remonter à leur premiere cauſe, ce qui eſt preſque toujours impoſſible, mais pour les combiner, les comparer, les rappeller à différentes claſſes, expliquer enfin les uns par les autres, & les appliquer à des uſages ſenſibles. La Science des faits hiſtoriques tient à la Philoſophie par deux endroits, par les principes qui ſervent de fondement à la certitude hiſtorique, & par l'utilité qu'on peut tirer de l'Hiſtoire. Les hommes placés ſur la ſcene du monde, ſont appréciés par le ſage comme témoins, ou jugés comme acteurs ; il étudie l'univers moral comme le phyſique, dans le ſilence des préjugés ; il ſuit les Écrivains dans leur récit avec la même circonſpection que la nature dans ſes phénomenes ; il

obſerve les nuances qui diſtinguent le vrai hiſtorique du vraiſemblable, le vraiſemblable du fabuleux; il reconnoît les différens langages de la ſimplicité, de la flatterie, de la prévention & de la haine; il en fixe les caracteres; il détermine quels doivent être, ſuivant la nature des faits, les divers degrés de force dans les témoignages, & d'autorité dans les témoins. Éclairé par ces regles auſſi fines que ſures, c'eſt principalement pour connoître les hommes avec qui il vit qu'il étudie ceux qui ont vécu. Pour le commun des Lecteurs, l'Hiſtoire eſt l'aliment de la curioſité ou le ſoulagement de l'ennui; pour lui elle n'eſt qu'un recueil d'expériences morales faites ſur le genre humain; recueil qui ſeroit plus court & plus complet s'il n'eût été fait que par des ſages, mais qui tout informe qu'il eſt, renferme encore les plus grandes leçons; comme le recueil des obſervations médicinales de tous les âges, toujours augmenté & toujours imparfait, forme néanmoins la partie la plus eſſentielle de l'art de guérir.

Les vérités de ſentiment appartiennent au goût ou à la Morale, & ſous

ces deux points de vue elles préſentent à la Philoſophie des objets importans de méditation. Les principes de Morale ſont liés au ſyſtême général de la Société, à l'avantage commun du tout & des parties qui le compoſent ; la nature qui a voulu que les hommes vécuſſent unis, les a diſpenſé du ſoin de chercher par le raiſonnement les regles ſuivant leſquelles ils doivent ſe conduire les uns par rapport aux autres ; elle leur fait connoître ces regles par une eſpece d'inſpiration, & les leur fait goûter par le plaiſir intérieur qu'ils éprouvent à les ſuivre, comme elle les porte à perpétuer leur eſpece par la volupté qu'elle y attache. Elle conduit donc la multitude par le charme de l'impreſſion, la ſeule eſpece d'impulſion qui lui convienne ; mais elle laiſſe au Sage à pénétrer ſes vues. Auſſi tandis que les autres hommes ſe bornent aux ſentimens que la nature leur a donnés pour leurs ſemblables, le ſage cherche & apperçoit l'union intime de ces ſentimens avec ſon intérêt propre ; il la découvre à ces mêmes hommes qui ne la voyoient pas, & affermit par-là les liens qui les uniſſent.

Il porte une analyſe ſemblable dans

les vérités de ſentiment qui ont rapport aux matieres de goût. Éclairé par une Métaphyſique ſubtile & profonde, il diſtingue les principes de goût généraux & communs à tous les peuples, d'avec ceux qui ſont modifiés par le caractere, le génie, le degré de ſenſibilité des nations ou des individus ; il démêle par ce moyen le beau eſſentiel d'avec le beau de convention ; également éloigné d'une déciſion machinale & ſans principes, & d'une diſcuſſion trop ſubtile, il ne pouſſe l'analyſe du ſentiment que juſqu'où elle doit aller, & ne la reſſerre point non plus trop en deçà du champ qu'elle peut ſe permettre ; il étudie ſon impreſſion, s'en rend compte à lui-même & aux autres, & quand il a mis, ſi on peut parler de la ſorte, ſon plaiſir d'accord avec la raiſon, il plaint ſans orgueil, & ſans chercher à les convaincre, ceux qui ont reçu ſoit de la nature, ſoit de l'habitude, une autre façon de ſentir.

Puiſque la Philoſophie embraſſe tout ce qui eſt du reſſort de la raiſon, & que la raiſon étend plus ou moins ſon empire ſur tous les objets de nos connoiſſances naturelles, il s'enſuit qu'on ne

doit exclure des Élémens de Philoſophie qu'un ſeul genre de connoiſſances, celles qui tiennent à la Religion révélée. Elles ſont abſolument étrangeres aux Sciences humaines par leur objet, par leur caractere, par l'eſpece même de conviction qu'elles produiſent en nous. Plus faites, comme l'a remarqué Paſcal, pour le cœur que pour l'eſprit, elles ne répandent la lumiere vive qui leur eſt propre que dans une ame déja préparée par l'opération divine ; la Foi eſt une eſpece de ſixieme ſens que le Créateur accorde ou refuſe à ſon gré ; & autant que les vérités ſublimes de la Religion ſont élevées au-deſſus des vérités arides & ſpéculatives des Sciences humaines, autant le ſens intérieur & ſurnaturel par lequel des hommes choiſis ſaiſiſſent ces premieres vérités, eſt au-deſſus du ſens groſſier & vulgaire par lequel tout homme apperçoit les ſecondes.

Mais ſi la Philoſophie doit s'abſtenir de porter une main ſacrilége ſur les objets de la révélation, elle peut & elle doit même diſcuter les motifs de notre croyance. En effet les principes de la Foi ſont les mêmes que ceux qui ſervent de fondement à la certitude hiſ-

torique; avec cette différence que dans les matieres de Religion les témoignages qui en ſont la baſe doivent avoir un degré d'étendue, d'évidence, & de force, proportionné à l'importance & à la ſublimité de l'objet. C'eſt donc à la raiſon à établir en ce genre les regles de critique qui ſerviront à écarter les preuves foibles, à diſtinguer celles qui pourroient être communes à toutes les Religions d'avec celles qui ne ſont propres qu'à la ſeule vraie, à donner enfin aux véritables preuves toute la lumiere dont elles ſont ſuſceptibles. Ainſi la Foi rentre par ce moyen dans le domaine de la Philoſophie, mais c'eſt pour jouir d'un triomphe plus aſſuré.

Trois grands appuis ſont la baſe du Chriſtianiſme; les prophéties, les miracles & les martyrs. La Philoſophie détermine la qualité que ces appuis doivent avoir pour être inébranlables. Elle borne les prophéties à deux conditions eſſentielles, celle d'avoir précédé indubitablement les faits prédits, & celle de les annoncer avec une clarté qui ne permette pas de ſe méprendre ſur l'accompliſſement. Elle prouve qu'il ne peut y avoir de vrais

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

miracles que dans la ſeule Religion véritable ; elle donne les moyens d'apprécier, ſoit en les expliquant, ſoit en les niant, les prétendus prodiges dont les fauſſes religions s'appuient. Enfin le ſage qui n'ignore pas que l'erreur a ſes martyrs, remarque en même tems que l'avantage de la vérité doit être d'en avoir un plus grand nombre ; ainſi pour diſtinguer ceux qui ont donné leur vie par conviction de ceux qui l'ont prodiguée par fanatiſme, il n'établit point d'autre regle que celle de compter les ſuffrages.

Sur ces différens objets le Philoſophe ſe contente d'établir les principes, & en laiſſe aux Théologiens l'uſage & l'application ; ce détail ſeroit étranger à des Élémens de Philoſophie qui ne doivent contenir que des germes de vérités premieres, ſans mêlange & ſans controverſe ; les preuves de la Religion ont d'ailleurs été développées par un ſi grand nombre d'Écrivains, que les lumieres de la Philoſophie ſemblent n'avoir plus rien à y ajouter, & que de nouveaux écrits ſur ce ſujet ſeroient plus louables que néceſſaires.

Mais un objet qui intéreſſe & qui

regarde particulierement le Philoſophe, c'eſt de diſtinguer avec ſoin les vérités de la Foi d'avec celles de la raiſon, & de fixer les limites qui les ſéparent. Faute d'avoir fait cette diſtinction ſi néceſſaire, d'un côté quelques grands génies ſont tombés dans l'erreur, de l'autre les défenſeurs de la Religion ont quelquefois ſuppoſé trop légerement qu'on lui portoit atteinte. Cette diſcuſſion nous écarteroit trop de notre ſujet, & mérite par ſon importance d'être la matiere d'un écrit particulier.

## I V.

### *Méthode générale qu'on doit ſuivre dans des Élémens de Philoſophie.*

NOus n'avons fait juſqu'ici que fixer en général les différents objets qui appartiennent à des Élémens de Philoſophie. Examinés plus en détail, ces objets peuvent ſe réduire à quatre, l'eſpace, le tems, l'eſprit & la matiere. La Géométrie ſe rapporte à l'eſpace, l'Aſtronomie & l'Hiſtoire au tems, la Méta-

phyſique à l'eſprit, la Phyſique à la matiere, la Méchanique à l'eſpace, à la matiere & au tems, la Morale à l'eſprit & à la matiere réunis, c'eſt-à-dire à l'homme, les Belles-Lettres & les Arts à ſes goûts & à ſes beſoins. Mais quelque différentes que ces Sciences ſoient entr'elles, ſoit par leur étendue, ſoit par leur nature, il eſt néanmoins des vues générales qu'on doit ſuivre dans la maniere d'en traiter les élémens; il eſt enſuite des nuances différentes dans la maniere d'appliquer ces vues générales aux élémens de chaque Science particuliere; c'eſt ce qu'il faut développer.

Tous les êtres, & par conſéquent tous les objets de nos connoiſſances, ont entr'eux une liaiſon qui nous échappe; nous ne devinons dans la grande énigme du monde que quelques ſyllabes dont nous ne pouvons former un ſens. Si les vérités préſentoient à notre eſprit une ſuite non interrompue, il n'y auroit point d'élémens à faire, tout ſe réduiroit à une vérité unique dont les autres vérités ne ſeroient que des traductions différentes. Les Sciences ſeroient alors un labyrinthe immenſe, mais ſans myſtere, dont l'Intelligence ſuprême embraſſeroit

braſſeroit les détours d'un coup d'œil, & dont nous tiendrions le fil. Mais ce guide ſi néceſſaire nous manque ; en mille endroits la chaîne des vérités eſt rompue ; ce n'eſt qu'à force de ſoins, de tentatives, d'écarts même que nous pouvons en ſaiſir les branches : quelques-unes ſont unies entr'elles, & forment comme différens rameaux qui aboutiſſent à un même point ; quelques autres iſolées, & comme flottantes, repréſentent les vérités qui ne tiennent à aucune.

Or quelles ſont les vérités qui doivent entrer dans des Elémens de Philoſophie ? Il y en a de deux ſortes ; celles qui forment la tête de chaque partie de la chaîne, & celles qui ſe trouvent au point de réunion de pluſieurs branches.

Les vérités du premier genre ont pour caractere diſtinctif de ne dépendre d'aucune autre, & de n'avoir de preuves que dans elles-mêmes. Pluſieurs Lecteurs croiront que nous voulons parler des axiomes, & ils ſe tromperont ; nous les renvoyons à ce que nous en avons dit ailleurs, (*d*) que ces ſortes de

(*d*) Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, *page 46. Tom. I.*

principes ne nous apprennent rien à force d'être vrais, & que leur évidence palpable & groſſiere ſe réduit à exprimer la même idée par deux termes différens; l'eſprit ne fait alors autre choſe que tourner inutilement ſur lui-même ſans avancer d'un ſeul pas. Ainſi les axiomes, bien loin de tenir en Philoſophie le premier rang, n'ont pas même beſoin d'être énoncés. Que devons-nous donc penſer des Auteurs qui en ont donné des démonſtrations en forme? Un Mathématicien moderne, célébré de ſon vivant en Allemagne comme Philoſophe, commence ſes Elémens de Géométrie par ce théorême, *que la partie eſt plus petite que le tout*, & le prouve par un raiſonnement ſi obſcur, qu'il ne tiendroit qu'au Lecteur d'en douter.

La ſtérilité, & une vérité puérile ſont le moindre défaut des axiomes; quelques-uns de ceux même dont on fait le plus d'uſage, ne préſentent pas toujours des notions juſtes, & ſont capables d'induire en erreur par les fauſſes applications qu'on en peut faire. Pour n'en citer qu'un ſeul exemple, que ſignifie ce principe ſi commun, qu'*il faut exiſter ſimplement, avant que d'e-*

*xiſter de telle ou telle maniere ?* comme ſi l'exiſtence réelle n'emportoit pas une certaine maniere déterminée d'exiſter ? L'idée d'exiſtence ſimple, ſans qualité ni attribut, eſt une idée abſtraite qui n'eſt que dans notre eſprit, qui n'a point d'objet au dehors ; & un des grands inconvéniens des prétendus principes généraux, eſt de réaliſer les abſtractions.

Quels ſont donc dans chaque Science les vrais principes d'où l'on doit partir ? Des faits ſimples & reconnus, qui n'en ſuppoſent point d'autres, & qu'on ne puiſſe par conſéquent ni expliquer ni conteſter ; en Phyſique les phénomenes journaliers que l'obſervation découvre à tous les yeux ; en Géométrie les propriétés ſenſibles de l'étendue ; en Méchanique l'impénétrabilité des corps, ſource de leur action mutuelle ; en Métaphyſique le réſultat de nos ſenſations ; en Morale les affections premieres communes à tous les hommes. La Philoſophie n'eſt point deſtinée à ſe perdre dans les propriétés générales de l'être & de la ſubſtance, dans des queſtions inutiles ſur des notions abſtraites, dans des diviſions arbitraires,

& des nomenclatures éternelles ; elle eſt la Science des faits, ou celle des chimeres.

Non-ſeulement elle abandonne à l'ignorante ſubtilité des ſiecles barbares ces objets imaginaires de ſpéculations & de diſputes, dont les écoles retentiſſent encore : elle s'abſtient même de traiter des queſtions dont l'objet peut être plus réel, mais dont la ſolution n'eſt pas plus utile au progrès de nos connoiſſances. La Géométrie, par exemple, étant la même pour toutes les ſectes de Philoſophie, il réſulte de cet accord que les vérités géométriques ne tiennent point aux queſtions ſi agitées ſur la nature de l'étendue ; le Philoſophe ne cherchera donc point dans la ſolution de ces queſtions les premiers principes de la Géométrie ; il portera ſa vue plus haut & plus loin. Puiſque les propriétés de l'étendue, démontrées en Géométrie, ſont admiſes ſans contradiction, il en conclura qu'il eſt ſur la nature de l'étendue des idées communes à tous les hommes, un point commun où les ſectes ſe réuniſſent comme malgré elles, des principes vulgaires & ſimples d'où elles partent toutes ſans s'en apperce-

voir ; principes que les diſputes ont obſcurcis ou fait négliger, ſans en étouffer le germe. Ce ſont ces notions communes & primitives, dégagées des nuages que le Sophiſme cherche à y répandre, que le Philoſophe ſaiſira pour en faire la baſe des vérités géométriques. De même quoique le mouvement ſoit l'objet de la Méchanique, le Philoſophe apperçoit ſans peine que la Métaphyſique obſcure de la nature du mouvement eſt entiérement étrangere à cette Science : il ſuppoſe donc l'exiſtence du mouvement, tel que tous les hommes le conçoivent, tire de cette ſuppoſition une foule de vérités utiles, & laiſſe bien loin derriere lui les Scholaſtiques s'épuiſer en vaines ſubtilités ſur le mouvement même. Zénon chercheroit encore ſi les corps ſe meuvent, tandis qu'Archimede auroit trouvé les lois de l'équilibre, Huyghens celles de la percuſſion, & Newton celles du ſyſtême du monde.

On voit par ces réflexions, qu'il eſt un grand nombre de Sciences où il ſuffit pour arriver à la vérité de ſavoir faire uſage des notions les plus communes. Cet uſage conſiſte à développer les idées ſimples que ces notions renferment, &

c'eſt ce qu'on appelle *définir*. Ainſi ce n'eſt pas ſans raiſon que les Mathématiciens regardent les définitions comme des principes, puiſque dans les Sciences où le raiſonnement a la meilleure part, c'eſt ſur des définitions nettes & exactes que la plûpart de nos connoiſſances ſont appuyées. Les définitions ſont donc un des objets auxquels on doit donner le plus de ſoin dans des élémens de Philoſophie; & puiſqu'elles ne conſiſtent qu'à ſavoir démêler dans chaque notion les idées ſimples qui y ſont contenues, il faut, pour apprendre à définir, ſavoir d'abord diſtinguer les idées compoſées de celles qui ne le ſont pas.

A proprement parler, il n'y a aucune de nos idées qui ne ſoit ſimple; car quelque compoſé que ſoit un objet, l'opération par laquelle nous le concevons eſt unique; ainſi c'eſt par une ſeule opération ſimple que nous concevons un corps comme une ſubſtance tout à la fois étendue, impénétrable, figurée & colorée. Ce n'eſt donc point par la nature des opérations de l'eſprit qu'on doit juger du degré de ſimplicité des idées; c'eſt la ſimplicité de l'objet qui en décide; & cette ſimplicité n'eſt pas déter-

minée par le petit nombre des parties de l'objet, mais par celui des propriétés qu'on y conſidere. Ainſi quoique l'eſpace ſoit compoſé de parties, & par conſéquent ne ſoit pas un être ſimple, cependant l'idée que nous en avons eſt une idée ſimple, parce que toutes les parties de l'eſpace étant de même genre, les idées partielles que renferme l'idée de l'eſpace ſont auſſi entierement ſemblables. Il en eſt de même de l'idée du tems. Mais l'idée de corps eſt compoſée, parce qu'elle renferme les idées différentes & ſéparables d'impénétrabilité, de figure & d'étendue.

Les idées ſimples peuvent ſe réduire à deux eſpeces. Les premieres ſont des notions abſtraites; l'abſtraction en effet n'eſt autre choſe que l'opération par laquelle nous conſidérons dans un objet une propriété particuliere, ſans faire attention aux autres; telles ſont les idées déjà citées d'étendue & de durée; telles ſont encore celles d'exiſtence, de ſenſation, & d'autres ſemblables. La ſeconde eſpece d'idées ſimples renferme les idées primitives que nous acquerons par nos ſens, comme celles des couleurs particulieres, du froid, du chaud, & ainſi du reſte.

On ne ſauroit mieux rendre les idées ſimples que par le terme qui les exprime ; une définition ne feroit que les obſcurcir. Mais toutes les notions qui renferment pluſieurs idées ſimples doivent être définies, ne fût-ce que pour développer ces idées. Ainſi dans la Méchanique on ne définira, ni l'eſpace, ni le tems ; mais le mouvement doit être défini, parce que l'idée du mouvement renferme celles du tems & de l'eſpace.

Les idées ſimples qui entrent dans une définition, doivent être tellement diſtinctes l'une de l'autre, qu'on ne puiſſe en retrancher aucune ſans rendre la définition incomplete. C'eſt à quoi on ne ſauroit apporter trop d'attention, pour ne pas faire regarder comme deux idées diſtinctes ce qui n'eſt individuellement que la même. Suivant ce principe une définition ſera d'autant plus claire, tout le reſte d'ailleurs égal, qu'elle ſera plus courte ; on peut même, pour l'abréger encore, y faire entrer des idées compoſées, pourvu qu'elles aient été définies. En tout genre la briéveté bien entendue ſert plus qu'on ne penſe à la clarté ; elle ne differe point de la préciſion qui conſiſte à n'employer que les

idées néceſſaires, à les diſpoſer dans l'ordre convenable, & à les exprimer par les termes qui leur ſont propres.

La plûpart des Philoſophes ont prétendu que les définitions avoient pour objet d'expliquer la nature de la choſe définie. Cette notion, ſi on veut y attacher quelque ſens, retombe dans celle que nous avons donnée, & qui nous paroît beaucoup moins équivoque. En effet non-ſeulement nous ignorons la nature de chaque être en particulier, nous ne ſavons pas même bien diſtinctement ce que c'eſt que la *nature* d'un être en lui-même. Mais la nature des êtres, enviſagée par rapport à nous, n'eſt autre choſe que le développement des idées ſimples renfermées dans la notion que nous nous formons de ces êtres. On voit par-là combien eſt futile la queſtion tant agitée, s'il y a des définitions *de choſe*, c'eſt-à-dire, des définitions qui expliquent l'eſſence des êtres, ou s'il n'y a que des définitions *de nom*, c'eſt-à-dire, de ſimples explications de ce qu'on entend par un mot. Les définitions dont il s'agit ici ne ſont proprement ni dans l'un ni dans l'autre cas; elles ſont plus que des définitions de nom, & moins que des définitions de choſe;

elles expliquent la nature de l'objet tel que nous le concevons, mais non tel qu'il eſt.

On ne doit proprement appeller définitions de nom, que celles de certains termes particuliers aux ſciences, termes de pure convention qu'il ſuffit d'expliquer, & dont l'uſage eſt inconnu au vulgaire. Les Sciences ſont forcées de ſe ſervir de ces ſortes de termes, ſoit pour abréger les circonlocutions, & contribuer à la clarté par ce moyen, ſoit pour déſigner des objets peu connus ſur leſquels le Philoſophe s'exerce, & que ſouvent il ſe produit à lui-même par des combinaiſons ſingulieres & nouvelles. Ces mots ont ſimplement beſoin d'être expliqués par d'autres plus ſimples & d'uſage commun. Mais les termes ſcientifiques n'étant inventés que pour la néceſſité, on ne doit pas les multiplier au haſard; on ne doit pas ſurtout exprimer d'une maniere ſavante ce qu'on dira auſſi-bien par un terme que tout le monde peut entendre. On ne ſçauroit rendre la langue de la raiſon trop ſimple & trop populaire: non-ſeulement c'eſt un moyen de répandre la lumiere ſur un plus grand eſpace, c'eſt

ôter encore aux ignorans un prétexte de décrier le ſçavoir. Pluſieurs s'imaginent que toute la ſcience d'un Mathématicien conſiſte à dire *corollaire* au lieu de *conſéquence*, *ſcholie* au lieu de *remarque*, *théoréme* au lieu de *propoſition*. Ils croient que la langue particuliere de chaque ſcience en fait tout le mérite, que c'eſt une eſpece de rempart inventé pour en défendre les approches ; ne pouvant forcer la place, ils ſe vengent en inſultant les dehors. Au reſte le Philoſophe en parlant le plus qu'il lui eſt poſſible la langue du Peuple, ne proſcrit point avec rigueur la langue établie. Il eſt dans les choſes d'uſage des limites en deçà deſquelles il s'arrête ; il ne veut ni tout réformer, ni ſe ſoumettre à tout, parce qu'il n'eſt ni tyran ni eſclave.

C'eſt ainſi qu'on doit ſe conduire dans le choix, le développement & l'énonciation des principes fondamentaux de chaque ſcience, de ceux qui forment, comme nous l'avons dit, la tête de chaque portion de la chaîne. Nous les appellons *principes*, parce que c'eſt là que nos connoiſſances commencent. Mais bien loin de mériter ce nom par eux-mêmes, ils ne ſont peut-être que des

conſéquences fort éloignées d'autres principes plus généraux que leur ſublimité dérobe à nos regards. N'imitons pas les premiers habitans des bords de la Mer, qui ne voyant point de terme au-delà du rivage, croyoient qu'il n'y en avoit pas.

A l'égard des vérités qui ſe trouvent aux points de réunion des différentes branches de la chaîne, elles ne ſont des principes, ni en elles-mêmes, ni par rapport à nous, puiſqu'elles ſont le réſultat de pluſieurs autres vérités. Mais elles doivent entrer dans des élémens par le grand nombre de vérités qu'elles produiſent; & elles peuvent à cet égard être traitées comme des principes du ſecond ordre. On reconnoîtra donc ces principes au double caractere, d'avoir au-deſſous d'eux un grand nombre de vérités de détail, & d'être eux-mêmes dépendans de deux ou de pluſieurs vérités primitives. Si cette dépendance ne s'apperçoit pas du premier coup d'œil, on remplira l'intervalle par quelques vérités deſtinées à former la liaiſon, & qui doivent, non pas ſe toucher immédiatement, mais être diſpoſées entre elles à cette juſte diſtance qui permet à

l'eſprit le paſſage facile de l'un à l'autre. Ces vérités qui doivent mener des premiers principes à ceux du ſecond ordre, auront pour l'ordinaire elles-mêmes quelques autres vérités au-deſſous d'elles dans des branches collatérales ; & par-là elles ſeront faciles à reconnoître pour celles qu'on doit employer par préférence dans des élémens de Philoſophie.

## V.

### *Logique.*

PUiſque les vérités fondamentales qui font la ſubſtance des Elémens, ne ſont pas toutes des vérités premieres, & qu'il y en a qui ont beſoin de combinaiſon pour être ſaiſies & prouvées, il faut donc avant toutes choſes connoître les regles ſuivant leſquelles cette combinaiſon doit ſe faire. Elle ne conſiſte que dans le chemin continu & ſucceſſif que fait l'eſprit du connu à l'inconnu ; c'eſt ce qu'on appelle *raiſonner*. L'art de raiſonner, qu'on a nommé *Logique*, eſt donc la premiere Science qu'on doit traiter dans les élé-

mens de Philoſophie, & qui en forme comme le frontiſpice & l'entrée. Nous avons ſur la Logique des écrits ſans nombre ; mais la ſcience du raiſonnement a-t-elle beſoin de tant de regles ? Pour y réuſſir il eſt auſſi peu néceſſaire d'avoir lu tous ces écrits, qu'il l'eſt d'avoir lu nos grands traités de morale pour être honnête homme. Les Géometres ſans s'épuiſer en préceptes ſur la Logique, & n'ayant que le ſens naturel pour guide, parviennent par une marche toujours sûre aux vérités les plus détournées & les plus abſtraites ; tandis que tant de Philoſophes, ou plutôt d'Ecrivains en Philoſophie, paroiſſent n'avoir mis à la tête de leurs ouvrages de grands traités ſur l'art du raiſonnement, que pour s'égarer enſuite avec plus de méthode ; ſemblables à ces joueurs malheureux qui calculent longtems, & finiſſent par perdre.

Ce n'eſt point, comme nous l'avons déja dit, à l'uſage illuſoire des axiomes que les Géometres doivent la sûreté de leurs raiſonnemens & de leurs principes ; c'eſt au ſoin qu'ils ont de fixer le ſens des termes, & de n'en abuſer jamais, à la maniere dont ils décompoſent

leur objet, à l'enchaînement qu'ils ſçavent mettre entre les vérités. Il eſt vrai qu'ils ont un avantage; c'eſt de travailler ſur un ſujet palpable, & ſimplifié le plus qu'il le peut être par l'abſtraction qu'on fait d'un grand nombre de ſes qualités. Mais ſi dans les autres Sciences les intervalles entre les vérités ſont plus grands, plus fréquens, plus difficiles à remplir, la méthode ſera toûjours uniforme pour parvenir à la connoiſſance des vérités qui nous ſont ſoumiſes. Elle conſiſte à obſerver exactement leur dépendance mutuelle; à ne point remplir par une fauſſe généalogie les endroits où la filiation manque; à imiter enfin ces Géographes qui en détaillant avec ſoin ſur leurs cartes les régions connues, ne craignent point de laiſſer des eſpaces vuides à la place des terres ignorées.

Toute la Logique ſe réduit à une regle fort ſimple. Pour comparer des objets éloignés, on ſe ſert de pluſieurs objets intermédiaires; il en eſt de même quand on veut comparer deux ou pluſieurs idées. L'art du raiſonnement n'eſt que le développement de ce principe, & des conſéquences qui en réſultent. Ce

principe ſuppoſe un fait auſſi certain qu'inexplicable, c'eſt que notre eſprit peut non-ſeulement avoir pluſieurs idées à la fois, mais encore appercevoir à la fois l'union ou la diſcordance de ces idées. C'eſt un des myſteres de la Métaphyſique, que cette multiplicité inſtantanée d'opérations dans une ſubſtance auſſi ſimple que la ſubſtance penſante.

Tout raiſonnement qui fait voir avec évidence la liaiſon ou l'oppoſition de deux idées, s'appelle *démonſtration*; les Mathématiques n'emploient que des raiſonnemens de cette eſpece; quelques-unes des autres Sciences en fourniſſent auſſi des exemples, quoique moins fréquens; mais le comble de l'erreur ſeroit d'imaginer que l'eſſence des démonſtrations conſiſtât dans la forme géométrique, qui n'en eſt que l'acceſſoire & l'écorce, dans une liſte de définitions, d'axiomes, de propoſitions & de corollaires. Cette forme eſt ſi peu eſſentielle à la preuve des vérités mathématiques, que pluſieurs Géometres modernes l'ont abandonnée comme inutile.

Cependant quelques Philoſophes trouvant cet appareil propre à en impoſer, ſans doute parce qu'il les avoit

ſéduits eux-mêmes, l'ont appliqué indifféremment à toutes ſortes de ſujets; ils ont cru que raiſonner en forme, c'étoit raiſonner juſte; mais ils ont montré par leurs erreurs, qu'entre les mains d'un eſprit faux ou de mauvaiſe foi, cet extérieur mathématique n'eſt qu'un moyen de ſe tromper plus aiſément ſoi-même & les autres. On a mis juſqu'à des figures de géométrie dans des traités de l'ame; on a réduit en théorêmes l'énigme inexplicable de l'action de Dieu ſur les créatures; on a profané le mot de *démonſtration* dans un ſujet où les termes même de *conjecture* & de *vraiſemblance* ſeroient preſque téméraires. Auſſi il ne faut que jetter les yeux ſur ces propoſitions ſi orgueilleuſement qualifiées, pour découvrir la groſſiéreté du preſtige, pour démaſquer le Sophiſte traveſti en Géometre, & pour ſe convaincre que les titres ſont une marque auſſi équivoque du mérite des ouvrages, que du mérite des hommes.

Il ſeroit ſans doute à ſouhaiter qu'on n'employât jamais que des démonſtrations rigoureuſes; il ſeroit à ſouhaiter du moins, que dans les cas où cette lu-

miere manque, on ſe bornât à avouer ſimplement ſon ignorance; mais dans la plûpart des Sciences, telles que la Phyſique, la Médecine, la Juriſprudence & l'Hiſtoire, il eſt une infinité de cas, où ſans être ni éclairés ni convaincus, nous ſommes forcés d'agir & de raiſonner comme ſi nous l'étions. Ne pouvant alors atteindre au vrai, ou du moins s'aſſurer qu'on y eſt parvenu, il faut en approcher le plus qu'il eſt poſſible. On imite les Mathématiciens qui n'ayant pas, pour réſoudre exactement un problême, ou aſſez de choſes données, ou une méthode aſſez complette, eſſayent de le réſoudre à peu-près. Mais comme dans ces ſolutions même le Mathématicien connoît les limites qui l'éloignent ou qui l'aprochent du vrai, ainſi on doit apprendre dans les matieres purement conjecturales à ne pas confondre avec le vrai rigoureux ce qui eſt ſimplement probable, à ſaiſir dans le vraiſemblable même les nuances qui ſéparent ce qui l'eſt davantage d'avec ce qui l'eſt moins. Tel eſt l'uſage de cet eſprit de conjecture plus admirable quelquefois que l'eſprit même de découverte, par la ſagacité qu'il ſup-

poſe dans celui qui en eſt pourvu ; par l'adreſſe avec laquelle il fait entrevoir ce qu'on ne peut parfaitement connoître, ſuppléer par des à peu-près à des déterminations rigoureuſes, & ſubſtituer lorſqu'il eſt néceſſaire la probabilité à la démonſtration, avec les reſtrictions d'un Pyrrhoniſme raiſonnable.

L'art de *conjecturer* eſt donc une branche de la Logique, auſſi eſſentielle que l'art de démontrer, & trop négligée dans les élémens de Logique ordinaires. Néanmoins plus l'art conjectural eſt imparfait par ſa nature, plus on a beſoin de regles pour s'y conduire; c'eſt même, à parler exactement, le ſeul qui exige des regles ; ajoutons qu'elles ſont inſuffiſantes, ſi par un fréquent uſage on n'apprend à les appliquer avec ſuccès. Pour acquérir cette qualité précieuſe de l'eſprit, deux choſes ſont néceſſaires ; s'exercer aux démonſtrations rigoureuſes, & ne pas s'y borner. Ce n'eſt qu'en s'accoutumant à reconnoître le vrai dans toute ſa pureté, qu'on pourra diſtinguer enſuite ce qui en approchera plus ou moins. La ſeule choſe qu'on ait à craindre, c'eſt que l'habitude trop grande & trop continue du vrai abſolu

& rigoureux n'émouſſe le ſentiment ſur ce qui ne l'eſt pas ; des yeux ordinaires, trop habituellement frappés d'une lumiere vive, ne diſtinguent plus les gradations d'une lumiere foible, & ne voient que des ténebres épaiſſes où d'autres entrevoient encore quelque clarté. L'eſprit qui ne reconnoît le vrai que lorſqu'il en eſt directement frappé, eſt bien au-deſſous de celui qui ſait non-ſeulement le reconnoître de près, mais encore le remarquer & le preſſentir dans le lointain à des caracteres fugitifs. C'eſt là ce qui diſtingue principalement l'eſprit *géométrique*, applicable à tout, d'avec l'eſprit purement *géometre*, dont le talent eſt reſtreint dans une ſphere étroite & bornée. Le ſeul moyen d'exercer avantageuſement l'un & l'autre, & de les faire marcher comme d'un pas égal, eſt de ne pas borner ſes recherches aux ſeuls objets ſuſceptibles de démonſtration ; de conſerver à l'eſprit ſa fléxibilité, en ne le tenant point toujours courbé vers les lignes & les calculs, & en tempérant l'auſtérité des Mathématiques par des études moins ſéveres ; de s'accoutumer enfin à paſſer ſans peine de la lumiere au crépuſcule.

## VI.

### *MÉTAPHYSIQUE.*

LA Logique étant l'inſtrument général des Sciences & le flambeau qui doit nous y guider, voyons préſentement ſuivant quel ordre & de quelle maniere nous devons porter ce flambeau dans les différentes parties de la Philoſophie.

Nos idées ſont le principe de nos connoiſſances, & ces idées ont elles-mêmes leur principe dans nos ſenſations ; c'eſt une vérité d'expérience. Mais comment nos ſenſations produiſent-elles nos idées ? Premiere queſtion que doit ſe propoſer le Philoſophe, & ſur laquelle doit porter tout le ſyſtême des élémens de Philoſophie. La génération de nos idées appartient à la Métaphyſique ; c'eſt un de ſes objets principaux, & peut-être devroit-elle s'y borner ; preſque toutes les autres queſtions qu'elle ſe propoſe ſont inſolubles ou frivoles ; elles ſont l'aliment des eſprits téméraires ou des eſprits faux ;

& il ne faut pas être étonné ſi tant de queſtions ſubtiles, toujours agitées & jamais réſolues, ont fait mépriſer par les bons eſprits cette Science vuide & contentieuſe qu'on appelle communément Métaphyſique. Elle eût été à l'abri de ce mépris, ſi elle eût ſu ſe contenir dans de juſtes bornes, & ne toucher qu'à ce qu'il lui eſt permis d'atteindre ; or ce qu'elle peut atteindre eſt bien peu de choſe. On peut dire en un ſens de la Métaphyſique que tout le monde la ſait ou perſonne, ou pour parler plus exactement, que tout le monde ignore celle que tout le monde ne peut ſavoir. Il en eſt des ouvrages de ce genre comme des pieces de théatre ; l'impreſſion eſt manquée quand elle n'eſt pas générale. Le vrai en Métaphyſique reſſemble au vrai en matiere de goût ; c'eſt un vrai dont tous les eſprits ont le germe en eux-mêmes, auquel la plûpart ne font point d'attention, mais qu'ils reconnoiſſent dès qu'on le leur montre. Il ſemble que tout ce qu'on apprend dans un bon livre de Métaphyſique, ne ſoit qu'une eſpece de réminiſcence de ce que notre ame a déja ſu ; l'obſcurité, quand il y en a, vient toujours de la faute de

l'Auteur, parce que la Science qu'il ſe propoſe d'enſeigner n'a point d'autre langue que la langue commune. Auſſi peut-on appliquer aux bons Auteurs de Métaphyſique ce qu'on a dit des bons Ecrivains, qu'il n'y a perſonne qui en les liſant, ne croie pouvoir en dire autant qu'eux.

Mais ſi dans ce genre tous ſont faits pour entendre, tous ne ſont pas faits pour inſtruire. Le mérite de faire entrer avec facilité dans les eſprits des notions vraies & ſimples, eſt beaucoup plus grand qu'on ne penſe, puiſque l'expérience nous prouve combien il eſt rare; les ſaines idées métaphyſiques ſont des vérités communes que chacun ſaiſit, mais que peu d'hommes ont le talent de développer; tant il eſt difficile, dans quelque ſujet que ce puiſſe être, de ſe rendre propre ce qui appartient à tout le monde. Je ne crains point que ces réflexions bleſſent nos Métaphyſiciens modernes; ceux qui n'en ſont pas l'objet y applaudiront, ceux qui pourroient l'être croiront qu'elles ne les regardent pas; mais les Lecteurs ſauront bien diſtinguer les uns des autres.

L'examen de l'opération de l'eſprit

qui consiste à passer de nos sensations aux objets extérieurs, est évidemment le premier pas que doit faire la Métaphysique. Comment notre ame s'élance-t-elle hors d'elle-même, pour s'assurer de l'existence de ce qui n'est pas elle ? Tous les hommes franchissent ce passage immense, tous le franchissent rapidement & de la même maniere ; il suffit donc de nous étudier nous-mêmes, pour trouver en nous tous les principes qui serviront à résoudre la grande question de l'existence des objets extérieurs. Elle en renferme trois autres qu'il ne faut pas confondre. Comment concluons-nous de nos sensations l'existence de ces objets ? Cette conclusion est-elle démonstrative ? Enfin comment parvenons-nous, par ces mêmes sensations, à nous former une idée des corps & de l'étendue ?

La premiere de ces questions ayant pour objet une vérité de fait, c'est-à-dire, la conclusion que nous tirons de nos sensations à l'existence des objets, la solution en est susceptible de toute l'évidence possible. Cette conclusion est une opération de l'esprit dont les Philosophes seuls s'étonnent, mais dont ils

ils ont bien droit de s'étonner ; & le peuple qui rit de leur ſurpriſe, la partage bientôt pour peu qu'il réfléchiſſe. Pour expliquer cette opération, il eſt néceſſaire de ſe mettre en quelque ſorte à la place d'un enfant qui vient de naître, & de ſuivre le développement de ſes idées. Ce Cours d'ignorance, ſi on peut l'appeller de la ſorte, eſt beaucoup plus utile que ce qu'on appelle quelquefois ſi gratuitement Cours de ſcience dans nos écoles.

Nous ne prétendons point blâmer l'analyſe qu'un Philoſophe moderne a faite de nos ſens, en examinant ce que chacun d'eux pris ſéparément peut nous apprendre, & ce qu'ils nous apprennent étant réunis. Nous croyons ſeulement que cette méthode ſeroit trop longue pour des Elémens. On doit y prendre l'homme tel qu'il eſt, & non tel qu'à la rigueur il auroit pu être.

Mais pour prendre l'homme tel qu'il eſt, il n'eſt pas néceſſaire de le conſidérer avec tous ſes ſens ; il ſuffit de lui ſuppoſer celui qui paroît eſſentiellement attaché à l'exiſtence de nos corps, celui dont aucun homme n'eſt jamais abſolument privé, le toucher en un

mot. Le Philoſophe ſuivra donc l'intention de la nature, en s'attachant au toucher comme à celui de nos ſens qui nous fait vraiment connoître l'exiſtence des objets extérieurs. D'ailleurs l'impénétrabilité, cette qualité eſſentielle des corps, ne nous eſt connue que par le toucher; nouvelle obſervation qui indique le toucher au Métaphyſicien, comme le ſens dont il doit s'aider dans une pareille recherche.

La connoiſſance des objets extérieurs étant acquiſe dès l'enfance par tous les hommes, le Philoſophe doit avoir uniquement pour but de démontrer comment elle s'acquiert. Il peut donc employer le langage commun qui eſt fondé ſur cette connoiſſance acquiſe; il peut ſe ſervir, par exemple, du terme de *corps extérieurs*, avant que d'avoir démêlé comment nous en connoiſſons l'exiſtence. Cette maniere de s'énoncer n'entraînera ni équivoque, ni ſuppoſition de ce qui eſt en queſtion; parce qu'il s'agit uniquement d'expliquer un fait inconteſtable, & non pas de le prouver.

Une obſervation très-fréquente & très-ſimple nous ſert à diſtinguer notre

corps de ceux qui l'environnent. Quand quelque partie de notre propre corps en touche une autre, notre ſenſation eſt double ; elle eſt ſimple & ſans replique quand nous touchons un corps étranger. En voilà aſſez pour diſtinguer le *nous*, & pour reconnoître d'abord en général la différence de ce qui eſt *nôtre* d'avec ce qui ne l'eſt pas. Le Métaphyſicien, en étendant & en développant cette obſervation, répondra d'une maniere ſatisfaiſante à la premiere des trois queſtions ſur l'exiſtence des objets extérieurs.

Mais la concluſion qu'il tire de ſes ſenſations à l'exiſtence des objets eſt-elle démonſtrative ? Les Philoſophes ſe partagent ſur ce point, quoique tous conviennent que notre penchant à juger de l'exiſtence des corps eſt invincible. Ceux qui regardent nos ſenſations comme une preuve démonſtrative de l'exiſtence des objets, prétendent que Dieu nous tromperoit ſi nos ſenſations ne nous repréſentoient que des êtres fantaſtiques. Ces Philoſophes en raiſonnant ainſi, tombent dans deux inconvéniens. Le premier eſt de prouver une vérité directe & primitive par une

vérité réfléchie, l'exiſtence des corps par celle de Dieu ; tandis que c'eſt au contraire dans l'exiſtence des corps qu'il faut chercher les preuves de l'exiſtence de Dieu les plus ſolides, celles que toutes les écoles de Philoſophie ont généralement admiſes. Le ſecond inconvénient eſt de croire pouvoir convaincre par le raiſonnement un Philoſophe opiniâtre, que Dieu le tromperoit s'il n'y avoit point de corps. « Je reconnois » comme vous, dira-t-il, l'exiſtence » d'un premier être ; mais c'eſt lui faire » injure que de lui attribuer vos erreurs. » Pour ne pas les regarder comme ſon » ouvrage, il ſuffit de penſer qu'il eſt » aſſez puiſſant pour exciter en nous des » ſenſations, ſans qu'il y ait rien au » dehors qui lui ſerve à les produire. Il » ne tiendra qu'à vous de vous abſtenir » comme moi, par cette réflexion ſi » ſimple, de toute aſſertion précipitée. » Vous avouez que mes ſenſations me » trompent ſouvent ; pourquoi ne me » tromperoient-elles pas toujours ? » Cette vivacité, cet accord, ces nuan- » ces, ces affections involontaires, qui » vous font paſſer ſi légérement de la » réalité de la ſenſation à celle de l'ob-

» jet, ne les ai-je pas ſouvent éprouvées
» dans le ſommeil ? Et pourquoi la vie
» ſeroit-elle autre choſe qu'un ſommeil
» plus continu & plus profond, qui a
» ſeulement le triſte avantage de ſe laiſ-
» ſer de tems en tems appercevoir ?
» Quand je conſidere d'ailleurs quels
» ſont les objets de mes ſenſations,
» que de contradictions je rencontre
» dans l'idée que je m'en forme ! Deux
» ſubſtances auſſi diſparates que l'eſprit
» & la matiere, ſéparées l'un de l'au-
» tre par un intervalle immenſe quant
» à la ſubſtance & quant à la nature,
» peuvent-elles agir l'une ſur l'autre,
» ce qui eſt pourtant néceſſaire pour que
» celui-là ait l'idée de celle-ci ? D'ail-
» leurs qu'eſt ce que cette matiere dont
» vous prétendez que mes ſens me pro-
» curent une notion ſi diſtincte ? Qu'eſt-
» ce que les élémens ou particules pre-
» mieres des corps ? Vous ne pouvez pas
» dire que ce ſoient des corps ; car ils
» auroient eux-mêmes des élémens, &
» par conſéquent ne ſeroient pas ceux
» que nous cherchons : & ſi ce ne ſont
» pas des corps, comment concevez-
» vous que l'aſſemblage de ces élémens
» non matériels puiſſe former cet être

» que vous appellez matiere ? direz-vous » qu'un corps eſt compoſé d'autres corps » à l'infini ? Mais n'eſt-ce pas une chi- » mere qu'un être compoſé dont on ne » peut jamais retrouver les compoſans, » ou plutôt dont réellement les compo- » ſans n'exiſtent pas, puiſqu'on ne ſau- » roit ſuppoſer qu'ils exiſtent ſeuls, & » puiſqu'ils ne tiennent leur exiſtence » que de leur union avec d'autres êtres » à qui ils la donnent auſſi ? Plutôt que » d'avoir à dévorer cette multitude de » contradictions, n'eſt-il pas plus ſimple » & plus raiſonnable de penſer que la » matiere n'eſt qu'un phénomene, une » pure illuſion de nos ſens, & qu'il n'y » a rien hors de nous de ſemblable à » ce qu'ils nous repréſentent ? Je ne puis » reconnoître dans l'Univers qu'une » ſeule eſpece de ſubſtance, je n'y vois » que Dieu & quelques êtres penſants, » ou peut-être que Dieu & moi. »

La meilleure réponſe à ce Pyrrhonien décidé, eſt celle de Diogene à Zénon : il faut ou l'abandonner à ſa bonne foi, ou le laiſſer vivre & raiſonner avec des fantômes (*e*). Ce qu'il

(*e*) Les principaux argumens contre l'exiſtence des corps ſont développés fort au long dans un Ouvrage de

y a de très-ſingulier, c'eſt que des Philoſophes eſtimables, tels que Malebranche, ne ſe ſoient abſtenus de nier l'exiſtence de la matiere que par la crainte de contredire la révélation ; comme ſi la révélation n'étoit pas appuyée ſur cette exiſtence : réduiſez un incrédule à nier qu'il y ait des corps, il aura bientôt honte de l'être, s'il n'eſt pas tout-à-fait inſenſé. Chez le commun des Philoſophes Chrétiens, c'eſt la raiſon qui défend la Foi ; ici, par une diſpoſition d'eſprit ſinguliere, c'eſt la foi de Malebranche qui a mis à couvert ſa raiſon, & qui lui a épargné l'abſurdité la plus inſoutenable. L'imagination de ce Philoſophe, ſouvent malheureuſe dans les principes qu'elle lui faiſoit adopter, mais preſque toujours juſte dans les conſéquences qu'elle en tiroit, l'entraînoit quelquefois bien au-delà

Berkley, qui a pour titre : *Dialogues entre Hilas & Philonous* ; ce dernier mot ſignifie *ami de l'eſprit*, nom bien convenable à un Philoſophe, ou plutôt à un raiſonneur qui ne reconnoît point de corps. A la tête de la Traduction Françoiſe qu'on en a faite il y a quelques années, on a mis une vignette allégorique, ingénieuſe & ſinguliere. Un enfant voit ſa figure dans un miroir, & court pour la ſaiſir, croyant voir un être réel. Un Philoſophe placé derriere l'enfant paroît rire de ſa mépriſe ; & au bas de la vignette on lit ces mots adreſſés au Philoſophe : *Quid rides ? Fabula de te narratur.*

du point où il auroit voulu aller. Les principes de Religion dont-il étoit pénétré le retenoient alors ſur le bord du précipice ; ſa Philoſophie touchoit au Pyrrhoniſme d'une part, & au Spinoſiſme de l'autre.

La ſeule réponſe raiſonnable qu'on puiſſe oppoſer aux objections des Sceptiques contre l'exiſtence des corps, eſt celle-ci. Les mêmes effets naiſſent des mêmes cauſes ; or ſuppoſant pour un moment l'exiſtence des corps, les ſenſations qu'ils nous feroient éprouver ne pourroient être ni plus vives, ni plus conſtantes, ni plus uniformes que celles que nous avons ; donc nous devons ſuppoſer que les corps exiſtent. Voilà juſqu'où le raiſonnement peut aller en cette matiere, & où il doit s'arrêter. L'illuſion dans les ſonges nous frappe ſans doute auſſi vivement que ſi les objets étoient réels ; mais nous parvenons à découvrir cette illuſion, lorſqu'à notre réveil nous nous appercevons que ce que nous avons cru voir, toucher ou entendre, n'a aucun rapport ni aucune liaiſon, ſoit avec le lieu où nous ſommes, ſoit avec ce que nous nous ſouvenons d'avoir fait auparavant. Nous diſ-

tinguons donc la veille du ſommeil par cette continuité d'actions qui pendant la veille ſe ſuivent & s'occaſionnent les unes les autres ; elles forment une chaîne continue que les ſonges viennent tout-à-coup briſer ou interrompre, & dans laquelle nous remarquons ſans peine les lacunes que le ſommeil y a faites. Par ces principes on peut diſtinguer dans les objets l'exiſtence réelle de l'exiſtence ſuppoſée.

La troiſieme queſtion, comment nous parvenons à nous former l'idée des corps & de l'étendue, renferme des difficultés encore plus réelles, & même en un certain ſens inſolubles. Le toucher nous apprend ſans doute à diſtinguer ce qui eſt *nôtre* d'avec ce qui nous environne ; il nous fait, pour ainſi dire, circonſcrire l'univers à nous-mêmes ; mais comment nous donne-t-il l'idée de cette contiguité de parties, en quoi conſiſte proprement la notion de l'étendue ? Voilà ſur quoi la Philoſophie ne peut nous fournir, ce me ſemble, que des lumieres fort imparfaites. C'eſt que nous ne pouvons remonter juſqu'aux perceptions ſimples qui ſont les élémens de cette perception multiple, comme

nous ne pouvons remonter aux élémens de la matiere ; c'eſt que toute perception primitive, unique & élémentaire, ne peut avoir pour objet qu'un être ſimple ; & qu'il nous eſt auſſi impoſſible de concevoir comment l'aſſemblage d'un nombre fini ou infini de perceptions ſimples produit une perception compoſée, que de concevoir comment un être compoſé peut ſe former d'êtres ſimples. En un mot la ſenſation qui nous fait connoître l'étendue, eſt par ſa nature auſſi incompréhenſible que l'étendue même. Ainſi l'eſſence de la matiere, & la maniere dont nous nous en formons l'idée, reſtera toujours couverte de nuages. Nous pouvons conclure de nos ſenſations, qu'il y a des êtres hors de nous ; mais cet être que nous appellons matiere, eſt-il ſemblable à l'idée que nous nous en formons ? C'eſt ce que nous devons nous réſoudre à ignorer. Il eſt dans chaque Science des principes vrais ou ſuppoſés, qu'on ſaiſit par une eſpece d'inſtinct auquel on doit s'abandonner ſans réſiſtance ; autrement il faudroit admettre dans les principes un progrès à l'infini qui ſeroit auſſi abſurde qu'un progrès à l'infini dans les êtres

& dans les cauſes, & qui rendroit tout incertain, faute d'un point fixe d'où l'on pût partir. C'eſt pour ſatisfaire nos beſoins & non pas notre curioſité, que les ſenſations nous ſont données; c'eſt pour nous faire connoître le rapport que les êtres extérieurs ont au nôtre, & non pour nous faire connoître ces êtres en eux-mêmes. Que nous importe au fond de pénétrer dans l'eſſence des corps, pourvu que la matiere étant ſuppoſée telle que nous la concevons, nous puiſſions déduire des propriétés que nous y regardons comme primitives, les autres propriétés ſecondaires que nous appercevons en elle, & que le ſyſtême général des phénomenes, toujours uniforme & continu, ne nous préſente nulle part de contradiction? Arrêtons-nous donc, & ne cherchons pas à diminuer par des ſophiſmes ſubtils le nombre déja trop petit de nos connoiſſances claires & certaines.

Mais quand la matiere, telle que nous la concevons, ne ſeroit qu'un phénomene fort différent de ce qu'elle eſt en elle-même, quand nous n'aurions pas d'idée nette, ni peut-être même d'idée juſte de ſa nature, l'expérience

ſenſation de couleur ne pouvant être que dans notre ame, il eſt bien extraordinaire que l'ame tranſporte cette ſenſation ſimple à un être qui ne lui eſt uni en aucune maniere, & que de plus elle étende cette ſenſation ſur cet être compoſé qui n'en eſt nullement ſuſceptible, tant par ſa multiplicité que par ſon incapacité de ſentir. Nouveau problême métaphyſique plus difficile que tous les précédens, & que nous laiſſerons à réſoudre à notre poſtérité, qui le laiſſera de même à la ſienne.

Ainſi plus on approfondit les différentes queſtions qui ſont du reſſort de la Métaphyſique, plus on voit combien leur ſolution eſt au-deſſus de nos lumieres, & avec quel ſoin on doit les exclure des élémens de Philoſophie. On demande, par exemple, ſi l'ame penſe ou ſent toujours ? L'énoncé ſeul de cette queſtion doit faire ſentir l'impoſſibilité d'y répondre. La connoiſſance de la nature de l'ame ne peut ſervir à la réſoudre, puiſque cette connoiſſance nous manque ; ainſi les Philoſophes qui ont prétendu que l'ame ne penſe pas toujours, ne peuvent ſe fonder que ſur l'obſervation qu'ils en ont faite. Or

c'eſt penſer, qu'obſerver qu'on ne penſe pas ; & à l'égard de ces momens ſi fréquens & ſi fugitifs, où l'on n'a rien obſervé, & dont on ne juge que par réminiſcence, cette réminiſcence peut-elle être aſſez ſure pour nous perſuader que nous n'avons point penſé dans ces momens ? Ceux au contraire qui ſoutiennent que l'ame penſe toujours, ne le peuvent prétendre que d'après l'attention continuelle qu'ils ont faite à chacune de leurs penſées ; & tout le monde ſait que la rapidité des penſées qui ſe ſuivent en nous ne nous permet pas cette attention ſoutenue.

Il en eſt de même d'une infinité d'autres queſtions dont on doit abandonner la ſolution aux Métaphyſiciens téméraires ; En quoi conſiſte l'union du corps & de l'ame, & leur influence réciproque ? En quel tems l'ame eſt unie au corps ? Si les habitudes ſont dans le corps & dans l'ame, ou dans l'ame ſeulement ? En quoi conſiſte l'inégalité des eſprits ? Si cette inégalité eſt dans les ames, ou dépend uniquement de la diſpoſition du corps, de l'éducation, des circonſtances, de la ſociété ? Comment ces différens objets peuvent influer

ſi différemment ſur des ames qui ſeroient toutes égales d'ailleurs, ou comment des ſubſtances ſimples peuvent être inégales par leur nature ? Comment les animaux, avec des organes pareils aux nôtres, avec des ſenſations ſemblables, & ſouvent plus vives, reſtent bornés à ces mêmes ſenſations, ſans en tirer comme nous une foule d'idées abſtraites & réfléchies, les notions métaphyſiques, les Langues, les Lois, les Sciences & les Arts ? Enfin juſqu'où la réflexion peut porter les animaux, & pourquoi elle ne peut les porter au-delà ? Les idées innées ſont une chimere que l'expérience réprouve ; mais la maniere dont nous acquérons des ſenſations & des idées réfléchies, quoique prouvée par la même expérience, n'eſt pas moins incompréhenſible. Sur tous ces objets l'intelligence ſuprême a mis au devant de notre foible vue un voile que nous voudrions arracher en vain. C'eſt un triſte ſort pour notre curioſité & notre amour propre, mais c'eſt le ſort de l'humanité. Nous devons du moins en conclure que les ſyſtêmes, ou plutôt les rêves des Philoſophes ſur la plûpart des queſtions métaphyſiques, ne méri-

tent aucune place dans un ouvrage, uniquement deſtiné à renfermer les connoiſſances réelles acquiſes par l'eſprit humain.

L'exiſtence des objets de nos ſenſations, celle de notre corps & celle de l'être penſant qui exiſte en nous, conduit le Philoſophe à la grande vérité de l'exiſtence de Dieu. Cette vérité ne pouvant être l'objet de la révélation, (puiſque la révélation la ſuppoſe) on ne ſauroit trop s'étonner que l'Antiquité ait été partagée ſur ce ſujet; que des ſectes entieres de Philoſophes n'aient reconnu d'autre Dieu que le monde; & que d'autres, en admettant un Être ſouverain, aient eu des idées aſſez imparfaites & aſſez fauſſes de la nature de cet Être, pour donner à leurs adverſaires de l'avantage ſur eux. Il a fallu que Dieu ſe manifeſtât directement aux hommes, pour leur faire connoître évidemment cette vérité qu'ils portoient tous au dedans d'eux-mêmes, mais que les uns n'y avoient pas reconnue, & que les autres n'y voyoient qu'à travers un nuage. L'intelligence ſuprême a déchiré le voile & s'eſt montrée; ſans ajouter rien aux lumieres de notre rai-

ſon par rapport aux preuves de ſon exiſtence, elle n'a fait que nous donner pleinement l'uſage & l'exercice de ces lumieres.

La preuve de l'exiſtence de Dieu, qui ſe tire du conſentement de tous les peuples, a paru d'une grande force à pluſieurs Philoſophes de l'antiquité. Perſuadés qu'ils étoient de l'impoſſibilité de ſe former une idée claire de la nature divine, il leur ſuffiſoit que tous les peuples admiſſent ſon exiſtence; la différence des opinions ſur la nature de cet Être étoit peu propre à les frapper, parce qu'ils regardoient cette différence comme une preuve de la foibleſſe de l'eſprit humain, & l'uniformité de ſentimens ſur l'exiſtence d'une intelligence ſupérieure comme une eſpece d'aveu que le ſpectacle de l'univers arrachoit aux hommes, & comme un hommage que cette intelligence inconnue les forçoit à lui rendre (*f*). Mais la Philoſophie éclairée par la révélation, ayant acquis

(*f*) Rien n'eſt peut-être plus éloquent dans toute l'antiquité, que le commencement du diſcours de S. Paul dans l'Aréopage. *Athéniens, en paſſant devant un de vos Autels, j'y ai vu cette inſcription :* AU DIEU INCONNU. *C'eſt ce Dieu que vous adorez ſans le connoître, que je vous annonce.*

des idées plus ſaines de la Divinité, ne ſépare plus ces idées de ſon exiſtence. Croire Dieu ce qu'il n'eſt pas, eſt pour le Sage à peu près la même choſe que de ne pas croire qu'il exiſte. Ainſi la preuve de l'exiſtence de Dieu, tirée du conſentement des peuples, ne pouvoit avoir toute ſa force tant que l'univers a été privé des lumieres de l'Évangile. Il ne faut donc pas être étonné que cette preuve n'ait pas alors produit le même effet ſur tous les eſprits.

Une autre raiſon des idées obſcures ou informes que les anciens Philoſophes ont eues ſur l'exiſtence de Dieu, c'eſt que parmi les objections de l'Antiquité payenne contre cette vérité, il en eſt pluſieurs auxquelles la révélation ſeule a l'avantage de répondre. Ces difficultés ſont; la miſere de l'homme qui ne paroît pas devoir être l'ouvrage d'un Être infiniment bon & infiniment juſte; les déſordres de l'univers dans l'ordre moral; l'inégalité monſtrueuſe en apparence dans la diſtribution des biens & des maux; le triomphe trop fréquent du vice ſur la vertu; la difficulté de ſuppoſer qu'un Être infiniment puiſſant & infiniment ſage n'ait pas créé le meilleur

des mondes poſſibles ; & l'impoſſibilité de concevoir que ce monde, tel qu'il eſt, ſoit le meilleur que Dieu pût créer ; enfin l'incompatibilité apparente de la ſcience de Dieu, de ſa ſageſſe & de ſa toute-puiſſance, avec la liberté de l'homme.

Les Philoſophes de l'antiquité qui révoquerent en doute l'exiſtence du premier Être, furent coupables, il eſt vrai, de ne point ſentir en cette matiere la ſupériorité des preuves directes ſur les objections. Mais ils avoient du moins la bonne foi de ſentir auſſi l'inſuffiſance des réponſes que fournit à ces objections la ſeule lumiere naturelle. Dans cette incertitude ils prenoient le parti du doute, perſuadés, diſoient-ils, que l'Être ſuprême ne pouvoit les punir de ne l'avoir pas mieux connu, puiſqu'il avoit couvert pour eux ſon exiſtence d'obſcurité. Mais l'obſcurité n'étoit pas ſuffiſante pour les rendre excuſables ; ils étoient dans le cas de ces peuples, que Dieu, par un jugement auſſi juſte qu'impénétrable, punira éternellement d'avoir ignoré les dogmes du Chriſtianiſme ; vérité effrayante, dont la Foi ne nous permet pas de douter.

Les ſophiſmes par leſquels l'exiſtence de Dieu peut être attaquée, ne feront point ombrage au Métaphyſicien aidé des lumieres de la Religion. Il établira d'abord (ce qui eſt évident par ſoi-même) qu'il eſt néceſſaire qu'il exiſte un Être éternel ; il montrera de plus que l'Être éternel eſt différent du monde ; que l'arrangement phyſique de l'univers ne peut être l'ouvrage d'une matiere brute & ſans intelligence ; il n'entreprendra point de concilier avec la liberté de l'homme la toute-puiſſance de Dieu, ſa providence & ſa ſcience éternelle, parce que l'oracle de Dieu même lui apprend que l'accord de ces vérités eſt au-deſſus de la raiſon ; il n'imitera pas la Philoſophie orgueilleuſe qui a entrepris de ſonder cet abyme, & n'a fait que s'y perdre ; mais il n'en reconnoîtra pas moins l'une & l'autre de ces vérités. Il avouera, par les mêmes raiſons, ſans chercher à l'expliquer, la différence établie par les Théologiens entre l'*infaillible* & le *néceſſaire ;* il n'admettra point en Dieu, pour ſauver la liberté de l'homme, une prévoyance des actions libres, indépendante de ſes décrets, parce qu'une telle prévoyance

eſt impoſſible ; il ne dira point avec d'autres, pour ſauver la juſtice de Dieu, que cet Être ſi bon, ſi parfait & ſi ſage, produit tout le phyſique des crimes ſans en produire le moral, qui n'eſt autre choſe qu'une *privation* ; il renvoie aux rêveries des ſcholaſtiques cette diſtinction extravagante, & ſe contente de leur demander pour leur fermer la bouche, comment Dieu après avoir produit tout le phyſique des crimes, punit enſuite le moral, effet néceſſaire de ce phyſique. Ainſi, au lieu de faire des détours inutiles pour ſe retrouver au point d'où il eſt parti, au lieu de ſe couvrir de quelques raiſonnemens ſubtils & frivoles, pour revenir enſuite, preſſé par les objections, à la profondeur des décrets éternels, il reconnoît dès le premier moment cette profondeur & ſon ignorance. Mais pour ôter aux Athées tout ſujet de triomphe, il remarque & fait voir ſans peine que les objections contre la liberté ſont encore plus fortes dans le ſyſtême de l'éternité & de la néceſſité de la matiere, que dans celui d'une intelligence toute puiſſante & éternelle. Enfin, aux objections ſur la miſere de l'homme, ſur les

déſordres de l'ordre moral & ſur les imperfections de ce monde, il oppoſera les dogmes qui nous apprennent que l'homme a péché avant que de naître, qui nous promettent des récompenſes & des peines dans une vie future, & qui nous font voir le plus parfait des mondes poſſibles dans celui où il a fallu que Dieu prît la forme humaine. Mais ces différentes matieres étant l'objet de la révélation, le Philoſophe pour ne point en uſurper les droits, laiſſe aux Théologiens à les traiter avec le ſoin & les détails qu'elles exigent, & ſe contente de renvoyer les incrédules aux ouvrages où elles ſont diſcutées.

Du reſte, comme la meilleure réponſe aux objections des Athées conſiſte dans des preuves directes de la vérité qu'ils combattent, le Philoſophe s'appliquera principalement au choix de ces preuves: il évitera ſur-tout d'en employer aucune qui puiſſe être ſujette à conteſtation. Rien n'eſt, on oſe le dire, plus indécent, plus ſcandaleux même, & ne ſeroit plus nuiſible à cette grande vérité (ſi quelque choſe pouvoit lui nuire) que la licence avec laquelle les Scholaſtiques s'attaquent réciproque-

ment ſur leurs démonſtrations de l'exiſtence de Dieu, qui ne méritent plus ce nom dès qu'elles ne ſont pas hors d'atteinte. L'école de Scot rejette celle des Thomiſtes, les Thomiſtes celle de Scot, Deſcartes celle de Scot & des Thomiſtes, les Péripatéticiens modernes celle de Deſcartes. Il ſuffit qu'une opinion ſoit combattue (comme celle des idées innées) pour qu'on ne doive pas en faire la baſe d'un argument de l'exiſtence de Dieu. C'eſt alors moins prouver un premier Être que l'outrager. Le Philoſophe ſe bornera donc aux preuves qui ſont communes à toutes les ſectes, aux ſeuls argumens qui ſont fondés ſur des principes avoués par tous les ſiecles & par tous les hommes. Il cherchera l'exiſtence de Dieu dans les phénomenes de l'univers, dans les lois admirables de la nature, non dans ces lois métaphyſiques ſujettes aux exceptions, & que chacun peut étendre, modifier & reſſerrer à ſon gré, mais dans les lois primitives fondées ſur les propriétés invariables des corps. Ces lois ſi ſimples qu'elles paroiſſent dériver de l'exiſtence même de la matiere, n'en dévoilent que mieux l'Intelligence

ſuprême ; par la maniere dont elle a conſtruit les différentes parties de notre Univers, elle ſemble n'avoir eu beſoin que de donner à cette grande machine la premiere impulſion, pour en régler à jamais les différens phénomenes, & pour produire, comme par un ſeul acte de ſa volonté, l'ordre conſtant & inaltérable de la nature ; impulſion trop admirable & trop raiſonnée pour être l'effet d'un haſard aveugle. C'eſt dans ces lois générales, plutôt que dans les phénomenes particuliers, que le Philoſophe cherchera l'Être ſuprême. Ce n'eſt pas que les procédés d'un inſecte qui occupe en apparence ſi peu de place dans l'univers, découvrent moins à un eſprit attentif l'intelligence infinie que les phénomenes généraux : mais ce dernier ſpectacle eſt bien plus fait que le premier pour frapper tous les yeux : & les meilleurs argumens en ce genre ſont ceux qui peuvent convaincre le plus grand nombre.

De toutes les vérites métaphyſiques, celle qui nous intéreſſe le plus après l'exiſtence de Dieu, & ſans laquelle même l'exiſtence de Dieu nous intéreſſeroit beaucoup moins, eſt l'immortalité

lité de l'ame. Comme cette vérité tient en même tems à la Philoſophie & à la révélation, il eſt néceſſaire de diſtinguer ce qu'elle emprunte de l'une & de l'autre.

La Philoſophie fournit des argumens preſſans de la réalité d'une autre vie. Nous avons de très-fortes raiſons de croire que notre ame ſubſiſtera éternellement, parce que Dieu ne pourroit la détruire ſans l'anéantir, que l'anéantiſſement de ce qu'il a produit une fois ne paroît pas être dans les vues de ſa ſageſſe, & que les corps même ne ſe détruiſent qu'en ſe transformant. Mais d'un autre côté l'exemple des animaux dans leſquels la ſubſtance immatérielle périt avec eux, & ce grand principe que rien de tout ce qui eſt créé n'eſt immortel de ſa nature, ſuffiſent pour nous faire ſentir que Dieu pouvoit ne créer notre ame que pour un tems; ainſi l'impénétrabilité des décrets éternels nous laiſſeroit toujours quelqu'eſpece d'incertitude ſur cet important objet, ſi la Religion révélée ne venoit au ſecours de nos lumieres, non pour y ſuppléer entiérement, mais pour y ajouter le peu qui leur manque. D'un côté la vertu

ſouvent malheureuſe en ce monde, exige de la juſtice de l'Être ſuprême des récompenſes après la mort; de l'autre la révélation nous fait connoître pourquoi Dieu, qui doit des récompenſes à la vertu, ne les lui accorde pas dès cette vie même, & ſouffre qu'elle ſoit malheureuſe ſans paroître l'avoir mérité. La Religion ſeule, dit Paſcal, empêche l'état de l'homme en cette vie d'être une énigme. Voilà ce que le Philoſophe ne doit point perdre de vue en traitant la queſtion de l'immortalité de l'ame, pour diſtinguer, comme dans l'exiſtence de Dieu, les preuves directes qui ſont du reſſort de la raiſon, d'avec les objections dont la révélation fournit la réponſe.

Il eſt néanmoins aſſez ſurprenant que pluſieurs anciens Philoſophes, quoique privés du ſecours de cette même révélation, ayent cru l'ame immortelle, tandis que la ſpiritualité de l'ame, qui eſt une vérité purement philoſophique, n'a été connue diſtinctement d'aucun d'eux. La vanité des hommes qui aime à ſe flater d'une exiſtence éternelle, a fait faire ce pas aux ſages du Paganiſme; &, s'il eſt permis de le dire, leur erreur

ſur la nature de l'ame ſervoit à les confirmer dans la croyance de ſon immortalité. Ils ne voyoient aucune différence entre dire que l'ame n'étoit rien, & la dépouiller abſolument de toute eſpece de matiere ; perſuadés d'ailleurs qu'aucune particule de matiere ne pouvoit périr, & qu'une matiere douée de ſentiment & de penſée (& par conſéquent ſelon eux très-déliée & très-ſubtile) ne pouvoit perdre cette propriété ſans ceſſer d'être, ils en concluoient que la ſubſtance de l'ame étoit immortelle ; ils ſe partageoient ſeulement ſur le ſort de cette ſubſtance après la mort, & leurs ſyſtêmes ſur ce point étoient autant de queſtions d'aveugles ſur la lumiere. Nous avons l'avantage d'être plus éclairés & plus inſtruits. Les difficultés que l'ame des bêtes ſemble fournir contre la ſpiritualité & contre l'immortalité de l'ame, n'ébranlent ni la raiſon ni la croyance du ſage. Il n'y répond point avec certains Scholaſtiques par cette abſurdité ridicule, que l'ame des bêtes eſt matiere parce qu'elle ſe borne à ſentir & qu'elle ne penſe pas; il reconnoît que les ſenſations & la penſée ne peuvent appartenir qu'au même

principe; & l'expérience lui prouve d'ailleurs que les bêtes ne ſont pas bornées aux ſenſations pures. Il convient donc que l'ame des bêtes eſt de la même nature que celle de l'homme quant à la ſpiritualité, parcequ'il ſeroit abſurde de ſoutenir que la matiere ſent & penſe dans les animaux & non dans l'homme. Mais il avoue en même tems que la différence de l'ame humaine & de celle des bêtes quant à l'immortalité, vient uniquement de ce que Dieu a voulu que l'ame des animaux périt avec le corps, & qu'au contraire celle de l'homme ſubſiſtât éternellement. Si on lui propoſe d'expliquer pourquoi les bêtes ſouffrent, ſans l'avoir mérité comme nous par le péché d'un premier pere, & ſans aucun eſpoir de récompenſe dans une autre vie, il n'éludera point avec Deſcartes cette objection en ſoutenant contre la raiſon & l'expérience que les bêtes ſont de purs automates; il ſe contentera de répondre que ſi les bêtes ont des ſenſations cruelles, elles en ont auſſi d'agréables qui les en dédommagent; que la nature de tout ce qui a des ſenſations eſt d'être également ſuſceptible de douleur & de plaiſir;

que c'eſt une ſuite de l'union du corps & de l'ame, & de l'action que les autres corps exercent ſur les corps animés ; action qui dépend elle-même de la conſtitution immuable de l'univers, & des lois invariables que ſon Auteur a établies. Enfin il ſe contentera d'avoir tiré de la Philoſophie toutes les lumieres qu'elle peut fournir ſur ce ſujet, & ſe taira ſur ce qu'il ne peut comprendre.

## VII.

### *Morale.*

L'Exiſtence de l'Être ſuprême étant une fois reconnue, nous conduit à chercher le culte que nous devons lui rendre. Mais quoique la Philoſophie nous inſtruiſe juſqu'à un certain point ſur ce grand objet, cependant les lumieres qu'elle nous donne ſont très-imparfaites. Le Créateur nous en a avertis lui-même, en nous preſcrivant par une révélation particuliere la maniere dont il veut être honoré, & que tous les efforts de la raiſon n'auroient pu nous faire découvrir. Ainſi la Reli-

gion, qui n'eſt autre choſe que le culte que nous devons à l'Intelligence ſouveraine, ne doit point entrer dans des élémens de Philoſophie; la Religion naturelle ne doit même y paroître que pour nous avertir qu'elle ne ſuffit pas.

Mais ce qui appartient eſſentiellement & uniquement à la raiſon, & ce qui en conſéquence eſt uniforme chez tous les peuples, ce ſont les devoirs dont nous ſommes tenus envers nos ſemblables. La connoiſſance de ces devoirs eſt ce qu'on appelle *Morale*, & l'un des plus importans ſujets ſur leſquels la raiſon puiſſe s'exercer. On ne fait pas tant d'honneur à cette Science dans nos écoles. On la rejette pour l'ordinaire à la fin de toutes les autres parties de la Philoſophie, apparemment comme la moins intéreſſante; & on la réduit à quelques pages, où l'on ſe borne à agiter des queſtions vuides & ſcholaſtiques, auſſi peu propres à nous inſtruire qu'à nous rendre meilleurs.

Connoiſſons mieux l'étendue de la Morale, & le cas que nous devons en faire. Peu de Sciences ont un objet plus vaſte, & des principes plus ſuſceptibles de preuves convaincantes. Tous ces

principes aboutiſſent à un point commun, ſur lequel il eſt difficile de ſe faire illuſion à ſoi-même ; ils tendent à nous procurer le plus ſûr moyen d'être heureux, en nous montrant la liaiſon intime de notre véritable intérêt avec l'accompliſſement de nos devoirs.

La Morale eſt une ſuite néceſſaire de l'établiſſement des Sociétés, puiſqu'elle a pour objet ce que nous devons aux autres hommes. Or l'établiſſement des Sociétés eſt dans les décrets du Créateur, qui a rendu les hommes néceſſaires les uns aux autres ; ainſi les principes moraux rentrent dans les décrets éternels. Il n'en faut pourtant pas conclure avec quelques Philoſophes, que la connoiſſance de ces principes ſuppoſe néceſſairement la connoiſſance de Dieu. Il s'en ſuivroit delà, contre le ſentiment des Théologiens même, que les Païens n'auroient eu aucune idée de vertu. La Religion ſans doute épure & ſanctifie les motifs qui nous font pratiquer les vertus morales ; mais Dieu, ſans ſe faire connoître aux hommes, a pu leur faire ſentir, & leur a fait ſentir en effet la néceſſité de pratiquer ces vertus pour leur propre avantage.

On a vu même, par un effet de cette providence qui veille au maintien de la ſociété, des ſectes de Philoſophes qui révoquoient en doute l'exiſtence d'un premier être, profeſſer dans la plus grande rigueur les vertus humaines. Zénon chef des Stoïciens, n'admettoit d'autre Dieu que l'univers, & ſa morale eſt la plus pure que la lumiere naturelle ait pu inſpirer aux hommes.

C'eſt donc à des motifs purement humains que les Sociétés ont dû leur naiſſance ; la Religion n'a eu aucune part à leur premiere formation ; & quoiqu'elle ſoit deſtinée à en ſerrer le lien, cependant on peut dire qu'elle eſt principalement faite pour l'homme conſidéré en lui-même. Il ſuffit pour s'en convaincre de faire attention aux maximes qu'elle nous inſpire, à l'objet qu'elle nous propoſe, aux récompenſes & aux peines qu'elle nous promet. Le Philoſophe ne ſe charge que de placer l'homme dans la ſociété & de l'y conduire ; c'eſt au Miſſionnaire à l'attirer enſuite aux pieds des autels.

La connoiſſance des principes moraux qui précede la connoiſſance de l'Être ſuprême, eſt elle même précé-

dée par d'autres connoiſſances. C'eſt par les ſens que nous apprenons quels ſont nos rapports avec les autres hommes & nos beſoins réciproques ; & c'eſt par ces beſoins réciproques que nous parvenons à connoître ce que nous devons à la ſociété & ce qu'elle nous doit ; il ſemble donc qu'on peut définir très-exactement l'injuſte, ou ce qui revient au même le mal moral, *ce qui tend à nuire à la ſociété en troublant le bien-être phyſique de ſes membres.* En effet le mal phyſique eſt la ſuite ordinaire du mal moral ; & comme nos ſenſations ſuffiſent, ſans aucune opération de notre eſprit, pour nous donner l'idée du mal phyſique, il eſt évident que dans l'ordre de nos connoiſſances, c'eſt cette idée qui nous conduit à celle du mal moral, quoique l'une & l'autre ſoient de nature différente. Que ceux qui nieront cette vérité ſuppoſent l'homme impaſſible, & qu'ils eſſayent de lui faire acquérir dans cette hypotheſe la notion de l'injuſte.

Mais cette notion en ſuppoſe une autre, celle de la liberté ; car ſi l'homme n'étoit pas libre, toute idée de mal ſe réduiroit au mal phyſique. C'eſt donc

renverſer l'ordre naturel des idées, que de vouloir prouver l'exiſtence de la liberté par celle du bien & du mal moral. C'eſt prouver une vérité qui n'eſt que de ſentiment, c'eſt-à-dire de l'ordre le plus ſimple, par une vérité ſans doute auſſi inconteſtable, mais qui dépend d'une ſuite de notions plus combinées. Nous diſons que l'exiſtence de la liberté n'eſt qu'une vérité de ſentiment, & non pas de diſcuſſion ; il eſt facile de s'en convaincre. Car le ſentiment de notre liberté conſiſte dans le ſentiment du pouvoir que nous avons de faire une action contraire à celle que nous faiſons actuellement ; l'idée de la liberté eſt donc celle d'un pouvoir qui ne s'exerce pas, & dont l'eſſence même eſt de ne pas s'exercer au moment que nous le ſentons ; cette idée n'eſt donc qu'une opération de notre eſprit, par laquelle nous ſéparons le pouvoir d'agir d'avec l'action même, en regardant ce pouvoir oiſif ( quoique réel ) comme ſubſiſtant pendant que l'action n'exiſte pas. Ainſi la notion de la liberté ne peut être qu'une vérité de conſcience. En un mot la ſeule preuve dont cette vérité ſoit ſuſceptible, eſt analogue à celle de

l'exiſtence des corps ; des êtres réellement libres n'auroient pas un ſentiment plus vif de leur liberté que celui que nous avons de la nôtre ; nous devons donc croire que nous ſommes libres. D'ailleurs quelles difficultés pourroit préſenter cette grande queſtion, ſi on vouloit la réduire au ſeul énoncé net dont elle ſoit ſuſceptible ? Demander ſi l'homme eſt libre, ce n'eſt pas demander s'il agit ſans motif & ſans cauſe, ce qui ſeroit impoſſible ; mais s'il agit par choix & ſans contrainte ; & ſur cela il ſuffit d'en appeller au témoignage univerſel de tous les hommes. Quel eſt le malheureux, prêt à périr pour ſes forfaits, qui ait jamais penſé à s'en juſtifier en ſoutenant à ſes juges qu'une néceſſité inévitable l'a entraîné dans le crime ? C'en eſt aſſez pour faire ſentir aux Philoſophes, combien les diſcuſſions métaphyſiques ſur la liberté ſont inutiles à la tête d'un Traité de Morale. Vouloir aller en cette matiere au-delà du ſentiment intérieur, c'eſt ſe jetter tête baiſſée dans les ténebres.

Comme la juſtice morale des lois eſt une ſuite de la liberté, & non la liberté une ſuite de la juſtice des lois, ce ſeroit

renverſer, ce me ſemble, l'ordre naturel des idées, de vouloir prouver que nous ſommes libres, parce qu'autrement les lois ſeroient injuſtes. Je dis plus ; on auroit tort de prétendre que ſi nous n'étions pas libres, il faudroit anéantir les lois. Ce n'eſt ici, je l'avoue, qu'une ſpéculation purement métaphyſique, ſur une hypotheſe qui n'exiſte pas ; mais cette ſpéculation abſtraite peut ſervir à développer & à fixer nos idées ſur la matiere que nous traitons. Fuſſions-nous aſſujettis dans nos actions à une puiſſance ſupérieure & néceſſaire, les lois & les peines qu'elles impoſent n'en ſeroient pas moins utiles au bien phyſique de la ſociété, comme un moyen efficace de conduire les hommes par la crainte, & de donner, pour ainſi dire, l'impulſion à la machine. De deux ſociétés ſemblables, compoſées d'êtres qui ne ſeroient pas libres, celle où il y auroit des lois ſeroit moins ſujette au déſordre, parce qu'elle auroit, ſi on peut parler de la ſorte, un régulateur de plus. La néceſſité phyſique des lois, dans des ſociétés pareilles, ſeroit indépendante de la liberté de l'homme ; mais dans la ſociété telle qu'elle eſt, compoſée d'ê-

tres libres, cette néceſſité phyſique ſe change en équité morale. Dans le premier cas, les lois ne ſeroient que néceſſaires; dans le ſecond, elles ſont néceſſaires & juſtes.

Ces obſervations, eſſentiellement relatives aux queſtions préliminaires de la Morale, nous ont paru néceſſaires pour prémunir nos Lecteurs contre les notions peu exactes que pluſieurs Philoſophes ont données de cette Science & des vérités qui en ſont la baſe, & pour faire ſentir de quelle maniere ces vérités importantes doivent être traitées.

---

## VIII.

### *Division de la Morale.*

### *Morale de l'homme.*

QUoique le genre humain ne compoſe proprement qu'une grande famille, néanmoins la trop grande étendue de cette famille l'a obligé de ſe ſéparer en différentes ſociétés qui ont pris le nom d'États, & dont les mem-

bres ſe rapprochent par des liens particuliers, indépendamment de ceux qui les uniſſent au ſyſtême général. La Morale a donc quatre objets; ce que les hommes ſe doivent comme membres de la ſociété générale; ce que les ſociétés particulieres doivent à leurs membres; ce qu'elles ſe doivent les unes aux autres; enfin ce que les membres de chaque ſociété particuliere ſe doivent mutuellement, & à l'État dont ils ſont membres. Les premiers devoirs renferment la loi naturelle ou générale, qui n'eſt bornée ni par les tems ni par les lieux, & qu'on peut nommer la *Morale de l'homme;* les devoirs de la ſeconde eſpece peuvent être appellés la *Morale des Légiſlateurs*; ceux de la troiſieme la *Morale des Etats*; enfin les devoirs du quatrieme genre, la *Morale du Citoyen.* Ainſi on trouve dans cette diviſion le droit naturel ou commun; le droit politique, qu'il ne faut pas confondre avec la politique à laquelle il eſt ſouvent contraire; le droit des gens & le droit poſitif. A ces quatre branches de la Morale on peut en ajouter une cinquieme, la *Morale du Philoſophe*: elle n'a pour objet que nous-mêmes, & la

maniere dont nous devons penſer pour rendre notre condition la meilleure ou la moins triſte qu'il eſt poſſible. Parcourons ſucceſſivement ces différentes branches, & voyons les principaux points qui s'y rapportent.

Les lois générales & naturelles ſont de deux eſpeces, écrites ou non écrites. Les lois naturelles écrites ſont celles dont l'obſervation eſt tellement néceſſaire au maintien de la ſociété, qu'on a établi des peines contre ceux qui les violeroient. On appelle *crime* toute action qui tend à violer les lois naturelles écrites. De cette ſeule notion ſe déduiſent, comme nous le verrons plus bas, les principes par leſquels on peut juger de la nature & du degré d'énormité de chaque crime.

Les lois naturelles non écrites ſont celles à l'infraction deſquelles on n'a point attaché de peines, parce que cette infraction ne porte pas un trouble auſſi marqué dans la ſociété que l'infraction des lois naturelles écrites. Mais ſi l'obſervation de celles-ci eſt néceſſaire pour rendre la ſociété durable, l'obſervation de celles-là ne l'eſt pas moins pour rendre la ſociété douce & floriſſante : leur

tranſgreſſion eſt même un poiſon lent qui doit inſenſiblement la miner & la diſſoudre. Pourquoi néanmoins les Légiſlateurs ſemblent-ils avoir remis à la volonté des peuples l'obſervation de ces lois ? Pourquoi n'eſt-il point d'action contre l'avarice, la dureté envers les malheureux, l'ingratitude & la perfidie ? Celui qui laiſſe périr de miſere un citoyen qu'il peut ſecourir, n'eſt-il pas à-peu-près auſſi coupable envers la ſociété que s'il faiſoit périr ce malheureux par une mort lente ? Pourquoi donc les lois l'ont-elles épargné ? C'eſt que le bien de cet avare étant ſuppoſé acquis par des moyens que les lois ne réprouvent pas, elles ne peuvent le lui arracher pour le donner à d'autres ; & que ſi la loi qui nous oblige de ſoulager nos ſemblables eſt une des premieres dans l'état de nature, elle eſt ſubordonnée, dans l'ordre de la ſociété, à la loi qui veut que chacun jouiſſe tranquillement & en liberté de ce qu'il poſſede. De même pourquoi la perfidie & l'ingratitude n'ont-elles point de peines afflictives ? C'eſt par une raiſon à-peu-près ſemblable à celle pour laquelle le larcin n'étoit point puni à

Sparte, pour nous apprendre à être ſur nos gardes avec les hommes, & à ne pas placer trop légérement notre confiance & nos bienfaits : c'eſt auſſi pour ne pas trop accorder à la tyrannie des bienfaiteurs, & pour exciter les hommes aux belles actions par le ſeul plaiſir de les faire. Ainſi la Morale établit la réalité & la juſtice des lois non écrites par les raiſons mêmes qui ont forcé les Légiſlateurs à être indulgens ſur la tranſgreſſion de ces lois. D'ailleurs les Légiſlateurs ont pu croire que les hommes ſe feroient juſtice eux-mêmes ſur cette tranſgreſſion, en puniſſant les coupables, ſoit par la honte, ſoit par le mépris, ſoit par le refus de leur ſecours; mais il faut avouer que ſi les Légiſlateurs ont penſé de la ſorte, ils ont eu trop bonne opinion du cœur humain.

L'obſervation des lois naturelles écrites eſt ce qu'on nomme *probité ;* la pratique des lois naturelles non écrites eſt ce qu'on appelle *vertu.* Cette pratique eſt proprement l'objet de la Morale : car la ſévérité des lois qui produit la crainte eſt la Morale la plus efficace qu'on puiſſe oppoſer aux crimes ; & la vraie Morale, celle qui enſeigne la

vertu, eſt le ſupplément des lois.

La vertu ſera d'autant plus pure que l'on ſera plus rempli de l'amour univerſel de l'humanité. Or notre ame n'a qu'une certaine étendue d'affections ; ainſi les paſſions qui rempliſſent l'ame de quelque objet particulier nuiſent à la vertu, parce que le degré de ſentiment qu'elles emportent & qu'elles conſomment, eſt autant de retranché ſur celui que l'on doit à tous les membres de la ſociété pris enſemble. L'amour, par exemple, peut produire quelquefois le même effet que le défaut d'humanité, par la violence avec laquelle il nous concentre dans un objet, & nous détache de tous les autres ; il n'éteint pas l'amitié dans les ames vertueuſes, mais ſouvent il l'aſſoupit ; s'il adoucit quelquefois les ames féroces, il dégrade encore plus ſûrement les ames foibles. L'amour eſt pourtant de toutes les paſſions la plus naturelle, la plus excuſable & la plus commune.

Les paſſions peuvent donc être contraires à la vertu par leur ſeul excès, quand elles auroient d'ailleurs un objet louable ; mais elles le peuvent être encore par la nature même de leur objet,

& pour lors elles ſont appellées *vices ;* le vice n'étant autre choſe qu'un ſentiment habituel qui nous porte à l'infraction des lois naturelles de la ſociété écrites ou non écrites. C'eſt pourquoi les paſſions par leur excès, & les vices par leur nature, ſont un des plus grands objets dont la Morale puiſſe s'occuper. Elle travaille à modérer les unes & à déraciner les autres. Nous diſons à modérer les unes : car quoique les ſentimens trop iſolés & trop concentrés nuiſent à l'exercice des vertus ſociales, la Morale ne prétend pas réduire les affections de l'ame à ces ſeules vertus. Elle nous apprend ſeulement que ces ſentimens doivent être ſubordonnés à l'amour de l'humanité. *Je préfere*, diſoit un Philoſophe, *ma famille à moi*, *ma patrie à ma famille*, *& le genre humain à ma patrie.* Telle eſt la deviſe de l'homme vertueux.

Si on appelle *bien-être* tout ce qui eſt au-delà du beſoin abſolu, il s'enſuit que ſacrifier ſon bien-être aux beſoins d'autrui, eſt le grand principe de toutes les vertus ſociales, & le remede à toutes les paſſions. Mais ce ſacrifice eſt-il dans la nature, & en quoi doit-il conſiſter ?

Sans doute aucune loi naturelle ni positive ne peut nous obliger à aimer les autres plus que nous ; cet héroïsme, si un sentiment absurde peut être appellé ainsi, ne sauroit être dans le cœur humain; mais l'amour éclairé de notre propre bonheur nous montre comme des biens préférables à tous les autres, la paix avec nous-mêmes, & l'attachement de nos semblables ; & le moyen le plus sûr de nous procurer cette paix & cet attachement, est de disputer aux autres le moins qu'il est possible, la jouissance de ces biens de convention, si chers à l'avidité des hommes. Ainsi l'amour éclairé de nous-mêmes est le principe de tout sacrifice moral.

La disposition qui nous porte à ce sacrifice s'appelle désintéressement. On peut donc regarder le désintéressement comme la premiere des vertus morales. C'est en effet celle qui contribue le plus à conserver & à fortifier en nous toutes les autres. C'est aussi celle que les malhonnêtes gens connoissent le moins, celle à laquelle ils croient le moins, celle enfin qu'ils craignent ou qu'ils haïssent le plus dans ceux à qui ils sont forcés de l'accorder.

Pour fixer quelles ſont les lois & les bornes du ſacrifice que nous devons aux autres, il faut diſtinguer deux ſortes de néceſſaire, l'abſolu & le relatif. L'abſolu eſt réglé par les beſoins indiſpenſables de la vie ; le relatif par l'état & les circonſtances. Le néceſſaire relatif n'eſt donc pas égal pour tous les hommes ; l'abſolu même ne l'eſt pas ; la vieilleſſe a plus de beſoins que l'enfance, le mariage que le célibat, la foibleſſe que la force, la maladie que la ſanté.

La Morale doit s'appliquer à fixer les bornes du néceſſaire abſolu & du néceſſaire relatif. Il ne s'agit point ſur cet article de recourir aux préceptes ni même aux conſeils de la Religion ; il s'agit de ce que la Philoſophie & les lois rigoureuſes de la ſociété nous permettent ou nous ordonnent. Car des Élémens de Morale doivent être faits pour toutes les nations, même pour celles que la lumiere de la Foi n'a pas éclairées.

Les bornes du néceſſaire abſolu ſont fort étroites ; un peu de juſtice & de bonne foi avec ſoi-même ſuffira pour les connoître. A l'égard du néceſſaire relatif, la regle la plus ſûre pour en juger

eſt l'opinion publique ; elle apprécie toujours équitablement les différens beſoins de chaque état. Un citoyen auroit donc tort de régler en général ſon néceſſaire relatif ſur l'exemple de ſes égaux ; parce que dans un mauvais gouvernement un état peu eſtimable en lui-même peut être le chemin de l'opulence, & par conſéquent n'autoriſe pas à uſer avec faſte des richeſſes qu'il a procurées. Mais au défaut du gouvernement la nation fait juſtice, & prononce ſur ce qui eſt permis à chacun ; il ne s'agit que de ſavoir l'entendre.

Au reſte une loi antérieure à toute conſidération ſur le néceſſaire relatif, c'eſt que dans les Etats où pluſieurs citoyens manquent du néceſſaire abſolu ( & ces états ſont par malheur le plus grand nombre ) tous ceux qui ont plus que ce néceſſaire doivent à l'Etat au moins une partie de ce qu'ils poſſedent au-delà. Or quelle eſt cette partie qu'ils doivent, & qu'ils ne peuvent retenir ſans être coupables envers la ſociété dont-ils ſont membres ? La réponſe à cette premiere queſtion (*g*) renfermera

(*g*) Voici un calcul qui peut ſervir à nous faire entendre. Suppoſons en France vingt millions d'habitans, &

l'obligation étroite que la Morale nous impoſe. Mais quand on a ſatisfait à cette obligation, & qu'on voit encore une

dix mille millions de richeſſes; c'eſt environ 500 livres par tête, auxquelles chaque citoyen a également droit, & auxquelles même il auroit un droit abſolu & rigoureux, ſi ces 500 livres étoient indiſpenſables pour ſatisfaire au néceſſaire abſolu. Mais ſuppoſons que le néceſſaire abſolu ſe borne à 300 livres, & qu'il y ait dans la Société dix millions d'hommes dont le bien ne ſe monte qu'à 200 liv. Voilà donc 100 livres qui manquent à chacun de ces citoyens pour le néceſſaire abſolu, & par conſéquent mille millions de richeſſes dont une portion de la Société eſt redevable à l'autre dans les regles de la plus exacte juſtice. Or la partie la plus riche de la Société poſſede huit mille millions, & comme nous ſuppoſons que trois cens livres ſuffiſent au néceſſaire abſolu des dix millions d'hommes qui compoſent cette partie opulente, il s'enſuit que cette partie a trois mille millions de néceſſaire, & cinq mille millions de ſuperflu. Sur ce ſuperflu elle doit mille millions à l'autre partie, c'eſt donc un cinquieme de ce ſuperflu qu'elle lui doit néceſſairement. Donc dans la ſuppoſition préſente, tout citoyen riche de plus de 300 livres, doit en rigueur à ſes compatriotes le cinquieme du reſtant. L'exemple que nous donnons ici n'eſt qu'une ébauche légere du calcul moral que tout homme de bien doit avoir devant les yeux; nous y avons ſuppoſé que les citoyens les plus pauvres aient au moins 200 livres de revenu, & cette ſuppoſition peut être trop forte ſi une grande partie languit dans la miſere; nous avons ſuppoſé d'un autre côté que 300 livres ſont le néceſſaire abſolu de chaque particulier, & cette ſuppoſition peut être trop peu favorable dans pluſieurs cas, eu égard au ſexe, à la conſtitution du corps, à l'éducation qu'on a reçue, & qui augmente nos beſoins même malgré nous; mais encore une fois nous ne prétendons ici que donner un exemple du calcul que chaque citoyen eſt obligé de faire ſur des *données* plus exactes; & nous ajoutons que ce calcul eſt un des principaux points qu'on

partie de ſes ſemblables manquer du néceſſaire par l'injuſtice & la barbarie du plus grand nombre des citoyens, n'eſt-il pas du devoir de l'homme vertueux de pouſſer le ſacrifice plus loin, de ſe priver même tout à fait de ſon néceſſaire relatif; & l'étendue plus ou moins grande de ce ſacrifice n'eſt-elle pas la véritable meſure de la vertu ?

Voilà les queſtions importantes qu'on doit traiter dans les élémens de la morale de l'homme. Cette ſcience conſidérée ſous ce point de vue devient une eſpece de tarif, mais un tarif qui doit effrayer toute ame honnête. Il fera voir à l'homme de bien que s'il lui eſt permis de deſirer les richeſſes dans la vue d'en faire uſage pour diminuer le nombre des malheureux, la crainte des injuſtices auxquelles l'opulence l'expoſe doit le conſoler, quand il eſt réduit au pur néceſſaire.

Le luxe eſt au néceſſaire relatif ce que celui-ci eſt au néceſſaire abſolu; les lois morales ſur le luxe doivent

doit traiter en Morale. Une des conſéquences qu'on doit en tirer, & qui paroît mériter beaucoup d'attention, c'eſt que les charges publiques ne doivent être impoſées que ſur le néceſſaire relatif des Citoyens.

donc

donc être encore plus rigoureuſes que les lois ſur le néceſſaire rélatif. On peut les réduire à ce principe ſévere, mais vrai, que le luxe eſt un crime contre l'humanité, toutes les fois qu'un ſeul membre de la ſociété ſouffre & qu'on ne l'ignore pas. Qu'on juge de là combien peu il y a d'occaſions & de gouvernemens où le luxe ſoit permis, & qu'on tremble de s'y laiſſer entraîner, ſi on a quelque reſte d'humanité & de juſtice. Nous ne parlons ici que des maux civils du luxe, de ceux qu'il peut produire dans la ſociété ; que ſera-ce ſi on y joint les maux purement perſonnels, les vices qu'il produit ou qu'il nourrit dans ceux qui s'y livrent, en énervant leur ame, leur eſprit & leur corps ? Auſſi plus l'amour de la patrie, le zele pour ſa défenſe, l'eſprit de grandeur & de liberté ſont en honneur dans une nation, plus le luxe y eſt proſcrit ou mépriſé ; il eſt le fléau des Républiques, & l'inſtrument du deſpotiſme des Tyrans.

Une autre queſtion qui tient à celles du néceſſaire abſolu & rélatif, eſt la queſtion de l'uſure, ſi agitée par les Philoſophes & les Écrivains moraux.

Il ne ſeroit pas ſurprenant que ſur ce point, ainſi que ſur beaucoup d'autres, les préceptes de la Religion allaſſent plus loin que ceux de la ſociété ; mais pour bien connoître ce que la Religion ajoute à la Morale en cette matiere, il eſt du devoir du Philoſophe d'examiner les regles que la raiſon & l'équité purement naturelle nous preſcrivent ; En quoi conſiſte l'uſure proprement dite ? Si ce qui eſt uſure dans un cas peut ne pas l'être dans un autre, eu égard aux circonſtances & aux perſonnes ? Si l'aliénation du fonds eſt néceſſaire pour pouvoir exiger l'intérêt de l'argent ? Enfin ſi l'intérêt compoſé, c'eſt-à-dire l'intérêt de l'intérêt, eſt en lui-même plus contraire à la morale que l'intérêt ſimple ? On pourroit faire voir à cette occaſion, (& c'eſt une obſervation que nous croyons nouvelle & importante) que ſi l'intérêt compoſé eſt plus onéreux au débiteur que l'intérêt ſimple, lorſque le débiteur s'acquite au-delà du tems par rapport auquel l'intérêt eſt fixé, l'intérêt compoſé eſt au contraire favorable au débiteur lorſqu'il s'acquitte avant ce même tems ; vérité de calcul qu'un Auteur de morale

peut mettre aiſément à la portée de tout le monde (*h*).

(*h*) Pour rendre ſenſible à tous nos Lecteurs cette obſervation, ſuppoſons qu'un particulier prête à un autre une ſomme d'argent à 3 pour 1 d'intérêt par an; cette uſure exorbitante ne peut ſans doute jamais être permiſe en morale, mais l'exemple eſt choiſi pour rendre le calcul plus facile. Il eſt clair qu'au commencement de la 1re. année, c'eſt-à-dire, dans l'inſtant du prêt, le débiteur devra ſimplement la ſomme prêtée 1; qu'au commencement de la deuxieme année il devra la ſomme 4; & que cette ſomme 4 devant porter ſon intérêt à 3 pour 1, il ſera dû au commencement de la troiſieme année la ſomme 4 plus 12, ou 16; enſorte que les ſommes 1, 4, 16 dues au commencement de chaque année, c'eſt-à-dire à des intervalles égaux, formeront une proportion dans laquelle le troiſieme nombre contient le ſecond, comme celui-ci contient le premier. Or par la même raiſon ſi on cherche la ſomme due au milieu de la premiere année, on trouvera que cette ſomme eſt 2, parce que la ſomme due au milieu de la premiere année doit former auſſi une proportion ſemblable avec les ſommes 1 & 4 dues au commencement & à la fin de cette année, & qu'en effet la ſomme 1 eſt contenue dans la ſomme 2 comme la ſomme 2 l'eſt dans la ſomme 4. Préſentement, dans le cas de l'intérêt ſimple, le débiteur de la ſomme 4 au commencement de la deuxieme année, ne devroit que la ſomme 7 & non 16 au commencement de la troiſieme; mais au milieu de la premiere année il devroit la ſomme 2 & $\frac{1}{2}$; car l'argent qui rapporte 3 pour 1 à la fin de l'année dans le cas de l'intérêt ſimple, & 6 (c'eſt-à-dire le double de 3) à la fin de la deuxieme année, doit rapporter $\frac{3}{2}$, c'eſt-à-dire, la moitié de 3, au milieu de la premiere année. Donc dans le cas de l'intérêt compoſé, le débiteur devra moins avant la fin de la premiere année, que dans le cas de l'intérêt ſimple. Donc ſi l'intérêt compoſé eſt favorable au créancier dans

Les lois naturelles, écrites ou non écrites, ont principalement pour but de conſerver ou d'améliorer l'exiſtence phyſique des citoyens; mais outre cette exiſtence, il en eſt encore une autre qu'on peut appeller exiſtence morale, & qui ne doit pas leur être moins chere: elle eſt fondée ſur l'eſtime & la confiance de leurs ſemblables, ſentiment précieux ſans lequel aucune ſociété ne peut ſubſiſter.

Les citoyens ont trois eſpeces d'exiſtence morale. La premiere, qui conſiſte dans la réputation de *probité*, ne ſauroit être trop ménagée dans ceux qui la méritent, & trop ouvertement attaquée dans ceux qui en ſont indignes. La ſeconde, qui conſiſte dans la réputation de *vertu*, eſt moins rigoureuſement néceſſaire, & par conſéquent, lorſqu'elle eſt uſurpée, elle peut être attaquée avec plus de liberté; mais elle

certains cas, il l'eſt au débiteur dans d'autres. La compenſation, il eſt vrai, n'eſt pas égale, puiſque l'avantage du débiteur finit avec la premiere année, & que celui du créancier commence alors pour aller toujours en croiſſant à meſure que le nombre des années augmente. Néanmoins il n'eſt pas inutile d'avoir fait cette remarque, ne fût-ce que pour montrer, que l'intérêt ſimple dans certains cas eſt moins favorable au débiteur que l'intérêt compoſé, ſi la convention eſt telle que le débiteur ſoit obligé de s'acquitter avant la fin de l'année de l'emprunt.

ne le ſauroit être avec trop de circonſpection & de juſtice. Enfin la troiſieme eſt la réputation de *talent* & de *mérite*, qui moins néceſſaire encore, peut auſſi ſouffrir des attaques plus vives quand elle n'eſt pas méritée. Ces attaques ſont l'objet de la critique ; ainſi la critique eſt non-ſeulement permiſe, elle eſt encore utile & néceſſaire, pourvu qu'on ne la confonde pas avec la ſatyre, dont le but eſt plutôt de nuire que d'éclairer. Mais c'eſt peut-être une des queſtions les plus délicates de la morale, que de marquer avec équité la différence préciſe de la ſatyre & de la critique ; d'un côté la vanité offenſée voit la ſatyre où elle n'eſt pas, de l'autre la malignité voudroit trop en reculer les bornes.

## IX.

### *Morale des Légiſlateurs.*

NOus avons donné dans l'article précédent le précis des grands objets ſur leſquels doit porter la morale de l'homme. Celle des Légiſlateurs a deux branches, ce que tout gouvernement de quelqu'eſpece qu'il ſoit doit à

chacun de ſes membres, & ce que chaque eſpece particuliere de gouvernement doit à ceux qui lui ſont ſoumis.

Conſervation & tranquillité ; voilà ce que tout gouvernement doit à ſes membres, & ce qu'il doit également à tous. Or c'eſt par les lois que tout gouvernement ſatisfait à ces deux points. Le premier principe de la morale des Légiſlateurs eſt donc, qu'il n'y a de bon gouvernement que celui dans lequel les citoyens ſont également protégés & également liés par les lois. Ils ont alors un même intérêt à ſe défendre & à ſe reſpecter les uns les autres ; & en ce ſens ils ſont égaux, non de cette égalité métaphyſique, qui confond les fortunes, les honneurs & les conditions, mais d'une égalité qu'on peut appeller morale, & qui eſt plus importante à leur bonheur. L'égalité métaphyſique eſt une chimere qui ne ſauroit être le but des lois, & qui ſeroit plus nuiſible qu'avantageuſe. Etabliſſez cette égalité, vous verrez bientôt les membres de l'État s'iſoler, l'anarchie naître & la ſociété ſe diſſoudre. Etabliſſez au contraire l'inégalité morale, vous verrez une partie des membres opprimer l'autre, le

deſpotiſme prendre le deſſus & la ſociété s'anéantir.

Il en eſt des lois comme des ſciences : ce n'eſt pas par le nombre des principes particuliers, c'eſt par la fécondité & l'application des principes généraux qu'on leur donne de l'étendue & de la force. Les lois ſont de deux eſpeces, criminelles ou civiles. Par rapport aux lois criminelles, la Morale s'attache à développer les principes qui doivent en diriger l'objet, l'établiſſement & l'exécution.

Les lois ſuppoſent qu'aucun citoyen ne doit ſe trouver par ſa ſituation dans la néceſſité abſolue d'attenter à la vie ou à la fortune d'un autre. Elles ne doivent donc permettre d'attaquer la vie de ſon ennemi que pour défendre la ſienne. Mais elles ne peuvent permettre en aucune occaſion d'attaquer par des moyens violens la fortune de qui que ce ſoit ; non-ſeulement parce qu'elles doivent toujours offrir au citoyen des moyens de rentrer dans ce qu'on lui a ravi ; mais parce que l'œconomie & la balance de la ſociété doit être telle, qu'aucun citoyen n'y ſoit malheureux ſans l'avoir mérité ; ce qui lui ôte le

droit de dépouiller ou de vexer ſon ſemblable. Ce n'eſt pas à dire pourtant que dans une ſociété mal gouvernée (comme la plûpart le ſont) les citoyens malheureux puiſſent ſe procurer par des violences le néceſſaire que la ſociété leur refuſe ; tolérer ces violences ne ſeroit dans l'état qu'un mal de plus. La punition des coupables eſt alors une eſpece de ſacrifice que la ſociété fait à ſon repos; mais il ſeroit juſte de joindre à ce ſacrifice une punition beaucoup plus ſévere de ceux qui gouvernent.

On peut diſtribuer les crimes en différentes claſſes ; dans la premiere ſont ceux qui ôtent ou qui attaquent injuſtement la vie ; dans la ſeconde ceux qui attaquent l'honneur ; dans la troiſieme ceux qui attaquent les biens ; dans la quatrieme ceux qui attaquent la tranquillité publique ; dans la cinquieme ceux qui attaquent les mœurs. Les peines des crimes doivent leur être proportionnées ; ainſi ceux de la premiere eſpece doivent être punis par des peines capitales, ceux de la ſeconde par des peines infamantes, ceux de la troiſieme par la privation des biens, ceux de la quatrieme par l'exil ou la priſon, ceux

de la cinquieme par la honte & le mépris public. Telles ſont en général les maximes que le droit naturel preſcrit ſur cette matiere, & qui ne doivent ſouffrir d'exceptions que le moins qu'il eſt poſſible. Car le crime doit être puni non-ſeulement à proportion du degré auquel le coupable a violé la loi, mais encore à proportion du rapport plus ou moins étroit, & plus ou moins direct de la loi au bien de la ſociété. C'eſt la regle ſur laquelle le Légiſlateur doit juger du degré d'énormité des crimes, & ſur-tout de la diſtinction qu'on doit y apporter, en les enviſageant ſoit par rapport à la Religion, ſoit par rapport à la Morale purement humaine. Par-là on peut expliquer pourquoi le vol, par exemple, eſt puni par les lois beaucoup plus ſévérement que des crimes qui attaquent la Religion auſſi directement que le vol; pourquoi la fornication, quoique beaucoup moins criminelle en elle-même que l'adultere caché, eſt cependant en un ſens plus nuiſible à la ſociété humaine, puiſqu'elle tend ou à multiplier dans l'État les citoyens malheureux & ſans reſſource, ou à faciliter la dépopulation par la ruine de la fécondité.

C'eſt ainſi que la Morale légiſlative décide quelle doit être la peine des crimes, eu égard à leur objet, à leur nature, aux circonſtances dans leſquelles ils ont été commis, à la forme du gouvernement, au caractere de la nation. C'eſt en conſéquence des mêmes principes qu'elle examine; Si dans la punition des crimes il n'eſt pas quelquefois néceſſaire d'aller au-delà des limites que la loi naturelle ſemble preſcrire, & dans quels cas le Légiſlateur y eſt obligé? Si on doit infliger des peines infamantes aux actions qui ne ſont pas infames en elles-mêmes? Si le Juge doit ſuivre dans tous les cas la lettre de la loi? S'il peut être permis, dans quelque eſpece de gouvernement que ce ſoit, de s'aſſurer, ſans l'intervention des lois, de la perſonne d'un citoyen dangereux?

Nous ne faiſons qu'indiquer ici ces différents points de la Morale des lois criminelles. Celle des lois civiles eſt plus courte. Il eſt en ce genre un grand nombre de queſtions ſur leſquelles le Philoſophe ne doit pas appuyer, à cauſe de l'arbitraire qu'elles renferment. Il doit ſe borner aux objets généraux de l'adminiſtration, examiner les cas où

l'on doit ſacrifier le bien particulier au bien public, & ceux où il peut y avoir des exceptions à cette maxime ; les principes qui rendent les impôts juſtes ou injuſtes ; la différence de la dépendance civile, par laquelle les citoyens tiennent tous également au corps de l'État dont ils ſont ſujets, & de la dépendance domeſtique, par laquelle les enfans ſont ſoumis à leurs peres, les femmes à leurs maris, les ſerviteurs à leurs maîtres ; les bornes de la dépendance domeſtique où les citoyens peuvent être les uns des autres, & la néceſſité de modifier cette dépendance ſans la rompre, pour reſſerrer les liens de la dépendance civile ; les lois du mariage, la plûpart trop onéreuſes au ſexe le plus foible, parce qu'elles ont été faites par le plus fort ; en un mot les maximes qui doivent ſervir de baſe aux grands principes du gouvernement. Le reſte eſt la matiere de la Juriſprudence, ſcience trop contentieuſe & trop peu uniforme pour avoir place dans des élémens de Philoſophie.

Enfin l'objet des Légiſlateurs étant de procurer le plus grand bien de la ſociété qu'ils gouvernent, ils doivent encore

engager les hommes à concourir à ce bien pour leur propre intérêt. Si le droit politique demande qu'un citoyen ne devienne pas trop puiſſant, le droit naturel exige qu'un citoyen utile ſoit récompenſé. Les récompenſes ſont de deux eſpeces, les richeſſes & les honneurs. Les richeſſes ſont dues à ceux qui ont enrichi l'État, les honneurs à ceux qui l'ont honoré. Que les citoyens qui ſe plaignent d'être pauvres ou d'être oubliés, méditent cette regle, & qu'ils ſe jugent.

Comme le mérite, les talens & les ſervices rendus à l'État ſont perſonnels, les récompenſes doivent l'être auſſi. Ainſi la famille d'un citoyen, lorſqu'elle n'a d'autre mérite que celui de lui appartenir, ne devroit pas participer aux honneurs qu'on lui rend, ſi ce n'eſt autant que cette participation ſeroit elle-même un honneur de plus pour le citoyen. Cette participation devroit-elle donc s'étendre au-delà du tems où le citoyen peut en jouir, c'eſt-à-dire, au-delà de ſa vie? Et la Nobleſſe héréditaire, ſur-tout dans les pays où les Nobles ont beaucoup de prérogatives, n'a-t-elle pas l'inconvénient de faire jouir des avanta-

ges dûs au mérite, des hommes ſouvent inutiles, ou même nuiſibles à la patrie ?

Si les honneurs ne ſe doivent qu'au mérite, ils ne doivent donc pas être la récompenſe de la fortune ; ils ne doivent donc pas ſe vendre. C'eſt à-peu-près, dit Platon, comme ſi on faiſoit quelqu'un Général ou Pilote pour ſon argent. Ceux qui ont fait la meilleure apologie de cette vénalité, ont dit que dans des États deſpotiques, où le Prince gouverné par ſes courtiſans eſt expoſé à faire de mauvais choix, le haſard donnera de meilleurs ſujets que le choix du Prince, & que l'eſpérance de s'avancer par les richeſſes entretiendra l'induſtrie; c'eſt-à-dire, à proprement parler, que la vénalité des honneurs ne devroit avoir lieu que dans un gouvernement dont le principe ſeroit mauvais, & dont le Chef ſeroit indigne de l'être.

Nous n'avons parlé juſqu'ici que des principes purement moraux qui doivent guider & éclairer les Légiſlateurs. La Religion par ſes préceptes, ſes conſeils, ſes récompenſes & ſes peines, eſt le complément des lois ; mais comment & juſqu'à quel point doit-elle en faire partie ? De-là pluſieurs grandes queſ-

tions qui appartiennent eſſentiellement à la Morale légiſlative ; Eſt-il néceſſaire que les lois civiles & celles de la Religion ſoient ſéparées ? Que les unes & les autres n'aient rien de commun entre elles, ni quant aux obligations, ni quant aux peines ? Que la Religion n'ait aucune influence ſur les effets civils, ni ceux-ci ſur la Religion ? La tolérance de toutes les manieres d'honorer l'Être ſuprême, ne ſeroit-elle pas l'effet infaillible de cette diſtinction de lois ? Enfin dans des élémens de Morale légiſlative ne doit-on pas établir l'eſprit de douceur & de modération à l'égard de quelque culte que ce puiſſe être ? Cette derniere queſtion eſt la plus facile à décider. En effet, parmi cette multitude de Religions qui couvrent la ſurface de la terre, il n'y a point de nation qui ne croie poſſéder la vraie ; ainſi des élémens de Morale devant embraſſer tout l'univers, décideroient en pure perte de la prééminence d'une Religion ſur une autre ; ils ne feroient là-deſſus changer aucun peuple ; ils doivent donc ſe borner à conſeiller aux hommes de ſe ſupporter ſur ce point. D'ailleurs, ſi l'intolérance religieuſe d'une ſociété par rapport à

ſes membres, étoit autoriſée par la Morale, elle devroit l'être par les mêmes principes, de ſociété à ſociété ; or quel trouble affreux n'en réſulteroit-il pas ſur la ſurface de la terre? Animés par un zele éclairé, nous envoyons nos Miſſionnaires à la Chine ; ſi les Chinois, pouſſés par un zele aveugle, en faiſoient autant par rapport à nous, traînerions-nous leurs Miſſionnaires au ſupplice ? Nous nous bornerions à tâcher de les convertir.

Il faut donc bien diſtinguer l'eſprit de tolérance, qui conſiſte à ne perſécuter perſonne, d'avec l'eſprit d'indifférence qui regarde toutes les Religions comme égales. Plût-à-Dieu que cette diſtinction, ſi eſſentielle & ſi juſte, fût bien connue de toutes les Nations ! La Religion Chrétienne, qu'il eſt ſi important aux hommes de pratiquer, ſeroit plus aiſée à leur faire connoître. Car la charité que cette Religion même nous oblige d'avoir pour ceux qui ont le malheur de l'ignorer, n'exclut pas les voies de douceur par leſquelles elle doit s'infinuer dans les eſprits. Bien loin de rejetter ces moyens de perſuaſion, elle les favoriſe & les prépare ; ſa nature

eſt ſans doute de faire des proſélytes, mais ſans y employer l'autorité coactive. Les récompenſes & les diſtinctions ſont le ſeul reſſort dont les Légiſlateurs puiſſent ſe permettre de faire uſage, pour mettre la véritable Religion en honneur. Par ce moyen elle acquerra de jour en jour des ſectateurs d'autant plus fideles qu'ils ſeront volontaires. La perſécution produiroit un effet tout oppoſé. Dans le premier cas, la vanité ſeule, ſans aucun effort, détache inſenſiblement les hommes de leurs opinions, dans l'autre au contraire elle les y attache.

L'application de ces principes doit principalement avoir lieu, lorſqu'il y a dans un État deux Religions puiſſantes, rivales l'une de l'autre. Dans quelques gouvernemens on y a ajouté un autre moyen de miner inſenſiblement celle des deux Religions qu'on veut affoiblir; c'eſt d'ouvrir la porte à toutes les eſpeces de culte. Ainſi, diſent les partiſans de ce ſyſtême, « pour prévenir ou faire » ceſſer une inondation dans certains » fleuves, on y ajoute de nouvelles » eaux, qui creuſent le lit & rendent » le courant plus rapide; au lieu de

» faire au fleuve des ſaignées, qui en » affoibliſſant la rapidité des eaux, ne » ſeroient propres qu'à augmenter le » débordement. La rivalité de deux » Religions qui ſe diſputent l'empire » chez un peuple, eſt plus propre à y » cauſer des déſordres civils que le mê- » lange de cent Religions que l'État » tolere toutes, & qui ſe mépriſent » mutuellement ſans ſe craindre & ſans » ſe nuire. Auſſi l'Angleterre qui admet » toutes les manieres d'honorer Dieu » qu'il a plu aux hommes d'inventer, » ne connoît pas ces diſputes funeſtes » de Religion dont tant d'autres peuples » ont été la victime ». Nous n'examinerons pas ſi ce ſyſtême a été en effet utile à l'Angleterre; mais il nous paroîtroit dangereux, & par rapport à la Religion, & par rapport à la politique, d'en faire une regle générale.

L'intolérance en matiere de Religion (nous parlons toujours de l'intolérance qui perſécute) eſt d'autant plus injuſte dans ſon principe & dans ſes effets, qu'en général les hommes ſont aſſez portés d'eux-mêmes, ou à ſuivre la religion du pays qu'ils habitent, ou du moins à la reſpecter lorſqu'on ne les y

force pas. Pour s'en convaincre il ſuffit de faire attention à l'horreur que les incrédules même affectent pour ceux de leurs ſemblables qui embraſſent une autre Religion que celle où ils ſont nés. De la part d'un Chrétien perſuadé, cette horreur eſt naturelle ; mais dans un homme qui regarde toutes les Religions comme auſſi indifférentes que la maniere de ſe vêtir, quel peut en être le principe ? Seroit-ce pure inconſéquence ? Seroit-ce plutôt une ſuite de ce ſentiment de reſpect pour la Religion de nos peres, que l'éducation a gravé dans nous, & auquel on obéit, même ſans s'en appercevoir ?

Au reſte, ſoit que l'État doive entrer ou non dans les queſtions de Religion, il doit au moins veiller avec ſoin à ce que les Miniſtres de la Religion ne deviennent pas trop puiſſans. Si leur pouvoir peut être de quelque utilité, c'eſt dans les États deſpotiques, pour ſervir de barriere à la tyrannie ; c'eſt-à-dire, que ce pouvoir n'eſt alors qu'un moindre mal oppoſé à un plus grand.

Ces principes généraux de la tolérance civile ( qu'il ne faut pas confondre encore une fois avec la tolérance

eccléſiaſtique, c'eſt-à-dire, avec l'indifférence pour toute Religion) nous ont paru mériter par leur importance d'être indiqués ici avec quelque étendue, comme un des principaux points qu'on doit s'appliquer à traiter dans des élémens de Morale légiſlative. Mais en laiſſant à chaque citoyen la liberté de penſer en matiere de Religion, lui laiſſera-t-on celle de parler & d'écrire ? La tolérance, ce me ſemble, ne doit pas aller juſques-là, ſur-tout ſi les écrits & les diſcours dont il s'agit attaquent la Religion dans ſa Morale. Cette regle s'étend même ſans difficulté aux écrits qui attaquent le dogme, chez les Nations qui ont le bonheur de poſſeder la vraie Religion. La queſtion devient plus difficile à réſoudre par rapport aux contrées dont les peuples ſont engagés dans l'erreur; ſur-tout quand cette erreur eſt connue d'une grande partie de la nation, & que ceux qui gouvernent n'y participent pas, ou n'y ſont ſoumis qu'en apparence. En effet, ſi d'un côté, comme le Chriſtianiſme nous l'enſeigne, rien n'eſt plus déplorable que de laiſſer en matiere de Religion toute une Nation plongée dans les ténebres,

de l'autre il eſt quelquefois plus nuiſible qu'utile pour le repos de cette même Nation, de chercher à lui arracher ce voile impoſteur. On voit par-là avec combien de précautions & de ſageſſe cette queſtion doit être diſcutée. Mais quelque méthode qu'on ſuive pour la réſoudre, il eſt un principe que l'on ne doit pas oublier en la traitant, & qu'on ne ſauroit trop inſpirer à tous les citoyens; c'eſt qu'il y a de la démence à combattre la Religion ſi elle eſt vraie, & bien peu de mérite ſi elle eſt fauſſe.

On a quelquefois attaqué les adverſaires déclarés du Chriſtianiſme par ce principe, qu'ils anéantiſſent autant qu'il eſt en eux le ſeul frein que puiſſe avoir le peuple. Il ſeroit dangereux, ce me ſemble, d'appuyer uniquement, comme ont fait quelques Écrivains, ſur cette conſidération purement politique. Ce ſeroit faire injure à la vraie Religion que de vouloir la conſerver & la défendre par les mêmes vues qu'une invention purement humaine. Ce ſeroit d'ailleurs ignorer, que ſi la croyance d'un Dieu vengeur eſt un des plus puiſſants remparts que les Légiſlateurs puiſſent oppoſer à la méchanceté des hommes,

ce motif n'agit pas avec une égale force ſur tous les eſprits. La multitude, pour l'ordinaire, n'eſt vivement agitée que par la crainte d'un mal ou l'eſpérance d'un bien préſent. Une expérience triſte, mais malheureuſement trop vraie, prouve, à la honte de l'humanité, que les crimes qui ſont punis par des lois ſe commettent peu, en comparaiſon de ceux dont l'Être ſuprême eſt le ſeul Témoin & le ſeul Juge, quoique la Loi Divine défende également les uns & les autres. Ainſi d'un côté les peines dont la Foi nous menace, ſont par leur nature le frein le plus redoutable des crimes; de l'autre l'aveuglement de l'eſprit humain empêche ce frein d'être auſſi général qu'il pourroit l'être.

Il réſulte de tout ce qu'on vient de dire, que dans les pays même où la tolérance civile eſt admiſe, le Moraliſte ne doit pas établir cette regle, de ne jamais punir les écrits contre la Religion; mais qu'il doit laiſſer à la prudence du gouvernement & des Magiſtrats, à déterminer en ce genre ce qu'il vaut mieux ignorer que punir.

Quelques Philoſophes de nos jours

prétendent, que ſi l'on proſcrit entiérement les ouvrages contre la Religion, il ne ſeroit peut-être pas moins à propos d'interdire auſſi les écrits en ſa faveur. « Dès qu'il n'y aura point, diſent-» ils, d'adverſaires déclarés, ces écrits » ne ſerviroient qu'à prouver aux ſimples que la Religion a des adverſaires » ſecrets. D'ailleurs qu'ajouteront tous » ces ouvrages aux excellens Livres » déjà compoſés en faveur du Chriſtianiſme ? Et qu'y ajoutent-ils ſouvent en effet, que des argumens » foibles & mal préſentés, qui prouvent plus de zele que de lumiere, & » qui peuvent donner aux incrédules » une apparence d'avantage » ? Nous convenons que dans la ſuppoſition préſente, les écrits en faveur de la Religion ſeroient moins néceſſaires ; mais nous ne voyons pas qu'il puiſſe jamais être dangereux de ſoutenir une bonne cauſe par de bonnes raiſons, même ſans avoir d'adverſaires à combattre.

Outre les lois générales qui ont rapport aux hommes conſidérés comme membres d'une ſociété quelconque, chaque ſociété particuliere a une forme qui lui eſt propre ; & ſa forme eſt

principalement déterminée par deux choſes ; par la nature des lois particulieres de chaque ſociété, & par la nature de la puiſſance chargée de les faire obſerver. Cette puiſſance réſide, ou dans le corps de l'État pris enſemble, ou dans une partie des citoyens, ou dans un ſeul; ce qui conſtitue les trois eſpeces de gouvernemens, Démocratique, Ariſtocratique, & Monarchique. Le détail de ce qui convient aux uns & aux autres n'appartient point à des élémens de Morale ; l'eſquiſſe ſuivante offre les principaux points ſur leſquels on doit s'arrêter.

D'un côté les abus ſont plus ſujets à s'introduire, & plus difficiles à guérir dans un grand que dans un petit État ; mais de l'autre un grand État a plus de reſſources en lui-même pour ſa conſervation & pour ſa défenſe. C'eſt donc une belle queſtion de Morale légiſlative, que de ſavoir s'il eſt bon qu'il y ait de grands États ; & quel eſt pour chaque État le degré d'étendue & le genre de gouvernement le plus convenable, ſuivant le caractere des peuples ?

Lorſque l'État en corps n'eſt pas dépoſitaire des lois, le corps particulier

ou le citoyen qui en eſt chargé, n'en eſt abſolument que le dépoſitaire & non le maître ; rien ne l'autoriſe à changer à ſon gré les lois. C'eſt en vertu d'une convention entre les membres que la ſociété s'eſt formée ; & tout engagement a des liens réciproques. Telle eſt la Morale de tous les Rois juſtes. Il répugne en effet à la nature de l'eſprit & du cœur humain, qu'une multitude d'hommes ait dit ſans condition à un ſeul ou à quelques-uns : *Commandez-nous, & nous vous obéirons.*

Sans diſcuter les avantages réciproques du gouvernement Républicain & du Monarchique, la Morale établit ſeulement, que la meilleure République eſt celle qui par la ſtabilité des lois & l'uniformité du gouvernement reſſemble le mieux à une bonne Monarchie, & que la meilleure Monarchie eſt celle où le pouvoir n'eſt pas plus arbitraire que dans la République.

Les devoirs mutuels du gouvernement & des membres ſont le fondement de la véritable liberté du citoyen, qu'on peut définir la dépendance des devoirs, & non des hommes. Plus le principe du gouvernement s'éloigne de cet eſprit de liberté,

llberté, plus l'État eſt voiſin de ſa ruine. Le deſpotiſme porte en lui-même ſa cauſe de deſtruction, parce qu'une troupe d'eſclaves ſe laſſe bientôt de l'être, ou ſe laiſſe facilement ſubjuguer par les États voiſins. Le tyrannicide eſt né du pouvoir arbitraire ; & les peuples que la Religion n'a pas éclairés, ont honoré ce crime comme une vertu ; mais la Religion apprend aux Chrétiens à regarder cette vie comme un état de ſouffrance, & à laiſſer à l'Être ſuprême la vengeance & la mort. Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qu'il nous ſera peut-être permis de remarquer en paſſant, comme une des plus étranges contradictions de l'eſprit humain, c'eſt que les anciens Romains après avoir aſſaſſiné leurs tyrans, ne refuſoient point d'en faire des Dieux ; ils plaçoient dans le Ciel avec les Maîtres de l'Univers ceux qu'ils avoient crus indignes de vivre ſur la terre avec les hommes. Il étoit décidé que le Chef de l'Empire devoit après ſa mort être un Dieu, n'eût-il été qu'un monſtre durant ſa vie ; le tyrannicide en délivroit, l'apothéoſe n'étoit qu'une vaine cérémonie, qui ſans engager le peuple à rien,

pouvoit flatter ſa vanité. Néron *Dieu* nuiſoit moins à l'Empire que Néron *homme.*

## X.

### *Morale des États.*

ENfin chaque État, outre ſes lois particulieres, a auſſi des lois à obſerver par rapport aux autres. Ces lois ne différent point de celles que les membres d'une même ſociété doivent obſerver mutuellement. La modération, l'équité, la bonne foi, les égards réciproques, en doivent être les grands principes. C'eſt là toute la baſe du droit des gens, & du droit de la guerre & de la paix. Cette Morale, il eſt vrai, n'eſt pas fort utile, eu égard au peu de moyens qu'elle a pour ſe faire pratiquer. La Morale de l'homme eſt aſſurée par les lois de chaque État qui veillent à ce qu'elle ſoit obſervée, & qui pour cela ont la force en main; la Morale des Légiſlateurs eſt appuyée ſur la dépendance réciproque du gouvernement & des ſujets; mais les États ſont les uns

par rapport aux autres, à-peu-près comme les hommes dans l'état de pure nature; il n'y a point pour eux d'autorité coactive, la force ſeule peut régler leurs différents. Un citoyen eſt obligé d'obſerver les lois, même quand on ne les obſerve pas à ſon égard, parce que ces lois ſe ſont chargées de ſa défenſe; il ne ſauroit en être de même d'un État par rapport à un autre. Ainſi on punit les malfaiteurs, & on ſe ſoumet aux conquérans. Nous n'avons rien de plus à dire ici ſur la Morale des États. On ſera peut-être étonné du peu d'étendue que nous lui donnons dans cet Eſſai; mais malheureuſement pour le genre humain, elle eſt encore plus courte dans la pratique.

## XI.

### *Morale du Citoyen.*

LA Morale du citoyen vient immédiatement après celle des États. Elle ſe réduit à être fidele obſervateur des lois civiles de ſa patrie, & à ſe rendre le plus utile à ſes concitoyens qu'il eſt poſſible.

Tout citoyen eſt redevable à ſa patrie de trois choſes ; de ſa vie, de ſes talens, & de la maniere de les employer.

Les lois de la ſociété obligent ſes membres de ſe conſerver pour elle, & par conſéquent leur défendent de diſpoſer d'une vie qui appartient aux autres hommes preſqu'autant qu'à eux. Voilà le principe que la Morale purement humaine nous offre contre le ſuicide. On demande ſi ce motif de conſerver ſes jours aura un pouvoir ſuffiſant ſur un malheureux accablé d'infortune, à qui la douleur & la miſere ont rendu la vie à charge ? Nous répondons qu'alors ce motif doit être fortifié par d'autres plus puiſſans, que la révélation y ajoute. Auſſi les ſeuls peuples chez leſquels le ſuicide ait été généralement flétri, ſont ceux qui ont eu le bonheur d'embraſſer le Chriſtianiſme. Chez les autres il eſt indiſtinctement permis, ou flétri ſeulement dans certains cas. Les Légiſlateurs purement humains ont penſé qu'il étoit inutile d'infliger des peines à une action dont la nature nous éloigne aſſez d'elle-même, & que ces peines d'ailleurs étoient en pure perte, puiſque le cou-

pable eſt celui à qui elles ſe font ſentir le moins. Ils ont regardé le ſuicide, tantôt comme une action de pure démence, une maladie qu'il ſeroit injuſte de punir, parce qu'elle ſuppoſe l'ame du coupable dans un état où il ne peut plus être utile à la ſociété ; tantôt comme une action de courage, qui *humainement parlant* ſuppoſe une ame ferme & peu commune. Tel a été le ſuicide de Caton d'Utique. Pluſieurs Écrivains ont très-injuſtement accuſé cette action de foibleſſe ; ce n'étoit point par-là qu'il falloit l'attaquer. *Caton*, diſent-ils, *fut un lâche de ſe donner la mort, il n'eut pas la force de ſurvivre à la ruine de ſa patrie.* Ces Écrivains pourroient ſoutenir par les mêmes principes, que c'eſt une action de lâcheté que de ne pas tourner le dos à l'ennemi dans un combat, parce qu'on n'a pas le courage de ſupporter l'ignominie que cette fuite entraîne. De deux maux que Caton avoit devant les yeux, la mort ou la liberté anéantie, il choiſit ſans doute celui qui lui parut le moindre ; mais le courage ne conſiſte pas à choiſir le plus grand de deux maux ; ce choix eſt auſſi impoſſible que de deſirer ſon malheur. Le

courage consistoit, dans la circonstance où se trouvoit Caton, à regarder comme le moindre des deux maux qu'il avoit à choisir, celui que la plûpart des hommes auroient regardé comme le plus grand. Si les lumieres de la Religion dont il étoit malheureusement privé lui eussent fait voir les peines éternelles attachées au suicide, il eût alors choisi de vivre, & de subir par obéissance à l'Être suprême, le joug de la tyrannie.

Mais quand une raison purement humaine pourroit excuser en certaines circonstances le suicide proprement dit que le Christianisme condamne, cette même raison n'en proscrit pas moins en toute occasion le suicide lent de soi-même, qui ne peut jamais avoir ni motif ni prétexte. De ce principe résulte une vérité que la Philosophie enseigne & que la Religion bien entendue confirme ; c'est que les macérations indiscrettes qui tendent à abréger les jours, sont une faute contre la société, sans être un hommage à la Religion. S'il y a quelques exceptions à cette regle, la raison & le Christianisme nous apprennent qu'elles sont très-rares. L'Être suprême, par des motifs que nous devons

adorer ſans les connoître, peut choiſir parmi les êtres créés quelques victimes qui s'immolent à ſon ſervice, mais il ne prétend pas que tous les hommes ſoient ſes victimes. Il a pu ſe conſacrer une Thébaïde dans un coin de la terre, mais il ſeroit contre ſes lois & ſes deſſeins que l'univers devînt une Thébaïde. Ces réflexions ſuffiſent pour faire ſentir ſous quel point de vue le ſuicide doit être proſcrit par la Morale.

Non-ſeulement le citoyen eſt redevable de ſa vie à la ſociété humaine; il eſt encore redevable de ſes talens à la ſociété que le ſort lui a donnée, ou qu'il s'eſt choiſie. Nous diſons qu'il s'eſt choiſie. Car dans les gouvernemens qui ne ſont pas abſolument tyranniques, chaque membre de l'État, dès qu'il trouve ſa condition trop onéreuſe, eſt libre de renoncer à ſa patrie pour en chercher une nouvelle. L'attachement ſi naturel & ſi général des hommes pour leur pays, eſt fondé ou ſur le bonheur qu'ils y goûtent, ou ſur l'incertitude de ſe trouver mieux ailleurs. Faites connoître aux peuples d'Aſie nos gouvernemens modérés d'Europe, les deſpotes de l'Aſie ſeront bientôt abandonnés de

leurs ſujets ; faites connoître à chaque citoyen de l'Europe le gouvernement ſous lequel il ſe trouvera le plus libre & le plus heureux, eu égard à ſes talens, à ſes mœurs, à ſon caractere, à ſa fortune ; il n'y aura plus de patrie, chacun choiſira la ſienne. Mais la nature a prévenu ce déſordre, en faiſant craindre, même à la plûpart des citoyens malheureux, de rendre par le changement leur ſituation plus fâcheuſe.

Puiſque tout citoyen, tant qu'il reſte dans le ſein de ſa patrie, lui doit l'uſage de ſes talens, il doit les employer pour elle de la maniere la plus utile. Cette maxime peut ſervir à réſoudre la queſtion ſi agitée dans ces derniers tems, juſqu'à quel point un citoyen peut ſe livrer à l'étude des Sciences & des Arts, & ſi cette étude n'eſt pas plus nuiſible qu'avantageuſe aux États ? Queſtion qui a rapport à la Morale légiſlative & à celle du citoyen, & qui peut bien mériter à ce double titre de trouver ſa place dans des élémens de Morale. Sans prétendre ici la traiter à fond, il ne ſera peut-être pas inutile d'expoſer en peu de mots de quel côté la Morale doit l'enviſager, & d'indiquer les moyens

de la réſoudre en la décompoſant.

Si on réduit l'homme aux connoiſſances de néceſſité abſolue, ſon cours d'étude ne ſera pas long. La nature lui fait connoître ſes beſoins, & lui offre par ſes différentes productions le moyen de les ſatisfaire. Cette même nature, paiſiblement écoutée, lui apprend ſes devoirs rigoureux envers les autres. En voilà aſſez pour former une ſociété de Sauvages. On pourroit demander quels avantages réels un État policé peut avoir ſur une ſociété pareille. Cette queſtion ſe réduit à décider, ſi l'éducation qui augmente tout à la fois nos connoiſſances & nos beſoins, nous eſt plus avantageuſe que nuiſible; s'il nous eſt plus utile de multiplier nos plaiſirs factices, & par conſéquent de nous préparer des privations, que de nous borner aux plaiſirs ſimples & toujours sûrs que la nature nous offre. Notre but en propoſant ces queſtions, n'eſt point de faire regretter à perſonne l'état de ſauvage; la vérité force ſeulement à dire, qu'en mettant à part la connoiſſance de la Religion, il ne paroît pas qu'on ait rendu beaucoup plus heureux le petit nombre de ſauvages qu'on a

forcé de vivre parmi des peuples policés. Mais le même amour de la vérité oblige d'ajouter en même tems, que les regrets de ces ſauvages ſur leur premier état, ne prouveroient rien pour la préférence qu'on devroit lui accorder. Ces regrets ſeroient ſeulement une ſuite de l'habitude, & de l'attachement naturel des hommes à la maniere de vivre qu'ils ont contractée dès l'enfance. Il s'agit donc uniquement de ſavoir ſi un citoyen, né & élevé parmi des peuples policés, y eſt plus ou moins heureux qu'un ſauvage né & élevé parmi ſes pareils. Le conſentement des hommes ſemble avoir décidé cette queſtion par le fait ; la plûpart d'entr'eux ont cru qu'il leur étoit plus avantageux de vivre dans des États policés ; & l'on ne peut guere accuſer le genre humain d'être aveugle ſur ſes vrais avantages. Or la police des États ſuppoſe au moins quelque degré de culture & de connoiſſances dans les membres qui les compoſent ; reſte à examiner juſqu'où ces connoiſſances doivent être portées.

Nos connoiſſances ſont de deux eſpeces, utiles ou curieuſes. Les connoiſſances utiles ne peuvent avoir que deux

objets, nos devoirs & nos beſoins; les connoiſſances curieuſes ont pour objet nos plaiſirs, ſoit de l'eſprit, ſoit du corps. Les connoiſſances utiles doivent néceſſairement être cultivées dans une ſociété policée; mais juſqu'où s'étendent les connoiſſances utiles? Il eſt évident qu'on peut reſſerrer ou augmenter cette étendue, ſelon que l'on aura plus ou moins égard aux différens degrés d'utilité.

Les connoiſſances d'utilité premiere, ſont celles qui ont pour objet les beſoins ou les devoirs communs à tous les hommes. Enſuite viennent les connoiſſances qui nous ſont utiles par rapport à la ſociété particuliere dans laquelle nous vivons; ſavoir la connoiſſance des lois de cette ſociété, & de ce que la nature fournit à nos beſoins dans le pays que nous habitons. Enfin on doit placer au troiſieme rang les connoiſſances utiles à une ſociété conſidérée dans ſon rapport aux autres.

Toutes les connoiſſances dont nous venons de faire mention doivent être cultivées dans une ſociété policée. Il ſemble d'abord que cet objet ouvre un champ fort vaſte; cependant ce champ

ſi vaſte ſe reſſerre beaucoup, ſi on réduit ces connoiſſances à ce qu'elles ont d'abſolument néceſſaire.

A l'égard des connoiſſances ſimplement curieuſes, il faut en diſtinguer de deux eſpeces. Quelques-unes tiennent au moins indirectement aux connoiſſances utiles. Il doit donc être permis, il eſt même avantageux que ces Sciences ſoient cultivées avec quelque ſoin, ſurtout ſi elles dirigent leurs recherches vers les objets d'utilité.

Mais que dirons-nous des connoiſſances de pure ſpéculation, de celles qui ont pour unique but le plaiſir ou l'oſtentation de ſavoir ? Il ſemble que l'on ne doit s'appliquer à ces ſortes de Sciences que faute de pouvoir être plus utile à ſa nation. D'où il réſulte qu'elles doivent être peu en honneur dans les Républiques, où chaque citoyen faiſant une partie réelle & indiſpenſable de l'État, eſt plus obligé de s'occuper d'objets utiles à l'État. Ces études ſont donc réſervées aux citoyens d'une Monarchie, que la conſtitution du gouvernement oblige d'y reſter inutiles, & de chercher à adoucir leur oiſiveté par des occupations ſans conſéquence.

Nous ne parlons encore ici que des Sciences purement ſpéculatives, qui renfermées dans un objet abſtrait & difficile, ne ſauroient être l'occupation ou l'amuſement que d'un très-petit nombre de perſonnes. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même des connoiſſances de pur agrément. Si leur culture ne peut être l'ouvrage que du talent & du génie, les fruits qui en naiſſent doivent être partagés & goûtés par la multitude. Ces connoiſſances pouvant contribuer à l'agrément de la ſociété, ſont ſans doute préférables à cet égard aux connoiſſances de ſpéculation aride ; mais cet avantage eſt compenſé par un inconvénient conſidérable. En multipliant les plaiſirs, elles en inſpirent ou en entretiennent le goût, & ce goût eſt proche de l'excès & de la licence ; il eſt plus facile de le réprimer que de le régler. Il ſeroit donc peut-être plus à propos que les hommes ſe fuſſent interdits les arts d'agrément que de s'y être livrés (*i*). Néanmoins ces arts d'agrément étant

(*i*) La plûpart des arts, dit Xenophon, livre 5^e^. *des Dits mémorables*, corrompent le corps de ceux qui les exercent ; ils obligent de s'aſſeoir à l'ombre & auprès du feu ; on n'a de tems ni pour ſes amis, ni pour la République.

une fois connus, ils peuvent, dans certains Etats, occuper un grand nombre de ſujets oiſifs, & les empêcher de rendre leur oiſiveté nuiſible. Nous paſſerions les bornes de cet Eſſai, ſi nous entrions dans un plus grand détail. Mais en conſidérant ainſi ſous différens chefs la queſtion propoſée, & en la diviſant en différentes branches, on pourra examiner, ce me ſemble, avec quelque préciſion, l'influence que la culture des Sciences & des Beaux-Arts peut avoir ſur la Morale des Etats & ſur celle du citoyen.

## XII.

### *Morale du Philoſophe.*

VEnons à la Morale du Philoſophe. Elle a pour but, ainſi que nous l'avons dit, la maniere dont nous devons penſer pour nous rendre heureux indépendamment des autres. Cette maniere de penſer ſe réduit à deux principes, au détachement des richeſſes & à celui des honneurs. Le premier entre dans la Morale de l'homme, & nous

en avons parlé ; le ſecond paroît tenir moins à cette Morale, parce que les honneurs ne ſont partie ni de notre véritable bien-être phyſique, ni même de l'exiſtence morale à laquelle tous les citoyens ont un droit égal. Mais ſi le déſintéreſſement ſur les honneurs n'eſt pas d'obligation morale par rapport à la ſociété, il n'eſt pas moins néceſſaire à notre bonheur que le déſintéreſſement ſur les richeſſes. La raiſon permet ſans doute d'etre flatté des honneurs, mais ſans les exiger ni les attendre ; leur jouiſſance peut augmenter notre bonheur, leur privation ne doit point l'altérer. C'eſt en cela que conſiſte la vraie Philoſophie, & non dans l'affectation à mépriſer ce qu'on ſouhaite. C'eſt mettre un trop grand prix aux honneurs que de les fuir avec empreſſement ou de les rechercher avec avidité ; le même excès de vanité produit ces deux effets contraires.

D'après ces principes la Morale établit & détermine juſqu'où il eſt permis de porter l'ambition. Cette paſſion, le plus grand mobile des actions & même des vertus des hommes, & que par cette raiſon il ſeroit dangereux de

vouloir éteindre, a cela de ſingulier ; que lorſqu'elle eſt modérée, c'eſt un ſentiment eſtimable, la ſuite & la preuve de l'élévation de l'ame, & que portée à l'excès, elle eſt le plus odieux & le plus funeſte de tous les vices. En effet elle eſt le ſeul qui ne reſpecte rien, ni ſang, ni liaiſons, ni devoirs. L'avare eſt quelquefois généreux pour ſon ami, l'amant lui ſacrifie quelquefois ſa maîtreſſe, l'ambitieux ſacrifie tout à l'objet qu'il veut atteindre ou qu'il poſſede. Auſſi de tous les maux que les paſſions des hommes leur cauſent, les malheurs que l'ambition leur fait éprouver ſont ceux qui excitent le moins la compaſſion du ſage.

Pour réprimer plus efficacement l'ambition, la Morale nous fait ſur-tout enviſager les excès qui en ſont la ſuite. C'eſt parce que l'ambition exceſſive eſt une paſſion ſi déteſtable, que l'envie en eſt une ſi honteuſe. Ces deux paſſions ont leur ſource dans le même principe ; l'ambition a ſeulement quelque choſe de moins vil, en ce qu'elle ſe montre pour l'ordinaire à découvert, au lieu que l'envie agit en ſe cachant ; elle ſuppoſe en effet, ou la connoiſſance ſecrette de

ſon infériorité & de ſon impuiſſance, ou ce qui eſt plus bas encore, le chagrin de la juſtice rendue à ſon inférieur, c'eſt-à-dire, le chagrin d'un bien fait à autrui qui n'eſt pas un mal pour ſoi; or aucun de ces deux ſentimens n'eſt fait pour être mis au grand jour. L'envie ſuppoſe toujours au moins quelque mérite réel dans celui qui en eſt l'objet; elle eſt donc toujours injuſte; c'eſt pour cela qu'elle ſe cache. Si l'objet de l'envie n'a qu'un mérite factice, d'emprunt ou de cabale, l'envie diminue à proportion, & ſe tourne bientôt en mépris pour celui qui reçoit les honneurs, pour ceux qui les donnent, & pour les honneurs même.

La jalouſie en amour n'eſt pas du même genre que l'envie; c'eſt un ſentiment plus naturel, & dont on a beaucoup moins à rougir. Elle n'eſt autre choſe que la crainte d'être troublé dans la poſſeſſion de ce qu'on aime. L'amour eſt un ſentiment ſi excluſif, & qui anéantit tellement tous les autres, qu'il exige naturellement un retour ſemblable de la part de ſon objet. Ce n'eſt donc point en y attachant une idée de baſſeſſe, que la Morale attaque la jalouſie

en amour ; c'eſt en nous repréſentant les malheurs dont l'amour même eſt la ſource ; ſentiment doux & terrible, qu'on peut demander ſi l'Être ſuprême a imprimé aux hommes dans ſa faveur ou dans ſa colere. Un Philoſophe de nos jours examine dans un de ſes ouvrages, pourquoi l'amour fait le bonheur de tous les êtres, & le malheur de l'homme : c'eſt, dit-il, qu'il n'y a dans cette paſſion que le phyſique de bon, & que le moral, c'eſt-à-dire le ſentiment qui l'accompagne, n'en vaut rien. Ce Philoſophe n'a pas prétendu ſans doute que le moral de l'amour n'ajoutât pas au plaiſir phyſique ; l'expérience ſeroit contre lui : il n'a pas voulu dire non plus que le moral n'eſt qu'une illuſion, ce qui eſt vrai, mais ne détruit pas la vivacité du plaiſir ; & combien peu de plaiſirs ont un objet réel ! Il a voulu dire ſeulement que le moral de l'amour eſt ce qui en cauſe tous les maux, & en cela on ne peut que ſouſcrire à ſon avis. Concluons ſeulement de cette triſte vérité, que ſi des lumieres ſupérieures à la raiſon ne nous promettoient pas une condition meilleure, nous aurions beaucoup à nous plaindre

de la nature, qui en nous préſentant d'une main le plus ſéduiſant des plaiſirs, ſemble avoir voulu nous en éloigner de l'autre par les écueils dont elle l'a environné ; elle nous a, pour ainſi dire, placés ſur le bord d'un précipice entre la douleur & la privation.

C'eſt donc le grand principe de la Morale du Philoſophe, ( & tel eſt le déplorable ſort de la condition humaine ) qu'il faut preſque toujours renoncer aux plaiſirs pour éviter les maux qui en ſont la ſuite ordinaire. Cette exiſtence inſipide, qui nous fait ſupporter la vie ſans nous y attacher, eſt pourtant l'objet de l'ambition & des efforts du ſage ; & c'eſt en effet, tout mis en balance, la ſituation que notre condition préſente nous doit faire deſirer le plus. Encore la plûpart des hommes ſont-ils ſi à plaindre, qu'ils ne peuvent même par leurs ſoins ſe procurer cet état d'indifférence & de paix ; mille cauſes tendent à le troubler ; les unes, comme la douleur corporelle, ſont abſolument indépendantes de nous ; d'autres, comme le deſir de la conſidération, des honneurs & de la gloire, ont leur ſource dans l'opinion des autres,

qui n'eſt guere plus en notre pouvoir ; d'autres enfin ont leur origine dans notre propre opinion, mais n'en ſont pas pour cela des tyrans moins funeſtes à notre tranquillité. Toutes les leçons de la Philoſophie ſur ce point ſeront bien foibles pour nous guérir, ſi la nature ne nous y a préparés d'avance par une diſpoſition qui dépend principalement de la ſtructure des organes. Il eſt vrai que cette inſenſibilité, ſoit phyſique, ſoit morale, a l'inconvénient de porter en même tems ſur les plaiſirs & ſur les maux, & d'affoiblir les uns en adouciſſant les autres ; comme l'extrême ſenſibilité à la douleur ſuppoſe auſſi des organes plus propres à faire goûter les impreſſions agréables.

On voit par cet expoſé, quels ſont les principaux points de la Morale du Philoſophe. Celle des Légiſlateurs & celle des États ne regardent qu'un aſſez petit nombre d'hommes ; celle de l'homme & celle du citoyen intéreſſent chaque membre de la ſociété ; mais elles ont, ſi on peut parler ainſi, des traits marqués & tranchans que chacun doit appercevoir ſans peine ; la Morale du Philoſophe a des nuances plus fines qui

ne peuvent être ſaiſies que par des eſprits juſtes & des ames fortes. Cette partie ſi importante de la ſcience des mœurs en doit être le principal fruit, le but auquel doit aſpirer tout homme qui penſe ; c'eſt par-là que des élémens de cette Science doivent ſe terminer. La Morale du Philoſophe termine en même tems la partie de la Philoſophie qui doit nous intéreſſer le plus, & qui contient l'art de raiſonner, la connoiſſance de l'Être ſuprême, celle de nous-mêmes & de nos devoirs.

Nous ſera-t-il permis de conclure ces élémens de Morale par un ſouhait que l'amour du bien public nous inſpire, & dont il ſeroit à deſirer qu'un citoyen Philoſophe jugeât l'exécution digne de lui ? Ce ſeroit celle d'un Catéchiſme de Morale à l'uſage & à la portée des enfans. Peut-être n'y auroit-il pas de moyen plus efficace de multiplier dans la ſociété les hommes vertueux ; on apprendroit de bonne heure à l'être par principes ; & l'on ſait quelle eſt ſur notre ame la force des vérités qu'on y a gravées dès l'enfance. Il ne s'agiroit point dans cet ouvrage de rafiner & de diſcourir ſur les notions qui ſervent de

baſe à la Morale ; on en trouveroit les maximes dans le cœur même des enfans, dans ce cœur où les paſſions & l'intérêt n'ont point encore obſcurci la lumiere naturelle. C'eſt peut-être à cet âge que le ſentiment du juſte & de l'injuſte eſt le plus vif ; & quel avantage n'y auroit-il pas à le développer & à l'exercer de bonne heure ? Mais un Catéchiſme de Morale ne devroit pas ſe borner à nous inſtruire de ce que nous devons aux autres. Il devroit inſiſter auſſi ſur ce que nous nous devons à nous-mêmes ; nous inſpirer les regles de conduite qui peuvent contribuer à nous rendre heureux ; nous apprendre à aimer nos ſemblables & à les craindre, à mériter leur eſtime & à nous conſoler de ne la pas obtenir, enfin à trouver en nous la récompenſe des ſentimens honnêtes & des actions vertueuſes. Un des points les plus importans, & en même tems les plus difficiles de l'éducation, eſt de faire connoître aux enfans juſqu'à quel degré ils doivent être ſenſibles à l'opinion des hommes ; trop d'indifférence peut en faire des ſcélérats ; trop de ſenſibilité peut en faire des malheureux.

# XIII.

## *GRAMMAIRE.*

AVant que de finir la premiere partie de cet Eſſai, qui renferme les Sciences les plus néceſſaires à l'homme, la Logique, la Métaphyſique & la Morale, nous ne devons pas omettre une réfléxion très-importante. Quoique nous ayons ſéparé ces différentes Sciences, pour les enviſager chacune plus particuliérement, eu égard à la nature & à la différence de leur objet, elles ſont cependant plus unies entr'elles & ont plus d'influence réciproque qu'on ne s'imagine; & par cette raiſon l'ordre le plus philoſophique qu'on puiſſe ſuivre pour les bien traiter, eſt peut-être moins de les traiter ſéparément, que de les faire marcher de front, & comme rentrer l'une dans l'autre. En effet la Métaphyſique a pour but d'examiner la génération de nos idées, & de prouver qu'elles viennent toutes de nos ſenſations. Or pour faire cet examen d'une maniere complette, il faut montrer de

quelle maniere nos ſenſations ſont naître en nous les idées qui en paroiſſent les moins dépendantes, comme celles du juſte & de l'injuſte. Ainſi les premieres vérités de la Métaphyſique ſont eſſentiellement liées aux premieres notions de la Morale ; & dans une analyſe philoſophique on ne ſauroit les ſéparer. D'un autre côté la Logique eſt l'art de comparer les idées entr'elles ; or pour apprendre à les comparer, il eſt néceſſaire d'en connoître la génération ; la Métaphyſique, ſous ce point de vue, doit donc précéder la Logique. Mais en même tems on ne peut développer la génération des idées ſans faire uſage de l'art du raiſonnement ; ainſi la Logique doit précéder à cet égard l'examen de la génération des idées. Il eſt donc évidemment impoſſible de traiter ſéparément & diſtinctement l'une de ces trois Sciences, la Logique, la Métaphyſique & la Morale, ſans ſuppoſer quelques notions déjà acquiſes dans les deux autres. Or comment éviter cette apparence de *cercle vicieux*, ſi propre à jetter dans des élémens de Philoſophie une eſpece de confuſion, ſuite néceſſaire & fâcheuſe de l'ordre même qu'on voudroit

voudroit y obſerver ? Un peu d'attention à la marche de notre eſprit dans l'analyſe de ſes perceptions, ſervira à nous faire éviter cet inconvénient. La faculté de juger, ainſi que celle de ſentir, s'exerce en nous dès que nous commençons à exiſter ; à peine un enfant a-t-il des ſenſations qu'il les compare, qu'il connoît ce qui lui eſt utile ou nuiſible, & par conſéquent qu'il juge. Il y a donc en nous une logique naturelle & comme d'inſtinct, qui préſide à nos premieres opérations, & que le Philoſophe doit ſuppoſer. La Logique conſidérée comme ſcience, eſt l'art de faire des combinaiſons plus compoſées & plus difficiles, & c'eſt de cet art que le Philoſophe doit donner les regles. Ainſi il examinera d'abord comment nous connoiſſons par nos ſenſations l'exiſtence des objets extérieurs ; il cherchera enſuite comment nos ſenſations produiſent nos idées ; il jettera à cette occaſion les premiers fondemens de la Morale, & renverra à la Morale proprement dite le détail & le développement des vérités qui portent ſur ces fondemens inébranlables. La génération des idées étant ſuffiſamment

connue, le Philoſophe expliquera pour lors l'art de les comparer, c'eſt-à-dire, la Logique, pour paſſer de-là à la grande vérité de l'exiſtence de Dieu, qui étant la plus utile application des regles du raiſonnement, doit en être la premiere.

Mais une autre ſcience qu'il ne faut pas ſéparer de la Logique & de la Métaphyſique, & qui appartient eſſentiellement à l'une & à l'autre, c'eſt la Grammaire, ou l'art de parler. D'un côté la formation des Langues eſt le fruit des réflexions que les hommes ont faites ſur la génération de leurs idées; & de l'autre le choix des mots par leſquels nous exprimons nos penſées, a beaucoup d'influence ſur la vérité ou ſur la fauſſeté des jugemens que nous portons, ou que nous faiſons porter aux autres. Ainſi c'eſt principalement par rapport à l'art de raiſonner, & à celui d'analyſer nos idées, que le Philoſophe traite de la Grammaire. Par conſéquent il doit ſe borner aux principes généraux de la formation des Langues; principes dont les regles de chaque Langue particuliere ſont des applications faciles, ou des exceptions bizarres qui n'ont

d'autre raiſon que le caprice des Inſtituteurs. Le Grammairien Philoſophe traitera donc des différentes eſpeces de mots ; de ceux qui expriment des individus ; de ceux qui ne déſignent que des êtres abſtraits ; de ceux qui marquent les différentes manieres d'être, les différentes vues ſous leſquelles l'eſprit peut enviſager un objet ; de ceux qui expriment des idées ſimples, & qui par conſéquent n'étant point ſuſceptibles de définition, peuvent être regardés comme les racines philoſophiques des Langues, c'eſt-à-dire, comme les termes primitifs & fondamentaux qui ſervent à expliquer tous les autres ; de la maniere de reconnoître ces mots, & ceux qui renferment des idées compoſées ; du ſens propre des mots & de leur ſens figuré ou métaphorique ; de la néceſſité de bien diſtinguer ces différens ſens, pour éviter les erreurs où l'on s'expoſe quand on les confond ; enfin de la maniere dont on peut apprendre les Langues dans leſquelles on connoît un certain nombre de mots, en ſe ſervant de la ſignification connue de ces mots pour découvrir celle des autres. Car il n'eſt point de Langue que nous ne

puiſſions apprendre comme nous avons appris notre Langue maternelle, dans laquelle il a fallu que nous trouvaſſions de nous-mêmes, ſans le ſecours des maîtres ni des livres, le ſens d'un très-grand nombre de mots, & en général de tous ceux qui n'expriment point des individus réels & phyſiques. C'eſt par des combinaiſons plus ou moins réitérées, & quelquefois très-multipliées & très-fines, que nous ſommes parvenus à connoître la ſignification de ces termes. Auſſi le plus grand effort d'eſprit eſt-il peut-être celui que nous faiſons en apprenant à parler. L'homme le plus ſtupide en apparence y parvient néanmoins, & nous montre de quel degré de patience & de ſagacité le beſoin nous rend capables.

Outre les différens ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, le Grammairien Philoſophe traite auſſi des différens mots ſuſceptibles d'un même ſens, & qu'on appelle *ſynonimes*. On peut donner ce nom, ou à des mots qui ont abſolument & rigoureuſement le même ſens, & qui peuvent en toute occaſion être ſubſtitués indifféremment l'un à l'autre; ou à des mots qui préſentent

la même idée avec de légeres variétés qui la modifient, de maniere qu'il ne ſoit permis d'employer l'un à la place de l'autre, que dans des occaſions où l'on n'aura pas beſoin de faire ſentir ces variétés. Ce ſeroit peut-être un défaut dans une Langue que d'avoir des ſynonimes de la premiere eſpece ; mais c'en ſeroit un beaucoup plus grand que de manquer de ſynonimes du ſecond genre. Une telle Langue ſeroit néceſſairement pauvre & ſans aucune fineſſe. En effet, ce qui conſtitue deux ou pluſieurs mots ſynonimes, c'eſt d'abord un ſens général qui eſt commun à ces mots; & ce qui fait enſuite que ces mots ne ſont pas toujours ſynonimes, ce ſont des nuances ſouvent délicates & quelquefois preſque imperceptibles, qui modifient ce ſens primitif & général ; ainſi toutes les fois que par la nature du ſujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, & qu'on n'a beſoin que du ſens général, chacun des ſynonimes peut être indifféremment mis en uſage ; par conſéquent s'il y a une Langue dans laquelle on ne puiſſe jamais employer indifféremment deux mots l'un pour l'autre, il faut en

conclure que le ſens de ces mots differe, non par des nuances fines, mais par des différences très-marquées & très-groſſieres; les mots de la Langue n'exprimeront donc plus ces nuances, & dès-lors la Langue ſera pauvre & ſans fineſſe.

Après avoir détaillé dans la Grammaire Philoſophique ce qui regarde les mots, on paſſera à la *propoſition*, qui n'eſt autre choſe qu'un jugement énoncé. On en conſidérera les différentes parties & les différentes eſpeces, & l'on pourra donner en conſéquence les principes généraux de la *Conſtruction*; c'eſt-à-dire, les regles pour s'énoncer clairement dans quelque Langue que ce puiſſe être. On examinera à cette occaſion la queſtion ſi ſouvent agitée, & qui peut-être eſt encore à réſoudre, s'il y a dans certaines Langues une *inverſion* proprement dite, & en quoi cette inverſion conſiſte? Il ne peut y avoir d'inverſion proprement, dite que dans le cas où l'ordre des mots d'une propoſition differe de l'ordre des idées que ces mots expriment. La queſtion de l'inverſion conſiſte donc à ſavoir ſuivant quel ordre les idées renfermées

dans une propoſition, ſe préſentent à l'eſprit de celui qui l'énonce. Or s'il eſt très-difficile, pour ne rien dire de plus, de fixer & de déterminer cet ordre, à cauſe de la rapidité avec laquelle nos idées ſe ſuccedent ; s'il eſt même plus que vraiſemblable, comme on l'a déjà remarqué, que notre eſprit a ſouvent pluſieurs idées à la fois ; ſi le nombre de ces idées qui peuvent en même tems nous être préſentes, eſt plus ou moins grand ſuivant le degré d'attention & la nature des eſprits ; le moyen d'établir des regles lumineuſes & générales ſur l'ordre naturel des idées, & par conſéquent ſur celui des mots dans les jugemens que nous énonçons ?

Ces différentes queſtions ſont les principaux points ſur leſquels doit rouler la Grammaire Philoſophique ; le reſte doit être abandonné aux Grammaires particulieres de chaque Langue.

# XIV.

## *Mathématiques.*

### *Algebre.*

Dieu, l'homme, & la nature; voilà, ſuivant la diviſion générale de l'Encyclopédie, les trois grands objets de l'étude du Philoſophe. Nous venons de voir quelle route il doit ſuivre dans l'étude des deux premiers; le troiſieme, quoique moins important, préſente un champ beaucoup plus vaſte, par la multitude des parties qu'il renferme, & par les lumieres que nous y pouvons acquerir. Car telle eſt la fatalité attachée à l'eſprit humain, que moins un ſujet l'intéreſſe, plus il trouve preſque toujours de facilité pour le connoître; & cela eſt ſi vrai, que dans l'étude même de la nature, les premiers principes, dont il nous importeroit le plus d'être inſtruits, ſont abſolument cachés pour nous. Mais ſans nous conſumer en regrets inutiles ſur les biens dont nous ſommes privés, profitons de ceux dont il nous eſt permis de jouir.

L'étude de la nature eſt celle des propriétés des corps; & leurs propriétés dépendent de deux choſes, de leur mouvement & de leur figure. Ainſi les Sciences qui s'occupent de ces deux points, c'eſt-à-dire, la Méchanique & la Géométrie, ſont les deux clefs indiſpenſablement néceſſaires de la Phyſique. La Géométrie qui doit précéder, comme plus ſimple, doit elle-même être précédée par une autre Science plus univerſelle, celle qui traite des propriétés de la grandeur en général, & qu'on appelle Algebre. Deux raiſons doivent donner à cette Science un rang diſtingué dans des élémens de Philoſophie. La premiere, c'eſt que la connoiſſance de l'Algebre facilite infiniment l'étude de la Géométrie & de la Méchanique, & qu'elle eſt même abſolument néceſſaire à la partie tranſcendante de ces deux Sciences, dont la Phyſique, priſe dans toute ſon étendue, ne ſauroit ſe paſſer. La ſeconde, c'eſt que s'il y a des Sciences qui doivent avoir place par préférence dans des élémens de Philoſophie, ce ſont ſans doute celles qui renferment les connoiſſances les plus certaines accordées à nos lumieres

naturelles. Or l'Algebre tient le premier rang parmi ces Sciences, puiſqu'elle eſt l'inſtrument des découvertes que nous pouvons faire ſur la grandeur.

Néanmoins toute certaine qu'elle eſt dans ſes principes, & dans les conſéquences qu'elle en tire, il faut avouer qu'elle n'eſt pas encore tout-à-fait exemte d'obſcurité à certains égards (*k*). Eſt-ce la faute de l'Algebre ? Ne ſeroit-ce pas plutôt celle des Auteurs qui l'ont traitée juſqu'ici ? Que la Méchanique, que la Géométrie même nous laiſſent dans l'eſprit quelques nuages ſur des propoſitions démontrées d'ailleurs, on peut n'en être pas étonné. L'objet de ces deux Sciences eſt matériel & ſenſible, & la connoiſſance parfaite de cet objet tient à celle des corps & de l'étendue dont nous ignorons la nature. Mais les principes de l'Algebre ne portent que ſur des notions purement intellectuelles, ſur des idées que nous nous formons à nous-mêmes par abſtraction, en ſimplifiant & en généraliſant des idées premieres ; ainſi ces principes ne

(*k*) Pour n'en citer qu'un ſeul exemple, je ne connois aucun ouvrage où ce qui regarde la théorie des quantités négatives ſoit parfaitement éclairci.

contiennent proprement que ce que nous y avons mis, & ce qu'il y a de plus ſimple dans nos perceptions ; ils ſont en quelque façon notre ouvrage ; comment peuvent-ils donc, par rapport à l'évidence, laiſſer encore quelque choſe à deſirer ?

Il y a lieu de croire que ces principes avoient dans l'eſprit des inventeurs toute la netteté dont ils ſont ſuſceptibles ; mais remplis & vivement pénétrés de ce qu'ils concevoient, ces grands génies ont cherché le moyen le plus ſimple & le plus court de rendre leurs idées ; ils ont en conſéquence imaginé des regles de calcul qui ſont le réſultat & le précis d'un grand nombre de combinaiſons ; & c'eſt dans ce réſultat extrêmement réduit qu'ils ont caché leur marche ; ils n'en ont montré que le terme ſans en détailler les progrès. L'Algebre eſt une eſpece de Langue qui a, comme les autres, ſa Métaphyſique ; cette Métaphyſique a préſidé à la formation de la Langue ; mais quoiqu'elle ſoit implicitement contenue dans les regles, elle n'y eſt pas développée ; le vulgaire ne jouit que du réſultat ; l'homme éclairé voit le germe qui l'a

produit ; à-peu-près comme les Grammairiens ordinaires pratiquent aveuglément les regles du langage, dont l'eſprit n'eſt ſenti & apperçu que par les Philoſophes.

Cette Métaphyſique ſimple & lumineuſe qui a guidé les inventeurs, eſt donc la partie que le Philoſophe doit s'appliquer à développer dans des élémens d'Algebre ; les opérations de calcul les plus ſimples ſuffiront pour la faire entendre. A l'égard des opérations plus compliquées, qui ne renferment que des difficultés de pratique, on pourra en ſupprimer le détail, ſuffiſamment expliqué dans une infinité d'ouvrages. Par ce moyen l'Algebre ne tiendra pas beaucoup de place dans des élémens de Philoſophie ; mais en la reſſerrant dans ce peu d'eſpace, on pourroit la préſenter ſous une forme preſqu'entierement nouvelle.

Il ſeroit peut-être à propos de ne faire précéder la Géométrie élémentaire que par la partie de l'Algebre qui eſt abſolument néceſſaire à cette Géométrie, c'eſt-à-dire, par la théorie des proportions ; on renverroit à la ſuite des élémens de Géométrie, les autres

recherches dont l'Algebre s'occupe, entr'autres l'Analyſe mathématique, ou la méthode pour réſoudre les problêmes par le ſecours de l'Algebre. Il y a cette différence en Mathématique, entre l'Algebre & l'Analyſe, que l'Algebre eſt la ſcience du calcul des grandeurs en général, & que l'Analyſe eſt le moyen d'employer l'Algebre à la ſolution des problêmes. L'uſage que l'analyſe mathématique fait de l'Algebre, pour trouver les inconnues au moyen des connues, eſt ce qui la diſtingue de l'analyſe logique, qui n'eſt autre choſe en général que l'art de découvrir ce qu'on ne connoît pas par le moyen de ce qu'on connoît. Tout Algébriſte ſe ſert de l'analyſe logique pour commencer & pour conduire le calcul; mais en même tems le ſecours de l'Algebre facilite extrêmement l'application de cette analyſe à la ſolution des problêmes.

# XV.

## *GÉOMÉTRIE.*

MUni des premieres notions de l'Algebre, le Philoſophe s'en ſert pour paſſer à la Géométrie, qui eſt la ſcience des propriétés de l'étendue, en tant qu'on la conſidere comme ſimplement étendue & figurée. C'eſt pour déterminer plus facilement les propriétés de l'étendue, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'on y conſidere d'abord une ſeule dimenſion, c'eſt-à-dire, la longueur ou la *ligne*, enſuite deux dimenſions qui conſtituent la *ſurface*, enfin les trois dimenſions enſemble d'où réſulte la *ſolidité*. C'eſt donc par une ſimple abſtraction de l'eſprit que le Géometre enviſage les lignes comme ſans largeur, & les ſurfaces comme ſans profondeur. Ainſi les vérités que la Géométrie démontre ſur l'étendue ſont des vérités purement hypothétiques. Ces vérités cependant n'en ſont pas moins utiles, eu égard aux conſéquences pratiques qui en

réſultent. Il eſt aiſé de le faire ſentir par une comparaiſon tirée de la Géométrie même. On connoît dans cette Science des lignes courbes qui doivent s'approcher continuellement d'une ligne droite, ſans la rencontrer jamais, & qui néanmoins, étant tracées ſur le papier, ſe confondent ſenſiblement avec cette ligne droite au bout d'un aſſez petit eſpace. Il en eſt de même des propoſitions de Géométrie ; elles ſont la limite intellectuelle des vérités phyſiques, le terme dont celles-ci peuvent approcher auſſi près qu'on le deſire, ſans jamais y arriver exactement. Mais ſi les théorêmes mathématiques n'ont pas rigoureuſement lieu dans la nature, ils ſervent du moins à réſoudre, avec une préciſion ſuffiſante pour la pratique, les différentes queſtions qu'on peut ſe propoſer ſur l'étendue. Dans l'Univers il n'y a point de cercle parfait, mais plus un cercle approchera de l'être, plus il approchera des propriétés rigoureuſes du cercle parfait que la Géométrie démontre ; & il peut en approcher à un degré ſuffiſant pour notre uſage. Il en eſt de même des autres figures dont la Géométrie détaille

les propriétés. Pour démontrer en toute rigueur les vérités relatives à la figure des corps, on eſt obligé de ſuppoſer dans cette figure une perfection arbitraire qui n'y ſauroit être. En effet ſi le cercle, par exemple, n'eſt pas ſuppoſé rigoureux, il faudra autant de théorêmes différens ſur le cercle qu'on imaginera de figures différentes plus ou moins approchantes du cercle parfait; & ces figures elles-mêmes pourront encore être abſolument hypothétiques, & n'avoir point de modele exiſtant dans la nature. Les lignes qu'on conſidere dans la Géométrie uſuelle, ne ſont ni parfaitement droites, ni parfaitement courbes, les ſurfaces ne ſont ni parfaitement planes, ni parfaitement curvilignes; mais il eſt néceſſaire de les ſuppoſer telles, pour arriver à des vérités fixes & déterminées, dont on puiſſe faire enſuite l'application plus ou moins exacte aux lignes & aux ſurfaces phyſiques.

Ces réfléxions ſuffiront pour répondre à deux eſpeces de cenſeurs de la Géométrie; les uns, ce ſont les Sceptiques, accuſent les théorêmes mathématiques de fauſſeté, comme ſuppoſant

ce qui n'exiſte pas ; les autres, ce ſont les Phyſiciens ignorans en Mathématique, regardent les vérités de Géométrie comme fondées ſur des hypotheſes arbitraires, & comme des jeux d'eſprit qui n'ont point d'application. L'uſage qu'on fait tous les jours de la Géométrie ſpéculative pour réſoudre les queſtions de Géométrie pratique, doit fermer la bouche aux uns & aux autres.

La ſeule maniere de bien traiter les élémens d'une Science exacte & rigoureuſe, c'eſt d'y mettre toute la rigueur & l'exactitude poſſible. Nous doutons par cette raiſon, ſi on doit abſolument ſuivre dans des élémens de Géométrie la méthode des inventeurs. Une telle méthode engage preſque néceſſairement à ſuppoſer comme vraies différentes propoſitions que les inventeurs ont apperçues comme d'un coup d'œil, mais dont la démonſtration eſt néceſſaire en rigueur géométrique.

Il n'en eſt pas de même de l'Algebre. Comme c'eſt une ſcience purement intellectuelle & abſtraite, dont l'objet n'exiſte point hors de nous, non-ſeulement on peut la traiter d'une maniere également facile & rigoureuſe en

s'aſſujettiſſant à la marche des inventeurs, mais c'eſt la meilleure méthode qu'on puiſſe employer pour développer les élémens de cette ſcience. Il ſuffit pour cela de ſuivre l'ordre naturel des opérations de l'eſprit, en s'épargnant ſeulement les tentatives inutiles ou fauſſes, que tout inventeur fait preſque néceſſairement, avant d'arriver au but qu'il ſe propoſe.

Nous ſommes pourtant bien éloignés de déſapprouver ſans reſtriction l'uſage qu'on peut faire dans des élémens de Géométrie de la méthode des inventeurs. Comme elle a le précieux avantage de piquer la curioſité, de faire preſſentir à chaque pas celui qui doit ſuivre, & de ne point effrayer l'eſprit par un appareil trop ſcientifique, nous la croyons très-propre à ceux qui n'ont pas pour but de ſe rendre profonds Mathématiciens; mais les eſprits que la nature a deſtinés à faire des progrès dans cette Science, doivent préférer la méthode rigoureuſe.

Cependant pour arriver à cette rigueur exacte, il ne faut pas chercher une rigueur imaginaire. Nous avons déjà vu de quelle inutilité ſont pour cet

objet les axiomes dont les Géometres ſont ſi ſouvent uſage ; nous avons obſervé de plus qu'en Géométrie on doit ſuppoſer l'étendue telle que tous les hommes la conçoivent, ſans ſe mettre en peine des objections & des ſubtilités ſcholaſtiques ; ajoutons qu'on doit ſuppoſer de même dans les élémens de Géométrie les idées abſtraites de ſurface plane & de ligne droite, ſans faire de vains efforts pour réduire ces idées à quelque notion plus ſimple. N'imitons pas un Géometre moderne, qui par la ſeule idée d'un fil tendu, croit pouvoir démontrer les propriétés de la ligne droite indépendamment du plan ; & qui ne ſe permet pas même cette hypotheſe, qu'*on peut imaginer une ligne droite menée d'un point à un autre ſur une ſurface plane* ; comme ſi la ſuppoſition d'un fil tendu pour repréſenter une ligne droite, étoit plus ſimple & plus rigoureuſe que l'hypotheſe dont on vient de parler ; ou plutôt comme ſi cette ſuppoſition n'avoit pas l'inconvénient de repréſenter par une image phyſique imparfaite & groſſiere, une hypotheſe mathématique & rigoureuſe.

Nous ne prétendons pas pour cela

qu'on doive ſupprimer des élémens de Géométrie les définitions de la ſurface plane & de la ligne droite. Ces définitions ſont néceſſaires ; car on ne ſauroit connoître les propriétés des lignes droites & des ſurfaces planes ſans partir de quelque propriété ſimple de ces lignes & de ces ſurfaces, qui puiſſe être apperçue à la premiere vue de l'eſprit, & par conſéquent être priſe pour leur définition. Ainſi on définit la ligne droite, la ligne la plus courte qu'on puiſſe mener d'un point à un autre ; & la ſurface plane, celle à laquelle une ligne droite ſe peut appliquer en tout ſens. Mais ces deux définitions, quoique peut-être préférables à toutes celles qu'on pourroit imaginer, ne renferment pas l'idée primitive que nous nous formons de la ligne droite & de la ſurface plane ; idée ſi ſimple, & pour ainſi dire, ſi indiviſible & ſi une, qu'une définition ne peut la rendre plus claire ; ſoit par la nature de cette idée même, ſoit par l'imperfection du langage.

En général les définitions ſont ce qui mérite le plus d'attention dans des élémens de Géométrie, & d'où dépend

ſur-tout la perfection de ces élémens. C'eſt pourtant ce qu'on a le plus ſouvent négligé dans les élémens modernes. Nous n'en citerons qu'un exemple. L'Auteur de l'*Art de penſer* définit l'angle, l'ouverture de deux lignes qui ſe rencontrent ; & il reprend Euclide d'avoir appellé l'angle un eſpace ; la définition d'Euclide peut être défectueuſe, mais ce n'eſt pas par le côté qu'on lui reproche ; car l'idée de l'ouverture formée par deux lignes ſuppoſe néceſſairement celle de l'eſpace que ces lignes renferment.

Outre les définitions auxquelles on ne ſauroit apporter trop de ſoin, le Philoſophe doit encore avoir égard, dans les élémens de Géométrie, à deux autres points très-importans ; aux propoſitions fondamentales & à la maniere de démontrer.

Les propoſitions fondamentales peuvent être réduites à deux ; la meſure des angles par les arcs de cercle, & le principe de la ſuperpoſition. Ce dernier principe n'eſt point, comme l'ont prétendu pluſieurs Géometres, une méthode de démontrer peu exacte & purement méchanique. La ſuperpoſition,

telle que les Mathématiciens la conçoivent, ne consiste pas à appliquer grossiérement une figure sur une autre, pour juger par les yeux de leur égalité ou de leur différence, comme un ouvrier applique son pié sur une ligne pour la mesurer ; elle consiste à imaginer une figure transportée sur une autre, & à conclure de l'égalité supposée de certaines parties des deux figures, la coincidence de ces parties entr'elles, & de leur coincidence la coincidence du reste ; d'où résulte l'égalité & la similitude parfaite des figures entieres. Cette maniere de démontrer a donc l'avantage, non-seulement de rendre les vérités palpables, mais d'être encore la plus rigoureuse & la plus simple qu'il est possible, en un mot de satisfaire l'esprit en parlant aux yeux.

Les démonstrations qu'on peut employer en Géométrie sont de deux especes, directes ou indirectes. Les premieres sont immédiatement déduites de la notion même de l'objet dont on veut établir quelque propriété ; ce sont celles qu'on doit employer de préférence, parce qu'elles éclairent en même tems qu'elles convainquent. Mais si le nombre

de nos connoiſſances certaines eſt fort petit, celui de nos connoiſſances directes l'eſt encore davantage. Nous ignorons, par rapport à un grand nombre d'objets, ce qu'ils ſont & ce qu'ils ne ſont pas ; & nous n'avons ſur beaucoup d'autres que des idées négatives, c'eſt-à-dire, nous ſavons ce qu'ils ne ſont pas bien mieux que ce qu'ils ſont ; heureux encore dans notre indigence de poſſéder cette connoiſſance imparfaite & tronquée, qui n'eſt qu'une maniere un peu plus raiſonnée & un peu plus douce d'être ignorans. Or dans tous ces cas on ſera forcé d'avoir recours aux démonſtrations indirectes. Les principales démonſtrations de ce genre ſont connues ſous le nom de *réduction à l'abſurde ;* elles conſiſtent à prouver une vérité par les abſurdités qui s'enſuivroient ſi on ne l'admettoit pas. Dans cette claſſe doivent être placées toutes les démonſtrations qui regardent les incommenſurables, c'eſt-à-dire, les grandeurs qui n'ont aucune commune meſure entr'elles. En effet l'idée de l'infini entre néceſſairement dans celle de ces ſortes de quantités ; or nous n'avons de l'infini qu'une idée

négative, puiſque nous ne le concevons que par la négation du fini ; le mot même d'*infini* en eſt la preuve.

Tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent ſur la maniere de bien traiter les élémens de Géométrie, doit nous faire conclure que de tels élémens ne ſont pas l'ouvrage d'un Géometre ordinaire ; qu'il n'y a même aucun Géometre au-deſſus d'une pareille entrepriſe, & que les Deſcartes, les Newton, les Leibnitz, n'euſſent pas été de trop pour la bien exécuter. Cependant il n'y a peut-être point de ſcience dans laquelle on ait tant multiplié les élémens, ſans compter ceux dont nous ſerons ſans doute accablés encore ; & on peut remarquer que parmi cette multitude de Géometres élémentaires, il n'y en a preſque pas un qui dans ſa Préface ne diſe plus ou moins de mal de ſes prédéceſſeurs. Un ouvrage en ce genre, qui ſeroit au gré de tout le monde, eſt encore à faire ; mais c'eſt peut-être une entrepriſe chimérique que de prétendre faire au gré de tout le monde un pareil ouvrage. Les différentes vues dans leſquelles on peut étudier les élémens de Géométrie, rendent ces élémens ſuſceptibles

ceptibles de différentes formes dont chacune peut avoir ſon avantage. Il ne s'agit ici que de ſavoir quelle eſt la meilleure qu'on puiſſe leur donner dans des élémens de Philoſophie ; & c'eſt ſur quoi nous avons tâché de propoſer nos vues.

Mais ce qui rend la plupart des élémens de Géométrie ſi défectueux, c'eſt moins encore le plan ſuivant lequel on les traite, que l'incapacité de ceux qui l'exécutent. Ces élémens ſont pour l'ordinaire l'ouvrage de Mathématiciens médiocres, dont les connoiſſances finiſſent où ſe termine leur livre, & qui par cela même ſont incapables de faire en ce genre un livre utile. Car il ne faut pas s'imaginer que pour avoir effleuré les principes d'une ſcience, on ſoit en état de l'enſeigner. C'eſt à ce préjugé, fruit de la vanité & de l'ignorance, qu'on doit attribuer l'extrême diſette où nous ſommes preſque en chaque ſcience de bons élémens. L'éleve à peine ſorti des premiers ſentiers, encore frappé des difficultés qu'il a éprouvées, & que ſouvent même il n'a ſurmontées qu'en partie, entreprend de les faire connoître & ſurmonter aux

autres. Censeur & plagiaire tout ensemble de ceux qui l'ont précédé, il copie, transforme, étend, renverse, resserre, obscurcit, prend ses idées informes & confuses pour des idées claires, & l'envie qu'il a d'être auteur pour le desir d'être utile. C'est un homme qui ayant parcouru un labyrinthe à tâtons, croit pouvoir en donner le plan. D'un autre côté les Maîtres de l'Art, qui par une étude longue & assidue en ont vaincu les difficultés & connu les finesses, dédaignent de revenir sur leurs pas pour faciliter aux autres le chemin qu'ils ont eu tant de peine à se frayer eux-mêmes ; ou peut-être frappés encore de la multitude & de la nature des obstacles qu'ils ont surmontés, ils redoutent le travail qui seroit nécessaire pour les applanir, & que la multitude sentiroit trop peu pour leur en tenir compte. Uniquement occupés de faire de nouveaux progrès dans l'Art, pour s'élever, s'il leur est possible, au-dessus de leurs prédécesseurs & de leurs contemporains, & plus jaloux de l'admiration que de la reconnoissance publique, ils ne pensent qu'à découvrir & à jouir, & préférent

la gloire d'augmenter l'édifice au ſoin d'en éclairer l'entrée. Ils penſent que celui qui apportera comme eux dans l'étude des Sciences un génie fait pour les approfondir, n'aura pas beſoin d'autres élémens que de ceux qui les ont guidés eux-mêmes ; qu'en lui la nature & les réfléxions ſuppléeront aux livres ; & qu'il eſt inutile de faciliter aux eſprits lents & communs, des connoiſſances qu'ils ne pourront jamais ſe rendre propres, puiſqu'ils n'y pourront rien ajouter. Un peu plus de réfléxion eût fait ſentir combien cette maniere de penſer eſt nuiſible à la gloire & au progrès des Sciences ; à leur gloire, parce qu'en les mettant à portée d'un plus grand nombre de perſonnes, on ſe procure un plus grand nombre de juges éclairés ; à leur progrès, parce qu'en facilitant aux génies heureux l'étude de ce qui eſt connu, on les met en état d'aller plus loin & plus vîte. Tel eſt l'avantage que produiroient de bons élémens de chaque ſcience, élémens qui ne peuvent être l'ouvrage que d'une main fort habile & fort exercée. En effet, ſi on n'eſt pas parfaitement inſtruit des vérités de détail qu'une ſcience renferme, ſi par

un fréquent uſage on n'a pas apperçu la dépendance mutuelle de ces vérités, comment diſtinguera-t-on les propoſitions fondamentales dont elles dérivent, l'analogie ou la différence de ces propoſitions fondamentales, l'ordre qu'elles doivent obſerver entr'elles, & ſur-tout les principes au-delà deſquels on ne doit pas remonter ? C'eſt ainſi qu'un Chymiſte ne parvient à connoître les mixtes, qu'après des analyſes fréquentes, & des combinaiſons variées en toutes ſortes de manieres. La comparaiſon eſt d'autant plus juſte, que ces analyſes apprennent au Chymiſte non-ſeulement quels ſont les principes dans leſquels un corps ſe réſout, mais encore, ce qui n'eſt pas moins important, les bornes au-delà deſquelles il ne peut ſe réſoudre.

Les élémens de Géométrie conduiſent immédiatement à la Géométrie des courbes, c'eſt-à-dire, de toutes les courbes différentes du cercle. Car le cercle eſt la ſeule figure curviligne dont il ſoit queſtion dans les élémens de Géométrie, à cauſe de la facilité de ſa deſcription, & de l'uſage qu'on en fait pour réſoudre la plûpart des problêmes de la Géométrie élémentaire.

Or la Géométrie des courbes demande néceſſairement l'uſage de l'Algebre. Ainſi le premier pas qu'on doit faire dans cette ſcience, eſt l'explication des principes ſur leſquels eſt appuyée l'application de l'Algebre à la Géométrie. C'eſt par où l'on doit commencer au ſortir des élémens, parce que c'eſt alors que l'Algebre commence à rendre les démonſtrations & les ſolutions plus faciles. Nous n'ignorons pas néanmoins qu'il y a pluſieurs recherches dans la Géométrie des courbes, où l'on peut abſolument ſe paſſer de l'analyſe algébrique; nous n'ignorons pas même avec combien d'éloges de très-grands Géometres ont parlé de l'utilité qu'on peut tirer de la méthode des anciens dans ces mêmes recherches, pour donner plus d'exercice à l'eſprit & plus de rigueur aux démonſtrations. Mais leurs raiſons ne nous paroiſſent pas fort ſolides. En premier lieu, n'y a-t-il pas en Géométrie aſſez de difficultés naturelles à vaincre pour ne pas en faire naître d'inutiles? A quoi bon uſer toutes les forces de ſon eſprit ſur des connoiſſances qu'on peut acquérir avec moins de peine? Les propriétés de la ſpirale, que de

très-grands Mathématiciens n'ont pu ſuivre dans Archimede, ſe démontrent d'un trait de plume par l'analyſe ; ſeroit-il raiſonnable de conſumer un tems précieux à ſuivre avec fatigue dans Archimede ce qu'il eſt ſi facile d'apprendre ailleurs ? A l'égard de l'avantage qu'on veut donner aux démonſtrations faites à la maniere des Anciens, d'être plus rigoureuſes que les démonſtrations algébriques, cette prétention ne nous paroît guere mieux établie. La dénomination algébrique, il eſt vrai, a cela de particulier, que quand on aura déſigné toutes les lignes des figures par des lettres, on pourra faire au moyen de ces lettres beaucoup d'opérations & de combinaiſons ſans ſonger à la figure, ſans l'avoir même devant les yeux; mais ces opérations même, toutes machinales qu'elles ſont, ou plutôt parce qu'elles ſont purement machinales, ont l'avantage de ſoulager l'eſprit dans des recherches ſouvent très-pénibles, & pour leſquelles il a beſoin de tous ſes efforts ; l'Analyſe lui ménage autant qu'il eſt poſſible des inſtans néceſſaires de délaſſement & de repos ; il ſuffit de ſavoir que les principes du calcul ſont

certains ; la main calcule en toute ſûreté, & parvient enfin à un réſultat, auquel ſans ce ſecours on ne ſeroit point parvenu, ou auquel on ne ſeroit arrivé qu'avec beaucoup de peine. Mais il ne tiendra qu'à l'Analyſte de donner enſuite à ſa démonſtration ou à ſa ſolution la rigueur prétendue qu'on croit lui manquer ; il lui ſuffira pour cela de traduire cette démonſtration dans le langage des Anciens, comme Newton a fait la plûpart des ſiennes. Nous conviendrons ſans peine que l'uſage méchanique & trop fréquent d'une analyſe facile & peu néceſſaire, rendra l'eſprit pareſſeux, prompt à ſe rebuter par les obſtacles, & par-là moins propre aux découvertes ; mais nous ne conviendrons jamais que l'analyſe rende les démonſtrations moins rigoureuſes. On peut regarder la méthode des Anciens comme une route tortueuſe, difficile & embarraſſée, dans laquelle le Géometre exerce & fatigue ſes lecteurs ; l'Analyſte placé à un point de vue plus élevé, voit cette route d'un coup d'œil ; il ne tient qu'à lui d'en parcourir tous les ſentiers, d'y conduire les autres, & de les y arrêter auſſi long-tems qu'il veut.

Enfin ( & c'eſt ici le plus grand avantage de la méthode analytique ) combien de queſtions en Géométrie auxquelles cette méthode ſeule peut atteindre ? Peut-être ſerons-nous contredits ici par les Anglois, grands partiſans de la Géométrie ancienne, ſur la foi de Newton qui la louoit, & qui s'en ſervoit pour cacher ſa route, en employant l'analyſe pour ſe conduire lui-même ; mais ne ſeroit-ce point auſſi par trop d'attachement pour cette Géométrie ancienne, que les Anglois n'ont pas fait en Mathématique, depuis la mort de Newton, tous les progrès qu'on auroit pu attendre d'eux ? C'eſt à d'autres Nations, & ſur-tout aux François, qu'on eſt redevable des nouvelles découvertes qui ont ſi conſidérablement reculé les limites de l'Aſtronomie phyſique. Qu'on eſſaye d'employer à ces recherches la méthode des Anciens, on ſentira bientôt l'impoſſibilité d'y réuſſir. Ce n'eſt donc qu'à des Géometres médiocres qu'il appartient de rabaiſſer l'analyſe ; jamais un art n'eſt décrié que par ceux qui l'ignorent, & qui trouvent, dit l'illuſtre Hiſtorien de l'Académie des Sciences, une eſpece de conſolation à traiter

d'inutile ce qu'ils ne ſavent pas.

Un des principaux points de l'application de l'Algebre à la Géométrie, eſt ce qu'on appelle aujourd'hui, quoiqu'aſſez improprement, le calcul de l'infini, & qui facilite d'une maniere ſi ſurprenante des ſolutions que l'analyſe ordinaire tenteroit en vain. Le Philoſophe doit moins s'appliquer aux détails de ce calcul, qu'à bien développer les principes qui en ſont la baſe. Ce ſoin eſt d'autant plus néceſſaire, que la plupart de ceux qui ont expliqué les regles du calcul de l'infini, ou en ont négligé les vrais principes, ou les ont préſentés d'une maniere très-fauſſe. Après avoir abuſé en Métaphyſique de la méthode des Géometres, il ne reſtoit plus qu'à abuſer de la Métaphyſique en Géométrie, & c'eſt ce qu'on a fait. Non-ſeulement quelques Auteurs ont cru pouvoir introduire dans la Géométrie tranſcendante une Logique ténébreuſe, qu'ils ont nommée ſublime ; ils ont même prétendu la faire ſervir à démontrer des vérités dont on étoit déjà certain par d'autres principes. C'étoit le moyen de rendre ces vérités douteuſes, ſi elles avoient pu le devenir. On a regardé

comme réellement exiſtans dans la nature les infinis & les infiniment petits de différens ordres ; il étoit néanmoins facile de réduire cette maniere de s'exprimer à des notions communes, ſimples & préciſes. Si les principes du calcul de l'infini ne pouvoient être ſoumis à de pareilles notions, comment les conſéquences déduites de ces principes par le calcul pourroient-elles être certaines ? Cette Philoſophie obſcure & contentieuſe, qu'on a cherché à introduire dans le ſiege même de l'évidence, eſt le fruit de la vanité des Auteurs & des lecteurs. Les premiers ſont flattés de pouvoir répandre un air de myſtere & de ſublimité ſur leurs productions ; les autres ne haïſſent pas l'obſcurité, pourvu qu'il en réſulte une apparence de merveilleux ; mais le caractere de la vérité eſt d'être ſimple.

Au reſte, en ſuppoſant même que les principes métaphyſiques dont on peut faire uſage en Géométrie, ſoient revêtus de toute la certitude & la clarté poſſible, il n'y a guere de propoſitions géométriques qu'on puiſſe démontrer rigoureuſement avec le ſeul ſecours de ces principes. Preſque toutes demandent,

ſi on peut parler de la ſorte, la toiſe ou le calcul, & quelquefois l'un & l'autre. Cette maniere de démontrer paroîtra peut-être bien matérielle à certains eſprits ; mais c'eſt preſque toujours la ſeule qui ſoit sûre pour arriver à des combinaiſons & à des réſultats exacts.

Il ſemble que les grands Géometres devroient être excellens Métaphyſiciens, au moins ſur les objets dont ils s'occupent ; cependant il s'en faut bien qu'ils le ſoient toujours. La Logique de quelques-uns d'entr'eux eſt renfermée dans leurs formules, & ne s'étend point au-delà. On peut les comparer à un homme qui auroit le ſens de la vue contraire à celui du toucher, ou dans lequel le ſecond de ces ſens ne ſe perfectionneroit qu'aux dépens de l'autre. Ces mauvais Métaphyſiciens, dans une ſcience où il eſt ſi facile de ne le pas être, le ſeront à plus forte raiſon infailliblement, comme l'expérience le prouve, ſur les matieres où ils n'auront point le calcul pour guide. Ainſi la Géométrie qui meſure les corps, peut ſervir en certains cas à meſurer les eſprits même.

Non-ſeulement l'eſprit métaphyſique

& l'eſprit géometre ne ſe rencontrent pas toujours enſemble ; il y a même moins d'union & d'affinité qu'on ne s'imagine entre deux genres d'eſprit que le vulgaire croit être fort analogues, celui du jeu & celui de la Géométrie. L'eſprit géometre eſt ſans doute un eſprit de calcul & de combinaiſon, mais de combinaiſon ſcrupuleuſe & lente, qui examine l'une après l'autre toutes les parties de ſon objet, qui les compare ſucceſſivement entr'elles, qui prend garde de n'en omettre aucune, & de les rapprocher par toutes leurs faces ; en un mot qui ne fait qu'un pas à la fois, & qui a ſoin de le bien aſſurer avant que de paſſer au ſuivant. L'eſprit du jeu eſt un eſprit de combinaiſon rapide, qui embraſſe d'un coup d'œil & comme d'une maniere vague un grand nombre de cas, dont quelques-uns même peuvent lui échapper, parce qu'il eſt moins aſſujetti à des regles qu'il n'eſt une eſpece d'inſtinct perfectionné par l'habitude. D'ailleurs le Géometre peut ſe donner tout le tems néceſſaire pour réſoudre ſes problêmes ; il fait un effort, ſe repoſe, & repart de-là avec de nouvelles forces ; le joueur eſt

obligé de réſoudre ſes problêmes ſur le champ, & de faire dans un tems fixé & très-court, tout l'uſage poſſible de ſon eſprit. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'un grand Géometre ſoit ſouvent un joueur très-médiocre.

Nous n'examinerons point une autre queſtion qui n'a qu'un rapport très-indirect à notre ſujet ; ſi les Mathématiques donnent à l'eſprit de la dureté & de la ſéchereſſe ? Nous nous contenterons de dire, que ſi la Géométrie (comme on l'a prétendu avec aſſez de raiſon) ne *redreſſe que les eſprits droits*, elle ne deſſeche & ne refroidit auſſi que les eſprits déjà préparés à cette opération par la nature. Mais une autre queſtion peut-être plus importante & plus difficile, c'eſt de ſavoir quel genre d'eſprit doit obtenir par ſa ſupériorité le premier rang dans l'eſtime des hommes ; celui qui excelle dans les Lettres, ou celui qui ſe diſtingue au même degré dans les Sciences ? Cette queſtion eſt décidée tous les jours en faveur des Lettres (à la vérité ſans intérêt) par une foule d'Écrivains ſubalternes, incapables, je ne dis pas d'apprétier Corneille & de lire Newton, mais de juger Campiſtron

& d'entendre Euclide. Pour nous, plus timides ou plus juſtes, nous avouerons que la ſupériorité en ces deux genres nous paroît d'un mérite égal. D'ailleurs ſi le Littérateur & le Bel-eſprit du premier ordre a plus de partiſans parce qu'il a plus de juges, celui qui recule les limites des Sciences a de ſon côté des juges & des partiſans plus éclairés. Qui auroit à choiſir d'être Newton ou Corneille, feroit bien d'être embarraſſé, ou ne mériteroit pas d'avoir à choiſir.

## XVI.

### *MÉCHANIQUE.*

LEs principes de la Géométrie & ceux de l'Algebre renferment tout ce dont le Philoſophe a beſoin pour arriver à la Méchanique. Cette ſcience mérite de nous arrêter.

Il réſulte de ce que nous avons dit ailleurs ſur la clarté & l'utilité des notions abſtraites, (*l*) que pour traiter

(*l*) Voyez le Diſcours Préliminaire de l'Encyclopédie, *Tom. 1. pag. 44.*

ſuivant la meilleure méthode poſſible quelque partie des Mathématiques que ce ſoit (nous pourrions même dire quelque ſcience que ce puiſſe être), il eſt néceſſaire non-ſeulement d'y introduire & d'y appliquer autant qu'il ſe peut, des connoiſſances puiſées dans des ſciences plus abſtraites, & par conſéquent plus ſimples, mais encore d'enviſager de la maniere la plus abſtraite & la plus ſimple qu'il ſe puiſſe, l'objet particulier de cette ſcience ; de ne rien ſuppoſer, ne rien admettre dans cet objet, que les propriétés que la ſcience même qu'on traite y ſuppoſe. De-là réſultent deux avantages : les principes reçoivent toute la clarté dont ils ſont ſuſceptibles : ils ſe trouvent d'ailleurs réduits au plus petit nombre poſſible, & par ce moyen ils ne peuvent manquer, comme nous l'avons dit encore, d'acquérir en même tems plus d'étendue.

On a penſé depuis long-tems, & même avec ſuccès, à remplir dans les Mathématiques une partie du plan que nous venons de tracer : on a appliqué heureuſement l'Algèbre à la Géométrie, la Géométrie à la Méchanique, &

chacune de ces trois ſciences à toutes les autres, dont elles ſont la baſe & le fondement. Mais on n'a pas été ſi attentif, ni à réduire les principes de ces ſciences au plus petit nombre, ni à leur donner toute la clarté qu'on pouvoit deſirer. La Méchanique ſur-tout eſt celle qu'il paroît qu'on a négligée le plus à cet égard : auſſi la plupart de ſes principes, ou obſcurs par eux-mêmes, ou énoncés & démontrés d'une maniere obſcure, ont-ils donné lieu à pluſieurs queſtions épineuſes.

Le Philoſophe Méchanicien doit donc ſe propoſer deux choſes ; de reculer les limites de la Méchanique, & d'en applanir l'abord ; il doit ſe propoſer de plus de remplir en quelque ſorte un de ces objets par l'autre, c'eſt-à-dire, non-ſeulement de déduire les principes de la Méchanique des notions les plus claires, mais encore de les étendre en les réduiſant ; de faire voir tout à la fois, & l'inutilité de pluſieurs principes qu'on avoit employés juſqu'ici dans la Méchanique, & l'avantage qu'on peut tirer de la combinaiſon des autres pour le progrès de cette ſcience. Pour donner une idée des moyens par leſquels on

pent remplir ces différentes vues, il ne ſera peut-être pas inutile d'entrer ici dans un examen raiſonné de la ſcience dont il eſt queſtion.

Le mouvement & ſes propriétés générales, ſont le premier & le principal objet de la Méchanique ; cette ſcience ſuppoſe l'exiſtence du mouvement, & nous la ſuppoſerons auſſi comme avouée & reconnue de tous les Philoſophes. A l'égard de la nature du mouvement, les mêmes Philoſophes ſont là-deſſus fort partagés. Rien n'eſt plus naturel ſans doute que de concevoir le mouvement comme l'application ſucceſſive du mobile aux différentes parties de l'eſpace indéfini, que nous imaginons comme le lieu des corps : mais cette idée ſuppoſe un eſpace dont les parties ſoient pénétrables & immobiles ; or perſonne n'ignore que les Cartéſiens (ſecte qui à la vérité n'exiſte preſque plus aujourd'hui) ne reconnoiſſent point d'eſpace diſtingué des corps, & qu'ils regardent l'étendue & la matiere comme une même choſe. Il faut convenir qu'en partant d'un pareil principe, le mouvement ſeroit la choſe la plus difficile à concevoir,

& qu'un Cartéſien auroit peut-être beaucoup plutôt fait d'en nier l'exiſtence, que de chercher à en définir la nature. Néanmoins quelque abſurde que nous paroiſſe l'opinion de ces Philoſophes, & quelque peu de clarté & de préciſion qu'il y ait dans les principes métaphyſiques ſur leſquels ils s'efforcent de l'appuyer, nous n'entreprendrons point de la réfuter ici: nous nous contenterons, en nous attachant aux notions communes, de concevoir l'eſpace indéfini comme le lieu des corps, ſoit réel, ſoit ſuppoſé, & de regarder le mouvement comme le tranſport du mobile d'un lieu dans un autre.

La conſidération du mouvement entre quelquefois dans les recherches de Géométrie pure; ainſi on imagine ſouvent les lignes droites ou les courbes, comme engendrées par le mouvement continu d'un point, les ſurfaces par le mouvement d'une ligne, les ſolides enfin par celui d'une ſurface. Mais il y a entre la Méchanique & la Géométrie cette différence, non-ſeulement que dans celle-ci la génération des figures par le mouvement, eſt pour ainſi dire arbitraire & de pure élégance, mais

encore que la Géométrie ne conſidere dans le mouvement que l'eſpace parcouru, au lieu que dans la Méchanique on a de plus égard au tems que le mobile emploie à parcourir cet eſpace.

On ne peut comparer enſemble deux choſes d'une nature différente, telles que l'eſpace & le tems : mais on peut comparer le rapport des parties du tems avec celui des parties de l'eſpace parcouru. Le tems par ſa nature coule uniformément, & la Méchanique ſuppoſe cette uniformité. Du reſte, ſans connoître le tems en lui-même, & ſans en avoir de meſure préciſe, nous ne pouvons repréſenter plus clairement le rapport de ſes parties, que par celui des portions d'une ligne droite indéfinie. On peut donc comparer le rapport des parties du tems à celui des parties de l'eſpace parcouru, comme on compare en Géométrie le rapport des parties d'une ligne à celui des parties d'une autre ligne ; d'où il eſt aiſé de voir que par l'application ſeule de la Géométrie & du calcul, on peut ſans le ſecours d'aucun autre principe, trouver les propriétés générales du mouvement, varié ſuivant une loi quelconque. Mais

comment arrive-t-il que le mouvement d'un corps ſuive telle ou telle loi particuliere ? C'eſt ſur quoi la Géométrie ſeule ne peut rien nous apprendre, & c'eſt auſſi ce qu'on peut regarder comme le premier problême qui appartienne immédiatement à la Méchanique.

On voit d'abord fort clairement, qu'un corps ne peut ſe donner le mouvement à lui-même. Il ne peut donc être tiré du repos que par l'action de quelque cauſe étrangere. Mais continue-t-il à ſe mouvoir de lui-même, ou a-t-il beſoin pour ſe mouvoir de l'action répétée de la cauſe ? Quelque parti qu'on pût prendre là-deſſus, il ſera toujours inconteſtable que l'exiſtence du mouvement étant une fois ſuppoſée ſans aucune autre hypotheſe particuliere, la loi la plus ſimple qu'un mobile puiſſe obſerver dans ſon mouvement, eſt la loi d'uniformité, & c'eſt par conſéquent celle qu'il doit ſuivre. Le mouvement eſt donc uniforme par ſa nature : il eſt vrai que les preuves qu'on a données juſqu'à préſent de ce principe, ne ſont peut-être pas fort convaincantes ; le Philoſophe ſera ſentir les difficultés qu'on peut y

oppoſer, & montrera le chemin qu'on doit prendre pour éviter de s'engager à les réſoudre (*m*).

Cette loi d'uniformité, eſſentielle au mouvement conſidéré en lui-même, fournit une des meilleures raiſons ſur leſquelles la meſure du tems par le mouvement uniforme paroiſſe apuyée. Quoique cette diſcuſſion ne ſoit pas abſolument eſſentielle à la Méchanique, cependant comme elle n'y eſt pas non plus entiérement étrangere, nous entrerons ici dans quelque détail à ce ſujet.

Comme le rapport des parties du tems nous eſt inconnu en lui-même, l'unique moyen que nous puiſſions employer pour découvrir ce rapport, c'eſt d'en chercher quelqu'autre plus ſenſible & mieux connu, auquel nous puiſſions le comparer. On aura donc trouvé la meſure du tems la plus ſimple, ſi on vient à bout de comparer, de la maniere la plus ſimple qu'il ſoit poſſible, le rapport des parties du tems avec celui de tous les rapports qu'on connoît le mieux. De-là il réſulte que le mouvement

(*m*) Voyez ſur cela la premiere partie du *Traité de Dynamique*, art. 6. 7. & 8. de la nouvelle édition.

uniforme eſt la meſure du tems la plus ſimple. Car d'un côté, le rapport des parties d'une ligne droite eſt celui que nous ſaiſiſſons le plus facilement ; & de l'autre il n'eſt point de rapports plus aiſés à comparer entr'eux, que des rapports égaux. Or dans le mouvement uniforme, le rapport des parties du tems eſt égal à celui des parties correſpondantes de la ligne parcourue. Le mouvement uniforme nous donne donc tout à la fois le moyen, & de comparer le rapport des parties du tems au rapport qui nous eſt le plus ſenſible, & de faire cette comparaiſon de la maniere la plus ſimple ; nous trouvons donc dans le mouvement uniforme la meſure la plus ſimple du tems.

Je dis outre cela que la meſure du tems par le mouvement uniforme, eſt indépendamment de ſa ſimplicité, celle dont il eſt le plus naturel de penſer à ſe ſervir. En effet, comme il n'y a point de rapport que nous connoiſſions plus exactement que celui des parties de l'eſpace, & qu'en général un mouvement quelconque dont la loi ſeroit donnée, nous conduiroit à découvrir le rapport des parties du tems, par

l'analogie connue de ce rapport avec celui des parties de l'eſpace parcouru ; il eſt clair qu'un tel mouvement ſeroit la meſure du tems la plus exacte, & par conſéquent celle qu'on devroit mettre en uſage préférablement à toute autre. Donc s'il y a quelqu'eſpece particuliere de mouvement, où l'analogie entre le rapport des parties du tems & celui des parties de l'eſpace parcouru, ſoit connue indépendamment de toute hypotheſe & par la nature du mouvement même, & que cette eſpece particuliere de mouvement ſoit la ſeule à qui cette propriété appartienne, elle ſera néceſſairement la meſure du tems la plus naturelle. Or il n'y a que le mouvement uniforme qui réuniſſe les deux conditions dont nous venons de parler. Car le mouvement d'un corps eſt uniforme par lui-même: il ne devient accéléré ou retardé qu'en vertu d'une cauſe étrangere, & alors il eſt ſuſceptible d'une infinité de lois différentes de variation. La loi d'uniformité, c'eſt-à-dire, l'égalité entre le rapport des tems & celui des eſpaces parcourus, eſt donc une propriété du mouvement conſidéré en lui-même. Le mouvement uniforme

n'en eſt par-là que plus analogue à la durée, & par conſéquent plus propre à en être la meſure, puiſque les parties de la durée ſe ſuccedent auſſi conſtamment & uniformément. Au contraire, toute loi d'accélération ou de diminution dans le mouvement, eſt arbitraire, pour ainſi dire, & dépendante de circonſtances extérieures. Le mouvement non uniforme ne peut être par conſéquent la meſure naturelle du tems. Car en premier lieu, il n'y auroit pas de raiſon pourquoi une eſpece particuliere de mouvement non uniforme fût la meſure premiere du tems plutôt qu'une autre. En ſecond lieu, on ne pourroit meſurer le tems par un mouvement non uniforme, ſans avoir découvert auparavant par quelque moyen particulier, l'analogie entre le rapport des tems & celui des eſpaces parcourus, qui conviendroit au mouvement propoſé. D'ailleurs, comment connoître cette analogie autrement que par l'expérience, & l'expérience ne ſuppoſeroit-elle pas qu'on eût déjà une meſure du tems fixe & certaine?

Mais le moyen de s'aſſurer, dira-t-on, qu'un mouvement ſoit parfaitement uniforme?

uniforme ? Je répons d'abord, qu'il n'y a non plus aucun mouvement non uniforme dont nous ſachions exactement la loi, & qu'ainſi cette difficulté prouve ſeulement que nous ne pouvons connoître exactement & en toute rigueur le rapport des parties du tems ; mais il ne s'enſuit pas de-là, que le mouvement uniforme n'en ſoit, par ſa nature ſeule, la premiere & la plus ſimple meſure. Auſſi ne pouvant avoir de meſure du tems préciſe & rigoureuſe, c'eſt dans les mouvemens à peu près uniformes que nous en cherchons la meſure au moins approchée. Nous avons trois moyens de juger qu'un mouvement eſt à peu près uniforme : 1°. Quand le corps qui ſe meut parcourt des eſpaces égaux, dans des tems que nous avons lieu de juger égaux ; & nous avons lieu de juger les tems égaux, quand nous avons obſervé par une expérience réitérée, qu'il ſe paſſe durant ces tems des effets ſemblables, que nous avons lieu de juger devoir durer également long-tems : ainſi nous avons lieu de juger que les tems qu'une même clepſidre met à ſe vuider, ſont égaux ; ſi donc pendant ces tems un corps par-

court des eſpaces égaux, nous avons lieu de juger que ſon mouvement eſt uniforme. 2°. Quand nous avons lieu de croire que l'effet de la cauſe accélératrice ou retardatrice, s'il y en a une, ne peut être qu'infenſible : c'eſt par la réunion de ces deux moyens qu'on a jugé que le mouvement de la terre autour de ſon axe eſt uniforme ; & cette ſuppoſition non-ſeulement n'eſt point contredite par les autres phénomenes céleſtes, mais elle paroît même s'y accorder parfaitement. 3°. Quand nous comparons le mouvement dont il s'agit à d'autres mouvemens, & que nous obſervons la même loi dans les uns & les autres. Ainſi, ſi pluſieurs corps ſe meuvent de maniere que les eſpaces qu'ils parcourent durant un même tems ſoient toujours entr'eux, ou exactement, ou à peu près dans le même rapport, on juge que le mouvement de ces corps eſt ou exactement, ou au moins à très peu près uniforme. Car ſi un corps qui ſe meut uniformément parcourt un certain eſpace durant un tems pris à volonté, & qu'un autre corps, ſe mouvant auſſi uniformément, parcoure un autre eſpace pendant le

même tems, le rapport des eſpaces ſera toujours le même, ſoit que les deux corps aient commencé à ſe mouvoir dans le même inſtant, ou dans des inſtans différens; & le mouvement uniforme eſt le ſeul qui ait cette propriété. C'eſt pourquoi ſi on diviſe le tems en parties quelconques, égales ou inégales à volonté, & ſi on trouve que les eſpaces parcourus par deux corps durant une même partie de ce tems, ſont toujours dans le même rapport; plus le nombre des parties du tems ſera grand, plus on ſera en droit de conclure que le mouvement de chaque corps eſt uniforme.

Aucun de ces trois moyens n'eſt exact dans la rigueur géométrique; mais ils ſuffiſent, ſur-tout quand ils ſont répétés & réunis, pour tirer une concluſion valable, ſinon ſur l'uniformité abſolue du mouvement, au moins ſur l'uniformité très-approchée.

Après cette digreſſion, qui même à proprement parler n'en eſt pas une, ſur la meſure du tems par le mouvement, revenons aux principes de la Méchanique.

La *force d'inertie*, c'eſt-à-dire, la

propriété qu'ont les corps de perſévérer dans leur état de repos ou de mouvement, étant une fois établie, il eſt clair que le mouvement, qui a beſoin d'une cauſe pour commencer au moins à exiſter, ne ſauroit non plus être accéléré ou retardé que par une cauſe étrangere. Or quelles ſont les cauſes capables de produire ou de changer le mouvement dans les corps ? Nous n'en connoiſſons juſqu'à préſent que de deux ſortes. Les unes ſe manifeſtent à nous en même tems que l'effet qu'elles produiſent, ou plutôt dont elles ſont l'occaſion : ce ſont celles qui ont leur ſource dans l'action ſenſible & mutuelle des corps, réſultante de leur impénétrabilité : elles ſe réduiſent à l'impulſion & à quelques autres actions dérivées de celles-là. Toutes les autres cauſes ne ſe font connoître que par leur effet, & nous en ignorons entiérement la nature : telle eſt la cauſe qui fait tomber les corps peſans vers le centre de la terre, & celle qui retient les planetes dans leurs orbites.

Nous verrons bientôt comment on peut déterminer les effets de l'impulſion, & des cauſes qui peuvent s'y

rapporter. Pour nous en tenir ici à celles de la ſeconde eſpece, il eſt clair que lorſqu'il eſt queſtion des effets produits par de telles cauſes, ces effets doivent toujours être donnés indépendamment de la connoiſſance de la cauſe, puiſqu'ils ne peuvent en être déduits. C'eſt ainſi que ſans connoître la cauſe de la peſanteur, nous apprenons par l'expérience que les eſpaces décrits par un corps qui tombe, ſont entr'eux comme les quarrés des tems. En général, dans les mouvemens variés dont les cauſes ſont inconnues, il eſt évident que l'effet produit par la cauſe, ſoit dans un tems fini, ſoit dans un inſtant, doit toujours être donné par l'équation entre les tems & les eſpaces : cet effet une fois connu, & le principe de la force d'inertie ſuppoſé, on n'a plus beſoin que de la Géométrie ſeule & du calcul, pour découvrir les propriétés de ces ſortes de mouvemens. Pourquoi donc aurions-nous recours à ce principe dont tout le monde fait uſage aujourd'hui, que la force accélératrice ou retardatrice eſt proportionnelle à l'élément de la vîteſſe ? principe appuyé ſur cet unique axiome vague & obſcur,

que l'effet eſt proportionnel à ſa cauſe. Nous n'examinerons point ſi ce principe eſt de vérité néceſſaire ; nous avouerons ſeulement que les preuves qu'on en a apportées juſqu'ici, ne nous paroiſſent pas hors d'atteinte : nous ne l'adopterons pas non plus, avec quelques Géometres, comme de vérité purement contingente ; ce qui ruineroit la certitude de la Méchanique, & la réduiroit à n'être plus qu'une ſcience expérimentale : nous nous contenterons d'obſerver, que vrai ou douteux, clair ou obſcur, il eſt inutile à la Méchanique, & que par conſéquent il doit en être banni.

Nous n'avons fait mention juſqu'à préſent, que du changement produit dans la vîteſſe du mobile par les cauſes capables d'altérer ſon mouvement : & nous n'avons point encore cherché ce qui doit arriver, ſi la cauſe motrice tend à mouvoir le corps dans une direction différente de celle qu'il a déjà. Tout ce que nous apprend dans ce cas le principe de la force d'inertie, c'eſt que le mobile ne peut tendre qu'à décrire une ligne droite, & à la décrire uniformément : mais cela ne fait con-

noître ni ſa vîteſſe ni ſa direction. On eſt donc obligé d'avoir recours à un ſecond principe, c'eſt celui qu'on appelle la compoſition des mouvemens, & par lequel on détermine le mouvement unique d'un corps qui tend à ſe mouvoir ſuivant différentes directions à la fois avec des vîteſſes données. Dans la démonſtration que le Philoſophe donnera de ce principe, il tâchera d'une part d'éviter toutes les difficultés auxquelles ſont ſujettes les démonſtrations qu'on en donne communément, & en même-tems de ne pas déduire d'un grand nombre de propoſitions compliquées, un principe qui étant l'un des premiers de la Méchanique, doit néceſſairement être appuyé ſur des preuves ſimples & faciles.

Comme le mouvement d'un corps qui change de direction, peut être regardé comme compoſé du mouvement qu'il avoit d'abord & d'un nouveau mouvement qu'il a reçu, de même le mouvement que le corps avoit d'abord peut être regardé comme compoſé du nouveau mouvement qu'il a pris, & d'un autre qu'il a perdu. De-là il s'enſuit que les lois du mouvement changé

par quelques obſtacles que ce puiſſe être, dépendent uniquement des lois du mouvement détruit par ces mêmes obſtacles. Car il eſt évident qu'il ſuffit de décompoſer le mouvement qu'avoit le corps avant la rencontre de l'obſtacle, en deux autres mouvemens, tels que l'obſtacle ne nuiſe point à l'un, & qu'il anéantiſſe l'autre. Par-là on peut non-ſeulement démontrer les lois du mouvement changé par des obſtacles inſurmontables, les ſeules qu'on ait trouvées juſqu'à préſent par cette méthode; on peut encore déterminer dans quel cas le mouvement eſt détruit par ces mêmes obſtacles. A l'égard des lois du mouvement changé par des obſtacles qui ne ſont pas inſurmontables en eux-mêmes, il eſt clair par la même raiſon, qu'en général il ne faut pour déterminer ces lois, qu'avoir bien conſtaté celles de l'équilibre.

Or quelle doit être la loi générale de l'équilibre des corps? Tous les Géometres conviennent, que deux corps dont les directions ſont oppoſées, ſe font équilibre quand leurs maſſes ſont en raiſon inverſe des vîteſſes avec leſquelles ils tendent à ſe mouvoir; mais

il n'eſt peut-être pas facile de démontrer cette loi en toute rigueur, & d'une maniere qui ne renferme aucune obſcurité ; auſſi la plupart des Géometres ont-ils mieux aimé la traiter d'axiome, que de s'appliquer à la prouver. Cependant, ſi on y fait attention, on verra qu'il n'y a qu'un ſeul cas où l'équilibre ſe manifeſte d'une maniere claire & diſtincte ; c'eſt celui où les maſſes des deux corps ſont égales, & leurs vîteſſes égales & oppoſées. Le ſeul parti qu'on puiſſe prendre, ce me ſemble, pour démontrer l'équilibre dans les autres cas, eſt de les réduire, s'il ſe peut, à ce premier cas ſimple & évident par lui-même.

Le principe de l'équilibre, joint à ceux de la force d'inertie & du mouvement compoſé, nous conduit donc à la ſolution de tous les problêmes où l'on conſidere le mouvement d'un corps, en tant qu'il peut être altéré par un obſtacle impénétrable & mobile, c'eſt-à-dire en général par un autre corps à qui il doit néceſſairement communiquer du mouvement pour conſerver au moins une partie du ſien. De-là ces lois générales de la communication du

mouvement, que les Philoſophes ont enfin trouvées, après avoir long-tems ignoré qu'il y en eût, & après s'être long-tems trompé ſur les lois véritables.

Si les principes de la force d'inertie, du mouvement compoſé, & de l'équilibre, ſont eſſentiellement différens l'un de l'autre, comme on ne peut s'empêcher d'en convenir ; & ſi d'un autre côté, ces trois principes ſuffiſent à la Méchanique, c'eſt avoir réduit cette ſcience au plus petit nombre de principes poſſible, que d'établir ſur ces trois principes toutes les lois du mouvement des corps dans des circonſtances quelconques.

A l'égard des démonſtrations de ces principes en eux-mêmes, le plan qu'on doit ſuivre pour leur donner toute la clarté & la ſimplicité dont elles ſont ſuſceptibles, eſt de les déduire toujours de la conſidération ſeule du mouvement, enviſagé de la maniere la plus ſimple & la plus claire. Tout ce que nous voyons bien diſtinctement dans le mouvement d'un corps, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, c'eſt qu'il parcourt un certain eſpace, & qu'il emploie un certain tems à le parcourir. C'eſt donc de cette ſeule idée qu'on

doit tirer tous les principes de la Méchanique, quand on veut les démontrer d'une maniere nette & préciſe ; en conſéquence de cette réflexion, le Philoſophe doit, pour ainſi dire, détourner la vue de deſſus les *cauſes motrices*, pour n'enviſager uniquement que le mouvement qu'elles produiſent ; il doit ſurtout entiérement proſcrire les forces inhérentes au corps en mouvement, êtres obſcurs & métaphyſiques, qui ne ſont capables que de répandre les ténebres ſur une ſcience claire par elle-même.

C'eſt par cette même raiſon qu'il s'abſtiendra d'entrer dans l'examen de la fameuſe queſtion des *forces vives*. Cette queſtion qui pendant trente ans a partagé les Géometres, conſiſte à ſavoir, ſi la force des corps en mouvement eſt proportionnelle au produit de la maſſe par la vîteſſe, ou au produit de la maſſe par le quarré de la vîteſſe : par exemple, ſi un corps double d'un autre, & qui a trois fois autant de vîteſſe, a dix-huit fois autant de force ou ſix fois autant ſeulement. Malgré les diſputes que cette queſtion a cauſées, l'inutilité parfaite dont elle eſt pour la

Méchanique, doit la bannir d'un livre d'Élémens ; cependant le grand bruit qu'elle a fait, les hommes célebres qui l'ont traitée, l'intéret que les Savans y ont pris, nous déterminent à expoſer ici très-ſuccinctement les principes qui peuvent ſervir à la réſoudre.

Quand on parle de la force des corps en mouvement, ou l'on n'attache point d'idée nette au mot qu'on prononce, ou l'on ne peut entendre par-là en général, que la propriété qu'ont les corps qui ſe meuvent, de vaincre les obſtacles qu'ils rencontrent, ou de leur réſiſter. Ce n'eſt donc ni par l'eſpace qu'un corps parcourt uniformément, ni par le tems qu'il emploie à le parcourir, ni enfin par la conſidération ſimple, unique & abſtraite de ſa maſſe & de ſa vîteſſe, qu'on doit eſtimer immédiatement la force ; c'eſt uniquement par les obſtacles qu'un corps rencontre, & par la réſiſtance que lui font ces obſtacles. Plus l'obſtacle qu'un corps peut vaincre, ou auquel il peut réſiſter, eſt conſidérable, plus on peut dire que ſa *force* eſt grande ; pourvu que ſans vouloir repréſenter par ce mot un prétendu être qui réſide dans le corps, on ne s'en

ſerve que comme d'une maniere abrégée d'exprimer un fait ; à peu près comme on dit qu'un corps a deux fois autant de *vîteſſe* qu'un autre, au lieu de dire qu'il parcourt en tems égal deux fois autant d'eſpace, ſans prétendre pour cela que ce mot de *vîteſſe* repréſente un être inhérent au corps.

Ceci bien entendu, il eſt clair qu'on peut oppoſer au mouvement d'un corps trois ſortes d'obſtacles : ou des obſtacles invincibles qui anéantiſſent tout-à-fait ſon mouvement, quel qu'il puiſſe être : ou des obſtacles qui n'ayent préciſément que la réſiſtance néceſſaire pour anéantir le mouvement du corps, & qui l'anéantiſſent dans un inſtant ; c'eſt le cas de l'équilibre : ou enfin des obſtacles qui anéantiſſent le mouvement peu à peu ; c'eſt le cas du mouvement retardé. Comme les obſtacles inſurmontables anéantiſſent également toutes ſortes de mouvemens, ils ne peuvent ſervir à faire connoître la force : ce n'eſt donc que dans l'équilibre, ou dans le mouvement retardé qu'on doit en chercher la meſure. Or tout le monde convient qu'il y a équilibre entre deux corps, quand les produits de leurs maſ-

ſes par leurs vîteſſes virtuelles, c'eſt-à-dire par les vîteſſes avec leſquelles ils tendent à ſe mouvoir, ſont égaux de part & d'autre. Donc dans l'équilibre le produit de la maſſe par la viteſſe, ou, ce qui eſt la même choſe, la quantité de mouvement, peut repréſenter la force. Tout le monde convient auſſi que dans le mouvement retardé, le nombre des obſtacles vaincus eſt comme le quarré de la vîteſſe; enſorte qu'un corps qui a fermé un reſſort, par exemple, avec une certaine vîteſſe, pourra avec une vîteſſe double fermer, ou tout à la fois, ou ſucceſſivement, non pas deux, mais quatre reſſorts ſemblables au premier, neuf avec une vîteſſe triple, & ainſi du reſte. D'où les partiſans des forces vives concluent que la force des corps qui ſe meuvent actuellement, eſt en général comme le produit de la maſſe par le quarré de la vîteſſe. Au fond, quel inconvénient pourroit-il y avoir à ce que la meſure des forces fût différente dans l'équilibre & dans le mouvement retardé, puiſque ſi l'on ne veut raiſonner que d'après des idées claires, on doit n'entendre par le mot de *force*, que l'effet pro-

duit en ſurmontant l'obſtacle ou en lui réſiſtant? Il faut avouer cependant, que l'opinion de ceux qui regardent la force comme le produit de la maſſe par la vîteſſe, peut avoir lieu non-ſeulement dans le cas de l'équilibre, mais auſſi dans celui du mouvement retardé, ſi dans ce dernier cas on meſure la force, non par la quantité abſolue des obſtacles, mais par la ſomme des réſiſtances de ces mêmes obſtacles. Car on ne ſauroit douter que cette ſomme de réſiſtances ne ſoit proportionnelle à la quantité de mouvement, puiſque de l'aveu de tout le monde, la quantité de mouvement que le corps perd à chaque inſtant, eſt proportionnelle au produit de la réſiſtance par la durée infiniment petite de l'inſtant, & que la ſomme de ces produits eſt évidemment la réſiſtance totale. Toute la difficulté ſe réduit donc à ſavoir, ſi on doit meſurer la force par la quantité abſolue des obſtacles, ou par la ſomme de leurs réſiſtances. Il paroîtroit plus naturel de meſurer la force de cette derniere maniere; car un obſtacle n'eſt tel qu'entant qu'il réſiſte, & c'eſt à proprement parler la ſomme des réſiſtances

qui eſt l'obſtacle vaincu ; d'ailleurs, en eſtimant ainſi la force, on a l'avantage d'avoir pour l'équilibre & pour le mouvement retardé une meſure commune. Néanmoins comme nous n'avons d'idée préciſe & diſtincte du mot de *force*, qu'en reſtraignant ce terme à exprimer un effet, je crois qu'on doit laiſſer chacun le maître de ſe décider comme il voudra là-deſſus ; & toute la queſtion ne peut plus conſiſter, que dans une diſcuſſion métaphyſique très-futile, ou dans une diſpute de mots plus indigne encore d'occuper des Philoſophes.

Tout ce que nous venons de dire ſuffit pour le faire ſentir à nos Lecteurs. Mais une réflexion bien naturelle achevera de les en convaincre. Soit qu'un corps ait une ſimple tendance à ſe mouvoir avec une certaine vîteſſe, tendance arrêtée par quelque obſtacle ; ſoit qu'il ſe meuve réellement & uniformément avec cette vîteſſe ; ſoit enfin qu'il commence à ſe mouvoir avec cette même vîteſſe, laquelle ſe conſume & s'anéantiſſe peu à peu par quelque cauſe que ce puiſſe être ; dans tous ces cas, l'effet produit par le corps eſt

différent, mais le corps conſidéré en lui-même n'a rien de plus dans un cas que dans un autre ; ſeulement l'action de la cauſe qui produit l'effet eſt différemment appliquée. Dans le premier cas, l'effet ſe réduit à une ſimple tendance, qui n'a point proprement de meſure préciſe, puiſqu'il n'en réſulte aucun mouvement ; dans le ſecond, l'effet eſt l'eſpace parcouru uniformément dans un tems donné, & cet effet eſt proportionnel à la viteſſe ; dans le troiſieme, l'effet eſt l'eſpace parcouru juſqu'à l'extinction totale du mouvement, & cet effet eſt comme le quarré de la vîteſſe. Or ces différens effets ſont évidemment produits par une même cauſe ; donc ceux qui ont dit que la force étoit tantôt comme la vîteſſe, tantôt comme ſon quarré, n'ont pu entendre parler que de l'effet, quand ils ſe ſont exprimés de la ſorte. Cette diverſité d'effets, provenans tous d'une même cauſe, peut ſervir, pour le dire en paſſant, à faire voir le peu de juſteſſe & de préciſion de l'axiome prétendu ſi ſouvent mis en uſage, ſur la proportionalité des cauſes à leurs effets.

Enfin ceux mêmes qui ne ſeroient

pas en état de remonter juſqu'aux Principes Métaphyſiques de la queſtion des forces vives, verront aiſément qu'elle n'eſt qu'une diſpute de mots, s'ils conſiderent que les deux partis ſont d'ailleurs entiérement d'acord ſur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement. Qu'on propoſe le même problême de Méchanique à réſoudre à deux Géometres, dont l'un ſoit adverſaire & l'autre partiſan des forces vives, leurs ſolutions, ſi elles ſont bonnes, ſeront toujours parfaitement d'accord; la queſtion de la meſure des forces eſt donc entiérement inutile à la Méchanique, & même ſans aucun objet réel. Auſſi n'auroit-elle pas ſans doute enfanté tant de volumes, ſi on ſe fût attaché à diſtinguer ce qu'elle renfermoit de clair & d'obſcur. En s'y prenant ainſi, on n'auroit eu beſoin que de quelques lignes pour décider la queſtion : mais il ſemble que la plûpart de ceux qui ont traité cette matiere, ayent craint de la traiter en peu de mots.

La réduction de toutes les lois de la Méchanique à trois, celle de la force d'inertie, celle du mouvement compoſé, & celle de l'équilibre, peut ſer-

vir à réſoudre le grand Problême Métaphyſique, propoſé depuis peu par une des plus célébres Académies de l'Europe, *ſi les lois du mouvement & de l'équilibre des corps ſont de vérité néceſſaire ou contingente ?* Pour fixer nos idées ſur cette queſtion, il faut d'abord la réduire au ſeul ſens raiſonnable qu'elle puiſſe avoir. Il ne s'agit pas de décider ſi l'Auteur de la nature auroit pu lui donner d'autres lois que celles que nous y obſervons; dès qu'on admet un Être intelligent, capable d'agir ſur la matiere, il eſt évident que cet Être peut à chaque inſtant la mouvoir & l'arrêter à ſon gré, ou ſuivant des lois uniformes, ou ſuivant des lois qui ſoient différentes pour chaque inſtant & pour chaque partie de matiere; l'expérience continuelle des mouvemens de notre corps, nous prouve aſſez que la matiere, ſoumiſe à la volonté d'un principe penſant, peut s'écarter dans ſes mouvemens de ceux qu'elle auroit véritablement ſi elle étoit abandonnée à elle-même. La queſtion propoſée ſe réduit donc à ſavoir ſi les lois de l'équilibre & du mouvement qu'on obſerve dans la nature, ſont différentes de celles que la matiere aban-

donnée à elle-même auroit ſuivies; développons cette idée. Il eſt de la derniere évidence, qu'en ſe bornant à ſuppoſer l'exiſtence de la matiere & du mouvement, il doit néceſſairement réſulter de cette double exiſtence certains effets; qu'un corps mis en mouvement par quelque cauſe, doit ou s'arrêter au bout de quelque tems, ou continuer toujours à ſe mouvoir; qu'un corps qui tend à ſe mouvoir à la fois ſuivant les deux côtés d'un parallélogramme, doit néceſſairement décrire, ou la diagonale, ou quelqu'autre ligne; que quand pluſieurs corps en mouvement ſe rencontrent & ſe choquent, il doit néceſſairement arriver, en conſéquence de leur impénétrabilité mutuelle, quelque changement dans l'état de tous ces corps, ou au moins dans l'état de quelques-uns d'entr'eux. Or des différens effets poſſibles, ſoit dans le mouvement d'un corps iſolé, ſoit dans celui de pluſieurs corps qui agiſſent les uns ſur les autres, il en eſt un qui dans chaque cas doit infailliblement avoir lieu, en conſéquence de l'exiſtence ſeule de la matiere, & abſtraction faite de tout autre principe différent, qui pour-

roit modifier cet effet ou l'altérer. Voici donc la route qu'un Philoſophe doit ſuivre pour réſoudre la queſtion dont il s'agit. Il doit tâcher d'abord de découvrir par le raiſonnement quelles ſeroient les lois de la Statique & de la Méchanique dans la matiere abandonnée à elle-même; il doit examiner enſuite par l'expérience quelles ſont ces lois dans l'univers; ſi les unes & les autres ſont différentes, il en conclura que les lois de la Statique & de la Méchanique, telle que l'expérience les donne, ſont de vérité contingente, puiſqu'elles ſeront la ſuite d'une volonté particuliere & expreſſe de l'être ſuprême; ſi au contraire les lois données par l'expérience s'accordent avec celles que le raiſonnement ſeul a fait trouver, il en conclura que les lois obſervées ſont de vérité néceſſaire; non pas en ce ſens que le Créateur n'eût pu établir des lois toutes différentes, mais en ce ſens qu'il n'a pas jugé à propos d'en établir d'autres que celles qui réſultoient de l'éxiſtence même de la matiere.

Or il eſt démontré, qu'un corps abandonné à lui-même doit perſiſter éternel-

lement dans ſon état de repos ou de mouvement uniforme ; il eſt démontré de même, que s'il tend à ſe mouvoir à la fois ſuivant les deux côtés d'un parallélogramme quelconque, la diagonale eſt la direction qu'il doit prendre de lui-même, & pour ainſi dire, choiſir entre toutes les autres. Il eſt démontré enfin, que toutes les lois de la communication du mouvement entre les corps ſe réduiſent aux lois de l'équilibre, & que les lois de l'équilibre ſe réduiſent elles-mêmes à celles de l'équilibre de deux corps égaux, animés en ſens contraires de vîteſſes virtuelles égales. Dans ce dernier cas les mouvemens des deux corps ſe détruiront évidemment l'un l'autre ; & par une conſéquence géométrique il y aura encore néceſſairement équilibre, lorſque les maſſes ſeront en raiſon inverſe des vîteſſes ; il ne reſte plus qu'à ſavoir ſi le cas de l'équilibre eſt unique, c'eſt-à-dire, ſi quand les maſſes ne ſeront pas en raiſon inverſe des vîteſſes, un des corps devra néceſſairement obliger l'autre à ſe mouvoir. Or il eſt aiſé de ſentir que dès qu'il y a un cas poſſible & néceſſaire d'équilibre, il ne ſauroit y en avoir d'autres:

ſans cela les lois du choc des corps, qui ſe réduiſent néceſſairement à celles de l'équilibre, deviendroient indéterminées; ce qui ne ſauroit être, puiſqu'un corps venant en choquer un autre, il doit néceſſairement en réſulter un effet unique, ſuite indiſpenſable de l'exiſtence & de l'impénétrabilité de ces corps. On peut d'ailleurs démontrer l'unité de la loi d'équilibre par un autre raiſonnement, trop mathématique pour être développé dans cet Eſſai, mais que j'ai tâché de rendre ſenſible dans un autre Ouvrage (*n*).

De toutes ces réflexions il s'enſuit que les lois connues de la Statique & de la Méchanique, ſont celles qui réſultent de l'exiſtence de la matiere & du mouvement. Or l'expérience nous prouve que ces lois s'obſervent en effet dans les corps qui nous environnent. Donc les lois de l'équilibre & du mouvement, telles que l'obſervation nous les fait connoître, ſont de vérité néceſſaire. Un Métaphyſicien ſe contenteroit peut-être de le prouver, en diſant qu'il étoit de la ſageſſe du Créateur & de la ſimplicité de ſes vues, de ne point établir

(*n*) Traité de Dynamique, art. 46. & 47. *Nouv. Edit.*

d'autres lois de l'équilibre & du mouvement, que celles qui réſultent de l'exiſtence même des corps, & de leur impénétrabilité mutuelle. Mais nous avons cru devoir nous abſtenir de cette maniere de raiſonner, parce qu'il nous a paru qu'elle porteroit ſur un principe trop vague; la nature de l'Être ſuprême nous eſt trop cachée, pour que nous puiſſions connoître directement ce qui eſt ou n'eſt pas conforme aux vues de ſa ſageſſe; nous pouvons ſeulement entrevoir les effets de cette ſageſſe dans l'obſervation des lois de la nature, lorſque le raiſonnement mathématique nous aura fait voir la ſimplicité de ces lois, & que l'expérience nous en aura montré les applications & l'étendue.

Cette réflexion peut ſervir, ce me ſemble, à nous faire apprécier les démonſtrations que pluſieurs Philoſophes ont données des lois du mouvement d'après le principe des cauſes finales, c'eſt-à-dire d'après les vues que l'Auteur de la nature a dû ſe propoſer en établiſſant ces lois. De pareilles démonſtrations ne peuvent avoir de force, qu'autant qu'elles ſont précédées & appuyées par des démonſtrations directes & tirées

de

de principes qui ſoient plus à notre portée ; autrement il arriveroit ſouvent qu'elles nous induiroient en erreur. C'eſt pour avoir ſuivi cette route, pour avoir cru qu'il étoit de la ſageſſe du Créateur de conſerver toujours la même quantité de mouvement dans l'Univers, que Deſcartes s'eſt trompé ſur les lois de la percuſſion. Ceux qui l'imiteroient courroient riſque, ou de ſe tromper comme lui, ou de donner pour un principe général ce qui n'auroit lieu que dans certains cas, ou enfin de regarder comme une loi primitive de la nature, ce qui ne ſeroit qu'une conſéquence purement mathématique de quelques formules.

Quand on demande au reſte ſi les lois du mouvement ſont de vérité néceſſaire, il n'eſt queſtion que de celles par leſquelles le mouvement ſe communique d'un corps à un autre ; & nullement de celles en vertu deſquelles un corps paroît ſe mouvoir ſans aucune cauſe d'impulſion. Telles ſont par exemple les lois de la peſanteur, ſuppoſé, comme bien des Philoſophes le croient aujourd'hui, que ces lois n'aient pas l'impulſion pour cauſe. Dans cette ſuppoſition il eſt évident que les lois dont

il s'agit ne pourroient être en aucun ſens de vérité néceſſaire ; que la chûte des corps peſans ſeroit la ſuite d'une volonté immédiate & particuliere du Créateur ; & que ſans cette volonté expreſſe, un corps placé en l'air y reſteroit en repos. La multitude, il eſt vrai, accoutumée à voir tomber un corps dès qu'il n'eſt pas ſoutenu, croit que cette ſeule raiſon ſuffit pour obliger le corps à deſcendre. Mais il eſt facile de détruire ce préjugé par une réflexion bien ſimple. Suppoſons un corps placé ſur une table horizontale ; pourquoi ne ſe meut-il pas horizontalement le long de la table, puiſque rien ne l'en empêche ? Pourquoi ne ſe meut-il pas de bas en haut, puiſque rien ne s'oppoſe à ſon mouvement en ce ſens ? Pourquoi enfin ſe meut-il de haut en bas préférablement à toute autre direction, puiſque par lui-même il eſt évidemment indifférent à ſe mouvoir dans un ſens plutôt que dans un autre ? Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que les Philoſophes s'étonnent de voir tomber une pierre ; & ce phénomene ſi commun eſt en effet un des plus ſurprenans que nous préſente la nature.

La maniere dont agit cette force inconnue, qui fait tomber les corps vers la terre, n'eſt guere plus facile à concevoir que la force même. Tous les Philoſophes paroiſſent convenir que la vîteſſe avec laquelle les corps qui tombent commencent à ſe mouvoir, eſt abſolument nulle; pourquoi donc quand on ſoutient un corps peſant qui tend à tomber, éprouve-t-on une réſiſtance qu'on n'éprouve point dans tout autre ſens que le ſens vertical? On dira peut-être que dans les inſtans qui ſuivent le premier, la vîteſſe avec laquelle le corps tend à deſcendre, augmentera & deviendra finie, au lieu que dans tout autre ſens elle demeure toujours nulle, le corps n'ayant aucune tendance à ſe mouvoir que dans le ſeul ſens vertical. On peut, je le veux, expliquer par-là pourquoi un corps peſant qu'on ſoutient, tombera ſi on l'abandonne à lui-même: mais on n'explique pas encore une fois pourquoi on ne peut le ſoutenir ſans effort. Car la vîteſſe finie que le corps doit acquerir dans les inſtans qui ſuivront le premier moment de la chûte, n'exiſte pas encore en ce premier moment, qui eſt celui

où l'on ſoutient le corps ; elle ne peut donc produire aucune réſiſtance à vaincre. Dira-t-on que la vîteſſe avec laquelle les corps peſans tendent à deſcendre au premier inſtant, n'eſt pas abſolument nulle, mais ſeulement très-petite ? On ſe jette alors dans une autre difficulté. Car ſuivant l'hypotheſe généralement admiſe par les Philoſophes, l'action de la peſanteur eſt continue, & tend à chaque inſtant à imprimer au corps la même vîteſſe qu'au premier inſtant ; ainſi cette vîteſſe, ſi elle étoit finie au premier inſtant, ſeroit infinie au bout d'un tems fini, ce qui eſt contraire aux obſervations. Voilà donc un problême que nous laiſſons à réſoudre aux Méchaniciens Philoſophes.

## XVII.

### *Astronomie.*

L'Astronomie doit ſuivre immédiatement la Méchanique, comme étant de toutes les parties de la Phyſique la plus certaine. Elle a deux branches, la connoiſſance des phénomenes céleſ-

tes, qu'on appelle particuliérement Aſtronomie, & l'explication de ces phénomenes, qu'on nomme Aſtronomie phyſique.

Si quelque ſcience mérite à tous égards d'être traitée ſelon la méthode des inventeurs, ou du moins ſelon celle qu'ils ont pu ſuivre, c'eſt ſans doute l'Aſtronomie. Rien n'eſt peut-être plus ſatisfaiſant pour l'eſprit humain, que de voir par quelle ſuite d'obſervations, de recherches, de combinaiſons & de calculs les hommes ſont parvenus à connoître le mouvement de ce globe qu'ils habitent, & celui des autres corps de notre ſyſtême planétaire. La meilleure maniere de traiter les élémens d'Aſtronomie, eſt donc d'y ſuppoſer, ſi on peut parler de la ſorte, un Aſtronome tombé des nues, & iſolé ſur la terre, à qui la nature accorde une aſſez longue vie pour connoître tout ce que l'obſervation peut découvrir de phénomenes céleſtes, & qui ait en même tems les connoiſſances géométriques néceſſaires pour pouvoir tirer de ces phénomenes toutes les connoiſſances qui en réſultent (*n*). Cette méthode,

(*n*) M. Montucla de l'Académie Royale des Sciences

outre les avantages qu'elle a par elle-même, peut fournir encore des obſervations très-philoſophiques ſur les développemens de l'eſprit humain, & ſur la maniere dont il procede dans ſes recherches. Le génie des Philoſophes, en cela peu différent de celui des autres hommes, les porte à ne chercher d'abord ni uniformité ni loi dans les phénomenes qu'ils obſervent. Commencent-ils à y ſoupçonner quelque marche réguliere ? Ils imaginent auſſitôt la plus parfaite & la plus ſimple. Bientôt une obſervation plus ſuivie les détrompe, & ſouvent même les ramene précipitamment à leur premier avis. Enfin une étude longue, aſſidue, dégagée de préventions & de ſyſtême, les remet dans les limites du vrai, & leur apprend que pour l'ordinaire la loi des phénomenes n'eſt ni aſſez peu compoſée pour être apperçue tout-à-coup, ni auſſi irréguliere qu'on pourroit le penſer; que chaque effet venant toujours du concours de pluſieurs cauſes, la maniere d'agir de chacune eſt ſimple, mais que

de Pruſſe, a donné dans l'*Hiſtoire des Mathématiques* qu'il vient de mettre au jour, une excellente eſquiſſe d'un traité d'Aſtronomie, compoſé ſuivant le plan que nous propoſons ici. *Voyez* le Tome I. de cet Ouvrage, p. 145. & ſuiv.

le réſultat de leur action réunie eſt compliqué quoique régulier, & que tout ſe réduit à décompoſer ce réſultat pour en démêler les différentes parties. Parmi une infinité d'exemples qu'on pourroit apporter de ce que nous avançons ici, le mouvement des planetes en fournit un bien frappant. A peine a-t-on ſoupçonné que les planetes ſe mouvoient circulairement, qu'on leur a fait décrire des cercles parfaits & d'un mouvement uniforme, d'abord autour de la terre, puis autour du ſoleil comme centre; l'obſervation ayant montré bientôt après que les planetes étoient tantôt plus, tantôt moins éloignées du ſoleil, on a déplacé cet aſtre du centre des orbites, mais ſans rien changer ni à la figure circulaire, ni à l'uniformité de mouvement qu'on avoit ſuppoſées; on s'eſt apperçu enſuite que les orbites n'étoient ni circulaires, ni décrites uniformément, & on leur a donné la figure elliptique, la plus ſimple des ovales que nous connoiſſions; enfin on a vu que cette figure ne répondoit pas encore à tout; que pluſieurs des planetes, entr'autres Saturne, Jupiter & la Lune ne s'y aſſu-

jettiſſoient pas exactement dans leurs cours ; on a tâché de découvrir la loi de leurs inégalités, & c'eſt le grand objet qui occupe aujourd'hui les Savans.

Ainſi des élémens d'Aſtronomie, compoſés ſuivant la méthode des inventeurs, & conformément au plan que nous propoſons, montreroient comment on eſt parti d'abord des hypotheſes les plus ſimples pour rendre raiſon des phénomenes ; comment on a enſuite rectifié ces hypotheſes à meſure que les phénomenes ont été mieux connus ; & comment enfin on eſt parvenu inſenſiblement à porter l'Aſtronomie au point de perfection où nous la voyons.

Mais ſi l'Aſtronomie eſt une des ſciences qui font le plus d'honneur à l'eſprit humain, l'Aſtronomie phyſique eſt une de celles qui en font le plus à la Philoſophie moderne. La recherche des cauſes des phénomenes céleſtes, dans laquelle on fait aujourd'hui tant de progrès, n'eſt pas d'ailleurs une ſpéculation ſtérile, & dont le mérite ſe borne à la grandeur de ſon objet & à la difficulté de le ſaiſir. Cette recherche doit contribuer encore très-efficacement à l'avancement rapide de l'Aſtronomie pro-

prement dite. Car on ne pourra ſe flatter d'avoir trouvé les véritables cauſes des mouvemens des planetes, que lorſqu'on pourra aſſigner par le calcul les effets que peuvent produire ces cauſes, & faire voir que ces effets s'accordent avec ceux que l'obſervation nous a dévoilés. Or la combinaiſon de ces effets eſt aſſez conſidérable, pour qu'il en reſte encore beaucoup à découvrir; par conſéquent, dès qu'une fois on en connoîtra bien le principe, les concluſions géométriques que l'on en déduira feront en peu de tems appercevoir & prédire même des phénomenes cachés & fugitifs, qui auroient peut-être eu beſoin d'un long travail pour être connus, démêlés & fixés par l'obſervation ſeule.

Soit que les anciens ne fuſſent pas aſſez exactement inſtruits des phénomenes céleſtes pour entreprendre de les expliquer en détail; ſoit que leur phyſique conſiſtât plus dans la recherche des faits que dans celle des cauſes; ſoit enfin qu'ils n'euſſent pas fait aſſez de progrès dans les Sciences Phyſico-Mathématiques, pour être en état de réduire aux lois de la Méchanique les

mouvemens des corps céleſtes ; leurs ouvrages n'ont preſque été d'aucun ſecours ſur ce point aux Philoſophes qui ſont venus depuis. Il eſt vrai que les différentes hypotheſes imaginées par les modernes pour expliquer le ſyſtême du monde, l'avoient déjà été par les anciens ; & on n'en ſera pas ſurpris, ſi on conſidere qu'en ce genre les hypotheſes vraiſemblables ſe préſentent aſſez naturellement à l'eſprit, que les combinaiſons d'idées générales doivent être bientôt épuiſées, & par une eſpece de révolution forcée, être ſucceſſivement remplacées les unes par les autres. C'eſt par cette raiſon ſans doute, que nous n'avons aujourd'hui dans notre Phyſique preſqu'aucun principe général, dont l'énoncé ou du moins le germe ne ſe trouve chez les anciens. C'eſt peut-être auſſi pour cela que la Philoſophie moderne s'eſt rapprochée ſur pluſieurs points de ce qu'on a penſé dans le premier âge de la Philoſophie ; parce qu'il ſemble que la premiere impreſſion de la nature eſt de nous donner des idées juſtes, qu'on abandonne bientôt par incertitude ou par amour de la nouveauté, & auxquelles enfin on eſt forcé

de revenir. Quoi qu'il en ſoit, ce que les anciens ont imaginé ſur le ſyſtême du monde, ou du moins ce qui nous reſte de leurs opinions là-deſſus, eſt ſi vague & ſi mal prouvé, qu'on n'en ſauroit tirer aucune lumiere réelle. On n'y trouve point ces détails précis, exacts & profonds, qui ſont la pierre de touche de la vérité d'un ſyſtême, & que certains Auteurs affectent d'en appeller l'appareil, mais qui en ſont réellement le corps & la ſubſtance, parce qu'ils en renferment les preuves les plus ſubtiles & les plus inconteſtables, & qu'ils en font par conſéquent la difficulté & le mérite. Qu'importe à l'honneur de Copernic, que quelques anciens Philoſophes aient cru le mouvement de la terre, ſi les preuves qu'ils en donnoient n'ont pas été ſuffiſantes pour empêcher le plus grand nombre de croire le mouvement du ſoleil ? Qu'importe à la gloire de Newton, qu'Empedocle ou d'autres aient eu quelques idées vagues & informes du ſyſtême de la gravitation, quand ces idées ont été dénuées des preuves néceſſaires pour les appuyer ? Envain un ſavant illuſtre, en révendiquant nos hypotheſes & nos

opinions à l'ancienne Philoſophie, a cru la venger d'un mépris injuſte, que les vrais Savans & les bons eſprits n'ont jamais eu pour elle. Sa diſſertation ſur ce ſujet, ne fait ce me ſemble, ni beaucoup de tort aux modernes, ni beaucoup d'honneur aux anciens, mais ſeulement beaucoup à l'érudition & aux lumieres de ſon Auteur (*o*).

Deſcartes, ce Philoſophe à qui les ſciences & l'eſprit humain ont tant d'obligation, dont les erreurs même étoient au deſſus de ſon ſiecle, & n'ont été que trop longtems au deſſus du nôtre, eſt proprement le premier qui ait traité du ſyſtême du monde avec quelque ſoin & quelqu'étendue. Dans un tems où les obſervations Aſtronomiques, la Méchanique & la Géométrie étoient encore très-imparfaites, il imagina pour expliquer les mouvemens des planetes, l'ingénieux & célebre ſyſtême des tourbillons. La matiere ſubtile, diſoit ce Philoſophe, ſe meut circulairement autour du ſoleil; en vertu de ce mouvement elle a une force centrifuge; en vertu de

(*o*) *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, *tom. 18. pag. 97.*

cette force, toutes les parties du fluide mu en tourbillon tendent à s'éloigner du ſoleil; elles doivent donc imprimer aux planetes une tendance vers cet aſtre, c'eſt-à-dire dans un ſens contraire à la direction de la force centrifuge; par la même raiſon qu'un fluide qui peſe de haut en bas, tend à pouſſer de bas en haut les corps qu'on y plonge, & les y pouſſe en effet, s'ils tendent de haut en bas avec moins de force que lui. La Philoſophie ancienne & moderne n'a peut-être rien imaginé de plus ſimple en apparence & de plus naturel que cette hypotheſe. Mais ſi avant l'examen elle paroît conforme au gros des phénomenes, les détails & l'examen approfondi de ces mêmes phénomenes font bientôt voir qu'elle ne peut ſubſiſter; c'eſt ce qui a obligé Newton d'y ſubſtituer l'hypotheſe de la gravitation univerſelle, qui moins ſéduiſante peut-être au premier coup d'œil, a preſque ceſſé d'être une hypotheſe par ſon accord admirable avec les obſervations aſtronomiques.

Parmi les différentes ſuppoſitions que nous pouvons imaginer pour ex-

pliquer un effet, les ſeules dignes de notre examen ſont celles qui par leur nature nous fourniſſent des moyens infaillibles de nous aſſurer ſi elles ſont vraies. Le ſyſtême de la gravitation eſt de ce nombre, & mériteroit par cela ſeul l'attention des Philoſophes. On n'a point à craindre ici cet abus du calcul & de la Géométrie, dans lequel les Phyſiciens ne ſont que trop ſouvent tombés pour défendre ou pour combattre des hypotheſes. Les planetes étant ſuppoſées ſe mouvoir, ou dans le vuide, ou au moins dans un eſpace non réſiſtant, & les forces par leſquelles elles agiſſent les unes ſur les autres étant connues, c'eſt un problême purement mathématique, que de déterminer les phénomenes qui en doivent naître : on a donc le rare avantage de pouvoir juger irrévocablement du ſyſtême Newtonien, & cet avantage ne ſauroit être ſaiſi avec trop d'empreſſement ; il ſeroit à ſouhaiter que toutes les queſtions de la Phyſique puſſent être auſſi inconteſtablement décidées. Ainſi on ne pourra regarder comme vrai le ſyſtême de la gravitation, qu'après s'être aſſuré par des calculs précis qu'il répond exacte-

ment aux phénomenes ; autrement l'hypotheſe Newtonienne ne mériteroit aucune préférence ſur celle des tourbillons, par laquelle on explique à la vérité bien des circonſtances du mouvement des planetes, mais d'une maniere ſi incomplette, & pour ainſi dire ſi lâche, que ſi les phénomenes étoient tout autres qu'ils ne ſont, on les expliqueroit toujours de même, très-ſouvent auſſi bien, & quelquefois mieux. Le ſyſtême de la gravitation ne nous permet aucune illuſion de cette eſpece; un ſeul article où l'obſervation démentiroit le calcul, feroit écrouler l'édifice, & relégueroit la théorie Newtonienne dans la claſſe de tant d'autres, que l'imagination a enfantées, & que l'analyſe a détruites.

L'accord qu'on a remarqué entre les phénomenes céleſtes & les calculs fondés ſur le ſyſtême de la gravitation, accord qui ſe vérifie tous les jours de plus en plus, ſemble avoir pleinement décidé les Philoſophes en faveur de ce ſyſtême. Les preuves en ſont répandues dans une infinité d'ouvrages, & le précis de ces preuves doit ſe trouver dans des élémens de Philoſophie. C'eſt par un

pareil examen, par une analyſe rigoureuſe des faits, qu'il faut juger la Philoſophie Newtonienne, & non par des raiſonnemens métaphyſiques, auſſi peu propres à détruire une hypotheſe qu'à l'établir. Ne pouvant entrer ici dans ce détail, nous nous bornerons à expoſer ce qu'il nous ſemble qu'on doit penſer en général du ſyſtême de la gravitation, des applications qu'on en a faites, & de l'extenſion plus ou moins grande qu'on lui a donnée.

Les obſervations aſtronomiques démontrent que les planetes ſe meuvent ou dans le vuide, ou dans un milieu fort rare, ou enfin, comme l'ont prétendu quelques Philoſophes, dans un milieu fort denſe qui ne réſiſte pas (ce qui ſeroit néanmoins très-difficile à concevoir); mais quelque parti qu'on prenne ſur la nature du milieu dans lequel les planetes ſe meuvent, il eſt au moins conſtant par l'obſervation, qu'elles ont une tendance vers le ſoleil. Ainſi la gravitation des planetes vers le ſoleil, quelle qu'en ſoit la cauſe, eſt un fait qu'on doit regarder comme démontré, ou rien ne l'eſt en Phyſique. La gravitation des planetes ſecondaires

ou ſatellites vers leurs planetes principales, eſt un ſecond fait évident & démontré par les memes raiſons & par les mêmes faits. Les preuves de la gravitation des planetes principales vers leurs ſatellites ne ſont pas en auſſi grand nombre ; mais elles ſuffiſent cependant pour nous faire reconnoître cette gravitation. Les phénomenes du flux & reflux de la mer, & ſur-tout ceux de la préceſſion des équinoxes, ſi bien d'accord avec les obſervations, prouvent invinciblement que la terre tend vers la lune. Nous n'avons pas (du moins juſqu'ici) de ſemblables preuves pour les autres ſatellites ; mais l'analogie ſeule ne ſuffit-elle pas pour nous faire conclure que l'action entre les planetes & leurs ſatellites eſt réciproque ? On peut à la vérité abuſer en Phyſique de cette maniere de raiſonner, pour s'élever quelquefois à des concluſions trop générales ; mais il ſemble, ou qu'il faut abſolument renoncer à l'analogie, ou que tout concourt ici pour nous engager à en faire uſage.

Si l'action eſt réciproque entre chaque planete & ſes ſatellites, elle ne paroît pas l'être moins entre les planetes

premieres. Indépendamment des raiſons tirées de l'analogie, qui ont à la vérité moins de force ici que dans le cas dont on vient de parler, mais qui pourtant en ont encore, il eſt certain que Saturne éprouve dans ſon mouvement des variations ſenſibles ; & il eſt fort vraiſemblable que Jupiter eſt la principale cauſe de ces variations. Le tems ſeul, il eſt vrai, pourra nous éclairer pleinement ſur ce point, les Géometres & les Aſtronomes n'ayant encore ni des obſervations aſſez complettes ſur les mouvemens de Saturne, ni une théorie aſſez exacte des dérangemens que Jupiter lui cauſe. Mais il y a beaucoup d'apparence que Jupiter, qui eſt ſans comparaiſon la plus groſſe de toutes les planetes, entre au moins pour beaucoup dans la cauſe de ces dérangemens. Nous diſons pour beaucoup & non pour tout ; car outre une cauſe dont nous parlerons bientôt, l'action des cinq ſatellites de Saturne pourroit encore produire quelque dérangement dans cette planete ; & peut-être ſera-t-il néceſſaire d'avoir égard à l'action des ſatellites pour déterminer entiérement & avec exactitude toutes les inégalités

du mouvement de Saturne, auſſi bien que celles de Jupiter.

Si les ſatellites agiſſent ſur les planetes principales, & ſi celles-ci agiſſent les unes ſur les autres, elles agiſſent donc auſſi ſur le Soleil; c'eſt une conſéquence aſſez naturelle. Mais juſqu'ici les faits nous manquent encore pour la vérifier. Le moyen le plus sûr de décider cette queſtion, eſt d'examiner les inégalités de Saturne. Car il eſt démontré, que ſi Jupiter & Saturne agiſſent ſur le Soleil, il doit réſulter de cette action une variation particuliere dans le mouvement apparent de Saturne vû du Soleil; c'eſt aux Aſtronomes à s'aſſurer ſi cette variation exiſte, & ſi elle eſt telle que la théorie la donne.

On peut voir par ce détail quels ſont les différens degrés de certitude que nous avons juſqu'ici du ſyſtême de l'attraction, & quelle nuance obſervent ces degrés. Ce ſera la même choſe, quand on voudra tranſporter le ſyſtême général de l'attraction des corps céleſtes, à l'attraction des corps terreſtres ou ſublunaires. Nous remarquerons en prémier lieu, que cette attraction ou gravitation générale ſe manifeſte moins

en détail dans toutes les parties de la matiere qui nous environne, qu'elle ne fait pour ainſi dire en total dans les différens globes qui compoſent le ſyſtême du monde ; nous remarquerons outre cela, qu'elle ſe manifeſte dans quelques-uns des corps terreſtres plus que dans les autres, qu'elle paroît agir ici par impulſion, là par une méchanique inconnue, ici ſuivant une loi, là ſuivant une autre ; enfin plus nous généraliſerons & nous étendrons la gravitation, plus ſes effets nous paroîtront variés, & plus nous la trouverons obſcure, & en quelque maniere informe, dans les phénomenes qui en réſultent ou que nous lui attribuons. Soyons donc très-réſervés ſur cette généraliſation, auſſi bien que ſur la nature de la force qui produit la gravitation des planetes. Reconnoiſſons ſeulement que les effets de cette force n'ont pu ſe réduire encore à aucune des lois connues de la Méchanique ; n'empriſonnons point la nature dans les limites étroites de notre intelligence ; approfondiſſons aſſez l'idée que nous avons de la matiere, pour être circonſpects ſur les propriétés que nous lui attribuons, ou que nous lui

refuſons ; & n'imitons pas le grand nombre des Philoſophes modernes, qui en affectant un doute raiſonné ſur les objets qui les intéreſſent le plus, ſemblent vouloir ſe dédommager de ce doute par des aſſertions prématurées ſur les queſtions qui les touchent le moins.

Il y a donc, par rapport à l'attraction, deux points ſur leſquels on ne ſauroit procéder avec trop de prudence ; le premier eſt de ne pas prononcer trop affirmativement ſur la nature de la cauſe qui produit la gravitation des planetes ; le ſecond de ne pas tranſporter trop légérement cette force, des corps céleſtes aux corps qui nous environnent. D'un côté on n'a pu juſqu'à préſent déduire l'attraction des autres lois connues de la nature, & en particulier des lois de l'impulſion des fluides ; de l'autre il paroît difficile de comprendre comment deux corps placés dans le vuide agiſſent l'un ſur l'autre par leur ſeule préſence. La difficulté de le concevoir augmente encore, quand on fait attention à la loi ſuivant laquelle l'attraction agit. Les corps céleſtes s'attirent en raiſon inverſe du quarré de leurs diſtances, c'eſt-à-dire qu'à une

diſtance double leur attraction eſt quatre fois moindre, neuf fois à une diſtance triple, & ainſi du reſte. Or ſi la ſeule préſence des corps ſuffit pour produire leur attraction, pourquoi cette attraction n'eſt-elle pas la même à quelque diſtance que ce ſoit? L'action de la lumiere, & en général pluſieurs autres actions ſemblables, ſont à la vérité en raiſon inverſe du quarré de la diſtance comme celle de l'attraction; mais l'action de la lumiere paroît produite par des corpuſcules qui ſont élancés ou pouſſés par le corps lumineux; & comme le nombre des rayons qui partant d'un centre frappent un même corps, diminue à meſure que le corps s'éloigne, il eſt évident que la diſtance doit diminuer l'action de la lumiere. Dans le ſyſtême de l'attraction on ne peut rien imaginer de ſemblable, à moins qu'on n'attribue l'attraction à l'action d'un fluide, hypotheſe qui ne ſauroit à d'autres égards ſe concilier avec les phénomenes. Soit que M. Newton fût frappé de ces raiſons ou de quelques autres ſemblables, ſoit qu'il voulût ménager les préjugés bien ou mal fondés des Philoſophes de ſon tems ſur la néceſ-

ſité de l'impulſion pour produire le mouvement des corps, il ne s'eſt jamais expliqué clairement par rapport à la nature de la force attractive. Il ne nie point qu'elle ne puiſſe être l'effet de l'impulſion; il tâche même de l'y réduire. Mais les idées qu'il propoſe pour remplir ce but, ſont ſi imparfaites & ſi vagues, qu'il eſt difficile de penſer qu'un ſi grand Philoſophe pût en être ſatisfait. On ſent même en le liſant, malgré tous les faux fuyans dont il ſe couvre, qu'il étoit fort porté à regarder l'attraction comme un premier principe & comme une loi primitive de la nature. Car d'un côté il admet une attraction réciproque entre les corps, réciprocité qui ſemble ſuppoſer que l'attraction eſt une propriété inhérente à la matiere; de l'autre il remarque que la gravitation eſt proportionnelle à la quantité de matiere que les corps contiennent, & qu'elle vient d'une cauſe qui *pénetre* les corps, au lieu que l'impulſion eſt proportionnelle à la quantité de ſurface. Enfin, ce qui ſemble dévoiler pleinement la maniere dont M. Newton penſoit à cet égard, c'eſt qu'il a conſenti qu'on imprimât à la

tête de la 2e. Edition de ſes principes la fameuſe préface, dans laquelle M. Cotes ſon diſciple dit expreſſément que l'attraction eſt une propriété auſſi eſſentielle à la matiere que l'impénétrabilité & l'étendue ; aſſertion qui nous paroît trop précipitée, quelque ſentiment qu'on ſuive d'ailleurs ſur la nature de la force attractive. Car cette force pourroit être une propriété *primordiale*, un principe général de mouvement dans la nature, ſans être pour cela une propriété *eſſentielle* de la matiere. Dès que nous concevons un corps, nous le concevons étendu, impénétrable, diviſible & mobile; mais nous ne concevons pas néceſſairement qu'il agiſſe ſur un autre corps. La gravitation, ſi elle eſt telle que la conçoivent les Attractionnaires décidés, ne peut avoir pour cauſe que la volonté d'un être ſouverain, qui aura voulu que les corps agiſſent les uns ſur les autres à diſtance comme dans le contact.

Quoi qu'il en ſoit, fût-il abſolument impoſſible de réduire la force attractive aux lois de l'impulſion, c'eſt aux phénomenes ſeuls à nous décider ſur l'exiſtence de cette force. Si parmi ceux

que

que nous connoiſſons, ou que nous découvrirons dans la ſuite, il s'en trouvoit quelques-uns de contraires à l'attraction, nos Géometres en ſeroient plus embaraſſés, & nos Métaphyſiciens plus à leur aiſe. Mais s'ils décidoient en ſa faveur, il faudroit bien prendre le parti de l'admettre, dût-on ſe réſoudre à n'avoir pas une idée plus nette de la vertu par laquelle les corps s'attirent que de celle par laquelle ils ſe choquent. Croit-on en effet avoir une idée claire de la vertu impulſive des corps ? Quoiqu'il ſoit bien prouvé qu'une portion de matiere miſe en mouvement doit communiquer une partie de ce mouvement à une autre portion de matiere qu'elle rencontre, peut-on concevoir d'une maniere diſtincte cette vertu ſecrette par laquelle le mouvement ſe tranſmet d'un corps dans un autre ? Les phénomenes nous prouvent l'exiſtence de la matiere, ſans nous rien apprendre ſur ſa nature. Les mêmes phénomenes nous font connoître les forces qui agiſſent ſur elle, ſans nous éclairer ſur la nature de ces forces.

L'extenſion du principe de l'attraction aux corps qui nous environnent,

eſt encore un point ſur lequel les Philoſophes ne ſauroient être trop réſervés. En premier lieu, la maniere dont on explique par cette derniere attraction pluſieurs phénomenes, n'eſt pas à beaucoup près auſſi préciſe que celle dont on explique par le même principe les phénomenes aſtronomiques. En ſecond lieu, les attractions tant magnétiques qu'électriques, paroiſſent l'effet d'un fluide inviſible, & doivent nous faire douter ſi un pareil fluide n'eſt pas auſſi la cauſe des autres attractions qu'on obſerve entre les corps terreſtres. En troiſieme lieu, l'expérience prouve invinciblement que la force attractive entre les corps terreſtres doit avoir d'autres lois que celles de l'attraction planétaire; & c'eſt peut-être une raiſon de douter qu'elle exiſte en effet; car il n'eſt pas naturel de penſer que la loi de l'attraction, ſi cette loi eſt un principe primitif, ne ſoit pas uniforme & abſolument la même pour toutes les parties de la matiere. Quelques Philoſophes, il eſt vrai, ont imaginé des lois d'attraction qui paroiſſent renfermer celle des corps céleſtes & celle qu'on ſuppoſe entre les corps terreſ-

tres qui nous environnent. Mais outre que les lois imaginées à cet effet n'ont pas cette ſimplicité qui pourroit ſeule prévenir en leur faveur, elles ne ſont pas auſſi propres qu'on l'imagine à concilier tous les phénomenes. Car ſuivant ces lois l'attraction devroit être preſque infiniment grande dans le contact des corps ; ainſi la peſanteur des corps qui touchent la ſurface de la terre, devroit être fort différente de celle des corps qui en ſont peu éloignés, ce qui eſt contraire aux obſervations. Gardons nous donc bien de précipiter notre jugement ſur la nature & ſur l'exiſtence même d'une force attractive entre les corps terreſtres. Le ſyſtême du monde nous donne lieu de ſoupçonner légitimement, que les mouvemens des corps n'ont peut-être pas l'impulſion ſeule pour cauſe ; que ce ſoupçon nous rende ſage ; ne nous preſſons pas de conclure que l'attraction ſoit un principe univerſel, juſqu'à ce que nous y ſoyons forcés par les phénomenes. Nous aimons, il eſt vrai, à généraliſer en Philoſophie nos découvertes, & juſqu'à nos hypotheſes ; cette maniere de raiſonner nous plait, parce qu'elle flatte

notre vanité & ſoulage notre pareſſe ; mais la nature n'eſt pas obligée de ſe conformer à nos idées. Tâchons de bien diſtinguer ce qui eſt autour de nous, & ne portons notre vue au-delà qu'avec beaucoup de timidité : autrement nous n'en verrions que plus mal en croyant voir plus loin ; les objets éloignés ſeroient toujours confus, & ceux qui étoient à nos pieds nous échapperoient.

Nous avons dit plus haut que les phénomenes ſont le ſeul moyen de juger l'attraction. Mais s'il ne faut pas prononcer trop légérement qu'ils y ſont conformes, il ne faut pas non plus juger trop précipitamment qu'ils y ſont contraires. Tel effet qui paroît contredire en apparence le ſyſtême de la gravitation, en devient une des plus fortes preuves quand on ſait l'approfondir, & démêler les cauſes qui le produiſent. Nous n'en apporterons que deux exemples. Les Philoſophes conviennent unanimement que le flux & reflux de la mer eſt dû principalement à l'action de la lune ; mais ils ſe partagent ſur la maniere dont cette action produit le flux & reflux. Les Carté-

ſiens prétendent que la lune en paſſant au-deſſus de la terre, preſſe le fluide renfermé entre la terre & elle, & que la preſſion de ce fluide fait ſoulever les eaux au-deſſous de la lune. On leur objecte avec raiſon que cette preſſion devroit refouler les eaux au lieu de les élever. Mais de leur côté ils objectent aux Newtoniens, que ſi l'attraction de la lune ſur la terre produiſoit le flux & reflux, cette attraction en élevant les eaux dans le méridien au-deſſus duquel la lune eſt placée, devroit les abaiſſer dans la partie oppoſée du même méridien; or il eſt bien conſtaté par les obſervations, que les eaux s'élevent également quand la lune paſſe au méridien, ſoit au-deſſus ſoit au-deſſous de l'horiſon. Pour répondre ſans figure, ſans calcul, & d'une maniere ſimple & facile à cette objection tant répétée, une des principales que les Cartéſiens ont oppoſée au ſyſtême de la gravitation, imaginons que la terre ſoit une maſſe en partie ſolide & en partie fluide, & que la lune exerce ſon attraction ſur cette maſſe; ſuppoſons de plus, que les parties dont la terre eſt compoſée

gravitent vers ſon centre, en même tems qu'elles ſont attirées par la lune; il eſt certain que ſi toutes les parties du fluide & du globe qu'il couvre étoient attirées avec une égale force, & ſuivant des directions paralleles, l'action de la lune n'auroit d'autre effet, que de mouvoir ou de déplacer toute la maſſe du globe & du fluide, ſans cauſer d'ailleurs aucun dérangement dans la ſituation reſpective de leurs parties. Mais ſuivant les lois de l'attraction, les parties de l'hémiſphere ſupérieur, c'eſt-à-dire, de celui qui eſt le plus près de la lune, ſont attirées avec plus de force que le centre du globe, & au contraire les parties de l'hémiſphere inférieur ſont attirées avec moins de force; d'où il s'enſuit que le centre du globe étant mu par l'action de la lune, le fluide qui couvre l'hémiſphere ſupérieur, & qui eſt attiré plus fortement, doit tendre à ſe mouvoir plus vîte que le centre, & par conſéquent s'élever, avec une force égale à l'excès de la force qui l'attire ſur celle qui attire le centre. Au contraire le fluide de l'hémiſphere inférieur étant moins attiré que le centre du

globe, doit ſe mouvoir moins vîte ; il doit donc fuir ce centre pour ainſi dire, & s'en éloigner avec une force à peu près égale à celle du fluide de l'hémiſphere ſupérieur. Ainſi le fluide s'élevera aux deux points oppoſés qui ſont dans la ligne par où paſſe la lune. Toutes les parties de ce fluide accourront, ſi on peut s'exprimer ainſi, pour s'approcher de ces points avec d'autant plus de vîteſſe qu'elles en ſeront plus proches. Le ſophiſme des Cartéſiens conſiſte, en ce qu'ils ſuppoſent que l'élévation des eaux de la mer eſt produite par l'attraction totale que la lune exerce ſur ces eaux; au lieu qu'elle n'eſt produite que par la différence de cette attraction, & de celle que la lune exerce ſur le centre de la terre.

Il en eſt de même d'une autre objection des Cartéſiens ſur les orbites planétaires. S'il étoit vrai, diſent-ils, que les planetes euſſent une force de tendance vers le ſoleil, elles devroient s'en approcher continuellement, & par conſéquent décrire autour de cet aſtre des orbes en ſpirale au-lieu de courbes qui rentrent en elles-mêmes. Mais qui ne voit que le mouvement des planetes

dans leur orbite eſt compoſé de deux autres; d'un mouvement rectiligne en vertu duquel elles tendent continuellement à s'échapper par la tangente; & d'un mouvement de tendance vers le ſoleil, qui change ce mouvement rectiligne en curviligne, & retient à chaque inſtant les planetes dans leur orbite? Par le premier de ces mouvemens les planetes tendent à s'éloigner du ſoleil; par le ſecond elles tendent à s'en rapprocher. Si donc la force du premier mouvement pour les éloigner du centre, eſt plus grande que celle du ſecond mouvement pour les en rapprocher, elles doivent s'éloigner du ſoleil malgré leur gravitation vers cet aſtre. Le calcul ſeul peut déterminer les cas où l'une des deux forces l'emporte ſur l'autre; & ce calcul fait voir en effet, que quand une planete eſt arrivée à une certaine diſtance du ſoleil, elle doit s'en éloigner de nouveau juſqu'à un certain point, pour s'en rapprocher enſuite.

Ces deux exemples indiquent ſuffiſamment au Philoſophe la méthode qu'il doit ſuivre, ſoit pour déterminer la nature de la force qui fait tendre les planetes les unes vers les autres,

ſoit pour connoître les effets de cette force. Mais en voilà aſſez par rapport à cet objet, le premier & preſque le ſeul ſur lequel doive rouler l'Aſtronomie phyſique.

Nous finirons cet article par une obſervation que nous ne pouvons refuſer à la vérité. Qu'on examine avec attention ce qui a été fait depuis quelques années par les plus habiles Mathématiciens ſur le ſyſtême du monde, on conviendra, ce me ſemble, que l'Aſtronomie phyſique eſt aujourd'hui plus redevable aux François qu'à aucune autre nation. C'eſt dans les travaux qu'ils ont entrepris, dans les ouvrages qu'ils ont mis ſous les yeux de l'Europe, que le ſyſtême Newtonien trouvera déſormais ſes preuves les plus inconteſtables & les plus profondes. Il eſt vrai qu'en Mathématique, toutes choſes d'ailleurs égales, chaque ſiecle doit l'emporter ſur celui qui le précede, parce qu'en profitant des lumieres qu'il en a reçues, il y ajoute encore; mais on n'en doit pas moins de juſtice à ceux qui ſavent le mieux profiter de ces lumieres, & les étendre davantage. S'il y a un cas dans lequel la prévention nationale ſoit per-

miſe, ou plutôt dans lequel cette prévention ne puiſſe avoir lieu, c'eſt lorſqu'il s'agit de découvertes purement géométriques, dont la réalité ni la propriété ne peuvent être conteſtées, & dont le fruit appartient d'ailleurs à tout l'univers. Ainſi notre nation, que certains ſavans étrangers, & peut-être même quelques François ſemblent prendre à tâche de rabaiſſer, ne pourroit-elle pas s'appliquer avec raiſon ce qu'un Écrivain éloquent & Philoſophe a dit de ſon ſiecle, qui à pluſieurs égards reſſembloit aſſez au nôtre ? *Nec omnia apud priores meliora, ſed noſtra quoque ætas quædam artium & laudis imitanda poſteris tulit.*

## XVIII.

### *Optique.*

AVANT que de paſſer de l'Aſtronomie à la Phyſique proprement dite, il eſt deux parties de cette derniere ſcience ſur leſquelles les Mathématiques ont une influence ſi conſiderable, qu'il eſt néceſſaire de les enviſager ſéparément.

La premiere eſt l'Optique, qui renferme la théorie de la lumiere & les lois de la viſion. La théorie de la lumiere & l'examen de ſes propriétés forment un objet preſque entiérement mathématique. Sans s'embaraſſer ſi la lumiere ſe propage par la preſſion d'un fluide, ou, ce qui paroît plus vraiſemblable, par une émiſſion de corpuſcules lancés du corps lumineux; ſans diſcuter les difficultés particulieres à chacune de ces hypotheſes, difficultés aſſez conſidérables pour avoir fait douter au grand Newton *ſi la lumiere étoit un corps*, il ſuffit au Philoſophe d'obſerver trois choſes; que la lumiere ſe répand en ligne droite; qu'elle ſe réfléchit par un angle égal à l'angle d'incidence; & qu'enfin elle ſe rompt en paſſant d'un milieu dans un autre, ſuivant certaines lois que l'expérience peut aiſément découvrir. Ces trois principes ſerviront à démontrer les lois que ſuit la lumiere dans ſa réfléxion ſur différentes ſurfaces; celles de ſon paſſage à travers différens milieux; celles de la différente réfrangibilité des rayons, qui produit la différence des couleurs, & d'où réſulte entre autres l'explication rigou-

reuſe & mathématique de l'arc-en-ciel; phénomene admirable, dont il eſt aſſez étonnant que le Philoſophe connoiſſe ſi bien la cauſe, en même tems qu'il ignore pourquoi une pierre tombe; tant l'étude de la nature ſemble faite pour flatter & pour humilier à la fois la vanité humaine.

Quiconque réfléchira ſur la maniere dont on démontre en Optique ces différentes propriétés de la lumiere, ne ſera pas ſurpris que l'illuſtre aveugle Saunderſon ait donné des leçons publiques de cette ſcience, ſans avoir aucune idée de la maniere dont les rayons de lumiere produiſent la viſion. Il lui ſuffiſoit de regarder ces rayons comme des faiſceaux de lignes droites, qui en agiſſant ſur les yeux produiſoient à peu près l'effet du toucher; avec cette différence que le toucher s'exerce par le contact immédiat, & la vue par l'action d'une matiere placée entre l'œil & le corps lumineux, à peu près comme un aveugle reconnoît au moyen de ſon bâton les corps éloignés de lui. Ces ſuppoſitions faites, les propoſitions d'Optique étoient pour Saunderſon des Théorêmes de Géométrie pure, qu'il

démontroit comme il eût fait ceux d'Euclide, & où ſe trouve en effet la même évidence mathématique.

Il s'en faut beaucoup qu'on puiſſe porter cette évidence dans la partie de l'Optique qui examine les lois de la viſion. Rien n'eſt moins ſatisfaiſant, il faut l'avouer, que les raiſonnemens des Philoſophes ſur les moyens par leſquels l'œil juge de la diſtance & de la grandeur apparente des objets, ſur le lieu où l'on voit l'image dans les miroirs & dans les verres courbes, enfin ſur les jugemens qu'on porte de la grandeur de cette même image. Ce ſont là néanmoins les queſtions préliminaires & fondamentales de la Théorie de la viſion, dans laquelle il eſt impoſſible de faire aucun progrès ſans les avoir réſolues. Auſſi le Philoſophe ne doit-il guere traiter ces différens objets, que pour faire ſentir combien il y reſte à deſirer, ou plutôt que tout y eſt encore à faire; & pour indiquer, s'il eſt poſſible, les moyens de répandre de nouvelles lumieres ſur une matiere ſi curieuſe.

Ce que nous venons de dire de l'Optique, nous pouvons le dire à peu

près d'une autre ſcience qui lui eſt analogue, de l'Acouſtique ou de la Théorie des ſons. Les Mathématiques nous fourniſſent des méthodes pour calculer les vibrations des cordes ſonores, eu égard à leur degré de tenſion, à leur groſſeur & à leur longueur; mais quelle eſt la cauſe du plaiſir que certains accords produiſent en nous, & des ſenſations déſagréables que d'autres nous font éprouver? Voilà ſur quoi nous ne ſommes pas plus inſtruits qu'on l'étoit du tems de Pytagore. Il ne faut en ce genre qu'une legere connoiſſance des faits pour ſe convaincre de l'inſuffiſance des raiſons qu'on en donne (*p*). L'expérience ſeule eſt donc la baſe de l'Acouſtique, & c'eſt de là qu'il en faut tirer les regles. Un célebre Muſicien de nos jours à déjà frayé cette route, en déduiſant avec ſuccès de la réſonnance du corps ſonore les principales regles de l'harmonie. Mais ayant à débrouiller le premier cette matiere difficile, qui ſur un grand nombre de points importans ne paroît pas ſuſceptible de démonſtration, il a

(*p*) *Voyez* dans l'Encyclopédie les articles CONSONANCE & FONDAMENTAL.

été ſouvent obligé, comme il le reconnoît lui-même, de multiplier les *analogies*, *les transformations*, *les convenances*, pour ſatisfaire la raiſon *autant qu'il eſt poſſible* dans l'explication des phénomenes. L'illuſtre Artiſte dont il s'agit, a été pour nous le Deſcartes de la Muſique. On ne peut ſe flatter, ce me ſemble, de faire quelque progrès dans la théorie de cette ſcience, qu'en ſuivant la méthode qu'il a tracée.

## XIX.

### *Hydroſtatique & Hydraulique.*

LA ſeconde ſcience dont nous avons à parler, eſt celle de l'équilibre & du mouvement des fluides, & de leur action ſur les corps ſolides qui y ſont plongés. La théorie de l'équilibre des fluides ſe nomme Hydroſtatique; celle de leur mouvement & de leur réſiſtance s'appelle Hydraulique.

Si on connoiſſoit la figure & la diſpoſition mutuelle des particules qui compoſent les fluides, il ne faudroit point d'autres principes que ceux de la

Méchanique ordinaire, pour déterminer les lois de leur équilibre, de leur mouvement & de leur action ; car la recherche de ces lois dans un ſyſtême quelconque de corpuſcules, n'eſt qu'un problême de Méchanique pour la ſolution duquel on a tous les principes qu'on peut deſirer. Cependant plus le nombre des corpuſcules ſeroit grand, plus il deviendroit difficile d'appliquer le calcul aux principes d'une maniere ſimple & commode ; ainſi une telle méthode ne ſeroit guere pratiquable dans la Méchanique des fluides. Mais nous ſommes même bien éloignés d'avoir toutes les données néceſſaires pour être à portée de faire uſage de cette méthode. Nous ignorons la figure & l'arrangement des parties des fluides ; nous ignorons comment ces parties ſe meuvent entre elles. Il y a d'ailleurs une ſi grande différence entre un fluide & un amas de corpuſcules ſolides, que les lois de la preſſion des fluides ſont très-différentes des lois de la preſſion des ſolides. L'expérience ſeule à pu nous inſtruire en détail des lois de l'Hydroſtatique, que la théorie la plus ſubtile n'auroit jamais pu nous faire ſoup-

çonner ; & depuis même qu'elles ſont connues, on n'a pu trouver encore d'hypotheſe ſatisfaiſante pour les expliquer, & pour les réduire aux principes ordinaires du mouvement & de l'équilibre. Auſſi le méchaniſme intérieur des fluides, ſi peu analogue à celui des autres corps, devroit être pour les Philoſophes un objet particulier d'admiration, ſi l'étude des phénomenes les plus ſimples ne les avoit accoutumés à ne s'étonner de rien, ou plutôt à s'étonner également de tout. Auſſi peu éclairés que le peuple ſur les premiers principes de toutes choſes, ils n'ont & ne peuvent avoir d'avantage que dans la combinaiſon quils font de ces principes & dans les conſéquences qu'ils en tirent; & c'eſt dans cette eſpece d'Analyſe que les Mathématiques leur ſont utiles. C'eſt avec le ſecours ſeul de ces ſciences qu'il eſt permis de pénétrer dans les fluides, & de découvrir le jeu de leurs parties, l'action qu'exercent les uns ſur les autres ces atomes innombrables dont un fluide eſt compoſé, & qui paroiſſent tout à la fois unis & diviſés, dépendans & indépendans les uns des autres.

L'ignorance où l'on eſt de la conſti-

tution intérieure des fluides, n'a donc pas empêché les Phyſiciens Géometres de faire de grands progrès dans la ſcience de l'équilibre & du mouvement de ces corps. Ne pouvant déduire immédiatement & directement de la nature des fluides les lois de leur équilibre & de leur mouvement, ils les ont au moins réduites à des principes d'expérience, qu'ils ont regardé ( faute de mieux ) comme les propriétés fondamentales des fluides, & comme celles auxquelles il falloit rapporter toutes les autres. La nature eſt une machine immenſe dont les reſſorts principaux nous ſont cachés; nous ne voyons même cette machine qu'à travers un voile qui nous dérobe le jeu des parties les plus délicates; entre les parties plus frappantes, ou ſi l'on veut plus groſſieres, que ce voile nous permet d'entrevoir & de découvrir, il en eſt pluſieurs qu'un même reſſort met en mouvement, & c'eſt là ſurtout ce que nous devons chercher à démêler. Condamnés comme nous le ſommes à ignorer l'eſſence & la contexture intérieure des corps, la ſeule reſſource qui reſte à notre ſagacité eſt de tâcher au moins de ſaiſir dans

chaque matiere l'analogie des phénomenes, & de les rappeller tous à un petit nombre de faits primitifs & fondamentaux. C'eſt ainſi que Newton, ſans aſſigner la cauſe de la gravitation univerſelle, n'a pas laiſſé de démontrer que le ſyſtême du monde eſt uniquement appuyé ſur les lois de cette gravitation.

Nous jugerons aiſément du plan que nous devons ſuivre dans la Méchanique des fluides, ſi nous examinons d'abord quelle différence il doit y avoir entre les principes généraux de cette méchanique, & ceux de la méchanique des corps ordinaires. Ces derniers principes, comme nous l'avons dit plus haut, peuvent ſe réduire à trois; ſavoir la force d'inertie, le mouvement compoſé, & l'équilibre de deux maſſes égales, animées en ſens contraire de vîteſſes virtuelles égales. Nous avons donc ici deux queſtions à réſoudre; en premier lieu ſi ces trois principes ſont les mêmes pour les fluides que pour les ſolides; en ſecond lieu s'ils ſuffiſent à la méchanique des fluides.

Les particules des fluides étant des corps, il n'eſt pas douteux que le prin-

cipe de la force d'inertie, & celui du mouvement composé, ne conviennent à chacune de ces parties. Il en seroit de même du principe de l'équilibre, si on pouvoit comparer séparément les particules fluides entr'elles : mais nous ne pouvons comparer ensemble que des masses, dont l'action mutuelle dépend de l'action combinée de différentes parties qui nous sont inconnues.

L'équilibre des fluides animés par une force de direction & de quantité constante, comme la pesanteur, est celui qui se présente d'abord à examiner, & qui est en effet le plus facile. Si on verse une liqueur homogene dans un tuyau composé de deux branches cilindriques égales & verticales, unies ensemble par une branche cilindrique horizontale, la premiere chose qu'on observe, c'est que la liqueur ne sauroit être en équilibre, sans être à la même hauteur dans les deux branches. Il est facile de conclure de là, que le fluide contenu dans la branche horizontale est pressé en sens contraires par l'action des colomnes verticales. L'expérience apprend de plus, que si une des branches verticales, & même, si l'on veut, une

partie de la branche horizontale eſt anéantie, il faut pour retenir le fluide, la même force qui ſeroit néceſſaire pour ſoutenir un tuyau cilindrique égal à l'une des branches verticales, & rempli de fluide à la même hauteur ; & qu'en général, quelle que ſoit l'inclinaiſon de la branche qui joint les deux branches verticales, le fluide eſt également preſſé dans le ſens de cette branche & dans le ſens vertical. Il n'en faut pas davantage pour nous convaincre, que les parties des fluides peſans ſont preſſées & preſſent également en tous ſens. Cette propriété étant une fois découverte, on peut aiſément reconnoître qu'elle n'eſt pas bornée aux fluides dont les parties ſont animées par une force conſtante & de direction donnée ; mais qu'elle appartient toujours aux fluides, quelles que ſoient les forces qui agiſſent ſur leurs différentes parties. Il ſuffit pour s'en aſſurer, d'enfermer une liqueur dans un vaſe & de la preſſer avec un piſton; car ſi on fait une ouverture en quelque point que ce ſoit de ce vaſe, il faudra appliquer en cet endroit une preſſion égale à celle du piſton pour retenir la liqueur; obſerva-

tion qui prouve inconteſtablement que la preſſion des particules ſe répand également en tout ſens, quelle que ſoit la puiſſance qui tend à les mouvoir.

Cette propriété générale, l'égalité de preſſion en tous ſens, conſtatée par une expérience très ſimple, eſt le fondement de tout ce qu'on peut démontrer ſur l'équilibre des fluides. Néanmoins, quoiqu'elle ſoit connue & miſe en uſage depuis fort longtems, il eſt aſſez ſurprenant que les lois principales de l'Hydroſtatique en ayent été ſi obſcurément déduites. Parmi une foule d'Auteurs dont la plupart n'ont fait que copier ceux qui les avoient précédés, à peine en trouve-t-on qui explique avec quelque clarté, pourquoi deux liqueurs ſont en équilibre dans un ſiphon ; pourquoi l'eau contenue dans un vaſe qui va en s'élargiſſant de haut en bas, preſſe le fond de ce vaſe avec autant de force que ſi elle étoit contenue dans un vaſe cilindrique de même baſe & de même hauteur, quoiqu'en ſoutenant le premier de ces deux vaſes, on ne porte que le poids du liquide qui y eſt contenu ; pourquoi un corps d'une peſanteur égale à celui d'un pa-

reil volume de fluide, s'y ſoutient en quelque endroit qu'on le place. On ne viendra jamais à bout de démontrer exactement ces propoſitions, que par un calcul net & précis de toutes les forces qui concourent à la production de l'effet qu'on veut examiner, & par la détermination exacte de la force qui en réſulte.

Un Auteur moderne a prétendu expliquer l'égalité de preſſion des fluides en tout ſens, par la figure ſphérique & la diſpoſition qu'il leur ſuppoſe; il prend trois boules dont les centres ſoient diſpoſés en un triangle équilatéral de baſe horizontale, & il fait voir aiſément que la boule ſupérieure preſſe avec la même force en embas, qu'elle preſſe latéralement ſur les deux boules voiſines. On ſent combien cette preuve eſt inſuffiſante : elle ſuppoſe que les particules des fluides ſont ſphériques, ce qui peut être probable, mais n'eſt pas démontré : elle ſuppoſe que les deux boules d'en bas ſoient diſpoſées de maniere que leur centre ſoit dans une ligne horizontale : elle ne démontre enfin l'égalité de preſſion avec la preſſion verticale, que pour les deux directions qui

font avec la verticale un angle de 60 degrés, & nullement pour les autres.

Nous avons remarqué plus haut, qu'en général les lois du mouvement & de l'action d'un ſyſtême de corps qui agiſſent les uns ſur les autres, ſe réduiſent à celles de l'équilibre de ce même ſyſtême de corps. D'où il s'enſuit que les lois du mouvement des fluides & de leur action, ſe réduiſent à celle de l'équilibre des mêmes fluides. Par ce principe on peut réſoudre les queſtions les plus délicates & les plus difficiles ſur le mouvement des fluides & ſur la preſſion qu'ils exercent quand ils ſont mus.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici le peu de ſolidité d'un principe employé autrefois par preſque tous les Auteurs d'Hydraulique, & dont pluſieurs ſe ſervent encore aujourd'hui pour déterminer le mouvement d'un fluide qui ſort d'un vaſe. Selon ces Auteurs, le fluide qui s'échappe à chaque inſtant, eſt preſſé par le poids de chaque colomne fluide dont il eſt la baſe. Cette propoſition eſt évidemment fauſſe, lorſque le fluide coule dans un vaſe cilindrique entiérement ouvert & ſans aucun

aucun fond. Car la liqueur deſcend alors comme feroit une maſſe ſolide & peſante, ſans que ſes parties exercent les unes ſur les autres aucune action, puiſqu'elles ſe meuvent toutes avec une égale vîteſſe. Si le fluide ſort du tuyau par une ouverture faite au fond, alors la partie qui s'échappe à chaque inſtant peut à la vérité ſouffrir quelque preſſion par l'action oblique & latérale de la colomne qui appuye ſur le fond; mais comment prouvera-t-on que cette preſſion eſt préciſément égale (ſurtout lorſque le fluide eſt en mouvement) au poids de la colomne de fluide qui auroit l'ouverture du fond pour baſe?

Il ne faut pas diſſimuler au reſte, que quand on veut appliquer le calcul d'une maniere rigoureuſe aux lois du mouvement & de l'action des fluides, ſans ſe permettre aucune hypotheſe arbitraire, on trouve dans cette explication plus de difficultés qu'on ne pourroit d'abord en attendre; & qu'on ne parvient pas ſans peine à démontrer ſur cette matiere les vérités les plus généralement connues, dont la plupart ſont aſſez mal prouvées dans preſque tous les Livres de Phyſique. On ne

doit pas même être ſurpris, que dans cette matiere épineuſe la ſolution des problêmes ou ſe refuſe entiérement à l'analyſe, ou ne puiſſe en être déduite que d'une maniere très-imparfaite; mais c'eſt avoir beaucoup fait dans un ſujet ſi difficile, que de s'aſſurer juſqu'où peut aller la théorie, & de fixer pour ainſi-dire les limites où elle doit s'arrêter. Souvent l'expérience même ne nous offre ſur cet objet que des lumieres fort imparfaites; car quand on compare entr'elles les expériences qui ont été faites juſqu'ici, pour déterminer par exemple la réſiſtance des fluides, on les trouve ſi peu d'accord qu'il n'y a peut-être encore aucun fait parfaitement conſtaté à cet égard. La multitude des forces, ſoit actives, ſoit paſſives, eſt ici compliquée à un tel degré, qu'il paroit preſque impoſſible de déterminer ſéparément l'effet de chacune; de diſtinguer celui qui vient de la force d'inertie d'avec celui qui réſulte de la tenacité, & ceux-ci d'avec l'effet que doivent produire la peſanteur & le frottement des particules. D'ailleurs quand on auroit démêlé dans un ſeul cas les effets de chacune de ces forces & la

loi qu'elles ſuivent, ſeroit-on bien fondé à conclure, que dans un cas où les particules agiroient tout autrement, tant par leur nombre que par leur direction, leur diſpoſition & leur vîteſſe, la loi des effets ne ſeroit pas toute différente? Cette matiere pourroit bien être du nombre de celles où les expériences faites en petit n'ont preſque aucune analogie avec les expériences faites en grand, & les contrediſent même quelquefois; où chaque cas particulier demande preſque une expérience iſolée, & où par conſéquent les réſultats généraux ſont toujours très-fautifs & très-imparfaits.

Mais eût-on fait autant de progrès qu'on en a fait peu dans la connoiſſance du mouvement & de l'action des fluides, cette connoiſſance nous ſeroit encore aſſez peu utile pour réſoudre des queſtions d'un genre plus compliqué, quoique d'ailleurs très-importantes en elles-mêmes. Il ne faudroit pas s'imaginer ſurtout, avec quelques Médecins modernes, que la théorie du mouvement des fluides dans des tuyaux ou ſolides ou flexibles, pût nous conduire à celle de la méchanique du corps

humain, de la vîteſſe du ſang, de ſon action ſur les vaiſſeaux dans leſquels il circule. Il ſeroit néceſſaire pour réuſſir dans une telle recherche, de ſavoir exactement juſqu'à quel point les vaiſſeaux peuvent ſe dilater; de quelle maniere & ſuivant quelle loi ils ſe dilatent; de connoître parfaitement leur figure, leur élaſticité plus ou moins grande, leurs différentes anaſtomoſes, le nombre, la force, & la diſpoſition de leurs valvules, le degré de chaleur & de ténacité du ſang, les forces motrices qui le pouſſent. Encore quand chacune de ces choſes ſeroit parfaitement connue, la grande multitude d'élémens qui entreroient dans une pareille théorie, nous conduiroit vraiſemblablement à des calculs impraticables. C'eſt en effet ici un des cas les plus compoſés d'un problême, dont le cas le plus ſimple eſt fort difficile à réſoudre. Lorſque les effets de la nature ſont trop compliqués & trop peu connus pour pouvoir être ſoumis à nos calculs, l'expérience eſt le ſeul guide qui nous reſte; nous ne pouvons nous appuyer que ſur des inductions déduites d'un grand nombre de faits. Voilà le plan que nous de-

vons ſuivre dans l'examen d'une machine auſſi compoſée que le corps humain. Il n'appartient qu'à des Phyſiciens oiſifs de s'imaginer qu'à force d'algebre & d'hypotheſes ils viendront à bout d'en dévoiler les reſſorts.

## X X.

### *Phyſique générale.*

LEs principes que nous venons d'établir ſur la maniere dont-on doit traiter la théorie des fluides, peuvent également s'appliquer à la Phyſique priſe dans toute ſon étendue. L'étude de cette ſcience roule ſur deux points qu'il ne faut pas confondre, l'obſervation & l'expérience. L'obſervation, moins recherchée & moins ſubtile, ſe borne aux faits qu'elle a ſous les yeux, à bien voir & à bien détailler les phénomenes de toute eſpece que la nature nous préſente. L'expérience cherche à pénétrer la nature plus profondément, à lui dérober ce qu'elle cache, à créer en quelque maniere par la différente combinaiſon des corps, de nouveaux

phénomenes pour les étudier ; enfin elle ne ſe reſtreint pas à écouter la nature, mais elle l'interroge & la preſſe. On pourroit appeller l'obſervation, la Phyſique des faits, ou plutôt la Phyſique *vulgaire & palpable*, & réſerver pour l'expérience le nom de Phyſique *occulte* ; pourvu qu'on attache à ce mot une idée plus philoſophique & plus vraie que n'ont fait certains Phyſiciens modernes, & qu'on le borne à déſigner la connoiſſance des faits cachés dont on s'aſſure en les voyant, & non le roman des faits ſuppoſés qu'on devine bien ou mal ſans les chercher ni ſans les voir.

Les anciens, auxquels nous nous croyons fort ſupérieurs dans les ſciences, parceque nous trouvons plus court & plus agréable de nous préférer à eux que de les lire, n'ont pas autant négligé l'étude de la nature que nous les en accuſons communément. Leur Phyſique n'étoit ni auſſi déraiſonnable ni auſſi bornée que le penſent ou que le diſent quelques Écrivains de nos jours. Les ouvrages d'Hippocrate ſeul ſeroient ſuffiſans pour montrer l'eſprit qui conduiſoit alors les Philoſophes. Au lieu

de ces ſyſtêmes, ſinon meurtriers, du moins ridicules, qu'a enfantés la Médecine moderne, pour les proſcrire enſuite, on y trouve des faits bien vus & bien rapprochés; on y voit un ſyſtême d'obſervations, qui encore aujourd'hui ſert de baſe à l'art de guérir. Or il ſemble qu'on peut juger par l'état de la médecine chez les anciens, de celui où la Phyſique étoit parmi eux; en premier lieu, parce que les ouvrages d'Hippocrate ſont les monumens les plus conſidérables qui nous reſtent de la Phyſique ancienne; en ſecond lieu, parce que la Médecine étant la partie la plus eſſentielle & la plus intéreſſante de la Phyſique, on peut toujours juger avec aſſez de certitude de la maniere dont on traite celle-ci, par la maniere dont celle-là eſt cultivée. C'eſt une vérité dont l'expérience nous aſſure, puiſqu'à compter ſeulement de la renaiſſance des lettres, nous avons toujours vu ſubir à l'une de ces ſciences les changemens qui ont altéré ou dénaturé l'autre.

Nous ſavons d'ailleurs que dans le tems même d'Hippocrate, pluſieurs grands hommes, à la tête deſquels on

doit placer Démocrite, s'appliquerent avec ſuccès à l'étude de la nature. On prétend que le Médecin, envoyé par les habitans d'Abdere pour guérir la prétendue folie du Philoſophe, le trouva occupé à diſſéquer & à obſerver des animaux; & l'on peut juger qui fut trouvé le plus fou par Hippocrate, ou de ceux qui l'avoient envoyé, ou de celui qu'il alloit voir, & qui avoit trouvé la maniere la plus philoſophique de jouir de la nature & des hommes, en étudiant l'une & en ſe moquant des autres.

Cependant les anciens paroiſſent avoir cultivé la Phyſique que nous appellons *vulgaire*, préférablement à celle que nous avons nommée Phyſique *occulte*, & qui eſt proprement la *Phyſique expérimentale*. Ils ſe contentoient de lire dans le grand livre de la nature, toujours ouvert pour eux ainſi que pour nous; mais ils y liſoient aſſidument, & avec des yeux plus attentifs & plus ſûrs que nous ne l'imaginons; pluſieurs faits qu'ils ont avancés, & qui d'abord avoient été démentis par les modernes, ſe ſont trouvés vrais quand on les a mieux approfondis. La

méthode que ſuivoient les anciens, en cultivant l'obſervation plus que l'expérience, étoit très-philoſophique, & la plus propre de toutes à faire faire à la Phyſique les plus grands progrès dont elle fut capable dans ce premier âge de l'eſprit humain. Avant d'employer & d'uſer notre ſagacité pour chercher un fait dans des combinaiſons ſubtiles, il faut être bien aſſuré que ce fait n'exiſte pas autour de nous & ſous notre main; comme il faut en Géométrie réſerver ſes efforts pour trouver ce qui n'a pas été réſolu par d'autres. Tout eſt lié ſi intimement dans la nature, qu'une ſimple collection de faits, bien riche & bien variée, avanceroit prodigieuſement nos connoiſſances; & s'il étoit poſſible de rendre cette collection complette, ce ſeroit peut-être le ſeul travail auquel le Phyſicien dût ſe borner: c'eſt au moins celui par lequel il faut qu'il commence; & telle eſt la méthode que les anciens ont ſuivie. Les plus ſages d'entr'eux ont fait la table de ce qu'ils voioient, l'ont bien faite & s'en ſont tenus là. Ils n'ont connu de l'aimant que ſa propriété la plus facile à découvrir, celle d'attirer le fer; les

merveilles de l'électricité qui les entouroient, & dont on trouve quelques traces dans leurs ouvrages, ne les ont point frappés, parceque pour être frappé de ces merveilles il eût fallu en voir le rapport à des faits plus cachés, que l'expérience à ſçu nous dévoiler dans ces derniers tems. Car l'expérience parmi pluſieurs avantages, a celui d'étendre le champ de l'obſervation. Un phénomene que l'expérience nous apprend, ouvre nos yeux ſur une infinité d'autres qui ne demandoient qu'à être apperçus. L'obſervation, par la curioſité qu'elle inſpire & par les vuides qu'elle laiſſe, mene à l'expérience; l'expérience ramene à l'obſervation par la même curioſité qui cherche à remplir & à ſerrer de plus en plus ces vuides: ainſi on peut regarder l'expérience & l'obſervation comme la ſuite & le complément l'une de l'autre.

Les anciens ne paroiſſent avoir cultivé l'expérience que par rapport aux arts, & nullement pour ſatisfaire, comme nous, une curioſité purement philoſophique. Ils ne décompoſoient & ne combinoient les corps que pour en tirer des uſages utiles ou agréables,

ſans chercher beaucoup à en connoître le jeu ni la ſtructure. Ils ne s'arrêtoient pas même ſur les détails dans la deſcription qu'ils faiſoient des corps ; & s'ils avoient beſoin d'être juſtifiés ſur ce point, ils le ſeroient peut-être ſuffiſamment par le peu d'utilité que les modernes ont trouvé à ſuivre une méthode contraire. C'eſt dans l'hiſtoire des animaux d'Ariſtote qu'il faut chercher le vrai goût de Phyſique des anciens, plutôt que dans ſes autres ouvrages, où il eſt moins riche en faits & plus abondant en paroles, plus raiſonneur & moins inſtruit. Car telle eſt tout à la fois la ſageſſe & la manie du Philoſophe ; tant que la collection des matériaux eſt facile & abondante, il n'eſt guere occupé que du ſoin de les recueillir & de les mettre en ordre ; mais à l'inſtant qu'ils lui manquent, il commence auſſitôt à diſcourir ; obligé même (ce qui lui arrive ſouvent) de ſe contenter d'un petit nombre de matériaux, il eſt toujours tenté d'en former un corps, & de délayer en un ſyſtême de ſcience, ou en quelque choſe du moins qui en ait la forme, un petit nombre de connoiſſances imparfaites & iſolées.

Néanmoins en avouant que cet eſprit peut avoir préſidé juſqu'à un certain point aux ouvrages Phyſiques d'Ariſtote, ne mettons pas ſur ſon compte l'abus que les modernes en ont fait durant les ſiecles d'ignorance qui ont duré ſi longtems, ni toutes les inepties que les commentateurs ont voulu donner pour les opinions de ce grand homme. Nous ne parlons ici de ces tems ténébreux, que pour faire mention en paſſant de quelques génies ſupérieurs, qui abandonnant cette méthode vague & obſcure de philoſopher, laiſſoient les mots pour les choſes, & cherchoient dans leur ſagacité & dans l'étude de la nature des connoiſſances plus réelles. Le Moine Bacon, trop peu connu & trop peu lu aujourd'hui, doit être mis au nombre de ces eſprits du premier ordre; dans le ſein de la plus profonde ignorance, il ſçut par la force de ſon génie s'élever au-deſſus de ſon ſiecle, & le laiſſer bien loin derriere lui: auſſi fut-il perſécuté par ſes confreres, & regardé par le peuple comme un magicien, à peu près comme Gerbert l'avoit été près de trois ſiecles auparavant pour ſes inventions méchaniques;

avec cette différence que Gerbert devint Pape, & que Bacon reſta Moine & malheureux.

Au reſte le petit nombre de grands génies, qui étudierent ainſi la nature en elle-même juſqu'à la renaiſſance proprement dite de la Philoſophie, ne cultivoient pas à beaucoup près dans toute ſon étendue la Phyſique expérimentale. Chymiſtes plutôt que Phyſiciens, ils ſemblent s'être plus appliqués à la décompoſition des corps particuliers, & au détail des uſages qu'ils en pouvoient faire, qu'à l'étude générale de la nature. Riches d'une infinité de connoiſſances utiles ou curieuſes, mais détachées, ils ignoroient les lois du mouvement, celles de l'hydroſtatique, la peſanteur de l'air dont ils voyoient les effets ſans les connoître, & pluſieurs autres vérités qui ſont aujourd'hui la baſe & comme les élémens de la Phyſique moderne.

Le Chancelier Bacon, Anglois comme le Moine (car ce nom & ce peuple ſont heureux en Philoſophie) embraſſa le premier un plus vaſte champ. Il entrevit les principes généraux qui doivent ſervir de fondement à l'étude de la

nature, il propoſa de les reconnoître par la voie de l'expérience, il annonça un grand nombre de découvertes qui ſe ſont faites depuis. Deſcartes qui le ſuivit de près, & qu'on accuſa (peut-être aſſez mal à propos) d'avoir puiſé des lumieres dans les ouvrages de Bacon, ouvrit quelques routes dans la Phyſique expérimentale; mais il la recommanda plus qu'il ne la pratiqua, & c'eſt ce qui l'a conduit à pluſieurs erreurs. Il eut, par exemple, le courage de donner le premier des lois du mouvement; courage qui mérite la reconnoiſſance des Philoſophes, puiſqu'il a mis ceux qui ont ſuivi ſur la route des lois véritables; mais l'expérience, ou plutôt comme nous le dirons plus bas, des réflexions ſur les obſervations les plus communes, lui auroient appris que les lois qu'il avoit données étoient inſoutenables. Deſcartes, & Bacon lui-même, malgré toutes les obligations que leur a la Philoſophie, lui auroient peut-être été plus utiles encore, s'ils euſſent été plus Phyſiciens de pratique & moins de ſpéculation; mais le plaiſir oiſif de la méditation & de la conjecture même, entraîne les grands génies;

ils commencent beaucoup & finiſſent peu ; ils propoſent des vues, ils preſcrivent ce qu'il faut faire pour en conſtater la juſteſſe & l'avantage, & laiſſent le travail méchanique à d'autres ; qui éclairés par une lumiere étrangere, ne vont pas auſſi loin que leurs maîtres auroient été ſeuls. Ainſi les uns penſent ou rêvent, les autres agiſſent ou manœuvrent, & l'enfance des ſciences eſt éternelle.

Cependant l'eſprit de la Phyſique expérimentale, que Bacon & Deſcartes avoient introduit, s'étendit inſenſiblement. L'Académie de Florence, Boyle, Mariotte & après eux pluſieurs autres, firent un grand nombre d'expériences avec ſuccès. Les Académies ſe formerent, & ſaiſirent avec empreſſement cette maniere de philoſopher. Les Univerſités plus lentes, parce qu'elles étoient déja toutes formées lors de la naiſſance de la Phyſique expérimentale, ſuivirent longtems encore leur méthode ancienne. Peu à peu la Phyſique de Deſcartes ſuccéda dans les écoles à celle d'Ariſtote, ou plutôt de ſes commentateurs. Si on ne touchoit pas encore à la vérité, on étoit du moins ſur

la voie ; on fit quelques expériences ; on tenta de les expliquer ; il eût été mieux qu'on ſe bornât à les bien faire, & à les rapprocher les unes des autres avant que d'en venir à aucun ſyſtême ; mais enfin il ne faut pas eſpérer que l'eſprit humain ſe délivre ſi promptement de tous ſes préjugés. Enfin Newton montra le premier ce que ſes prédeceſſeurs n'avoient fait qu'entrevoir, l'art d'introduire la Géométrie dans la Phyſique, & de former, en réuniſſant l'expérience au calcul, une ſcience exacte, profonde, lumineuſe & nouvelle. Auſſi grand du moins par ſes expériences d'Optique que par ſon ſyſtême du monde, il ouvrit de tous côtés une carriere immenſe & ſûre ; l'Angleterre ſaiſit ces vues; la Société Royale les regarda comme ſiennes ; les Académies de France s'y prêterent plus lentement & avec plus de réſiſtance, par la même raiſon qui avoit fait rejetter aux Univerſités pendant pluſieurs années la Phyſique de Deſcartes. La lumiere a enfin prévalu : la génération ennemie de ces grands hommes s'eſt éteinte ou eſt demeurée muette dans les Académies, & dans les Univerſités

auxquelles les Académies ſemblent aujourd'hui donner le ton. Une génération nouvelle s'eſt élevée, qui achevera la révolution ; car quand les fondemens d'une révolution ſont jettés, c'eſt preſque toujours dans la génération ſuivante que la révolution s'acheve ; rarement en deçà, parce que les obſtacles périſſent plutôt que de céder ; rarement au-delà, parce que les barrieres une fois franchies, l'eſprit humain prend un eſſor rapide, juſqu'à ce qu'il rencontre un nouvel obſtacle qui l'oblige de s'arrêter pour longtems.

L'Univerſité de Paris fournit aujourd'hui une preuve convaincante des progrès de la Philoſophie parmi nous. La Géométrie & la Phyſique expérimentale y ſont cultivées avec ſuccès. Pluſieurs jeunes Profeſſeurs, pleins de ſavoir, d'eſprit & de courage (car il en faut pour les innovations même les plus innocentes) ont oſé quitter la route battue pour s'en frayer une nouvelle ; tandis que dans d'autres écoles, auxquelles nous épargnons la honte de les nommer, les lois du mouvement de Deſcartes & même la Phyſique Péripatéticienne ſont encore en honneur.

Les jeunes maîtres dont nous parlons forment des éleves vraiment inſtruits, qui au ſortir de leur Philoſophie ſont initiés aux vrais principes de toutes les ſciences Phyſico-mathématiques, & qui ne ſont plus obligés, comme on l'étoit il y a peu de tems, d'oublier ce qu'ils ont appris dans les écoles.

Nous terminerons cette courte hiſtoire de la Phyſique expérimentale par quelques réflexions ſur la maniere dont on doit traiter cette ſcience. Les premiers objets qui s'offrent à nous dans l'étude de la nature, ſont les propriétés générales des corps, & les effets de l'action qu'ils exercent les uns ſur les autres. Cette action n'eſt point pour nous un phénomene extraordinaire; nous y ſommes accoutumés dès l'enfance; les effets de l'équilibre & de l'impulſion nous ſont connus, je parle des effets en général; car pour la meſure & la loi préciſe de ces effets, les Philoſophes ont été longtems à la chercher, & plus longtems encore à la trouver. Il ſemble néanmoins qu'un peu de réflexion ſur la nature des corps, auroit dû leur faire découvrir ces lois beaucoup plutôt; elles ſe réduiſent, comme nous l'a-

vons vu, aux lois de l'équilibre; & les lois de l'équilibre étoient faciles à connoître, ſoit par le ſecours ſeul du raiſonnement, ſoit par l'obſervation la plus ſimple. Ainſi les phénomenes de la nature les plus communs, & ſi on l'oſe dire, les plus populaires, ſuffiſoient pour conſtater les lois de la percuſſion; & l'utilité principale de ces phénomenes eſt de nous aſſurer, comme on l'a remarqué plus haut, que les lois de la percuſſion qui s'obſervent dans l'Univers, ſont préciſément celles qui réſultent de la nature des corps. Delà il s'enſuit que la Phyſique expérimentale n'eſt nullement néceſſaire pour déterminer les lois du mouvement & de l'équilibre; ſi elle s'en occupe, ce doit être comme d'une recherche de ſimple curioſité, pour réveiller & ſoutenir l'attention des commençans; à peu près comme on les exerce dès l'entrée de la Géométrie à faire des figures juſtes, pour avoir la ſatisfaction de s'aſſurer par leurs yeux de ce que le raiſonnement leur a déjà démontré; mais un véritable Phyſicien n'a pas plus beſoin du ſecours de l'expérience pour démontrer les lois de la Méchanique & de la

Statique, qu'un Géometre n'a beſoin de regle & de compas pour s'aſſurer qu'il a réſolu un problême difficile.

La ſeule utilité expérimentale que le Phyſicien puiſſe tirer des obſervations ſur les lois de l'équilibre, ſur celles du mouvement, & en général ſur les affections primitives des corps, c'eſt d'examiner attentivement la différence entre le réſultat que donne la théorie & celui que fournit l'expérience ; & d'employer cette différence avec adreſſe, pour déterminer, par exemple, dans les effets de l'impulſion, l'altération cauſée par la réſiſtance de l'air ; dans les effets des machines ſimples, l'altération occaſionnée par le frottement & par d'autres cauſes. Telle eſt la méthode que les plus grands Phyſiciens ont ſuivie, & qui eſt la plus propre à avancer & à perfectionner la Phyſique ; car alors l'expérience ne ſervira plus ſimplement à confirmer la théorie, mais différant de la théorie ſans l'ébranler, elle conduira à des vérités nouvelles auxquelles la théorie ſeule n'auroit pu atteindre.

Le premier objet réel de la Phyſique expérimentale, eſt l'examen des pro-

priétés générales des corps que l'obſervation nous fait connoître pour ainſi dire en gros, mais dont l'expérience ſeule peut meſurer & déterminer les effets ; tels ſont, par exemple, les phénomenes de la peſanteur. Aucune théorie n'auroit pu nous faire trouver la loi que les corps peſans ſuivent dans leur chûte verticale ; mais cette loi une fois connue par l'expérience, tout ce qui appartient au mouvement des corps peſans, ſoit rectiligne, ſoit curviligne, ſoit incliné, ſoit vertical, n'eſt plus que du reſſort de la théorie : ſi l'expérience s'y joint, ce ne doit être que dans la même vue & de la même maniere que pour les lois primitives de l'impulſion.

L'obſervation journaliere nous apprend de même que l'air eſt peſant ; mais l'expérience ſeule pouvoit nous éclairer ſur la quantité abſolue de ſa peſanteur. Cette expérience eſt la baſe de l'Aérométrie, & le raiſonnement acheve le reſte. Il en eſt de même d'un grand nombre d'autres parties de la Phyſique, dans leſquelles une ſeule expérience, ou même une ſeule obſervation ſert de baſe à des théories complettes. Ces parties ſont principalement

celles qu'on a appellées Phyſico-mathématiques, & qui conſiſtent dans l'application de la Géométrie & du calcul aux phénomenes de la nature. C'eſt par le ſecours de la Géométrie qu'on parvient à déterminer la quantité d'un effet compliqué, & dépendant d'un autre effet mieux connu ; il ne faut donc pas s'étonner des ſecours que nous tirons de cette ſcience dans la comparaiſon & l'analyſe des faits que l'expérience nous découvre. Il n'eſt pas ſurprenant que les anciens ayent peu cultivé cette branche de la Phyſique. Souvent la plus ſubtile Géométrie eſt néceſſaire pour y réuſſir ; & la Géométrie des anciens, quoique d'ailleurs très-profonde & très-ſavante, ne pouvoit aller juſques là. Il y a bien de l'apparence qu'ils l'avoient ſenti ; car leur méthode de philoſopher, nous ne ſaurions trop le redire, étoit plus ſage que nous ne nous l'imaginons communément. On doit donc, s'il eſt permis de parler ainſi, leur tenir compte de l'ignorance où ils étoient ſur ce point, de n'avoir pas voulu atteindre à ce qu'il leur étoit impoſſible de ſavoir, & de n'avoir point cherché à faire croire

qu'ils y étoient parvenus. Les Géométres modernes ont ſçu ſe procurer à cet égard plus de ſecours, non parce qu'ils ſont ſupérieurs aux anciens, mais parce qu'ils ſont venus depuis. La perfection de l'Analyſe & l'invention des nouveaux calculs, nous ont mis en état de ſoumettre à la Géométrie des phénomenes très compliqués.

Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que les Géometres n'euſſent pas quelquefois abuſé de la facilité qu'ils avoient d'appliquer le calcul à certaines hypotheſes. C'eſt ſouvent le deſir de pouvoir faire uſage du calcul, qui les détermine dans le choix des principes ; au lieu qu'ils devroient examiner d'abord les principes en eux-mêmes, ſans ſonger d'avance à les plier de force au calcul. La Géométrie, qui ne doit qu'obéir à la Phyſique quand elle ſe réunit avec elle, lui commande quelquefois. S'il arrive que la queſtion qu'on veut examiner ſoit trop compoſée, pour que tous les élémens puiſſent entrer dans la comparaiſon analytique qu'on en veut faire, on ſépare les plus incommodes, on leur en ſubſtitue d'autres, moins gênans, mais auſſi moins

réels, & l'on eſt ſurpris de n'arriver après un travail pénible, qu'à un réſultat contredit par la nature; comme ſi après l'avoir déguiſée, tronquée ou altérée, une combinaiſon purement méchanique pouvoit nous la rendre.

Cependant comme d'un côté la vanité naturelle à l'eſprit humain le porte à ſe faire honneur de ce qu'il ſait, & que de l'autre on ne conſent qu'avec peine à avoir fait un travail inutile, on réſiſte difficilement à montrer aux autres cet étalage de ſavoir géométrique, qui ſans inſtruire le Lecteur ſur la matiere qui en a été le prétexte, ne ſert qu'à montrer les connoiſſances mathématiques de l'Auteur. Ainſi l'eſprit de calcul, qui a chaſſé l'eſprit de ſyſtême, regne peut-être un peu trop à ſon tour. Car il y a dans chaque ſiecle un goût de Philoſophie dominant; ce goût entraîne preſque toujours quelques préjugés, & la meilleure Philoſophie eſt celle qui en a le moins à ſa ſuite. Il ſeroit mieux ſans doute qu'elle ne fût jamais aſſujettie à aucun ton particulier; les différentes connoiſſances acquiſes & recueillies par les ſçavans en auroient plus de facilité pour ſe rejoindre

joindre & former un tout. Mais chaque ſcience paroît recevoir & ſecouer ſucceſſivement la loi de celles qui ſont les plus en honneur ou les plus négligées, & la Philoſophie prend la teinture des eſprits où elle ſe trouve. Chez un Métaphyſicien elle eſt ordinairement toute ſyſtématique, chez un Géometre elle eſt ſouvent toute de calcul. La méthode du dernier eſt ſans doute la plus sûre; mais il ne faut pas s'y borner & croire que tout s'y réduiſe. Autrement nous ne ferions de progrès dans la Géométrie tranſcendante que pour être à proportion plus bornés ſur les vérités de la Phyſique. Plus on peut tirer d'utilité de l'application de la premiere de ces deux ſciences à la ſeconde, plus on doit être circonſpect dans cette application. C'eſt à la ſimplicité de ſon objet que la Géométrie eſt redevable de ſa certitude; à meſure que l'objet devient plus compoſé, la certitude s'obſcurcit & s'éloigne; il faut donc ſavoir s'arrêter ſur ce qu'on ignore, ne pas croire que les mots de *Théorême* & de *Corollaire* faſſent par quelque vertu ſecrete l'eſſence d'une démonſtration, & qu'en écrivant à la fin d'une propo-

ſition, *ce qu'il falloit démontrer*, on rendra démontré ce qui ne l'eſt pas.

Reconnoiſſons donc que les différens ſujets de Phyſique ne ſont pas également ſuſceptibles de l'application de la Géométrie. Si les obſervations ou les expériences qui ſervent de baſe au calcul ſont en petit nombre, ſi elles ſont ſimples & lumineuſes, le Géometre ſait alors en tirer le plus grand avantage, & en déduire les connoiſſances phyſiques les plus capables de ſatisfaire l'eſprit. Des obſervations moins parfaites ſervent ſouvent à le conduire dans ſes recherches, & à donner à ſes découvertes un nouveau degré de certitude : quelquefois même les raiſonnemens mathématiques peuvent l'inſtruire & l'éclairer, quand l'expérience eſt muette, ou ne parle que d'une maniere confuſe : enfin ſi les matieres qu'il ſe propoſe de traiter ne laiſſent aucune priſe à ſes calculs, il ſe réduit alors aux ſimples faits dont les obſervations l'inſtruiſent ; incapable de ſe contenter de fauſſes lueurs quand la lumiere lui manque, il n'a point recours à des raiſonnemens vagues & obſcurs, au défaut de démonſtrations rigoureuſes.

C'eſt principalement la méthode qu'il doit ſuivre par rapport à ces phénomenes ſur la cauſe deſquels le raiſonnement ne peut nous aider, dont nous n'appercevons point la chaîne, ou dont nous ne voyons du moins la liaiſon que très-imparfaitement, très-rarement, & après les avoir enviſagés ſous bien des faces. Ce ſont là les faits que le Phyſicien doit ſurtout chercher à bien connoître; il ne ſauroit trop les multiplier; plus il en aura recueilli, plus il ſera près d'en voir l'union; ſon objet doit être d'y mettre l'ordre dont ils ſeront ſuſceptibles, d'expliquer autant qu'il ſera poſſible les uns par les autres, d'en trouver la dépendance mutuelle, de ſaiſir le tronc principal qui les unit, de découvrir même par leur moyen d'autres faits cachés & qui ſembloient ſe dérober à ſes recherches, en un mot, d'en former un corps, où il ſe trouve le moins de lacunes qu'il ſe pourra; il n'en reſtera toujours que trop. Qu'il ſe garde bien ſurtout de vouloir rendre raiſon de ce qui lui échappe; qu'il ſe défie de cette fureur d'expliquer tout, que Deſcartes a introduite dans la Phyſique, qui a accou-

numé la plupart de ſes ſectateurs à ſe contenter de principes & de raiſons vagues, propres à ſoutenir également le pour & le contre. On ne peut lire ſans étonnement dans certains Auteurs de Phyſique, les explications qu'ils donnent des variations du barometre, de la neige, de la grêle & d'une infinité d'autres faits. Ces Auteurs, avec les principes & la méthode dont ils ſe ſervent, ne ſeroient pas plus embarraſſés pour expliquer des faits abſolument contraires à ceux que nous obſervons; pour prouver, par exemple, qu'en tems de pluie le barometre doit hauſſer, que la neige doit tomber en été & la grêle en hiver, & ainſi du reſte. Des faits & point de verbiage; voilà la grande regle en Phyſique comme en Hiſtoire; ou pour parler plus exactement, les explications dans un livre de Phyſique doivent être comme les réflexions dans l'Hiſtoire, courtes, ſages, fines, amenées par les faits, ou renfermées dans les faits même par la maniere dont on les préſente.

Au reſte, quand nous proſcrivons de la Phyſique la manie de tout expliquer, nous ſommes bien éloignés de condam-

ner, ni cet eſprit de conjecture, qui tout à la fois timide & éclairé conduit quelquefois à des découvertes ; ni cet eſprit d'analogie, dont la ſage hardieſſe perce au-delà de ce que la nature ſemble vouloir montrer, & prévoit les faits avant que de les avoir vus. Ces deux talens précieux & rares trompent à la vérité quelquefois celui qui n'en fait pas aſſez ſobrement uſage ; mais ne ſe trompe pas ainſi qui veut.

Si la retenue & la circonſpection doivent être un des principaux caracteres du Phyſicien, la patience & le courage doivent d'un autre côté le ſoutenir dans ſon travail. En quelque matiere que ce ſoit, on ne doit pas trop ſe hâter d'élever entre la nature & l'eſprit humain un mur de ſéparation. En nous méfiant de notre induſtrie, gardons-nous de nous en méfier avec excès. Dans l'impuiſſance que nous ſentons tous les jours de ſurmonter tant d'obſtacles qui ſe préſentent à nous, nous ſerions ſans doute trop heureux, ſi nous pouvions du moins juger au premier coup d'œil juſqu'où nos efforts peuvent atteindre : mais telle eſt tout à la fois la force & la foibleſſe de notre

eſprit, qu'il eſt ſouvent auſſi dangereux de prononcer ſur ce qu'il ne peut pas, que ſur ce qu'il peut. Combien de découvertes modernes dont les anciens n'avoient pas même l'idée ? Combien de découvertes perdues que nous conteſterions trop légérement? Et combien d'autres que nous jugerions impoſſibles, ſont réſervées pour notre poſtérité ?

## XXI.

### *Conclusion.*

Nous avons tracé en général la méthode qu'on doit ſuivre dans l'étude des principales parties de la Philoſophie. Il nous reſte encore deux objets, les faits hiſtoriques & les principes du goût. Nous avons déjà indiqué le plan que le Philoſophe doit ſe propoſer dans l'étude des uns & des autres, nous avons même fixé dans un écrit particulier (*a*) l'uſage & l'abus de l'eſprit philoſophique par rapport aux matieres de goût ; c'eſt pourquoi nous terminerons ici cet eſſai. Nous n'ajouterons plus qu'un mot ſur la maniere d'étudier

(*a*) Voyez l'Ecrit ſuivant.

des élémens de Philoſophie bien faits. C'eſt moins avec le ſecours d'un maître qu'on peut remplir ce but, qu'avec beaucoup de méditation & de travail. Savoir des élémens, ce n'eſt pas ſeulement connoître ce qu'ils contiennent, c'eſt en connoître l'uſage, les applications & les conſéquences, c'eſt pénétrer dans le génie des inventeurs, c'eſt ſe mettre en état d'aller plus loin qu'eux; & c'eſt ce qu'on ne fait bien qu'à force d'étude & d'exercice. C'eſt auſſi pour cela qu'on ne ſaura jamais parfaitement que ce qu'on s'eſt appris ſoi-même. Peut-être feroit-on bien par cette même raiſon d'indiquer en deux mots dans des élémens de Philoſophie l'uſage & les conſéquences des vérités fondamentales. Ce ſeroit pour les commençans un ſujet d'exercer leur eſprit, en cherchant la preuve de ces conſéquences, & en faiſant diſparoître les vuides qu'on leur auroit laiſſé à remplir. Le propre d'un bon livre d'élémens, eſt de faire beaucoup penſer.

Des élémens compoſés ſuivant le plan que nous avons tracé dans cet eſſai, auroient une double utilité; ils mettroient les bons eſprits ſur la voie des décou-

vertes à faire, en leur préſentant les découvertes déja faites ; ils mettroient de plus les lecteurs ordinaires à portée de diſtinguer les vraies découvertes d'avec ce qui ne l'eſt pas ; car tout ce qui ne pourroit être ajouté aux élémens d'une ſcience comme par forme de ſupplément, ne ſeroit point digne du nom de découverte.

En général l'objet d'une découverte doit être non-ſeulement grand & nouveau, mais encore utile, ou du moins curieux, & de plus difficile à trouver. Il n'y a que l'utilité éminente ou l'exceſſive ſingularité, qui puiſſe diſpenſer dans une découverte, du mérite de la difficulté vaincue. Les découvertes qui réuniſſent les cinq caracteres dont nous venons de parler, ſont de la premiere eſpece ; celles qui n'ont aucun de ces caracteres dans un degré éminent, s'appellent ſimplement *inventions*.

Le hazard a fait pluſieurs découvertes dans les arts, & même dans les ſciences de faits, telles que la Phyſique ; les découvertes dans les Mathématiques & dans les autres ſciences de pur raiſonnement ſont preſque toujours l'ouvrage du génie ; quelquefois ſeulement le gé-

nie peut y concourir avec le hazard, lorſqu'en cherchant ce qu'on ne trouve point, on trouve ce qu'on ne cherchoit pas. De pareilles découvertes ſont une eſpece de bonheur; mais c'eſt un bonheur qui n'arrive qu'à ceux qui le méritent, c'eſt-à-dire, qui auroient pu trouver par le génie ſeul, ce que le hazard joint au génie leur a fait trouver.

Les découvertes ſe font, ou en joignant enſemble pluſieurs idées nouvelles, ou en joignant des idées nouvelles à des idées connues, ou en combinant d'une maniere nouvelle des idées connues. Mais il faut dans ce dernier cas que la réunion ſoit importante ou difficile. Il n'eſt pas même néceſſaire qu'elle ſoit difficile, quand elle eſt importante. Les ſciences ſont une eſpece de grand édifice auquel pluſieurs perſonnes travaillent de concert; les uns à la ſueur de leur corps tirent la pierre de la carriere, d'autres la traînent avec effort juſqu'au pied du bâtiment, d'autres l'élevent à force de bras & de machines, mais celui qui la met en œuvre & en place a le mérite de la conſtruction.

Il n'y a proprement que trois genres de connoiſſances où les découvertes

n'aient pas lieu ; l'érudition, parce que les faits ne ſe devinent & ne s'inventent pas ; la Métaphyſique, parce que les faits ſe trouvent au-dedans de nous-mêmes ; la Théologie, parce que le dépôt de la foi eſt inaltérable, & qu'il ne ſauroit y avoir de révélation nouvelle.

# RÉFLEXIONS
## *SUR L'USAGE*
## ET
## SUR L'ABUS
# *DE LA PHILOSOPHIE*
## DANS LES MATIERES DE GOÛT,

*Lues à l'Académie Françoiſe le 14 Mars 1757.*

# RÉFLEXIONS

## SUR L'USAGE

## *ET SUR L'ABUS*

## DE LA PHILOSOPHIE

### *DANS LES MATIERES DE GOÛT.*

L'Esprit Philoſophique, ſi célébré chez une partie de notre Nation, & ſi décrié par l'autre, a produit dans les Sciences & dans les Belles-Lettres des effets contraires. Dans les Sciences, il a mis des bornes ſéveres à la manie de tout expliquer, que l'amour des ſyſtêmes avoit introduite ; dans les Belles-Lettres, il a entrepris d'analyſer nos plaiſirs & de ſoumettre à l'examen tout ce qui eſt l'objet du *Goût*. Si la ſage timidité de la Phyſique moderne a trouvé des

contradicteurs, eſt-il ſurprenant que la hardieſſe des nouveaux Littérateurs ait eu le même ſort? Elle a dû principalement révolter ceux de nos Écrivains qui penſent qu'en fait de *Goût* comme dans des matieres plus ſérieuſes, toute opinion nouvelle & paradoxe doit être proſcrite par la ſeule raiſon qu'elle eſt nouvelle. Il nous ſemble au contraire, que dans les ſujets de ſpéculation & d'agrément on ne ſauroit laiſſer trop de liberté à l'induſtrie, dût-elle n'être pas toujours également heureuſe dans ſes efforts. C'eſt en ſe permettant les écarts que le génie enfante les choſes ſublimes; permettons de même à la raiſon de porter au hazard, & quelquefois ſans ſuccès, ſon flambeau ſur tous les objets de nos plaiſirs, ſi nous voulons la mettre à portée de découvrir au génie quelque route inconnue. La ſéparation des vérités & des ſophiſmes ſe fera bientôt d'elle-même, & nous en ſerons ou plus riches, ou du moins plus éclairés.

Un des avantages de la Philoſophie appliquée aux matieres de *Goût*, eſt de nous guérir ou de nous garantir de la ſuperſtition littéraire; elle juſtifie no-

tre eſtime pour les anciens en la rendant raiſonnable ; elle nous empêche d'encenſer leurs fautes ; elle nous fait voir leurs égaux dans pluſieurs de nos bons écrivains modernes, qui pour s'être formés ſur eux, ſe croyoient par une inconſéquence modeſte fort inférieurs à leurs maîtres. Mais l'analyſe métaphyſique de ce qui eſt l'objet du ſentiment ne peut-elle pas faire chercher des raiſons à ce qui n'en a point, émouſſer le plaiſir en nous accoutumant à diſcuter froidement ce que nous devons ſentir avec chaleur, donner enfin des entraves au génie, & le rendre eſclave & timide ? Eſſayons de répondre à ces queſtions.

Le *Goût*, quoique peu commun, n'eſt point arbitraire ; cette vérité eſt également reconnue de ceux qui réduiſent le *Goût* à ſentir, & de ceux qui veulent le contraindre à raiſonner. Mais il n'étend pas ſon reſſort ſur toutes les beautés dont un ouvrage de l'art eſt ſuſceptible. Il en eſt de frappantes & de ſublimes, qui ſaiſiſſent également tous les eſprits, que la nature produit ſans effort dans tous les ſiecles & chez tous les peuples, & dont par conſéquent tous

les esprits, tous les siecles, & tous les peuples sont juges. Il en est qui ne touchent que les ames sensibles & qui glissent sur les autres. Les beautés de cette espece ne sont que du second ordre, car ce qui est grand est préférable à ce qui n'est que fin; elles sont néanmoins celles qui demandent le plus de sagacité pour être produites, & de délicatesse pour être senties; aussi sont elles plus fréquentes parmi les nations chez lesquelles les agrémens de la Société ont perfectionné l'art de vivre & de jouir. Ce genre de beautés faites pour le petit nombre, est proprement l'objet du *Goût*, qu'on peut définir *le talent de démêler dans les ouvrages de l'art ce qui doit plaire aux ames sensibles & ce qui doit les blesser.*

Si le *Goût* n'est pas arbitraire, il est donc fondé sur des principes incontestables; & ce qui en est une suite nécessaire, il ne doit point y avoir d'ouvrage de l'art dont on ne puisse juger en y appliquant ces principes. En effet la source de notre plaisir & de notre ennui est uniquement & entiérement en nous; nous trouverons donc au-dedans de nous-mêmes, en y portant une vue attentive, des regles générales & inva-

riables de *Goût*, qui ſeront comme la pierre de touche à l'épreuve de laquelle toutes les productions du talent pourront être ſoumiſes. Ainſi le même eſprit philoſophique, qui nous oblige, faute de lumieres ſuffiſantes, de ſuſpendre à chaque inſtant nos pas dans l'étude de la nature & des objets qui ſont hors de nous, doit au contraire dans tout ce qui eſt l'objet du *Goût*, nous porter à la diſcuſſion. Mais il n'ignore pas en même tems que cette diſcuſſion doit avoir un terme. En quelque matiere que ce ſoit, nous devons déſeſpérer de remonter jamais aux premiers principes, qui ſont toujours pour nous derriere un nuage : vouloir trouver la cauſe métaphyſique de nos plaiſirs, ſeroit un projet auſſi chimérique que d'entreprendre d'expliquer l'action des objets ſur nos ſens. Mais comme on a ſû réduire à un petit nombre de ſenſations l'origine de nos connoiſſances, on peut de même réduire les principes de nos plaiſirs en matiere de *Goût*, à un petit nombre d'obſervations inconteſtables ſur notre maniere de ſentir. C'eſt juſques là que le Philoſophe remonte, mais c'eſt là qu'il s'arrête, & d'où par une pente naturelle il deſcend enſuite aux conſéquences.

La juſteſſe de l'eſprit, déja ſi rare par elle-même, ne ſuffit pas dans cette analyſe; ce n'eſt pas même encore aſſez d'une ame délicate & ſenſible; il faut de plus, s'il eſt permis de s'expliquer de la ſorte, ne manquer d'aucun des ſens qui compoſent le *Goût*. Dans un ouvrage de poéſie, par exemple, on doit parler tantôt à l'imagination, tantôt au ſentiment, tantôt à la raiſon, mais toujours à l'organe; les vers ſont une eſpece de chant, ſur lequel l'oreille eſt ſi inexorable, que la raiſon même eſt quelquefois contrainte de lui faire de légers ſacrifices. Ainſi un Philoſophe dénué d'organe, eût-il d'ailleurs tout le reſte, ſera un mauvais juge en matiere de poéſie. Il prétendra que le plaiſir qu'elle nous procure eſt un plaiſir d'opinion; qu'il faut ſe contenter, dans quelqu'ouvrage que ce ſoit, de parler à l'eſprit & à l'ame: il jettera même par des raiſonnemens captieux un ridicule apparent ſur le ſoin d'arranger des mots pour le plaiſir de l'oreille. C'eſt ainſi qu'un Phyſicien réduit au ſeul ſentiment de toucher, prétendroit que les objets éloignés ne peuvent agir ſur nos organes, & le prouveroit par des ſophiſmes aux-

quels on ne pourroit répondre qu'en lui rendant l'ouïe & la vue. Notre Philoſophe croira n'avoir rien ôté à un ouvrage de poéſie, en conſervant tous les termes & en les tranſpoſant pour détruire la meſure ; & il attribuera à un préjugé dont il eſt eſclave lui-même ſans le vouloir, l'eſpece de langueur que l'ouvrage lui paroît avoir contractée par ce nouvel état. Il ne s'appercevra pas qu'en rompant la meſure, & en renverſant les mots, il a détruit l'harmonie qui réſultoit de leur arrangement & de leur liaiſon. Que diroit-on d'un muſicien qui pour prouver que le plaiſir de la mélodie eſt un plaiſir d'opinion, dénatureroit un air fort agréable en tranſpoſant au hazard les ſons dont il eſt compoſé ?

Ce n'eſt pas ainſi que le vrai Philoſophe jugera du plaiſir que donne la poéſie. Il n'accordera ſur ce point ni tout à la nature ni tout à l'opinion ; il reconnoîtra, que comme la muſique a un effet général ſur tous les peuples, quoique la muſique des uns ne plaiſe pas toujours aux autres, de même tous les peuples ſont ſenſibles à l'harmonie poétique, quoique leur poéſie ſoit fort

différente. C'eſt en examinant avec attention cette différence, qu'il parviendra à déterminer juſqu'à quel point l'habitude influe ſur le plaiſir que nous font la poéſie & la muſique, ce que l'habitude ajoute de réel à ce plaiſir, & ce que l'opinion peut auſſi y joindre d'illuſoire. Car il ne confondra point le plaiſir d'habitude avec celui qui eſt purement arbitraire & d'opinion; diſtinction qu'on n'a peut-être pas aſſez faite en cette matiere, & que néanmoins l'expérience journaliere rend inconteſtable. Il eſt des plaiſirs qui dès le premier moment s'emparent de nous; il en eſt d'autres qui n'ayant d'abord éprouvé de notre part que de l'éloignement ou de l'indifférence, attendent pour ſe faire ſentir, que l'ame ait été ſuffiſamment ébranlée par leur action, & n'en ſont alors que plus vifs. Combien de fois n'eſt-il pas arrivé, qu'une muſique qui nous avoit d'abord déplu, nous a ravis enſuite, lorſque l'oreille à force de l'entendre, eſt parvenue à en démêler toute l'expreſſion & la fineſſe? Les plaiſirs que l'habitude fait goûter peuvent donc n'être pas arbitraires, & même avoir eu d'abord le préjugé contre eux.

C'eſt ainſi qu'un Littérateur Philoſophe conſervera à l'oreille tous ſes droits. Mais en même tems (& c'eſt là ſurtout ce qui le diſtingue) il ne croira pas que le ſoin de ſatisfaire l'organe diſpenſe de l'obligation encore plus importante de penſer. Comme il ſait que c'eſt la premiere loi du ſtyle, d'être à l'uniſſon du ſujet, rien ne lui inſpire plus de dégoût que des idées communes exprimées avec recherche, & parées du vain coloris de la verſification: une proſe médiocre & naturelle lui paroît préférable à la poéſie qui au mérite de l'harmonie ne joint point celui des choſes: c'eſt parce qu'il eſt ſenſible aux beautés d'image, qu'il n'en veut que de neuves & de frappantes; encore leur préfére-t-il les beautés de ſentiment, & ſurtout celles qui ont l'avantage d'exprimer d'une maniere noble & touchante des vérités utiles aux hommes.

Il ne ſuffit pas à un Philoſophe d'avoir tous les ſens qui compoſent le *Goût;* il eſt encore néceſſaire que l'exercice de ces ſens n'ait pas été trop concentré dans un ſeul objet. Malebranche ne pouvoit lire ſans ennui les meilleurs vers, quoiqu'on remarque dans ſon ſtyle les

grandes qualités du Poëte, l'imagination, le ſentiment & l'harmonie. Mais trop excluſivement appliqué à ce qui eſt l'objet de la raiſon, ou plutôt du raiſonnement, ſon imagination ſe bornoit à enfanter des hypotheſes philoſophiques, & le degré de ſentiment dont il étoit pourvu, à les embraſſer avec ardeur comme des vérités. Quelque harmonieuſe que ſoit ſa proſe, l'harmonie poétique étoit ſans charmes pour lui, ſoit qu'en effet la ſenſibilité de ſon oreille fût bornée à l'harmonie de la proſe, ſoit qu'un talent naturel lui fît produire de la proſe harmonieuſe ſans qu'il s'en apperçût, comme ſon imagination le ſervoit ſans qu'il s'en doutât, ou comme un inſtrument rend des accords ſans le ſavoir.

Ce n'eſt pas ſeulement à quelque défaut de ſenſibilité dans l'ame ou dans l'organe, qu'on doit attribuer les faux jugemens en matiere de *Goût*. Le plaiſir que nous fait éprouver un ouvrage de l'art, vient ou peut venir de pluſieurs ſources différentes; l'analyſe philoſophique conſiſte donc à ſavoir les diſtinguer & les ſéparer toutes, afin de rapporter à chacune ce qui lui appartient,

& de ne pas attribuer notre plaiſir à une cauſe qui ne l'ait point produit. C'eſt ſans doute ſur les ouvrages qui ont réuſſi en chaque genre, que les regles doivent être faites; mais ce n'eſt point d'après le réſultat général du plaiſir que ces ouvrages nous ont donné: c'eſt d'après une diſcuſſion réfléchie, qui nous faſſe diſcerner les endroits dont nous avons été vraiment affectés, d'avec ceux qui n'étoient deſtinés qu'à ſervir d'ombre ou de repos, d'avec ceux même où l'Auteur s'eſt négligé ſans le vouloir. Faute de ſuivre cette méthode, l'imagination échauffée par quelques beautés du premier ordre dans un ouvrage monſtrueux d'ailleurs, fermera bientôt les yeux ſur les endroits foibles, transformera les défauts même en beautés, & nous conduira par degrés à cet enthouſiaſme froid & ſtupide qui ne ſent rien à force d'admirer tout; eſpece de paralyſie de l'eſprit, qui nous rend indignes & incapables de goûter les beautés réelles. Ainſi, ſur une impreſſion confuſe & machinale, ou bien on établira de faux principes de *Goût*, ou, ce qui n'eſt pas moins dangereux, on érigera en principe ce qui eſt en ſoi purement arbitrai-

re; on retrécira les bornes de l'art, & on preſcrira des limites à nos plaiſirs, parce qu'on n'en voudra que d'une ſeule eſpece & dans un ſeul genre; on tracera autour du talent un cercle étroit dont on ne lui permettra pas de ſortir.

C'eſt à la Philoſophie à nous délivrer de ces liens; mais elle ne ſauroit mettre trop de choix dans les armes dont elle ſe ſert pour les briſer. Feu M. de la Motte a avancé que les vers n'étoient pas eſſentiels aux pieces de théatre: pour prouver cette opinion, très-ſoutenable en elle-même, il a écrit contre la Poéſie, & par là il n'a fait que nuire à ſa cauſe; il ne lui reſtoit plus qu'à écrire contre la Muſique, pour prouver que le chant n'eſt pas eſſentiel à la tragédie. Sans combattre le préjugé par des paradoxes, il avoit, ce me ſemble, un moyen plus court de l'attaquer; c'étoit d'écrire Inès de Caſtro en proſe; l'extrême intérêt du ſujet permettoit de riſquer l'innovation, & peut-être aurions-nous un genre de plus. Mais l'envie de ſe diſtinguer fronde les opinions dans la théorie, & l'amour propre qui craint d'échouer les ménage dans la pratique. Les Philoſophes font le contraire

des

des Légiſlateurs ; ceux-ci ſe diſpenſent des lois qu'ils impoſent, ceux-là ſe ſoumettent dans leurs ouvrages aux lois qu'ils condamnent dans leurs préfaces.

Les deux cauſes d'erreur dont nous avons parlé juſqu'ici, le défaut de ſenſibilité d'une part, & de l'autre trop peu d'attention à démêler les principes de notre plaiſir, ſont la ſource éternelle de la diſpute tant de fois renouvellée ſur le mérite des anciens. Leurs partiſans trop enthouſiaſtes font trop de graces à l'enſemble en faveur des détails ; leurs adverſaires trop raiſonneurs ne rendent pas aſſez de juſtice aux détails, par les vices qu'ils remarquent dans l'enſemble.

Il eſt une autre eſpece d'erreur dont le Philoſophe doit avoir plus d'attention à ſe garantir, parce qu'il lui eſt plus aiſé d'y tomber. Elle conſiſte à tranſporter aux objets du *Goût* des principes vrais en eux-mêmes, mais qui n'ont point d'application à ces objets. On connoît le célebre *qu'il mourût* du vieil Horace, & on a blâmé avec raiſon le vers ſuivant : cependant une métaphyſique commune ne manqueroit pas de ſophiſmes pour le juſtifier. Ce

ſecond vers, dira-t-on, eſt néceſſaire pour exprimer tout ce que ſent le vieil Horace ; ſans doute il doit préférer la mort de ſon fils au deshonneur de ſon nom ; mais il doit encore plus ſouhaiter que la valeur de ce fils le faſſe échapper au péril, & qu'animé par *un beau déſeſpoir*, il ſe défende ſeul contre trois. On pourroit d'abord répondre que le ſecond vers exprimant un ſentiment plus naturel, devroit au moins précéder le premier, & par conſéquent qu'il l'affoiblit. Mais qui ne voit d'ailleurs que ce ſecond vers ſeroit encore foible & froid, même après avoir été remis à ſa véritable place ? N'eſt-il pas évidemment inutile au vieil Horace d'exprimer le ſentiment que ce vers renferme ? Chacun ſuppoſera ſans peine qu'il aime mieux voir ſon fils vainqueur que victime du combat : le ſeul ſentiment qu'il doive montrer, & qui convienne à l'état violent où il eſt, eſt ce courage héroïque qui lui fait préférer la mort de ſon fils à la honte. La logique froide & lente des eſprits tranquilles, n'eſt pas celles des ames vivement agitées : comme elles dédaignent de s'arrêter ſur des ſentimens vulgaires, elles ſous-enten-

dent plus qu'elles n'expriment, elles s'élancent tout d'un coup aux ſentimens extrêmes; ſemblables à ce Dieu d'Homere, qui fait trois pas & qui arrive au quatrieme.

Ainſi dans les matieres de *Goût*, une demi-Philoſophie nous écarte du vrai, & une Philoſophie mieux entendue nous y ramene. C'eſt donc faire une double injure aux belles-Lettres & à la Philoſophie, que de croire qu'elles puiſſent réciproquement ſe nuire ou s'exclure. Tout ce qui appartient non-ſeulement à notre maniere de concevoir, mais encore à notre maniere de ſentir, eſt le vrai domaine de la Philoſophie: il ſeroit auſſi déraiſonnable de la reléguer dans les Cieux & de la reſtreindre au ſyſtême du monde, que de vouloir borner la Poéſie à ne parler que des Dieux & de l'amour. Et comment le véritable eſprit philoſophique ſeroit-il oppoſé au bon *Goût*? Il en eſt au-contraire le plus ferme appui, puiſque cet eſprit conſiſte à remonter en tout aux vrais principes, à reconnoître que chaque art a ſa nature propre, chaque ſituation de l'ame ſon caractere, chaque choſe ſon coloris; en un mot à ne point

confondre les limites de chaque genre! Abuſer de l'eſprit philoſophique, c'eſt en manquer.

Ajoutons qu'il n'eſt point à craindre que la diſcuſſion & l'analyſe émouſſent le ſentiment ou refroidiſſent le génie dans ceux qui poſſéderont d'ailleurs ces précieux dons de la nature. Le Philoſophe ſait que dans le moment de la production le génie ne veut aucune contrainte ; qu'il aime à courir ſans frein & ſans regle, à produire le monſtrueux à côté du ſublime, à rouler impétueuſement l'or & le limon tout enſemble. La raiſon donne donc au génie qui crée une liberté entiere ; elle lui permet de s'épuiſer juſqu'à ce qu'il ait beſoin de repos, comme ces courſiers fougueux dont on ne vient à bout qu'en les fatiguant. Alors elle revient ſévérement ſur les productions du génie ; elle conſerve ce qui eſt l'effet du véritable enthouſiaſme, elle proſcrit ce qui eſt l'ouvrage de la fougue, & c'eſt ainſi qu'elle fait éclore les chefs-d'œuvre. Quel écrivain, s'il n'eſt pas entiérement dépourvu de talent & de *Goût*, n'a pas remarqué que dans la chaleur de la compoſition une partie de ſon eſprit

reſte en quelque maniere à l'écart, pour obſerver celle qui compoſe & pour lui laiſſer un libre cours, & qu'elle marque d'avance ce qui doit être effacé ?

Le vrai Philoſophe ſe conduit à peu-près de la même maniere pour juger que pour compoſer : il s'abandonne d'abord au plaiſir vif & rapide de l'impreſſion ; mais perſuadé que les vraies beautés gagnent toujours à l'examen, il revient bientôt ſur ſes pas, il remonte aux cauſes de ſon plaiſir, il les démêle, il diſtingue ce qui lui a fait illuſion d'avec ce qui l'a profondément frappé, & ſe met en état par cette analyſe de porter un jugement ſain de tout l'ouvrage.

On peut, ce me ſemble, d'après ces réflexions répondre en deux mots à la queſtion ſouvent agitée, ſi le ſentiment eſt préférable à la diſcuſſion pour juger un ouvrage de *Goût*. L'impreſſion eſt le juge naturel du premier moment, la diſcuſſion l'eſt du ſecond. Dans les perſonnes qui joignent à la fineſſe & à la promptitude du tact, la netteté & la juſteſſe de l'eſprit, le ſecond juge ne fera pour l'ordinaire que confirmer les Arrêts rendus par le premier. Mais, dira-t-on, comme ils ne feront

pas toujours d'accord, ne vaudroit-il pas mieux s'en tenir dans tous les cas à la premiere déciſion que le ſentiment prononce? Quelle triſte occupation de chicaner ainſi avec ſon propre plaiſir! & quelle obligation aurons-nous à la Philoſophie, quand ſon effet ſera de le diminuer? Nous répondrons avec regret, que tel eſt le malheur de la condition humaine: nous n'acquérons guere de connoiſſances nouvelles que pour nous abuſer de quelque illuſion, & nos lumieres ſont preſque toujours aux dépens de nos plaiſirs. La ſimplicité de nos ayeux étoit peut-être plus fortement remuée par les pieces monſtrueuſes de notre ancien théatre, que nous ne le ſommes aujourd'hui par la plus belle de nos pieces dramatiques; les nations moins éclairées que la nôtre ne ſont pas moins heureuſes, parce qu'avec moins de deſirs elles ont auſſi moins de beſoins, & que des plaiſirs groſſiers ou moins raffinés leur ſuffiſent: cependant nous ne voudrions pas changer nos lumieres pour l'ignorance de ces nations & pour celle de nos ancêtres. Si ces lumieres peuvent diminuer nos plaiſirs, elles flattent en même tems

notre vanité ; on s'applaudit d'être devenu difficile, on croit avoir acquis par-là un degré de mérite. L'amour propre eſt le ſentiment auquel nous tenons le plus, & que nous ſommes le plus empreſſés de ſatisfaire ; le plaiſir qu'il nous fait éprouver n'eſt pas comme beaucoup d'autres, l'effet d'une impreſſion ſubite & violente, mais il eſt plus continu, plus uniforme & plus durable, & ſe laiſſe goûter à plus longs traits.

Ce petit nombre de réflexions paroît devoir ſuffire pour juſtifier l'eſprit philoſophique des reproches que l'ignorance ou l'envie ont coutume de faire. Obſervons en finiſſant, que quand ces reproches ſeroient fondés, ils ne ſeroient peut-être convenables, & ne devroient avoir de poids que dans la bouche des véritables Philoſophes ; ce ſeroit à eux ſeuls qu'il appartiendroit de fixer l'uſage & les bornes de l'eſprit philoſophique, comme il n'appartient qu'aux Écrivains qui ont mis beaucoup d'eſprit dans leurs ouvrages, de parler contre l'abus qu'on en peut faire. Mais le contraire eſt malheureuſement arrivé ; ceux qui poſſedent & qui connoiſſent le moins l'eſprit philoſophique, en

ſont parmi nous les plus ardens détracteurs, comme la Poéſie eſt décriée par ceux qui n'ont pu y réuſſir, les hautes Sciences par ceux qui en ignorent les premiers principes, & notre ſiecle par les Écrivains qui lui font le moins d'honneur.

# DE L'ABUS
# *DE LA CRITIQUE*
## EN MATIERE DE RELIGION.

*Quæ caput à cœli regionibus oſtendebat.*
LUCRET. I.

# *DE L'ABUS*

# DE LA CRITIQUE

## *EN MATIERE DE RELIGION.*

I.

UN Auteur assez ignoré, & plus digne encore de l'être, le Pere Laubrussel Jésuite, donna autrefois au Public un ouvrage que depuis long-tems on ne lit plus, & dont le titre est le même que celui de cet Écrit. Il avoit pour but de venger la Religion des coups impuissans que lui ont portés les incrédules & les hérétiques. L'entreprise étoit très-louable; il seroit seulement à desirer qu'il l'eût exécutée plus heureusement, & qu'il n'eût pas mis trop souvent des déclamations & des injures à la place des

raiſons. (*a*) Néanmoins, ſans approuver ſa logique, on peut lui tenir compte de ſon zele, ſi le zele doit couvrir la multitude des inepties, comme la charité la multitude des fautes. Nous nous propoſons ici un objet très-différent, qui n'eſt pas moins utile, & que nous tâcherons de mieux remplir. C'eſt de venger les Philoſophes des reproches d'impiété dont on les charge ſouvent mal-à-propos, en leur attribuant des ſentimens qu'ils n'ont pas, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conſéquences odieuſes & fauſſes qu'ils déſavouent, en voulant enfin faire paſſer pour criminelles ou pour dangereuſes des opinions que le Chriſtianiſme n'a jamais défendu de ſoutenir. Entre les abus ſans nombre qu'on peut repro-

(*a*) C'eſt une choſe incroyable qu'on ait laiſſé paroître dans le tems, ſous le ſceau de l'autorité publique, cet Ouvrage du Pere Laubruſſel, où l'Auteur ſemble avoir pris à tâche, à la vérité innocemment & de bonne foi, de réunir dans un même volume ce qui a jamais été dit contre la Religion de plus ſcandaleux & de plus impie, ſans y répondre autrement que par des exclamations. Ce livre n'eſt preſqu'abſolument qu'un recueil portatif des plaiſanteries les plus indécentes, & des deſcriptions les plus burleſques de nos myſteres, imprimé avec approbation & Privilege.

cher à la critique, il n'en eſt point de plus funeſte que celui dont nous allons nous plaindre, & ſur lequel il ſoit plus néceſſaire de la démaſquer & de la confondre. L'importance de la matiere exigeroit peut-être un ouvrage conſidérable : les réflexions que nous préſentons aux Lecteurs n'en ſont que le projet & l'eſquiſſe ; puiſſent-elles mériter l'approbation des Sages, également éclairés ſur les droits de la Foi & ſur ceux de la raiſon ! Puiſſe le plan d'apologie que je vais tenter en leur faveur, être goûté & ſaiſi par quelqu'un de nos illuſtres Écrivains, plus digne & plus capable que moi de l'exécuter !

II.

Dans la défenſe comme dans la recherche de la vérité, le premier devoir eſt d'être juſte. Nous commencerons donc par avouer, que les défenſeurs de la Religion ont quelque raiſon de craindre pour elle, autant néanmoins qu'on peut craindre pour ce qui n'eſt pas l'ouvrage des hommes. On ne ſauroit ſe diſſimuler que les principes du Chriſtianiſme ſont aujourd'hui indécemment attaqués dans un grand nombre d'écrits.

Il eſt vrai que la maniere dont ils le ſont pour l'ordinaire, eſt très-capable de raſſurer ceux que ces attaques pourroient allarmer : le deſir de n'avoir plus de frein dans les paſſions, la vanité de ne pas penſer comme la multitude, ont fait, plutôt encore que l'illuſion des ſophiſmes, un grand nombre d'incrédules, qui ſelon l'expreſſion de Montagne, *tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.* Cette grêle de traits émouſſés ou perdus, lancés de toutes parts contre le Chriſtianiſme, a jetté l'effroi dans le cœur de nos plus pieux Écrivains. Empreſſés de ſoutenir la cauſe & l'honneur de la Religion, qu'ils croyoient en péril parce qu'ils la voyoient outragée, ils ont été pour ainſi dire à la découverte de l'impiété dans tous les livres nouveaux; & il faut avouer qu'ils y ont fait une moiſſon triſtement abondante. Mais quelques-uns d'entr'eux, ſemblables à ces guerriers pleins de courage que l'ardeur entraîne au-delà des rangs, & qui par un faux mouvement prêtent le flanc à l'ennemi, ont porté dans leur zele & dans leurs recherches une indiſcrétion dangereuſe à leur cauſe. Quand ils n'ont pas trouvé

d'impiétés réelles, ils en ont forgé d'imaginaires pour avoir l'avantage de les combattre. Ils ont ſuppoſé des intentions au défaut des crimes ; ils ont accuſé juſqu'au ſilence même. *Sénateurs*, diſoit autrefois un Romain, *on m'attaque dans mes diſcours, tant je ſuis innocent dans mes actions ;* quelques-uns de nos Philoſophes pourroient dire à ſon exemple : *on m'attaque dans mes penſées, tant je ſuis irréprochable dans mes diſcours.* Denis, Tyran de Syracuſe, fit mourir un de ſes ſujets, qui avoit conſpiré contre lui en ſonge. Souvent il n'a manqué au faux zele, pour porter l'injuſtice encore plus loin, que le crédit ou la puiſſance. Le Tyran puniſſoit les rêves ; les ennemis de la Philoſophie les ſuppoſent, demandent le ſang des coupables, & peu s'en eſt fallu quelquefois qu'ils ne l'aient obtenu, à la honte de la raiſon & de l'humanité.

## III.

Rien n'a été plus commun dans tous les tems, que l'accuſation d'irréligion intentée contre les ſages par ceux qui ne le ſont pas. Péricles eut à peine le crédit de ſauver Anaxagore, accuſé

d'Athéiſme par les Prêtres Athéniens, pour avoir prétendu que l'Univers étoit gouverné par une intelligence ſuprême ſuivant des lois générales & invariables. Les cendres de Socrate fumoient encore, lorſqu'Ariſtote cité devant les mêmes Juges par des ennemis fanatiques, fut contraint de ſe dérober par la fuite à la perſécution : *ne ſouffrons pas*, dit-il, *qu'on faſſe une ſeconde injure à la Philoſophie.* Ces Athéniens ſuperſtitieux, qui applaudiſſoient aux impiétés d'Ariſtophane, permettoient de tourner en ridicule les objets de leur culte, & ne ſouffroient pourtant pas qu'on y en ſubſtituât d'autres. Il n'étoit défendu chez les Grecs de parler de la divinité, qu'aux ſeuls hommes qui pouvoient en parler dignement. Mais ſans remonter au ſiecle des Anaxagores, des Ariſtotes & des Socrates, nous nous bornerons à ce qui s'eſt paſſé dans le nôtre.

## IV.

Le fameux Jéſuite Hardouin, un des premiers hommes de ſon ſiecle par la profondeur de ſon érudition, & un des derniers par l'uſage ridicule qu'il en a

fait, porta autrefois l'extravagance juſqu'à compoſer un ouvrage exprès, pour mettre ſans pudeur & ſans remords au nombre des Athées des Auteurs reſpectables, dont pluſieurs avoient ſolidement prouvé l'exiſtence de Dieu dans leurs écrits ; abſurdité bien digne d'un viſionnaire, qui prétendoit que la plupart des chefs-d'œuvre de l'antiquité avoient été compoſés par des moines du 13^e^. ſiecle. Ce pieux ſceptique, en attaquant, comme il le faiſoit, la certitude de preſque tous les monumens hiſtoriques, eût mérité plus que perſonne le nom d'ennemi de la Religion, ſi ſes opinions n'euſſent été trop inſenſées pour avoir des partiſans. « Sa folie, dit un Écrivain célebre, ôta à ſa » calomnie toute ſon atrocité ; mais » ceux qui renouvellent cette calomnie » dans notre ſiecle, ne ſont pas toujours » reconnus pour fous, & ſont ſouvent » très-dangereux ». Naturellement intolérans dans leurs opinions, quelque indifférentes qu'elles ſoient en elles-mêmes, les hommes ſaiſiſſent avec empreſſement tout ce qui peut leur ſervir de prétexte pour rendre ces opinions reſpectables. On a voulu lier au Chriſ-

tianiſme les queſtions métaphyſiques les plus contentieuſes, & les ſyſtêmes de Philoſophie les plus arbitraires. En vain la Religion, ſi ſimple & ſi préciſe dans ſes dogmes, a rejetté conſtamment un alliage qui la défiguroit; c'eſt d'après cet alliage imaginaire qu'on a cru la voir attaquée dans les ouvrages où elle l'étoit le moins. Entrons à cet égard dans quelque détail, & montrons avec quelle injuſtice on a traité ſur un point de cette importance, les plus ſages & les plus reſpectables des Philoſophes.

## V.

*Donnez-moi de la matiere & du mouvement, & je ferai un monde :* ainſi parloit autrefois Deſcartes, & ainſi ſe ſont exprimés après lui quelques-uns de ſes ſectateurs. Cette propoſition, qu'on a regardée comme injurieuſe à Dieu, eſt peut-être ce que la Philoſophie a jamais dit de plus relevé à la gloire de l'Être ſuprême; une penſée ſi profonde & ſi grande n'a pu partir que d'un génie vaſte, qui d'un côté ſentoit la néceſſité d'un intelligence toute puiſſante pour donner l'exiſtence & l'impulſion à la

matiere, & qui appercevoit de l'autre la ſimplicité & la fécondité non moins admirable des lois du mouvement; lois en vertu deſquelles le Créateur a renfermé tous les événemens dans le premier comme dans leur germe, & n'a eu beſoin pour les produire que *d'une parole*, ſelon l'expreſſion ſi ſublime de l'Ecriture. Voilà tout ce que la propoſition de Deſcartes ſignifie pour qui la veut entendre; mais les ennemis de la raiſon, qui n'apperçoivent qu'en petit les ouvrages du ſouverain Être, & qui leur rendent un hommage étroit, puſillanime, & borné comme eux, n'ont vu dans l'hommage plus grand & plus pur du Philoſophe, qu'un orgueilleux fabricateur de ſyſtêmes, qui ſembloit vouloir ſe mettre à la place de la Divinité.

## VI.

Les Newtoniens admettent le vuide & l'attraction; c'étoit à peu près la Phyſique d'Epicure; or ce Philoſophe étoit Athée; les Newtoniens le ſont donc auſſi; telle eſt la logique de quelques-uns de leurs adverſaires. Il eſt pourtant vrai qu'aucune Philoſophie

n'eſt plus favorable que celle de Newton à la croyance d'un Dieu. Car comment les parties de la matiere, qui par elles-mêmes n'ont point d'action, pourroient-elles tendre les unes vers les autres, ſi cette tendance n'avoit pas pour cauſe la volonté toute-puiſſante d'un ſouverain moteur? Un Cartéſien Athée eſt un Philoſophe qui ſe trompe dans les principes; un Newtonien Athée feroit encore quelque choſe de pis, un Philoſophe inconſéquent.

## VII.

*Quand je leve les yeux vers le ciel*, dit l'impie, *j'y crois voir des traces de la Divinité; mais quand je regarde autour de moi* ..... « Regardez au-dedans de » vous, peut-on lui répondre, & mal» heur à vous, ſi cette preuve ne vous » ſuffit pas ». Il ne faut en effet que deſcendre au fond de nous-mêmes, pour reconnoître en nous l'ouvrage d'une intelligence ſouveraine qui nous a donné l'exiſtence & qui nous la conſerve. Cette exiſtence eſt un prodige qui ne nous frappe pas aſſez, parce qu'il eſt continuel; il nous retrace néanmoins à chaque inſtant une puiſſance ſuprême

de laquelle nous dépendons. Mais plus l'empreinte de ſon action eſt ſenſible en nous & dans ce qui nous environne, plus nous ſommes inexcuſables de la chercher dans des objets minutieux & frivoles. Un ſavant de nos jours, ſi perſuadé de l'exiſtence de Dieu, qu'il en a même trouvé & donné de nouvelles preuves, a cru devoir attaquer quelques argumens puérils & même indécens, par leſquels certains Auteurs ont voulu établir cette grande vérité, & n'ont fait que l'outrager & l'avilir. Ce Philoſophe enlevoit aux athées des armes que l'ineptie leur prêtoit; devoit-il s'attendre qu'on l'accuſât de leur en fournir ? Voilà néanmoins ce que des cenſeurs ignorans ou de mauvaiſe foi n'ont pas eu honte de lui reprocher. Ainſi l'illuſtre Boerhaave fut autrefois accuſé de Spinoſiſme, parce qu'ayant entendu attaquer fort mal ce ſyſtême par un inconnu plus orthodoxe qu'éclairé, il demanda à l'adverſaire de Spinoſa s'il avoit lu celui qu'il attaquoit.

## VIII.

Le même Philoſophe, trop facile-

ment ébranlé du partage de certains Scholaſtiques ſur les argumens de l'exiſtence de Dieu, a prétendu que les preuves dont on l'appuie ne ſont pas des démonſtrations proprement dites, qu'elles ne roulent que ſur des probabilités très grandes, & qu'ainſi elles ne peuvent tirer une force invincible que de leur multitude & de leur union. Nous ſommes bien éloignés de croire qu'aucune preuve de l'exiſtence de Dieu n'eſt rigoureuſement démonſtrative ; mais nous n'en ſommes pas plus diſpoſés à taxer d'Athéiſme ceux qui penſeroient autrement. L'exiſtence de Céſar n'eſt pas démontrée comme les théorêmes de Géométrie ; eſt-ce une raiſon pour la révoquer en doute ? Dans une infinité de matieres, pluſieurs argumens dont chacun en particulier n'eſt que probable, peuvent former dans l'eſprit par leur concours une conviction auſſi forte que celle qui naît des démonſtrations même ; comme le concours des témoignages pour conſtater un fait, produit une certitude auſſi inébranlable que celle de la Géométrie, quoique d'une eſpece différente. C'eſt ce que Paſcal lui-mê-

me avoit déja remarqué à l'occaſion des preuves de l'exiſtence de Dieu ; & jamais Paſcal a-t-il été ſoupçonné de regarder cette vérité comme douteuſe ? Les ennemis de ce grand homme ont bien dit que pour réponſe aux dix-ſept Provinciales, il ſuffiſoit de répéter dix-ſept fois qu'il étoit hérétique ; mais ils n'ont pas oſé dire une ſeule fois qu'il fût Athée (*b*).

(*b*) Nous ne craindrons pas plus que ce grand homme d'être accuſés d'Athéiſme, en faiſant ici à ſon occaſion même quelques réflexions ſur certains argumens qu'on joint pour l'ordinaire aux preuves de l'exiſtence de Dieu. De cenombre eſt l'argument fameux qu'on appelle *gageure de Paſcal* ; il ſe réduit à prouver qu'on riſque davantage à nier un premier Etre qu'à l'admettre. Cet argument ne peut avoir de force, qu'autant qu'il eſt joint avec d'autres, qu'il les précede, & qu'il les prépare ; & c'eſt auſſi l'intention dans laquelle Paſcal l'a propoſé. Car il ne peut y avoir de riſque pour nous à douter de l'exiſtence de Dieu, ou à la nier, qu'autant que cette exiſtence eſt établie ſur des preuves convaincantes ; puiſque l'Etre ſuprême ne peut rien exiger de nous au-delà des lumieres qu'il nous a données. Il eſt d'ailleurs évident que la croyance d'un Dieu, appuyée ſur des motifs d'intérêt ou de crainte, ne rempliroit pas ce que nous devons au Créateur. Ainſi *la gageure de Paſcal* ne peut être dans cette grande queſtion qu'un argument *préparatoire*, & non pas un argument direct. C'eſt ce qui n'a pas été aſſez diſtingué, ce me ſemble, par pluſieurs Métaphyſiciens.

Quelques Ecrivains ont voulu appliquer cet argument au Chriſtianiſme : *On ne riſque rien à croire*, diſent-ils, *ainſi c'eſt le parti le plus ſage*. Je ne voudrois pas, à leur exemple, employer cet argument ; car, ou l'on a déjà prouvé la vérité du Chriſtianiſme, & alors l'argument eſt

## IX.

Quelques Écrivains ont avancé que la notion *développée & distincte de la création*, ne se trouvoit ni dans l'ancien ni dans le nouveau Testament; on a attaqué cette assertion comme impie; il eût été plus naturel de la discuter par l'examen des passages même, & l'examen n'en devoit pas être difficile. Mais quelque parti qu'on prenne sur ce point de fait, il me semble que la foi n'en a rien à craindre; ceci a besoin d'explication. La création, comme les Théologiens eux-mêmes le reconnoissent, est une vérité que la seule raison nous enseigne, une suite nécessaire de l'existence du premier Être. Cette notion est donc du nombre de celles que la révélation suppose, & sur lesquelles il n'étoit pas besoin qu'elle s'expliquât d'une maniere expresse & particuliere. Il suffit que les Livres saints n'affirment rien de contraire; c'est de quoi on ne les a jamais

inutile; ou on ne l'a pas encore prouvée, & pour lors l'incrédule est supposé douter encore si la Religion Chrétienne est la vraie, ce qui est nécessaire pour qu'il soit sûr de la suivre, puisqu'il ne peut y avoir, suivant les Théologiens, qu'une espece de culte agréable au souverain Être.

accusés,

accuſés. Et quand même, comme on l'a prétendu, quelques anciens Peres de l'Egliſe ne ſe ſeroient pas aſſez clairement exprimés ſur ce même ſujet de la création, ſeroit-ce une raiſon pour ſuppoſer qu'ils ont cru la matiere éternelle?

## X.

L'opinion qu'on a attribuée à deux ou trois Peres de l'Egliſe ſur la nature de l'ame, a excité les mêmes clameurs & mérite la même reponſe. Si on en croit différens critiques, ces Peres n'ont pas eu ſur la ſpiritualité du principe penſant des idées bien diſtinctes, & paroiſſent l'avoir fait matériel. La prétention bien ou mal fondée de ces critiques a ſuffi pour les faire accuſer du matérialiſme qu'ils attribuoient à d'autres; car le matérialiſme eſt aujourd'hui le monſtre qu'on voit partout, l'hydre à ſept têtes qu'on veut combattre. Mais quand un ou deux Écrivains Eccléſiaſtiques auroient été dans cette erreur, ce que nous ne prétendons pas décider, qu'importe cette erreur à la Religion? Les preuves purement Philoſophiques de la ſpiritualité de l'ame en ſont elles moins convaincantes, &

ne peut-on pas ſe rendre à la force de ces preuves, que Deſcartes a le premier approfondies & développées, & croire que quelques Peres de l'Égliſe ne les ont pas connues ? Mais, dira-t-on, ceux qui ſoutiennent que la notion développée & diſtincte de la création ne ſe trouve point dans l'Ecriture, ni celle de la ſpiritualité de l'ame dans quelques anciens Docteurs, ne le ſoutiennent que parce qu'ils prétendent que le monde eſt éternel & que l'ame eſt matiere. S'ils le prétendent, voilà de quoi il faut les convaincre ; rien n'eſt plus néceſſaire & plus juſte ; mais il ſemble qu'on ne choiſit pas le plus sûr moyen pour les démaſquer, ſurtout quand ils reconnoiſſent, comme pluſieurs l'ont fait expreſſément & de très-bonne foi, les deux vérités qu'on les accuſe de révoquer en doute.

## XI.

Ce n'eſt pas aſſez de s'élever contre l'impiété ; il faut encore ne pas ſe méprendre ſur le genre d'impiété qu'on attaque. « On m'accuſe de matérialiſme, » diſoit un jour un Pyrrhonien ; c'eſt » à peu près comme ſi on accuſoit un

» Conſtitutionnaire de Janſéniſme. Si » j'avois à douter de quelque choſe, ce » ſeroit plutôt de l'exiſtence de la ma- » tiere que de celle de la penſée. Je ne » connois la premiere que par le rap- » port équivoque de mes ſens, & je » connois la ſeconde par le témoignage » infaillible du ſentiment intérieur. Ma » propre penſée m'aſſure de l'exiſtence » d'un principe penſant ; l'idée que j'ai » des corps & de l'étendue eſt beaucoup » plus incertaine & plus obſcure, & je » ne vois ſur cet objet que le ſcepticiſme » de raiſonnable. Ainſi bien loin d'être » matérialiſte, je pancherois plutôt à » nier l'exiſtence de la matiere, au » moins telle que mes ſens me la repré- » ſentent ; mais il me paroît plus ſage » de me taire & de douter. » Ce Pyr-rhonien, outré dans ſes opinions, n'avoit pas tout-à-fait tort dans ſes plaintes. Le nom de *matérialiſte* (nous ne pouvons nous diſpenſer de le répéter) eſt devenu de nos jours une eſpece de cri de guerre ; c'eſt la qualification gé-nérale, qu'on applique ſans diſcerne-ment à toutes les eſpeces d'incrédules, ou même à ceux qu'on veut ſeulement faire paſſer pour tels. Dans toutes les

Religions & dans tous les tems, le fanatiſme ne s'eſt piqué ni d'équité ni de juſteſſe. Il a donné à ceux qu'il vouloit perdre, non pas les noms qu'ils méritoient, mais ceux qui pouvoient leur nuire le plus. Ainſi dans les premiers ſiecles, les Payens donnoient à tous les Chrétiens le nom de Juifs, parce qu'il s'agiſſoit moins d'avoir raiſon que de rendre les Chrétiens odieux.

## XII.

Durant tout le tems que la Philoſophie d'Ariſtote a régné, c'eſt-à-dire, pendant pluſieurs ſiecles, on a cru que toutes les idées venoient des ſens; & on n'avoit pas imaginé qu'une opinion, ſi conforme à la raiſon & à l'expérience, pût être regardée comme dangereuſe. On le croyoit ſi peu, qu'il fut même défendu pendant un tems, *ſous peine de mort*, d'enſeigner une doctrine contraire. La peine de mort, nous en convenons, étoit un peu forte; que les idées viennent des ſens, ou n'en viennent pas, il eſt juſte que tout le monde vive; mais enfin la défenſe & la peine même prouvent l'attachement religieux de nos peres à l'opinion ancienne, *que*

*les ſenſations ſont le principe de toutes nos connoiſſances.* Deſcartes vint & dit; «L'a-» me eſt ſpirituelle; or qu'eſt-ce qu'un » être ſpirituel ſans idées? l'ame a donc » des idées dès l'inſtant où elle commen-» ce d'être; il y a donc des idées innées». Ce raiſonnement, joint à l'attrait d'une opinion nouvelle, ſéduiſit pluſieurs écoles; mais on alla plus loin que le maître. De la ſpiritualité de l'ame Deſcartes avoit conclu les idées innées; quelques-uns de ſes diſciples en conclurent de plus, que nier les idées innées, c'étoit nier la ſpiritualité de l'ame; peut-être même auroient-ils eſſayé d'ériger les idées innées en article de foi, s'ils avoient pu ſe diſſimuler que cette prétendue vérité revélée ne remontoit pas au-delà du dernier ſiecle. On a vu des Théologiens porter l'extravagance juſqu'à ſoutenir, que l'opinion qui attribue l'origine de nos idées à nos ſenſations, met en danger le myſtere du péché originel & de la grace du baptême. C'eſt à peu près comme ſi on attaquoit les axiomes les plus inconteſtables des Mathématiques & de la Philoſophie, ſous prétexte de leur oppoſition apparente avec quelques-

unes des vérités que la foi nous enſeigne. Croit-on d'ailleurs qu'il fût impoſſible de combattre les idées innées par ces mêmes armes de la Religion dont on ſe ſert pour les établir? Un enfant qui auroit l'idée de Dieu, comme le prétendent les Cartéſiens, dès la mamelle & même dès le ſein de ſa mere, n'auroit-il pas avant l'âge de raiſon & avant ſa naiſſance même des devoirs envers Dieu à remplir, ce qui eſt contre les premiers principes de la Religion & du ſens commun? Dira-t-on que l'idée de Dieu exiſte dans les enfans ſans y être développée? Mais qu'eſt-ce que des idées que l'ame poſſede ſans le ſavoir, & des choſes qu'elle ſait ſans y avoir penſé, quoiqu'elle ſoit obligée de les apprendre enſuite comme ſi elle ne les avoit jamais ſues? Un être ſpirituel, ajoute-t-on, doit avoir des idées dès l'inſtant qu'il exiſte. Il eſt d'abord facile de répondre, que cet être dans les premiers momens de ſon exiſtence peut être borné à des ſenſations; & que pour n'être pas matériel, il ſuffit même qu'il ſoit capable de ſentir, cette faculté ne pouvant appartenir (de l'aveu de tous les

Théologiens) qu'à une ſubſtance ſpirituelle. Mais de plus, pour décider en quoi la ſpiritualité conſiſte, & s'il eſt de la nature d'un être ſpirituel de penſer ou même de ſentir toujours, avons-nous une idée diſtincte de la nature de notre ame? Qu'on le demande au Pere Malebranche, qui ne ſera pourtant pas ſoupçonné d'avoir confondu l'eſprit avec la matiere? Enfin, c'eſt par nos ſens que nous connoiſſons la ſubſtance corporelle; c'eſt donc par leur moyen que nous avons appris à la regarder comme incapable de volonté & de ſenſations, & par conſéquent de penſée. De là réſultent deux conſéquences; en premier lieu, que nous devons à nos ſenſations & aux réflexions qu'elles nous ont fait faire, la connoiſſance que nous avons de l'immatérialité de l'ame; en ſecond lieu, que l'idée de ſpiritualité eſt en nous une idée purement *négative*, qui nous apprend ce que l'être ſpirituel n'eſt pas, ſans nous éclairer ſur ce qu'il eſt. Il y auroit de la préſomption à penſer autrement, & de l'imbécillité à croire qu'il faille penſer autrement pour être orthodoxe. Notre ame n'eſt ni matiere

ni étendue, & cependant eſt une ſubſtance ; quoiqu'un préjugé groſſier, fortifié par l'habitude, nous porte à juger que ce qui n'eſt point matiere, n'eſt rien. Voilà où la Philoſophie nous conduit, & où elle nous laiſſe.

## XIII.

Cette manie ſi étrange, de vouloir ériger en dogmes les opinions les moins fondées ſur la nature de l'ame, n'eſt pas particuliere à notre ſiecle. Nous n'en rapporterons qu'un ſeul exemple. Hincmar Archevêque de Rheims, le même qui fit ſi bien fouetter Gotheſcalc au Concile de Quercy, en attendant qu'il fût prouvé que Gotheſcalc avoit tort, (*c*) fit condamner à peu près dans le même tems un certain Jean Scot Erigene, qui (parmi pluſieurs erreurs réelles) ſoutenoit que l'*ame n'étoit pas dans le corps*. Il eſt difficile de concevoir en quoi cette prétendue héréſie peut conſiſter ; car c'eſt aux corps ſeuls qu'il appartient d'être dans un lieu plutôt que dans un autre ; & ſi dans le IX^e^.

(*c*) On ſait que S. Rémy de Lyon, & S. Prudence de Troyes, prirent la défenſe de Gotheſcalc, même après ſa flagellation.

ſiecle on eût été auſſi vigilant que dans le nôtre ſur le matérialiſme, Jean Scot auroit eu beau jeu pour en accuſer ſon adverſaire. L'ame eſt unie au corps, d'une maniere tout-à-fait inconnue pour nous, & que la ténébreuſe métaphyſique des écoles a tenté d'expliquer en vain ; mais au tems d'Hincmar on étoit trop ignorant pour ſavoir douter.

## XIV.

Au reſte, ſi le Philoſophe, toujours obligé de s'énoncer clairement, ne doit point ſe permettre d'expreſſions impropres dans une matiere ſi délicate, il ne doit pas non plus condamner trop légérement & ſans explication des expreſſions équivoques, dans une matiere qui eſt en même tems ſi obſcure, & qui laiſſe au raiſonnement & à la langue même ſi peu de priſe. Un Auteur, par exemple, qui diroit aujourd'hui, que l'ame eſt *eſſentiellement la forme ſubſtantielle du corps humain*, ſeroit au moins regardé comme ſuſpect de matérialiſme. Cependant celui qui avanceroit cette propoſition ne feroit que répéter le premier Canon du Concile général

de Vienne. C'eſt que le mot de *forme* eſt un terme vague, auquel les Peres de ce Concile appliquoient un ſens catholique, & dont par conſéquent il eſt permis de faire uſage, pourvu qu'on y attache le même ſens. Dans un ouvrage moderne on a rapporté & expliqué ce Canon du Concile de Vienne, pour prévenir l'abus que les matérialiſtes de nos jours pourroient en faire. L'Apologiſte du Concile auroit dû ſe repentir de ſon zele, ſi on pouvoit ſe repentir d'une bonne action; car malgré le ton ſimple & ſérieux de ſa défenſe, on l'a accuſé d'avoir voulu tourner en ridicule la doctrine d'un Concile œcuménique. Il eſt vrai, à la honte des accuſateurs, que l'imputation n'a point eu de ſuccès.

## XV.

Ce n'eſt pas là le ſeul exemple d'expreſſions équivoques uſitées autrefois dans les écoles, ou même employées encore aujourd'hui par des ſectes entieres de Philoſophes. Malebranche & ſes diſciples appellent Dieu l'*Être univerſel*; les Spinoſiſtes ne s'exprimeroient pas autrement. Les Scotiſtes admettent en

Dieu une étendue éternelle, immenſe, immobile & indiviſible; & ce n'eſt qu'en s'enveloppant du jargon le plus obſcur, qu'ils ſe défendent de faire Dieu corporel ou du moins étendu. Cependant on n'a jamais pu accuſer ni Malebranche de Spinoſiſme, ni les Scotiſtes de confondre Dieu avec l'eſpace. Pourquoi ne pas traiter avec la même indulgence des hommes auſſi peu portés qu'eux à en abuſer ? Cette indulgence ſeroit d'autant plus juſte, qu'il n'eſt point de ſujet où l'intention de nuire trouve plus de prétextes à s'exercer qu'en matiere de Religion. Souvent des expreſſions innocentes en elles-mêmes, & dans le ſens que l'Auteur y attache, ſont ſuſceptibles d'un ſens erroné ou dangereux, ſurtout quand on les ſépare de ce qui les précede & de ce qui les ſuit. Il ſuffit pour s'en convaincre, de jetter les yeux ſur les abus innombrables que l'héréſie a faits des expreſſions de l'Ecriture.

## XVI.

Non-ſeulement les opinions métaphyſiques des Philoſophes ont été l'objet de mille déclamations; leurs ſyſtêmes

ſur la formation & l'arrangement de l'Univers, n'ont pas été apprétiés avec plus de juſtice. La matiere n'eſt pas éternelle ; elle a donc commencé à exiſter; voilà le point fixe d'où l'on doit partir. Mais Dieu a-t-il arrangé les différentes parties de la matiere dès le moment qu'il l'a créée, ou le chaos a-t-il exiſté plus ou moins de tems avant la ſéparation de ſes parties? Voilà ſurquoi il eſt permis aux Philoſophes de ſe partager. En effet, s'il n'y a dans les corps que figure & mouvement, comme la ſaine Phyſique le reconnoît, quel inconvénient peut-il y avoir à dire, que l'Être ſuprême en créant la matiere & en la formant d'abord d'une ſeule maſſe, homogene & informe en apparence, a imprimé à ſes différentes parties le mouvement néceſſaire pour ſe ſéparer ou ſe rapprocher les unes des autres, & produire par ce moyen les différens corps; que de cette grande opération, l'ouvrage du Géometre éternel, ſont ſortis ſucceſſivement & dans le tems preſcrit par le Créateur, la lumiere, les aſtres, les animaux & les plantes? Cette idée ſi grande & ſi noble, non-ſeulement n'a rien de contraire à la puiſſance ni à la ſageſſe di-

vine, mais ne ſert peut-être qu'à la développer davantage à nos yeux. D'ailleurs, l'exiſtence du chaos avant la ſéparation de ſes parties, eſt une hypotheſe néceſſaire à l'explication phyſique de la formation du globe terreſtre. L'Être ſuprême a pu dans un même inſtant créer & arranger le monde, ſans qu'il ſoit défendu pour cela au Philoſophe de chercher de quelle maniere il auroit pu être produit dans un tems plus long, & en vertu des ſeules lois du mouvement établies par l'Auteur de la nature. Le ſyſtême de ce Philoſophe pourra être plus ou moins d'accord avec les phénomenes; mais c'eſt en Phyſicien, & non en Théologien qu'il faut le juger. Ainſi les Newtoniens, pour expliquer la figure de la terre, ſuppoſent qu'elle a été originairement fluide. Ainſi Deſcartes l'a regardée comme ayant été autrefois un ſoleil, obſcurci & étouffé depuis par une croûte épaiſſe dont il s'eſt couvert; hypotheſe qui a eſſuyé d'auſſi pitoyables chicanes de la part de quelques Théologiens, que de bonnes objections de la part des Philoſophes.

## XVII.

Aucun Phyſicien ne doute aujourd'hui que la mer n'ait couvert une grande partie de la terre habitée. Il paroît même impoſſible d'attribuer uniquement au déluge tous les veſtiges qui reſtent d'une inondation ſi ancienne. On a attaqué cette opinion comme contraire à l'Écriture; il ne faut qu'ouvrir la Geneſe pour voir combien une pareille imputation eſt injuſte. *Au 3^e. jour Dieu dit; que les eaux qui couvrent la terre, ſe raſſemblent en un ſeul lieu, & que la terre ferme paroiſſe.* Ce paſſage a-t-il beſoin de commentaire? Peut-être trouveroit-on dans le même chapitre des preuves de l'exiſtence du chaos avant la formation du monde, ſi nous n'avions déja obſervé que cette opinion eſt en elle-même tout-à-fait indifférente à la Religion, pourvu qu'on ne ſoutienne point l'éternité du chaos. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer de relever à cette occaſion la mal-adreſſe d'un critique moderne. L'illuſtre Hiſtorien de l'Académie des Sciences a dit dans quelqu'un de ſes extraits, que les poiſſons ont été les premiers habitans

de notre globe : le Cenſeur a crié de toutes ſes forces à l'impiété ; qui n'auroit cru qu'il avoit l'Ecriture pour garant ? On ouvre la Geneſe, & on trouve qu'il a manqué de bonne foi ou de mémoire ; car on y lit que les poiſſons ont été en effet les premiers animaux créés.

## XVIII.

Perſonne n'ignore qu'un paſſage du livre de Joſué, mal attaqué par les incrédules, & mal défendu par les Inquiſiteurs, a été la ſource des malheurs de Galilée. « Pourquoi, diſoient avec affectation les eſprits forts, Joſué a-t-il » ordonné au ſoleil de s'arrêter, au » lieu de l'ordonner à la terre ? Qu'en » coûte-t-il à un Auteur qu'on prétend » inſpiré, de dire les choſes telles qu'elles ſont ? Pourquoi l'Eſprit ſaint qui » a dicté les Ecritures, nous induit-il en » erreur ſur la Phyſique, en nous éclairant ſur nos devoirs ? Auſſi devez-» vous croire, répondoient les Inquiſiteurs, que le ſoleil tourne autour de » la terre. Le St. Eſprit vous en aſſure, » & ne ſauroit vous tromper ». On a répondu aux uns & aux autres, que

dans les matieres indifférentes à la foi, l'Ecriture peut employer le langage du peuple. Mais cette réponſe ne ſuffiſoit pas, ce me ſemble, pour confondre l'impiété d'une part, & l'imbécillité de l'autre. On auroit dû ajouter, que l'Ecriture a même beſoin de parler le langage de la multitude pour ſe mettre à ſa portée. Qu'un Miſſionnaire, tranſplanté au milieu d'un peuple de ſauvages, leur prêche ainſi l'Évangile : *je vous annonce le Dieu qui fait tourner autour du ſoleil, cette terre que vous habitez ;* aucun de ces ſauvages ne daignera faire attention à ſon diſcours; il faudra qu'il leur tienne un autre langage pour les préparer à l'entendre ; il imitera en quelque maniere cet Orateur, qui racontoit une fable aux Athéniens pour s'en faire écouter; en un mot il en fera d'abord des chrétiens, & enſuite, s'il le juge à propos, des aſtronomes. Quand ils en ſeront là, ils ne chercheront pas le ſyſtême du monde dans des paſſages de l'Ecriture mal entendus ; & pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur ce ſujet, ils préféreront l'obſervatoire au St. Office ; ils feront comme le Roi d'Eſpagne, lequel ſe trouva mieux, dit M. Paſcal, de croire ſur les antipo-

des Chriſtophle Colomb qui en venoit, que le Pape Zacharie qui n'y avoit jamais été. Reſpectons aſſez l'Ecriture & la révélation pour n'en pas profaner l'uſage, & laiſſons Madame Dacier juſtifier par le diſcours de l'âneſſe de Balaam, le diſcours du cheval d'Achille dans Homere.

## XIX.

Quoique les opinions purement métaphyſiques, & les ſyſtêmes ſur la formation ou ſur l'arrangement du monde ayent ſervi le plus ſouvent de prétexte pour tourmenter les Philoſophes, la calomnie n'a pas négligé pour cela d'autres moyens, quand elle a pu les mettre en uſage. Peut-on ſe défendre d'un mouvement de pitié ou d'indignation, quand on voit un de nos plus célebres Ecrivains accuſé d'impiété par des Journaliſtes, pour avoir dit que le Jourdain eſt une aſſez petite riviere, & que la Paleſtine étoit du tems des croiſades ce qu'elle eſt encore aujourd'hui, une des plus ſtériles contrées de l'Aſie? Les critiques accumulent les paſſages de l'Ecriture pour prouver que du tems de Joſué la Paleſtine étoit très-fertile; mais que

font tous ces paſſages à l'état de ce pays du tems de Saladin ? que font-ils à ſon état préſent ? Pourquoi Dieu n'auroit-il pas vengé le Déicide qui a été commis dans cette terre, en frappant de ſtérilité des contrées auparavant riches & abondantes ? Ou plutôt (car les explications les plus ſimples ſont toujours les meilleures) pourquoi cette terre aſſervie & dépeuplée ne ſeroit-elle pas devenue ſtérile par la dépopulation même? Mais quand on a réſolu de rendre un Ecrivain ſuſpect, tout devient impiété dans ſa bouche ; ſes preuves de l'exiſtence de Dieu ſeront traitées de ſophiſmes, ſes raiſonnemens en faveur de la Religion, de plaiſanteries faites contre elle. Écrit-il contre la ſuperſtition & le fanatiſme? C'eſt au Chriſtianiſme qu'il en veut. Parle-t-il en faveur de la tolérance civile des religions ? Il ne montre que ſon indifférence pour toutes.

## XX.

» Trouvez-moi, dit M. de Fonte-» nelle, dans ſon Hiſtoire des oracles, » une *demi-douzaine* d'hommes à qui je » puiſſe perſuader que ce n'eſt pas le » ſoleil qui fait le jour, je ne déſeſ-

» père pas de le faire croire par leur » moyen à des nations entieres ». Si quelque choſe au monde eſt inconteſtable, c'eſt aſſurément cette propoſition ; les religions abſurdes dont l'Aſie & l'Afrique ſont couvertes, en fourniſſent la preuve la plus frappante & la plus triſte. Qu'ont fait les cenſeurs de l'Hiſtoire des oracles ? « Il ne manque, » ont-ils dit, que *la douzaine* à la pro- » poſition de l'Auteur, pour en faire une » grande impiété ». L'impiété eſt évidemment toute entiere ſur le compte des critiques. De ce qu'une demi-douzaine d'hommes peut entraîner des nations dans l'erreur, s'enſuit-il qu'une douzaine d'autres ne puiſſe leur faire connoître la vérité ? Tout ce qu'on a écrit de profond & de vrai dans ces derniers tems, ſur les préjugés, ſur la crédulité des hommes, ſur les fauſſes prophéties, ſur les faux miracles, tout cela peut-il avoir quelque application aux fondemens inébranlables ſur leſquels la vraie Religion eſt appuyée ?

## XXI.

Les Peres de l'Egliſe, ces premiers défenſeurs du Chriſtianiſme, ne ſe dé-

fioient pas ainſi de la bonté de leur cauſe ; ils ne craignoient pour elle ni les objections, ni le grand jour ; ils ignoroient les fauſſes attaques & les précautions puſillanimes. Pluſieurs Ecrivains de nos jours, dignes de marcher après eux dans une ſi noble carriere, ont imité leur exemple ; mais ſi la cauſe reſpectable de l'Evangile a ſes Paſcals & ſes Boſſuets, elle a auſſi ſes Chaumeix & ſes Garaſſes.

## XXII.

L'abus de la critique en matiere de Religion eſt funeſte à la Religion même par pluſieurs raiſons ; par la mal-adreſſe & l'ineptie avec laquelle la bonne cauſe a été quelquefois défendue ; par les conſéquences que la multitude peut tirer de l'accuſation vague d'irréligion intentée aux Philoſophes ; par les motifs qui portent de prétendus gens de bien à déclarer la guerre à la raiſon ; enfin par le peu d'union & l'animoſité réciproque de ſes adverſaires. Chacun de ces objets mérite un article à part, & nous occupera quelques momens.

## XXIII.

L'Encyclopédie nous fournira le ſujet

du premier article. Au mot *Forme ſubſtantielle*, on a rapporté comme on le devoit, le grand argument des Cartéſiens contre l'ame des bêtes, tiré de ce principe de S. Auguſtin, que *ſous un Dieu juſte aucune créature ne peut ſouffrir ſans l'avoir mérité;* argument très connu dans les écoles, que le Pere Malebranche a fait valoir avec beaucoup de force, qu'enfin les Philoſophes & les Théologiens éclairés ont toujours regardé comme très difficile à réſoudre. En expoſant dans l'Encycloplédie cet argument, on a en même tems remarqué que c'étoit tout au plus une objection, qui ne devoit porter d'ailleurs aucune atteinte aux preuves inconteſtables de la ſpiritualité de l'ame, de ſon immortalité, de la juſtice & de la providence divine. Qu'a fait un des antagoniſtes de l'Encyclopédie ? Il a prétendu qu'on avoit eu pour unique deſſein dans cet article de tourner le principe de St. Auguſtin en ridicule ; & pour le prouver, il a conclu de ce principe que St. Auguſtin regardoit es bêtes comme des automates ; opinion dont ce ſaint Docteur étoit bien éloigné, & dont il faut uniquement faire honneur à ſon prétendu Apolo-

giſte. Ainſi ce n'eſt pas l'Encyclopédie, c'eſt ſon ridicule adverſaire, qui accuſe le plus reſpectable des Peres de l'Egliſe d'abſurdité ou d'inconſéquence ; & c'eſt ainſi que la Religion eſt défendue. Selon ce nouvel Apôtre, on ne ſauroit être Chrétien, ſans regarder les animaux comme des machines ; ainſi depuis St. Pierre juſques à Deſcartes, il n'y a point eu de Chrétiens. Mais de pareilles abſurdités doivent-elles étonner de la part d'un Ecrivain, qui prétend que les devoirs de la morale ne peuvent être connus par la raiſon; qui nous aſſure que l'exiſtence des corps eſt une vérité *révélée* ; qui ſoutient enfin contre les prétendus incrédules, que l'ame eſt immortelle *de ſa nature;* propoſition blaſphématoire, puiſqu'elle ravit à l'Intelligence ſuprême un de ſes attributs les plus eſſentiels. Le ſeul Être incréé eſt immortel par eſſence. Notre ame ne l'eſt que par la volonté de cet Être, qui a jugé à propos de lui donner une exiſtence éternelle, & dont elle reçoit à chaque inſtant cette exiſtence par *une création continuée.* Ce n'eſt point par la diſſolution des parties, comme les corps, que notre ame peut ceſſer d'être ; c'eſt en retombant dans le néant

d'où l'Auteur de la nature l'a fait ſortir, & où il pourroit à chaque inſtant la replonger. Voilà les premiers élémens de la Métaphyſique chrétienne, dont l'Auteur auroit dû être inſtruit avant que d'écrire. Il eſt pour lui auſſi triſte qu'humiliant, d'être réduit à apprendre ces dogmes de la bouche de ceux même qu'il accuſe de les combattre.

## XXIV.

Ceux qui exercent le métier de critique avec le plus de violence, & par conſéquent de mal-adreſſe, ont quelquefois l'eſprit d'être modérés quand ils ſont sûrs d'attaquer avec avantage. Je ne ſai par quelle fatalité les vengeurs du Chriſtianiſme ont ſi ſouvent fait le contraire, & ont ſoutenu les intérêts de Dieu avec des injures. Elles ont néanmoins de grands inconvéniens ; elles préviennent le Lecteur contre celui qui les dit, elles aigriſſent & par conſéquent éloignent des eſprits que la modération auroit pu ramener ; enfin elles empêchent le critique de donner aux raiſons qu'il apporte, tout le choix & toute l'attention néceſſaire. Quand on ſe contentera, par exemple, comme

font quelques enthouſiaſtes, de dire à un athée, qu'il n'eſt point d'athées de bonne foi, que l'athéiſme a ſa ſource dans le libertinage du cœur, on aura ſans doute raiſon en général, mais eſpere-t-on de le convertir par ce moyen? Si l'intérêt qu'on croit avoir de nier une vérité doit rendre ſuſpect le refus qu'on fait de la croire, cet intérêt n'eſt pas non plus une raiſon ſuffiſante pour être condamné, quand on peut l'être très facilement ſur de meilleures preuves. Plus un eſprit éclairé cherche à approfondir celles de l'exiſtence de Dieu, plus il en tire de lumieres, plus il eſt en état de rendre à la Divinité ce culte raiſonnable qui ſeul peut vraiment l'honorer, & qui eſt un de ſes premiers préceptes. Par conſéquent la meilleure maniere d'établir qu'il ne peut y avoir des athées de bonne foi, eſt de prouver avec la plus grande évidence la vérité qu'ils combattent. N'imitons pas un Ecrivain moderne, qui commence par ſoutenir qu'il n'y a point d'incrédules, & qui finit par les refuter. D'ailleurs qu'importent à une vérité inconteſtable les motifs de ceux qui la nient? Que fait-on pour la perſuader en refuſant à

ſes

ſes adverſaires la probité & la bonne foi ? C'eſt imiter le maître d'école de la fable, qui dit des injures à l'enfant qui ſe noie, & lui fait une harangue avant de le ſauver. Peut-on ſe diſſimuler d'ailleurs que pluſieurs Philoſophes tant anciens que modernes, accuſés d'athéiſme ou de ſcepticiſme, ont eu, du moins en apparence, une conduite irréprochable, & ſe ſont montrés auſſi réglés dans leurs mœurs, qu'aveugles & inconſéquens dans leurs opinions ? *Frappe, mais écoute*, diſoit Thémiſtocle à Euribiade ; on pourroit dire à quelques-uns des prétendus vengeurs de la Religion ; *frappe, mais raiſonne*. Malheureuſement il eſt à croire qu'on leur répétera longtems ſans fruit cet avis ſi ſalutaire & ſi ſage. L'excès en toutes choſes eſt l'élément de l'homme, ſa nature eſt de ſe paſſionner ſur tous les objets dont il s'occupe ; la modération eſt pour lui un état forcé, ce n'eſt jamais que par contrainte ou par réfléxion qu'il s'y ſoumet ; & quand le reſpect qui eſt dû à la cauſe qu'il défend, peut ſervir de prétexte à ſon animoſité, il s'y abandonne ſans retenue & ſans remords. Le faux zele auroit-il oublié que l'Evangile a deux préceptes

également indiſpènſables, l'amour de Dieu & celui du prochain ? Et croit-il mieux pratiquer le premier en violant le ſecond ?

## XXV.

Ce ne ſont pas ſeulement les injures qui peuvent nuire à la défenſe du Chriſtianiſme ; c'eſt encore la nature des accuſations & des accuſés. Plus on ſeroit coupable de prêcher l'irréligion, plus il eſt criminel d'en accuſer ceux qui ne la prêchent pas en effet. En cette matiere plus qu'en aucune autre, c'eſt ſur ce qu'on a écrit qu'on doit être jugé, & non ſur ce qu'on eſt ſoupçonné mal-à-propos de penſer ou d'avoir voulu dire. La foi eſt un don de Dieu, qu'il ne dépend pas de nous ſeuls de nous procurer ; & tout ce que la ſociété ordonne, eſt de reſpecter ce don précieux dans ceux qui ont le bonheur d'en jouir. C'eſt aux hommes à prononcer ſur les diſcours, & à Dieu ſeul à juger les cœurs. Ainſi l'accuſation d'irréligion, ſur-tout quand on l'intente devant le public, ne ſauroit être appuyée ſur des preuves trop convaincantes & trop notoires. Mais cette précaution, ſi équi-

table en elle-même, eſt ſur-tout néceſſaire lorſqu'on attaque un Ecrivain célebre, dont le nom ſeul eſt capable de donner du poids à ſes opinions, & même à celles qu'on pourroit lui attribuer fauſſement. Quel avantage la Religion a-t-elle tiré des imputations & des invectives tant de fois réitérées contre l'illuſtre Auteur de l'*Eſprit des Lois?* D'un côté on n'a pu le convaincre d'avoir cherché à porter la moindre atteinte à l'Evangile, dont il a parlé avec le plus grand reſpect dans tout le cours de ſon ouvrage; de l'autre les incrédules ſe ſont glorifiés du chef qu'on leur donnoit ſi gratuitement; ils ont accepté avec reconnoiſſance l'eſpece de préſent qu'on leur faiſoit; & le nom de M. de Monteſquieu leur a été bien plus utile, que les prétendus traits qu'on l'accuſoit d'avoir lancés contre le Chriſtianiſme. L'autorité eſt le grand argument de la multitude; & l'incrédulité, diſoit un homme d'eſprit, eſt une eſpece de foi pour la plupart des impies. Auſſi qu'eſt-il enfin arrivé, après tant d'écrits & d'injures pieuſes contre l'Auteur de l'*Eſprit des Lois?* Les défenſeurs éclairés de la Religion, qui étoient d'abord reſtés dans

le ſilence, l'ont enfin rompu (peut-être un peu trop tard) pour juſtifier eux-mêmes le Philoſophe. Ils ont ſenti le poids du nom qu'on leur oppoſoit, & n'ont rien oublié pour le rayer du catalogue des mécréans, où on l'avoit ſi légérement placé.

## XXVI.

Veut-on ſavoir une des principales cauſes de cette guerre déclarée aux Philoſophes ? Les Théologiens François ſont diviſés depuis long-tems en deux partis qui s'abhorrent & ſe déchirent pour le malheur de l'Égliſe & de l'État. Le plus foible des deux, après avoir épuiſé contre le plus puiſſant (qui ceſſera bientôt de l'être) tout ce que la médiſance ou la calomnie peuvent faire imaginer d'injures, a fini par lui reprocher ſon indifférence pour la doctrine de l'Evangile, attaquée tous les jours dans une multitude innombrable d'Ecrits. Senſible à ce reproche, le parti le plus puiſſant s'eſt piqué d'honneur, & s'eſt en apparence réuni au plus foible, pour tomber ſans diſcernement ſur les incrédules vrais ou ſuppoſés. Cette alliance offenſive devoit naturellement ſuſpendre

la guerre allumée depuis plus de cent ans dans le ſein de l'Egliſe de France; mais au grand détriment de la Religion, elle n'a pas même produit cet effet; & on ne ſauroit dire dans cette circonſtance, *facti ſunt amici ex ipſâ die*; au contraire cette guerre déclarée à l'ennemi commun n'a fourni aux deux partis qu'un prétexte nouveau pour ſe déchirer l'un l'autre avec plus de fureur & de ſcandale. Un exemple frappant & récent ſera la preuve affligeante de ce que nous avançons. Il a paru l'année derniere un ouvrage fameux par le grand nombre d'éditions & de critiques qui en ont été faites, & que nous condamnons avec l'Auteur dans ce qu'on y a trouvé de repréhenſible. Les Journaliſtes de Trévoux, qui depuis l'eſpece de ſignal dont nous venons de parler, ſont en poſſeſſion de crier à l'irréligion ſur ce qui le mérite & ne le mérite pas, ont fait, dans leur ſtyle dogmatique & bourgeois, une ſortie très-vive ſur cet ouvrage, juſqu'à chercher même à rabaiſſer les talens de l'Auteur; ſur ce dernier article à la vérité, ils permettent qu'on ne ſoit pas de leur avis; les matieres de goût & de Philoſophie ſont un genre profane où ils n'oſent

ſe piquer d'être infaillibles; la Théologie eſt un peu plus de leur compétence; encore eſt-ce un domaine que bien des gens leur diſputent. Quoi qu'il en ſoit, ces Journaliſtes jouiſſoient paiſiblement de leur victoire, lorqu'un Ecrivain périodique & clandeſtin, leur ennemi déclaré bien plus encore que des incrédules, eſt venu à la charge à ſon tour contre le même livre, déjà ſi vivement & ſi longuement attaqué. Mais les traits de ce nouvel athlete portent beaucoup moins ſur l'ouvrage que ſur les Journaliſtes ſes premiers adverſaires. « Voi» là, s'écrie-t-il, le fruit de la morale des » caſuiſtes; voilà la doctrine des Caſnedis, des Tambourins, des Berruyers & » de leurs confreres, conſacrée dans cette » production pernicieuſe » ; & les gens raiſonnables ſe ſont écriés à leur tour; » voilà les confreres des Caſnedis, des » Tambourins & des Berruyers, bien » décemment récompenſés de leur zele, » & la Religion vengée d'une maniere » bien édifiante ». En effet, puiſqu'un des deux critiques accuſe l'autre d'être dans les principes de l'Auteur cenſuré, il faut néceſſairement qu'un des deux ſoit de mauvaiſe foi; nous ne pen-

ſons point à les en taxer en commun, & à décider leur querelle comme le procès du loup & du renard par devant le ſinge.

## XXVII.

Quand on voit l'Auteur d'un libelle vingt fois flétri par les Magiſtrats, déclamer contre les incrédules, on croit voir Calvin qui fait brûler Servet. Mais les fanatiques ſont toujours auſteres. En accuſant d'irréligion celui qui ne penſe pas comme eux, ils ſe donnent un air de zele qui ſied toujours bien à des hommes de parti ; ils ont la ſatisfaction de calomnier le Gouvernement, trop indifférent ſelon eux, ſur ce qu'ils appellent la cauſe de Dieu, & qui n'eſt ordinairement que la leur. Cependant on oſera le dire avec confiance. Si l'on doit punir davantage ceux qui nuiſent le plus au Chriſtianiſme, les fanatiques ont encore plus beſoin d'être réprimés que les incrédules. Quelle idée le peuple doit-il ſe former de la Religion, quand il voit ſes Miniſtres (quoiqu'à la vérité ſubalternes) s'anathématiſer réciproquement avec fureur, ſans que l'autorité même puiſſe les forcer au

silence que la charité seule auroit dû leur prescrire ? Croit-on que les disputes scandaleuses des Théologiens de nos jours, sur des matieres souvent futiles & toujours inintelligibles, n'ayent pas fait plus de tort au Christianisme que tous les foibles raisonnemens des impies ? Comment ne produiroient-elles pas sur les mécréans, le même effet que produisirent sur l'Empereur de la Chine les querelles des Dominicains & des Jésuites ? « Ces hommes, disoit l'Empereur, viennent de cinq mille lieues » nous prêcher une doctrine sur laquelle » ils ne s'accordent pas ». On peut juger du fruit que leur mission devoit produire. Enfin, quoi de plus propre à faire triompher en apparence l'irréligion & chanceler les foibles, que tant d'ouvrages contradictoires dont nous avons été accablés dans ces derniers tems, sur la Grace, sur les caracteres de l'Eglise, sur les Miracles ? Le public a fini par négliger tous ces écrits; & leurs auteurs, chagrins de ne plus être lus, ont attaqué ceux qui l'étoient.

## XXVIII.

Réclamons autant qu'il est en nous,

en faveur de l'humanité & de la Philoſophie, contre leurs injuſtes plaintes. Les faits ſuffiront ſans raiſonnemens, & n'en auront peut-être que plus de force. Ouvrons l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Hiſtoire dont la lecture eſt tout à la fois ſi utile au Chrétien & au Philoſophe ; au Chrétien, pour l'animer par des exemples de vertu, & par l'accompliſſement qu'ont toujours eu les promeſſes de Dieu, malgré les obſtacles que les puiſſances de la terre y ont oppoſés ; au Philoſophe, par les monumens incroyables & ſans nombre qu'elle lui préſente de l'extravagance des hommes, & ſurtout des maux que le Fanatiſme a produits. Montrons par un détail abrégé de ces maux, mais auſſi effrayant qu'utile, combien le Gouvernement a intérêt de défendre & d'appuyer les Gens de Lettres, qui ſoumis aux dogmes réels de la Foi, ont le courage & l'équité d'en ſéparer tout ce qui ne leur appartient pas. C'eſt en effet à eux que les Souverains doivent aujourd'hui l'affermiſſement de leur puiſſance, & la deſtruction d'une foule d'opinions abſurdes, nuiſibles au bonheur de leurs Etats. C'eſt au contraire pour avoir confondu les objets de la Religion

avec ce qui leur étoit étranger, que les peuples ont ſi long-tems gémi ſous le joug de la puiſſance temporelle des Eccléſiaſtiques ; que les excommunications, ces armes ſi reſpectables de l'Egliſe, mais dont l'abus eſt ſi dangereux, ont été prodiguées pour ſoutenir des droits purement humains, & ſouvent mal fondés ; que le fils de Charlemagne a ſubi deux fois conſécutives, en eſclave plutôt qu'en Chrétien, l'ignominie d'une pénitence publique dont quelques Evêques oſoient le charger, & qu'il ne méritoit que par la baſſeſſe qu'il avoit de s'y ſoumettre (*d*) ; qu'un Concile

(*d*) En 822. & 833. Louis qu'on appelle *le Débonnaire*, & qu'on feroit mieux d'appeller *le Foible*, ſe ſoumit à la pénitence publique à Attigny & à Soiſſons ; la premiere fois pour avoir fait mourir Bernard ſon neveu qui s'étoit révolté contre lui ; la ſeconde, pour n'avoir pas voulu recevoir la loi de ſes enfans. » Les Evêques qui lui impoſerent cette pénitence, dit M. Fleury, prétendirent qu'il » ne lui étoit plus permis de reprendre la Dignité Royale. » S. Ambroiſe ne tira pas de telles conſéquences de la » pénitence de Theodoſe ; dira-t-on que ce grand Saint » manquoit de courage pour faire valoir l'autorité de l'Egliſe, ou qu'il fût moins éclairé que les Evêques François » du neuvieme ſiecle ? Ces Evêques bien plus hardis ſe » déclarerent contre Louis le Débonnaire pour ſes enfans, » & les animerent à cette guerre civile qui ruina l'Empire » François. Les prétextes ſpécieux ne leur manquoient » pas : Louis étoit un Prince foible, gouverné par ſa ſeconde femme, tout l'Empire étoit en déſordre ; mais il » falloit prévoir les conſéquences, & ne pas prétendre

œcuménique, dans un siecle de servitude & d'ignorance, n'a osé réclamer ouvertement contre l'entreprise d'un Pontife audacieux, qui se croyoit en droit de priver un Empereur de son patrimoine (*e*); qu'un de nos Rois, voulant expier le crime d'avoir brûlé 1300 personnes dans une Eglise, faisoit vœu d'en aller égorger 100000 en Syrie pour faire pénitence (*f*); que des in-

» mettre en pénitence un Souverain comme un simple » Moine ».

Les deux pénitences de Louis le Débonnaire, sur-tout la seconde, que ce foible & malheureux Empereur méritoit le moins, furent accompagnées des circonstances les plus humiliantes pour lui. Ebbon, Archevêque de Rheims, qui avoit osé avilir ainsi son maître, fut déposé l'année d'après; mais l'Empereur étoit deshonoré.

(*e*) En 1245. au premier Concile général de Lyon, le Pape Innocent IV. déposa publiquement en présence du Concile l'Empereur Frederic II. tous les Peres tenant un cierge allumé; ce que les Ecrivains Protestans ont très-injustement regardé comme une espece d'approbation tacite; puisqu'il est constant, comme le remarque M. Fleury, que cette déposition ne fut pas faite avec l'approbation du Concile, ainsi que les autres Décrets. Mais, disent les Protestans, pourquoi ce cierge & ce silence? On répond à cette objection, qu'en effet la plus grande partie des Ecclésiastiques étoient alors dans l'opinion presque générale du pouvoir des Papes sur le temporel des Rois; mais que Dieu n'a pas permis que cette opinion fût confirmée par le suffrage positif d'un Concile œcuménique; & que le silence de l'Eglise assemblée n'est pas toujours une marque d'approbation, sur-tout dans les matieres qui ne regardent pas expressément la Foi.

(*f*) On sait combien l'Abbé Suger, aussi grand homme

senſés dépouilloient leur famille pour enrichir des Moines ignorans & inutiles; que les controverſes ridicules des Grecs ſur des abſurdités, ont avancé la perte de leur Empire (*g*); que l'on a oſé re-

d'Etat que l'Abbé de Clairvaux étoit grand Orateur, s'oppoſa à cette croiſade malheureuſe que Louis le Jeune entreprit par le conſeil de S. Bernard. L'événement juſtifia les craintes du Miniſtre, & démentit les promeſſes du Prédicateur. Louis le Jeune s'étoit croiſé pour conquerir la Paleſtine, & en chaſſer les Sarraſins; ſon expédition ſe borna à chaſſer ſa femme à ſon retour, & à perdre en conſéquence le Poitou & la Guyenne. En vain S. Bernard voulut ſe juſtifier, en imputant aux péchés des croiſés les malheurs de leur entrepriſe; il oublioit que la premiere croiſade avoit été plus heureuſe, ſans que les croiſés en fuſſent plus dignes; & ne s'appercevoit pas, dit M. Fleury, qu'une preuve qui n'eſt pas toujours concluante ne l'eſt jamais.

(*g*) Vers le milieu du quatorzieme ſiecle, quelques Moines imbécilles du Mont Athos, à qui de longs & fréquens jeûnes avoient apparemment échauffé le cerveau, s'imaginerent qu'ils voyoient à leur nombril une lumiere, & paſſoient leur tems à la contempler. Voilà une occupation bien triſte. Ils prétendoient de plus que cette lumiere étoit celle du Thabor, & qu'elle étoit incréée, n'étant autre choſe que Dieu même. Barlaam leur adverſaire, plus ridicule qu'eux en ce qu'il les attaquoit ſérieuſement, eut le crédit de faire aſſembler à Conſtantinople un Concile contre ces Viſionnaires; il n'avoit pas prévu qu'il y ſeroit condamné. Ce fut pourtant ce qui arriva. L'Empereur Grec Andronic Paléologue harangua ce prétendu Concile avec tant de véhémence, qu'il en mourut quelques jours après; digne fin d'un Empereur! C'eſt cet Andronic Paléologue qui laiſſa périr la Marine dans ſes Etats, parce qu'on l'aſſura que Dieu étoit ſi content de ſon zèle pour l'Egliſe, que ſes ennemis n'oſeroient l'attaquer. Le même Empe-

garder comme Jugemens de Dieu des épreuves incertaines & cruelles, dont le fruit étoit ſouvent la condamnation des innocens & l'abſolution des coupables (*h*); qu'une des plus riches parties du monde a été dévaſtée par des monſtres, qui en faiſoient mourir les habitans dans les ſupplices pour les convertir; que la moitié de notre nation s'eſt baignée dans le ſang de l'autre; enfin que l'étendart de la révolte a été mis à la main des ſujets contre leurs

reur regrettoit le tems qu'il déroboit aux diſputes théologiques pour le donner au ſoin de ſes affaires. La querelle des Grecs ſur la lumiere du Thabor dura juſqu'à la deſtruction de l'Empire, & ſubſiſtoit même avec violence tandis que Bajazet aſſiégeoit Conſtantinople; toutes ces ridicules controverſes auxquelles les Empereurs prirent trop de part, hâterent leur chûte en leur faiſant négliger le Gouvernement.

(*h*) On peut voir dans un grand nombre d'ouvrages le détail de ces ſortes d'épreuves, & les raiſons qui les ont fait abolir. On décidoit généralement par ce moyen toutes ſortes de queſtions. On alla juſqu'à jetter deux Miſſels au feu pour connoître quel étoit le meilleur; il arriva la choſe du monde la plus extraordinaire, & qu'on avoit le moins prévue, les deux Miſſels furent brûlés. Dans la premiere croiſade un Clerc Provençal ſe ſoumit à l'épreuve du feu pour prouver une révélation qu'il diſoit avoir eue ſur la découverte de la ſainte Lance; le Provençal en mourut. L'événement de ces ſortes d'épreuves eût toujours été auſſi ſimple, ſi on y eût toujours agi de bonne foi; mais dans les ſiecles d'ignorance comme dans les autres, les hommes ont ſu tromper.

Souverains, & le glaive à la main des Souverains contre leurs ſujets (*i*). C'eſt par les lumieres de la Philoſophie que nous ſommes délivrés de tant de maux. Des hommes courageux ont oſé, quelquefois même au péril de leur liberté, de leur fortune & de leur vie, ouvrir les yeux des peuples & des Rois. La reconnoiſſance qu'ils ont droit d'exiger de notre ſiecle, doit ſe meſurer ſur l'importance des ſervices qu'ils lui ont rendus; & l'effet le plus réel de cette reconnoiſſance eſt la protection qu'on doit à leurs ſucceſſeurs. Cette protec-

(*i*) Nous ne pouvons mieux terminer ces notes que par un paſſage de M. Fleury. « Il eſt triſte, je le ſens bien, » dit-il, de relever ces faits peu édifians . . . Mais le » fondement de l'hiſtoire eſt la vérité . . . . Deux ſortes de » perſonnes trouvent mauvais que l'on rapporte ces faits » déſavantageux à l'Egliſe. Les premiers ſont des politiques profanes, qui ne connoiſſant point la vraie Religion » la confondent avec les fauſſes, la regardent comme une » invention humaine, pour contenir le vulgaire dans ſon » devoir; & craignent tout ce qui pourroit en diminuer le » reſpect dans l'eſprit du peuple; c'eſt-à-dire, ſelon eux, » le déſabuſer. Je ne diſpute point contre ces politiques, » il faudroit commencer par les inſtruire & les convertir; » mais je crois devoir ſatisfaire, s'il eſt poſſible, les gens » de bien ſcrupuleux qui par un zele peu éclairé tombent » dans le même inconvénient, de trembler lorſqu'il n'y a » pas ſujet de craindre. Que craignez-vous, leur dirois-je? » Eſt-ce de connoître la vérité? Vous aimez donc à demeurer dans l'erreur ou du moins dans l'ignorance; & pouvez-vous y demeurer en ſûreté, vous qui devez inſtruire » les autres?

tion, nous le disons avec joie, trouvera aujourd'hui d'autant moins d'obstacles, que l'esprit de Philosophie, qui se répand de jour en jour, s'est communiqué à la partie la plus saine & la plus sage des Théologiens, & les a rendus plus indulgens ou plus équitables sur les matieres qui ne sont pas de leur objet. Nous ne sommes plus au tems où c'étoit presque un crime parmi nous d'enseigner une autre Philosophie que celle d'Aristote. Avec quelques lumieres de moins & l'Inquisition de plus, on en eût fait une espece de loi de l'Etat, comme elle l'est encore chez des nations voisines(*k*).

## XXIX.

Il ne faut que jetter les yeux sur ces nations malheureuses, victimes d'une loi si ridicule, pour se convaincre des tristes effets que produisent chez un

(*k*) Nos peres s'en virent bien prêts en 1624, lorsqu'à *la Requête* de l'Université, & sur-tout de la Sorbonne, il fut défendu par un Arrêt, « *sous peine de la vie*, de tenir » ou d'enseigner aucune maxime contre les anciens Au» teurs & approuvés, & de faire aucunes disputes que » celles qui seront approuvées par les Docteurs de la » Faculté de Théologie. » Par le même Arrêt on admonesta & on bannit différens particuliers qui avoient composé & publié des Theses contre la Doctrine d'Aristote. Depuis ce tems, les choses ont bien changé de face.

peuple la crainte & l'impoſſibilité de s'inſtruire. La poſtérité croira-t-elle que de nos jours on ait imprimé dans une des principales villes de l'Europe l'ouvrage ſuivant avec ce titre; *Syſtema Ariſtotelicum de formis ſubſtantialibus & accidentibus abſolutis, 1750?* Cette poſtérité ne jugera-t-elle pas que la date eſt un faute d'impreſſion, & qu'il faut lire 1550? Tel eſt, au milieu du 18e. ſiecle, l'état déplorable de la raiſon dans une des plus belles régions de la terre, chez une nation d'ailleurs ſpirituelle & polie; tandis que les ſciences font de ſi grands progrès en Angleterre, en France, & dans la partie Proteſtante de l'Allemagne? Nous diſons dans la partie Proteſtante; car on ne peut s'empêcher d'avouer avec affliction la ſupériorité préſente des Univerſités de cette partie de l'Allemagne ſur les écoles Catholiques. Elle eſt ſi frappante, que les étrangers qui voyagent dans ce pays & qui paſſent d'une Univerſité Catholique à une Univerſité Proteſtante voiſine, croient en une heure avoir fait quatre cent lieues ou vécu quatre cens ans, avoir paſſé de Salamanque à Cambridge, ou du ſiecle de Scot à celui de New-

ton. Nous en faiſons la remarque avec d'autant plus de liberté, qu'on ne doit point ſans doute attribuer cette différence de lumieres & de ſavoir dans les différentes régions de l'Allemagne à la différence de religion. En France où la Doctrine Catholique eſt ſuivie & reſpectée, les ſciences n'en ſont pas cultivées avec moins de ſuccès ; en Italie même elles ne ſont pas négligées ; ſans doute parce que les ſouverains Pontifes, pour la plupart éclairés & ſages, & connoiſſant les abus qui réſultent de l'ignorance, ſont plus à portée en Italie de réprimer, quand il eſt néceſſaire, la tyrannie des Inquiſiteurs ſubalternes. Car tout ſert de prétexte à cette eſpece d'hommes mépriſable & lâche, pour étouffer la lumiere, & pour arrêter les progrès de l'eſprit.

## XXX.

Il n'y a, ce me ſemble, qu'un moyen d'affoiblir leur empire dans les contrées malheureuſes où ils dominent encore ; c'eſt d'y favoriſer, autant qu'il eſt poſſible, l'étude des ſciences exactes. Souverains qui gouvernez ces peuples, & qui voulez leur faire ſecouer le joug de

la ſuperſtition & de l'ignorance, faites naître des Mathématiciens parmi eux; cette ſemence produira des Philoſophes avec le tems, & preſque ſans qu'on s'en apperçoive. L'orthodoxie la plus délicate n'a rien à démêler avec la Géométrie. Ceux qui croiroient avoir intérêt de tenir les eſprits dans les ténebres, fuſſent-ils aſſez prévoyans pour preſſentir la ſuite des progrès de cette ſcience, manqueroient de prétexte pour l'empêcher de ſe répandre. Bientôt l'étude de la Géométrie conduira comme d'elle-même à celle de la ſaine Phyſique, & celle-ci à la vraie Philoſophie, qui par la lumiere qu'elle répandra, ſera bientôt plus puiſſante que tous les efforts de la ſuperſtition; car ces efforts, quelque grands qu'ils ſoient, deviennent inutiles dès qu'une fois la nation eſt éclairée.

## XXXI.

C'eſt faire injure à la Religion que de vouloir l'appuyer ſur l'ignorance. Il en eſt du domaine des Philoſophes & de celui des Théologiens, comme des deux puiſſances ſpirituelle & temporelle; rien n'eſt plus diſtingué que les droits de l'une & de l'autre; mais comme au-

trefois la puiſſance ſpirituelle, après avoir ſecoué le joug de la temporelle qui l'opprimoit, a voulu à ſon tour opprimer celle-ci, de même quelques Miniſtres de la Religion, après avoir écarté les ténebres qu'une Philoſophie audacieuſe avoit tâché d'y répandre, ont à leur tour voulu reſſerrer cette Philoſophie bien en-deçà des bornes que la Religion lui preſcrivoit. Le domaine de l'une & de l'autre paroît aujourd'hui trop bien fixé, trop étendu, trop aſſuré même, pour avoir à redouter ces attaques réciproques : leur intérêt eſt d'être unies, comme celui de deux Souverains puiſſans eſt de ſe ménager ; & ſi d'un côté le Chriſtianiſme, appuyé par les lois divines & humaines, eſt établi ſur des fondemens durables, de l'autre, il y a lieu de croire qu'en reſpectant, comme on le doit, les vérités de la Foi, les Philoſophes du 18^e^. ſiecle défendront leur bien avec plus de force & d'avantage, que les Princes du 12^e^. n'ont défendu leurs couronnes.

## XXXII.

Voilà un précis très-ſuccinct des réflexions qui m'ont paru néceſſaires ſur

l'abus qu'on fait dans notre ſiecle de la critique en matiere de Religion. Je ne doute point qu'on ne les approuve, quand on les examinera ſans préjugés, & avec les lumieres d'une ſaine Philoſophie. Je crois m'être ſuffiſamment prémuni contre les attaques du fanatiſme imbécille & hypocrite. S'il eſt des perſonnes qu'un zele ſincere, quoique mal entendu, peut indiſpoſer contre moi, j'en reſpecterai la cauſe ſans en craindre & ſans en approuver l'effet; & je me contenterai de leur répondre par ce paſſage de Cicéron; *Iſtos homines ſine contumeliâ dimittamus; ſunt enim & boni viri, & quoniam ità ipſi ſibi videntur, beati.*

*DE*

# LA LIBERTÉ

DE

# *LA MUSIQUE.*

*Italiam, Italiam.....*

ÆNEID. VI.

*DE*

# LA LIBERTÉ DE *LA MUSIQUE.*

## I.

IL y a, chez toutes les nations, deux choſes qu'on doit reſpecter; la Religion & le Gouvernement; on pourroit ajouter qu'en France il en eſt une troiſieme; *la Muſique du pays*. M. Rouſſeau a oſé pourtant en médire, dans cette Lettre fameuſe, tant combattue & ſi peu réfutée; mais les vérités qu'il a eu le courage d'imprimer ſur ce grand ſujet, lui ont fait plus d'ennemis que tous ſes paradoxes; on l'a traité de perturbateur du repos public, qualification d'autant mieux méritée, que la Muſique

Françoiſe laiſſe fort *en repos* ceux qui l'écoutent. Quelques-uns néanmoins prétendoient, & avec autant de raiſon, que M. Rouſſeau eût été mieux nommé perturbateur du *bruit* public, attendu que la Muſique Françoiſe en fait beaucoup.

II.

Dans les matieres les plus ſérieuſes il eſt permis à nos Ecrivains de faire la ſatyre de la nation ; on eſt bien reçu à nous prouver, que ſur le commerce, ſur le droit public, ſur les grands principes de la légiſlation, nous ne ſommes encore que des enfans ; mais c'eſt un crime de nous dire que nous ne faiſons que balbutier en Muſique. La plupart des Lecteurs du Citoyen de Geneve opinoient à le traiter comme cet Artiſte de la Grece, que de ſéveres Magiſtrats chaſſerent pour avoir voulu ajouter une corde à la lyre. Aurions-nous adopté ce principe de Platon, que tout changement dans la Muſique annonce un changement dans les mœurs ? Si c'eſt là le ſujet de nos craintes, nous pouvons être tranquilles ; nos mœurs ſont à un point de perfection où le changement n'a rien à leur faire perdre.

III.

## III.

Des Bouffons, arrivés d'Italie il y a ſix ans, & qu'on eut l'imprudence de montrer au public ſur le théatre de l'Opéra, ont été la funeſte cauſe de la Lettre de M. Rouſſeau, & d'une guerre civile très-vive qu'elle a excitée parmi nous. Cette guerre ſuffiroit pour détruire l'opinion commune, que les François, trop inconſtans & trop légers, ne ſont pas capables de s'occuper longtems d'un même objet. Durant une année & plus, nos entretiens & nos ouvrages ont épuiſé la matiere; notre parterre diviſé préſentoit l'image de deux armées en préſence, prêtes à en venir aux mains; & cet eſpace d'une année, employé à differter bien ou mal ſur la Muſique, eſt ſans doute un tems fort honnête pour un pays où l'on ne parle que deux jours d'une bataille perdue, & où l'on emploie même le ſecond à chanſonner le Général. Auſſi notre querelle muſicale avoit été préparée inſenſiblement & de longue main, comme les grands événemens qui doivent agiter les Etats. Des mouvemens qui d'abord paroiſſoient légers, s'éten-

dant & se fortifiant peu à peu, ont enfin produit une fermentation violente. En voici l'origine & le progrès. Il y a environ trente ans que les Directeurs de l'Opéra firent la même faute qu'en 1753 ; ils appellerent sur leur théatre des Bouffons d'Italie. Les oreilles françoises, quoiqu'accoutumées à la psalmodie de Lully & de ses disciples, la seule espece de chant qu'elles connussent encore, accueillirent plus qu'on ne l'avoit espéré, la nouvelle Musique qu'on leur faisoit entendre ; déjà elle acqueroit des partisans, & la mauvaise doctrine gagnoit du terrein ; il fallut pour détruire le mal, le couper par la racine ; les Bouffons furent renvoyés, & la paix revint à l'Opéra avec l'ennui. Cependant quelques Musiciens furent frappés de l'effet qu'avoit produit sur les Auditeurs François cette Musique Italienne, moins uniforme, moins languissante, & moins pauvre que celle dont on nous avoit allaités jusqu'alors. Ces Musiciens essayerent donc de nous donner, comme à des enfans qu'on sevre, une nourriture un peu plus forte. Mouret s'écartant le premier de la route battue, mais s'en écartant peu, (car il ne vouloit ni

ne pouvoit beaucoup hazarder) oſa dans ſes Opéras eſſayer quelques ariettes, modélées, autant qu'il en étoit capable, ſur les airs Italiens qu'on connoiſſoit en France. La Jeuneſſe, juge impartial, & par-là meilleur qu'on ne croit, prit plaiſir à cette nouveauté; mais les Neſtors crioient que c'en étoit fait du *bon genre*, que le goût alloit ſe perdre, & que le Gouvernement étoit bien mal conſeillé de n'y pas mettre ordre. Enfin en 1733 paroît M. Rameau, avec ſon opéra d'*Hippolite* à la main. C'eſt alors que les clameurs redoublent; les brochures injurieuſes, les eſtampes ſatyriques, les noirceurs ſecrettes, tous les petits moyens que l'ignorance & l'envie ſavent ſi bien mettre en uſage contre ce qui leur nuit ou leur déplaît, ſont employés pour perdre ce dangereux novateur; le public va l'entendre, il ſe révolte d'abord, il ſe partage enſuite, il ſe réunit enfin en faveur du génie & du talent perſécutés. Encouragé par ce ſuccès, d'autant plus flatteur qu'il avoit été diſputé long-tems, ce Muſicien célebre en mérite de nouveaux; & après un grand nombre d'Opéras, déchirés d'abord avec fureur,

mais applaudis enſuite preſque tous avec enthouſiaſme, il donne enfin l'Opéra bouffon de *Platée*, ſon chef-d'œuvre & celui de la Muſique Françoiſe. C'eſt par cet Opéra qu'il faut juger de l'état préſent de cet art parmi nous, des progrès dont il eſt redevable à M. Rameau, & nous oſons ajouter, du chemin qui lui reſte à faire encore. La gloire de l'illuſtre Artiſte n'a rien à ſouffrir de cet aveu; peut-être y a-t-il plus loin du lieu d'où il eſt parti à celui où il eſt parvenu, que du point où nous ſommes aujourd'hui, à celui où nous pouvons arriver. M. Rameau eſt d'autant plus digne d'eſtime, qu'il a oſé tout ce qu'il a pu, & non tout ce qu'il auroit voulu oſer; il a eu le mérite de voir au-delà du terme où il a conduit ſes Auditeurs, & le mérite peut-être auſſi grand de juger juſqu'où ils pouvoient être conduits. Il eût manqué ſon but en allant plus loin; il nous a donné, non la meilleure Muſique dont il fût capable, mais la meilleure que nous puſſions recevoir. Ce n'eſt pas ſeulement par leurs ouvrages qu'il faut meſurer les hommes, c'eſt en les comparant à leur ſiecle & à leur nation; & ſi les partiſans zélés que

M. Rameau s'étoit faits parmi nous, ſont devenus plus froids ſur ſa Muſique, depuis que l'Italienne a frappé leurs oreilles, ils n'en ſentent pas moins tout le prix de ſes heureux efforts, & toute la juſtice des applaudiſſemens dont ils ont été couronnés.

## IV.

C'eſt dans ces circonſtances, & après toutes les innovations déja tentées ou hazardées dans notre Muſique, que les Bouffons ont reparu pour la ſeconde fois ſur notre théatre ; ils ont fourni à la plume éloquente de M. Rouſſeau, déjà exercé à nous dire des vérités dures, une occaſion bien favorable de nous inſtruire & de nous maltraiter. On peut juger s'il a été écouté patiemment. Il a ſoutenu preſque ſeul, comme ce fameux Romain, les attaques de l'armée françoiſe, animée & réunie contre ſa lettre & contre ſa perſonne. Cette armée, il eſt vrai, n'étoit guere compoſée que de troupes légeres ; mais ſi elles ne portoient pas à leur ennemi des coups bien redoutables, elles faiſoient contre lui preſqu'autant de bruit que la Muſique qu'elles défendoient. Ses complices, (car la Muſique Ita-

lienne lui en avoit donné) avoient auſſi leur part, quoique plus foiblement, aux traits qu'on lançoit au hazard contre le Philoſophe de Geneve. L'Encyclopédie, dont les principaux Auteurs avoient le malheur de penſer comme M. Rouſſeau, & la témérité de le dire, ne fut pas épargnée dans ces circonſtances; ce fut comme la premiere étincelle de l'embraſement général, qui en gagnant de proche en proche a depuis échauffé tant d'eſprits contre cet ouvrage. On repréſenta les Auteurs comme une ſociété formée pour détruire à la fois la Religion, l'autorité, les mœurs & la Muſique. Bientôt, comme par un effet du ſort qui les pourſuivoit pour les rendre odieux, l'effervescence qu'on les accuſoit d'exciter, s'étendit de la Capitale aux Provinces; Lyon fut troublé comme Paris; & c'étoit encore un Encyclopédiſte, & par malheur un homme de beaucoup d'eſprit, que l'on plaçoit à la tête des ſéditieux.

## V.

Parmi le grand nombre d'écrits ſur les deux Muſiques, dont M. Rouſſeau a donné comme le ſignal, preſque tous étoient en faveur de la Muſique Fran-

çoiſe, qui en avoit le plus de beſoin ; quelques-uns de ſes partiſans eſſayerent de la ſoutenir par des raiſons, le plus grand nombre de la venger par des injures; les Bouffonniſtes n'écrivoient guere, liſoient encore moins ce qu'on écrivoit contr'eux, & ſe conſoloient des ennemis que la Muſique Italienne leur faiſoit, par le plaiſir qu'ils avoient à l'entendre. En vain pour les dégoûter des airs charmans que les Italiens exécutoient, on les aſſuroit que ces baladins qui leur faiſoient tourner la tête, étoient le rebut de l'Italie, & dignes à peine des tréteaux d'une place publique ; ils répondoient que ſi l'exécution étoit mauvaiſe, la Muſique étoit divine, & qu'ils préféroient un excellent livre auſſi mal lu qu'on voudroit, à la lecture la mieux faite d'un ouvrage faſtidieux. Du reſte, ſoit par la bonté de leur cauſe, ſoit par l'art qu'ils ont eu de la faire valoir, l'avantage leur eſt demeuré dans le peu même qu'ils ont écrit ; de cette foule innombrable de brochures, publiées il y a ſix ans pour & contre l'Opéra françois, *le petit Prophete* & la Lettre de M. Rouſſeau ſont les deux ſeules dont on ſe ſouvienne ; on a oublié juſqu'au titre des autres.

## VI.

Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a manqué de reſpect à la Muſique Françoiſe dans le lieu même de ſon empire. Au commencement de ce ſiecle, l'Abbé Raguenet, Ecrivain d'une imagination vive, mit au jour un petit ouvrage, où notre Muſique étoit preſque auſſi maltraitée que dans la Lettre de M. Rouſſeau. Cet écrit n'excita ni guerres ni haine dans le tems où il parut ; la Muſique Françoiſe régnoit alors paiſiblement ſur nos organes aſſoupis ; on regarda l'Abbé Raguenet comme un ſéditieux iſolé, un conjuré ſans complices, dont on n'avoit point de révolution à craindre. M. Rouſſeau a trouvé des lecteurs plus aguerris & plus diſpoſés à l'entendre, & par conſéquent plus de gens intéreſſés à le combattre. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer de remarquer ici le jugement porté ſur le livre de l'Abbé Raguenet par ſon Cenſeur M. de Fontenelle, ce Philoſophe ſi modéré & ſi pacifique, accoûtumé d'ailleurs à nos anciens Opéras dont il avoit les oreilles imbues & pénétrées, élevé enfin dans la Muſique la

plus Françoiſe & la moins ultramontaine ; *je crois*, dit-il, *que l'impreſſion de cet ouvrage ſera très-agréable au public, pourvu qu'il ſoit capable d'équité.* Cinquante ans plus tard quel cri n'eut pas excité cette approbation ? Le ſage Fontenelle n'auroit pas eu l'imprudence ou le courage de parler ainſi de nos jours. Il n'étoit pas homme à ſe faire des ennemis pour des chanſons.

## VII.

Il y a une eſpece de fatalité attachée dans ce ſiecle à ce qui nous vient d'Italie. Tous les préſens bons ou mauvais qu'elle veut nous faire ſont pour nous un ſujet de trouble. Ne ſeroit-il pas poſſible d'accommoder notre différend avec les Italiens, de prendre leur Muſique & de leur renvoyer le reſte ? Diſſenſions pour diſſenſions, celles que l'Opéra peut cauſer parmi nous ſeront moins turbulentes, & ſurtout moins ennuyeuſes. Qu'on me permette de raconter à cette occaſion, comme une matiere de réflexion pour les Philoſophes, la converſation

que j'eus dans la plus grande chaleur de notre guerre muſicale, avec un Janſéniſte auſtere qui ne va jamais au Spectacle, & qui n'en a pas la plus légere idée. On lui avoit envoyé une de ces brochures dont nous avons été inondés ſur la Muſique Françoiſe; « J'ai reçu, » me dit-il, un écrit où je ne comprends » rien, ſi ce n'eſt qu'il m'a paru fort » mal fait & fort mal écrit. Qu'eſt-ce » que le *Correcteur des Bouffons*, *l'Écolier* » *de Prague*, le *petit Prophete*, le *Coin* » *de la Reine* » ? Je lui expliquai de mon mieux ce que ſignifioient ces mots. » Hé bien, lui dis-je enſuite, vous n'en» tendiez rien à tout cela, & vous n'en » étiez pas plus à plaindre; cependant » apprenez que cette diſpute ſur la Mu» ſique, qui vous touche ſi peu, & » qui n'eſt pas même parvenue juſ» qu'à vous, occupe depuis ſix mois » avec fureur les graves citoyens de » cette ville; apprenez que l'intérêt » violent qu'il y prennent, a ſuſpendu » & preſque anéanti celui qu'ils com» mençoient à prendre à la choſe du » monde dont vous êtes le plus agité, » l'affaire de la ſœur Moyzan, & celle » de la ſœur Perpetue ». Mon Janſéniſte

gémit ; & alla prier Dieu pour l'aveuglement de ſon ſiecle.

## VIII.

Enfin pour calmer les eſprits, il a fallu de nouveau renvoyer les Bouffons, à peu près comme il fallut autrefois que Titus renvoyât ſa maîtreſſe pour appaiſer les Romains. Envain les Bouffoniſtes, réduits à la diſette, ont demandé inſtamment qu'on ne les privât pas avec rigueur d'un amuſement qu'on leur avoit laiſſé goûter. Ceux qui préſident à nos plaiſirs (& qui n'en ont guere) ont été auſſi inexorables à leurs plaintes, que les vieilles femmes le ſont pour interdire l'amour aux jeunes. On n'a voulu ni ſouffrir à l'Opéra la Muſique Italienne, dont elle bleſſoit, diſoit-on, la dignité, mais dont elle dévoiloit encore plus l'indigence ; ni permettre à cette Muſique de ſe faire entendre à ſes malheureux partiſans ſur un théatre particulier, & uniquement deſtiné pour elle. A peine l'a-t-on ſoufferte dans quelques Concerts, dont la liberté n'eſt pas même trop aſſurée. Je ne ſais pourtant ſi on a bien fait d'ôter cet objet de diſtraction ou de

diſpute à une nation vive & frivole, dont l'inquiétude a beſoin d'aliment, qui même heureuſement n'y eſt pas difficile, qui eſt ſatisfaite pourvu qu'elle parle, mais qui peut exercer ſa langue ſur des ſujets plus ſérieux, ſi on la lui lie ſur ſes plaiſirs. On ſait le mot du danſeur Pylade à Auguſte, qui vouloit prendre parti dans la diſpute des Citoyens de Rome au ſujet de ce danſeur & de ſon concurrent Bathylle; *Tu es un ſot*, dit le Comédien à l'Empereur; *que ne les laiſſes-tu s'amuſer de nos querelles?* Quoi qu'il en ſoit, aujourd'hui que l'animoſité eſt éteinte, les brochures oubliées, & les eſprits adoucis, tandis que l'attention partagée des Pariſiens oiſifs eſt tournée vers des objets plus importans, & s'exerce ſans fruit comme ſans intérêt ſur les affaires de l'Europe, ſeroit-il permis de faire un examen pacifique de notre querelle muſicale?

## IX.

Je m'étonne d'abord que dans un ſiecle où tant de plumes ſe ſont exercées ſur la liberté du commerce, ſur la liberté des mariages, ſur la liberté de la

preſſe, ſur la liberté des toiles peintes, perſonne n'ait encore écrit ſur LA LIBERTÉ DE LA MUSIQUE. Être eſclaves dans nos divertiſſemens, ce ſeroit, pour employer l'expreſſion d'un Écrivain Philoſophe, dégénérer non-ſeulement de la liberté, mais de la ſervitude même. « Vous avez la vue bien courte, » répondent nos grands Politiques; » toutes les libertés ſe tiennent, & ſont » également dangereuſes. La liberté de » la Muſique ſuppoſe celle de ſentir, la » liberté de ſentir entraîne celle de » penſer, la liberté de penſer celle d'a- » gir, & la liberté d'agir eſt la ruine » des États. Conſervons donc l'Opéra » tel qu'il eſt, ſi nous avons envie de » conſerver le Royaume; & mettons » un frein à la licence de chanter, ſi » ſi nous ne voulons pas que celle de » parler la ſuive bientôt ». *Voilà*, comme diſoit Paſcal de je ne ſai quel raiſonnement d'Eſcobar, *ce qui s'appelle argumenter en forme; ce n'eſt pas là diſcourir, c'eſt prouver.* On aura peine à le croire, mais il eſt exactement vrai que dans le Dictionnaire de certaines gens, Bouffoniſte, Républicain, Frondeur, Athée, (j'oublois Matérialiſte) ſont autant de

termes ſynonimes. Leur logique profonde me rappelle cette leçon d'un Profeſſeur de Philoſophie. « La Diop-
» trique eſt la ſcience des propriétés
» des lunettes ; les lunettes ſuppoſent
» les yeux ; les yeux ſont un des orga-
» nes de nos ſens ; l'exiſtence de nos
» ſens ſuppoſe celle de Dieu, puiſque
» c'eſt Dieu qui nous les a donnés ; l'e-
» xiſtence de Dieu eſt le fondement de
» la Religion Chrétienne ; nous allons
» donc prouver la vérité de la Religion
» pour premiere leçon de Dioptrique ».

## X.

*La majeſté de l'Opéra*, diſent nos gens de goût, ſeroit outragée, ſi on y admettoit des baladins. Si cette majeſté nous ennuye, je ne vois pas ce qui nous obligeroit à la révérer. Et pourquoi la *majeſté* d'Armide ſeroit-elle offuſquée par la *Serva Padrona*, ſi celle de Cinna ne l'eſt pas par le *Bourgeois Gentilhomme?* Pourquoi ces connoiſſeurs ſi difficiles, qui ſe croiroient dégradés de voir *Bertholde à la Cour* après Roland, n'ont-ils pas honte de rire à *Pourceaugnac*, après avoir pleuré à *Zaïre?* Pourquoi enfin leurs oreilles ſont-elles bleſſées des airs

comiques d'un intermede Italien, lorſque leurs yeux ne le ſont pas des bambochades de Tenieres, des figures eſtropiées de la Chine, & des magots de porcelaine dont leurs maiſons ſont meublées ?

## XI.

La Muſique Italienne, ajoutent-ils, nous dégoûteroit de la Françoiſe. Où eſt l'inconvénient, ſi la Muſique Italienne eſt préférable ? C'eſt comme ſi on eût défendu à Corneille de compoſer ſes Pieces, ſous prétexte qu'elles devoient faire oublier celles de Hardi & de Jodelle. Mais on fait plus d'honneur à la Muſique Italienne qu'elle ne mérite ; après l'avoir entendue pendant plus d'un an, il s'en faut bien que nous ſoyons revenus de la nôtre. On court à l'Opéra les Vendredis comme à l'ordinaire ; & les Bouffoniſtes qui en avoient annoncé la déſertion, ſe ſont trompés dans leurs prophéties. Ces Enthouſiaſtes ont jugé de l'impreſſion du vulgaire par celle qu'ils éprouvoient. Ils ont été dans la même erreur que certains Écrivains de nos jours, qui nous parlent ſans ceſſe des progrès de la na-

tion dans ce qu'ils appellent l'eſprit Philoſophique, & qui s'imaginent avoir contribué par leurs ouvrages à répandre cet eſprit juſque dans le peuple. S'établit-il dans un fauxbourg quelque prétendu faiſeur de miracles ? Le peuple y court en foule, & l'eſprit Philoſophique eſt pris pour dupe. Je me repréſente les Philoſophes vrais ou prétendus, qui ont quelque réforme à faire ou à prêcher, comme étant ſur le bord d'un fleuve très-rapide qu'ils ſe propoſent de franchir ; ils aſſemblent leur ſiecle ſur le bord du fleuve, le haranguent, & l'exhortent à les imiter. Ils ſe jettent enſuite dans le fleuve, & à travers une grêle de traits, ils le paſſent à la nage, ne doutant point que leur ſiecle ne les ſuive. A peine ont-ils paſſé, qu'ils ſe retournent, & voient leur ſiecle à l'autre bord, qui les regarde, qui ſe moque d'eux, & qui s'enva ; c'eſt la Fable du Berger & de ſon troupeau (*a*). Ne jugeons donc pas de l'effet de la Muſique Italienne ſur le commun des ſpectateurs, par celui qu'elle a produit ſur un petit nombre. Son futur empire, fût-il

(*a*) *Voyez* les Fables de la Fontaine, *l. IX. fable 19e.*

auſſi infaillible qu'il eſt douteux, aura beſoin de tems pour s'établir. Toute Muſique, pour peu qu'elle ſoit nouvelle, demande de l'habitude pour être goûtée par le vulgaire; c'eſt pourquoi ſi l'Opéra François a quelque décadence à craindre, elle n'arrivera que peu à peu, & il pourra ſurvivre encore à la génération qui le regrette. Qu'elle jouiſſe en paix de ſes tranquilles plaiſirs; mais qu'elle ne prétende point régler ceux de la génération ſuivante.

## XII.

On fait contre la Muſique Italienne une objection plus raiſonnable que les précédentes. C'eſt qu'elle nous obligeroit de ſubſtituer à notre Opéra François l'Opéra Italien; que ce dernier eſt froid & languiſſant, que nous en ſerions bientôt ennuyés, & qu'ainſi nous perdrions d'un côté ſans rien gagner de l'autre. Avant de répondre à cette objection, obſervons d'abord qu'elle ne paroît pas avoir frappé comme nous les autres Nations de l'Europe. Toutes ſans exception ont rejetté notre Opéra & notre Muſique, pour leur préférer l'Opéra & la Muſique des Italiens; ſoit

que l'Opéra François ne leur ait pas paru auſſi ſupérieur à ceux d'Italie que nous l'imaginons ; ſoit que le dégoût pour notre Muſique l'ait emporté chez elles ſur les avantages que nous pouvons avoir du côté des pièces & du genre de ſpectacle. Cette déciſion générale de l'Europe eſt d'autant moins ſuſpecte, qu'en proſcrivant notre Opéra, elle a univerſellement adopté notre Théatre françois, qui eſt en effet le meilleur modele qu'on ait encore juſqu'à préſent du genre dramatique. Les étrangers ont fait plus ; malgré la préférence qu'ils donnent à la Muſique Italienne ſur la nôtre, ils n'ont pas pour cela renoncé à notre Langue en faveur de l'Italienne, qui cependant n'eſt peut-être pas inférieure à la Françoiſe, & que bien des Gens de Lettres oſent même lui préférer. En vain diroit-on que les étrangers ne ſont prévenus contre notre Opéra, que faute de le connoître & de l'entendre. Parmi cette foule d'Anglois, d'Eſpagnols, d'Allemands & de Ruſſes, qui accourent à Paris de toutes parts, à peine s'en trouve-t-il un ſeul que nos Ouvrages lyriques ne faſſent bâiller juſqu'aux vapeurs.

C'eſt un tintamarre qui leur rompt la tête, ou un plain-chant qui les endort par ſa langueur, quand il ne les révolte pas par ſa prétention; s'ils prennent plaiſir à quelque partie du ſpectacle, c'eſt à nos danſes; mais elles ne ſuffiſent pas pour les dédommager de trois heures de bruit & d'ennui; ils ſortent en ſe bouchant les oreilles, & on ne les y voit gueres reparoître. Quelques-uns, il eſt vrai, moins difficiles ou moins ſinceres, ſemblent approuver & partager notre plaiſir. On dit plus; on aſſure que depuis deux ans la Muſique Françoiſe commence à réuſſir à Vienne, où on la déteſtoit autrefois; mais je crains bien que cet empreſſement, ſurvenu tout à coup aux Autrichiens pour notre Muſique, ne ſoit de la part de nos nouveaux Alliés un ſimple accueil de politeſſe & de reconnoiſſance.

## XIII.

Cependant ſeroit-il juſte de régler abſolument notre goût, quant aux ſpectacles en Muſique, ſur l'opinion & l'exemple des étrangers, eux qui dans tout le reſte ſont accoutumés à prendre

le goût François pour le modele du leur ? Quelque général que ſoit leur ſuffrage en faveur de l'Opéra Italien, s'enſuit-il que nous ferions bien de les imiter ? La forme de cet Opéra, il faut en convenir, le rend uniforme & ennuyeux ; celle du nôtre eſt ſans comparaiſon plus variée & plus agréable. Nous avons, ce me ſemble, mieux connu qu'aucun autre peuple le vrai caractere de chaque Théatre; chez nous la Comédie eſt le ſpectacle de l'eſprit, la Tragédie celui de l'ame, l'Opéra celui des ſens ; voilà tout ce qu'il eſt & tout ce qu'il peut être. Où la vraiſemblance n'eſt pas, l'intérêt ne ſauroit s'y trouver, au moins l'intérêt ſoutenu ; car l'intérêt de la Scene eſt fondé ſur l'illuſion, & l'illuſion eſt bannie d'un Théatre où un coup de baguette tranſporte en un moment le ſpectateur d'une extrémité de la terre à l'autre, & où les Acteurs chantent au lieu de parler. Ce n'eſt pas que la Muſique bien faite d'une Scene touchante ne nous arrache quelquefois des larmes, ni que je veuille renouveller l'objection triviale contre les Tragédies en muſique, que les *Héros y meurent en chantant;* laiſſons au vulgaire

ce préjugé ridicule, de croire que la Muſique ne ſoit propre qu'à exprimer la gaieté ; l'expérience nous prouve tous les jours qu'elle n'eſt pas moins ſuſceptible d'une expreſſion tendre & douloureuſe. Mais ſi la Muſique touchante fait couler nos pleurs, c'eſt toujours en allant au cœur par les ſens ; elle differe en cela de la Tragédie déclamée, ou pour parler plus juſte, de la Tragédie *parlée*, qui va au cœur par la peinture & le développement des paſſions. L'Opéra eſt donc le ſpectacle des ſens, & ne ſauroit être autre choſe. Or ſi les plaiſirs des ſens, comme nous l'éprouvons tous les jours, s'émouſſent quand ils ſont trop continus, s'ils veulent de la varieté & de l'interruption pour être goûtés ſans fatigue, il s'enſuit que dans ce genre de ſpectacle le plaiſir ne peut entrer dans notre ame par trop de ſens à la fois ; qu'on ne ſauroit, pour ainſi dire, lui laiſſer trop de portes ouvertes, y mettre trop de de diverſité ; & qu'un Opéra qui réunit comme le nôtre les machines, les chœurs, le chant & la danſe, eſt préférable à l'Opéra Italien qui ſe borne au ſpectacle & au chant. On prétend,

je le ſai, que les Opéras (*b*) Italiens ont un avantage, en ce qu'ils peuvent être déclamés comme chantés, ce qui n'auroit pas lieu dans les nôtres. Supposé le fait vrai, tout ce qu'on en peut conclure, c'eſt qu'il faut chanter nos Opéras & déclamer (*c*) nos Tragédies. Mais ce prétendu avantage des Tragédies Italiennes, d'être également propres au chant ou à la déclamation, rend à mes yeux leur mérite bien ſuſpect. C'eſt n'avoir point de caractere que d'en pouvoir ſi facilement changer; & je ne ſai ce qu'on doit penſer d'un genre de pieces, auquel la forme de la repréſentation eſt indifférente. J'accorderai pourtant, ſi l'on veut, que le meilleur Opéra de Quinaut déclamé, fera moins de plaiſir que le meilleur Opéra de Métaſtaſe déclamé de même; j'accorderai encore que la meilleure Tragédie de Racine miſe en muſique, nous plaira moins que la meilleure

(*b*) J'écris ainſi *Opéra* au pluriel, malgré la déciſion contraire, parce qu'il me ſemble que la derniere ſyllabe de ce mot eſt longue au pluriel.

(*c*) Je me ſers ici du mot *déclamer*, tout impropre qu'il eſt, parce que nous n'en avons point d'autre pour oppoſer la Tragédie *parlée* à la Tragédie *chantée*.

Tragédie chantée de Metaſtaſe ; mais qu'on joue à la ſuite l'une de l'autre une Tragédie de Racine & une de Metaſtaſe, & qu'on exécute de même ſucceſſivement un Opéra de Metaſtaſe, & un Opéra de Quinault *mis en bonne Muſique :* & malgré toute l'eſtime que mérite le Poëte Italien, je ne doute pas que l'avantage du parallele ne demeure aux deux Poëtes françois.

## XIV.

Au reſte, quel que doive être le ſuccès de cette épreuve, il ſera toujours inconteſtable que la Tragédie *parlée* eſt préférable à la Tragédie *chantée* ; la premiere eſt une action, dont la vérité ne dépend que de ceux qui l'exécutent, la ſeconde ne ſera jamais qu'un ſpectacle. Quelque ſuperſtitieux admirateur de l'antiquité m'oppoſera ſans doute les Tragédies Grecques : « les anciens, di-» ra-t-il, nos modeles & nos maîtres, » connoiſſoient auſſi bien que nous la » nature, & le mérite de l'imiter telle » qu'elle eſt. Cependant chez eux les » pieces de Théatre étoient chantées ; » & ils y trouvoient apparemment plus » d'avantage que dans la ſimple décla-

» mation ». Si on vouloit répondre en ſervile adorateur des anciens, qui regarde leur exemple & leur autorité comme un argument ſans replique, on pourroit dire que la queſtion dont il s'agit eſt fort difficile à décider; qu'elle tient à pluſieurs autres qu'on n'a point encore réſolues, ſur la nature des langues anciennes, ſur leur proſodie, ſur la Muſique des Grecs, ſur la Mélopée du chant dramatique, ſur la forme & la grandeur des anciens Théatres; nous n'avons en effet ſur tous ces objets que des notions fort imparfaites; car les Hiſtoriens ſont comme les commentateurs, très diffus ſur ce qu'on ne leur demande pas, & muets ſur ce qu'on voudroit ſavoir. Mais on accorde que les anciens ayent préféré dans leurs Tragédies le chant à la déclamation; & on ne craindra pas de dire, que ſur ce point nous avons touché de plus près qu'eux à la nature. Que la Muſique des Grecs ait été auſſi parfaite qu'on voudra; les ſiecles d'ignorance qui l'ont détruite, nous ont dédommagé en un ſens du plaiſir qu'ils nous ont fait perdre, puiſqu'ils nous ont forcé de nous rapprocher de la vérité, en ſubſtituant la

la parole au chant dans nos repréſentations dramatiques (*d*). Il ſemble que le propre des ſiecles d'ignorance eſt de repréſenter la nature plus groſſiere, mais auſſi plus vraie; & celui des ſiecles de lumiere, de la peindre plus délicate, mais plus déguiſée. Nous ne prétendons pas pour cela qu'on doive toujours repréſenter ſur le Théatre la nature exacte & toute nue : mais nous croyons qu'on ne ſauroit l'imiter trop fidélement, tant qu'elle ne tombe point dans la baſſeſſe. Perſonne ne regrettera dans nos Tragédies les foſſoyeurs du Théatre Anglois; mais peut-être y pourroit-on deſirer plus d'action & moins de paroles, moins d'art & plus d'illuſion. Il ſeroit à ſouhaiter ſur-tout que nos Acteurs fuſſent un peu plus ce qu'ils repréſentent; preſque tous ne paroiſſent, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, que des marionnettes dont on ne voit point le

(*d*) Ce n'eſt pas la ſeule obligation que nous avons à ces ſiecles obſcurs, que nous mépriſons quelquefois injuſtement. Nous leur devons la plupart des inventions utiles, le papier, la fayance, le linge, les moulins à vent, la bouſſole, l'Imprimerie, & pluſieurs autres. Des hommes de génie ſervoient l'humanité par ces découvertes, tandis que les Poëtes faiſoient de mauvais vers, les Écrivains de mauvaiſe proſe, & les Philoſophes de mauvais raiſonnemens.

fil d'archal, mais dont les mouvemens n'en ſont pas plus naturels & mieux entendus. Je ne dis rien du peu de vérité que nous avons mis dans les acceſſoires du ſpectacle, dans la décoration de la ſcene, dans les circonſtances locales, dans l'habillement des perſonnages. Un de nos grands Artiſtes, qui ne ſera pas ſoupçonné d'ignorer la belle nature par ceux qui ont vu ſes ouvrages, a renoncé aux ſpectacles que nous appellons ſérieux, & qu'il n'appelle pas du même nom; la maniere ridicule dont les Dieux & les Héros y ſont vêtus (*e*), dont ils y agiſſent, dont ils y parlent, dérange toutes les idées qu'il s'en eſt faites; il n'y retrouve point ces Dieux & ces Héros, auxquels ſon ciſeau ſait donner tant de nobleſſe & tant d'ame; & il eſt réduit à chercher ſon délaſſement dans les ſpectacles de farce, dont les tableaux burleſques ſans prétention, ne laiſſent dans ſa tête aucune trace nuiſible. Quelquefois au milieu de la re-

(*e*) Sur le Théatre François, & même ſur celui de l'Opéra, on commence à ſe rapprocher davantage de la vérité dans les habillemens. Nous en avons l'obligation à Mademoiſelle Clairon, dont les talens ſont au-deſſus de mes éloges, & qui n'imite pas moins la nature dans ſon jeu, que le *Coſtume* dans ſes habits.

préſentation d'une piece de Théatre, j'imagine qu'un Philoſophe, qui n'auroit aucune idée de cette eſpece de plaiſir, ſoit tranſporté tout-à-coup au milieu de la ſalle; alors je n'apperçois plus avec lui que des automates qui parlent & ſe remuent ſur des planches, quelques êtres animés qui ont la bonté de converſer avec eux, & des enfans qui ont la ſimplicité de s'amuſer de ce bizarre aſſemblage; & je vois mon Philoſophe, comme Démocrite, regarder un moment le ſpectacle, & bien plus longtems les ſpectateurs. Mais encore une fois, ces défauts ſi communs dans nos repréſentations dramatiques, ſont ceux de l'exécution, & nullement du genre; ils diſparoîtront quand les Auteurs ſauront mieux exprimer, & les Acteurs mieux ſentir. Au contraire les défauts de l'Opéra ſont eſſentiellement attachés à ſa nature; & puiſqu'on ne peut les détruire, tout ce qui nous reſte à tenter eſt de les rendre agréables.

## XIV.

Revenons donc à nos drames en Muſique. Si nous étions réduits à l'alternative, ou de conſerver notre Opéra

tel qu'il eſt, ou d'y ſubſtituer l'Opéra Italien, peut-être ferions-nous bien de prendre le premier parti. Notre Opéra nous amuſe, nous le croyons du moins, & il eſt fort douteux que l'Opéra Italien en fît autant. Ainſi nous ôter l'Opéra François pour y ſubſtituer l'Opéra Italien, ce ſeroit vraiſemblablement nous mettre dans le cas de ce malade dont parle Horace, qui dans ſon délire croyoit aſſiſter aux ſpectacles les plus agréables, qui devint malheureux par ſa guériſon en perdant ſon erreur, & qui prioit les Médecins de la lui rendre. Mais ne ſeroit-il pas poſſible, en conſervant le genre de notre Opéra tel qu'il eſt, d'y faire par rapport à la Muſique des changemens qui le rendroient bientôt ſupérieur à l'Opéra Italien? Nous deviendrions alors les légiſlateurs de l'Europe pour le Théatre lyrique, comme nous l'avons été pour le dramatique; & cette gloire ſeroit aſſez flateuſe pour notre vanité. Or il paroît que le ſeul moyen d'y parvenir, eſt de ſubſtituer, s'il eſt poſſible, la Muſique Italienne à la Françoiſe. Cette propoſition demande que nous entrions dans quelques détails, ſur le caractere des deux

Muſiques, & ſur la maniere d'appliquer la Muſique Italienne à notre langue.

## X V.

Nous ſuppoſons comme un fait qui n'a pas beſoin d'être prouvé, la ſupériorité de la Muſique Italienne ſur la nôtre. On ne doute de cette vérité qu'en France, il n'y a plus même qu'une partie de la nation qui en doute, & les étrangers s'étonnent qu'elle en doute encore. Qu'on faſſe ſes délices de la Muſique Françoiſe, tant qu'on n'en connoîtra point d'autre, rien n'eſt plus naturel & plus permis : mais que parmi ceux qui ont entendu ou plutôt écouté les deux Muſiques, il puiſſe y avoir deux avis ſur la préférence, qu'il ſoit même poſſible de balancer, c'eſt ce qui doit paroître bien étrange à toute oreille tant ſoit peu délicate, & à toute ame tant ſoit peu ſenſible. En vain les partiſans de la Muſique Françoiſe, pour couvrir ſa nullité & ſa foibleſſe, affectent de vanter le *beau ſimple*, qui en fait ſelon eux le caractere ; de ce que le beau eſt toujours ſimple, ils en concluent que le ſimple eſt toujours beau ;

& ils appellent ſimple ce qui eſt froid & commun, ſans force, ſans ame, & ſans idée.

## XVI.

Ce ſeroit néanmoins être indigne de goûter la Muſique Italienne, & incapable de la ſentir, que d'applaudir ſans diſcernement & ſans choix à tout ce qui nous vient en ce genre d'au-delà des Monts. Outre la foule de compoſiteurs médiocres qui abonde toujours dans un pays où la Muſique eſt fort cultivée, comme elle l'eſt en Italie, le bon goût, il faut l'avouer, y dégénere ſenſiblement. Pergoleſe, trop tôt enlevé pour le progrès de l'art, a été le Raphaël de la Muſique Italienne : il lui avoit donné un ſtyle vrai, noble, & ſimple, dont les Artiſtes de ſa nation s'écartent un peu trop aujourd'hui. Le beau ſiecle de cet Art ſemble être en Italie ſur ſon déclin, & le ſiecle de Seneque & de Lucain commence à lui ſuccéder. Quoiqu'on remarque encore dans la Muſique Italienne moderne des beautés vraies & ſupérieures, l'art & le deſir de ſurprendre s'y laiſſe voir trop ſouvent au préjudice de la nature & de la vérité. Ce

n'eſt pas d'aujourd'hui que les Italiens éclairés s'en apperçoivent eux-mêmes, & gémiſſent de cet abus. Mais il a ſa ſource dans un défaut peut-être incurable ; l'amour exceſſif des Italiens pour la nouveauté en fait de Muſique. Le plus admirable Opéra n'eſt jamais repréſenté deux fois ſur le même Théatre, & l'on préfere à l'Artaxerce de Vinci, à l'Olympiade de Pergoleſe, les mêmes pieces miſes en Muſique par un compoſiteur médiocre. Nous ſommes tombés dans l'inconvénient contraire ; & nos Muſiciens les plus célebres n'oſent encore toucher aux Opéras de Lulli, comme nos ancêtres n'oſoient s'écarter par reſpect de la doctrine d'Ariſtote. Ainſi la paſſion pour le changement corrompt la Muſique au-delà des Alpes, & une timidité ſuperſtitieuſe en retarde les progrès parmi nous. Le ſeul genre de Muſique qui n'ait rien perdu en Italie, qui peut-être même s'y eſt perfectionné, c'eſt le genre burleſque & comique ; les libertés qu'il permet, la variété dont il eſt ſuſceptible, laiſſent le génie des compoſiteurs plus à ſon aiſe. La Muſique des intermedes, quand elle eſt compoſée par un

habile Artiſte, eſt rarement médiocre, ſouvent admirable ; la Muſique des Tragédies eſt quelquefois admirable, & ſouvent médiocre.

## XVII.

Les Italiens ont donc de fort mauvaiſe Muſique, & même en très grande quantité. Mais juger la Muſique Italienne ſur ce qu'elle a de foible ou de défectueux, c'eſt juger notre école de peinture par nos tableaux d'enſeigne, ou notre Théatre par les pieces de Pradon. Et où en ſerions-nous, ſi les Italiens vouloient apprétier la Muſique françoiſe par celle que nous reconnoiſſons nous-mêmes pour déteſtable? C'eſt d'après ce que les deux Muſiques ont de meilleur qu'il faut les comparer : & quand on fera cette comparaiſon avec un peu de lumieres, de ſentiment, & de bonne foi, quand on aura mis la richeſſe, la chaleur, & la variété des Italiens, à côté de notre monotonie, de notre froideur & de notre indigence, pourra-t-on ne pas penſer avec toute l'Europe, que la Muſique Italienne eſt une langue dont nous n'avons pas ſeulement l'alphabeth ? Tout ſe réduit

donc à ſavoir, ſi nous devons ou plutôt ſi nous pouvons adopter cette Muſique, ſi notre Opéra pourra s'y prêter, & juſqu'à quel point il en ſera ſuſceptible. Mais, dira-t-on, ne ſeroit-il pas plus court de donner à l'Opéra Italien la forme du nôtre? Oui, ſi on pouvoit engager les Italiens à changer leur Opéra, & les François à abandonner leur langue; & c'eſt ce qui ne paroît pas facile. J'ai meilleure opinion de la docilité de nos Muſiciens; la plupart ſemblent aſſez peu attachés à la Muſique ancienne; cette diſpoſition paroît ſurtout dans les jeunes Artiſtes, qui ſont ceux dont on doit le plus eſpérer; l'impénitence finale eſt le partage des autres. Déja même ſur le Théatre de l'Opéra, ſur ce Théatre ſi attaché à ſes anciens uſages, on a hazardé des nouveautés; nous y avons vu un Opéra Gaſcon. C'eſt un pas vers des changemens plus néceſſaires & plus agréables; à la vérité le pas eſt un peu en arriere; car il ne s'agit point, comme on l'a fait dans cet Opéra, de garder notre Muſique & de changer notre langue; il s'agit de garder notre langue, & de changer, ſi nous pouvons, notre Muſique. Mais en-

fin cette innovation, quelle qu'elle ſoit, prouve que nous oſons riſquer encore, & que parmi nous la ſuperſtition de l'Opéra n'eſt pas tout-à-fait incurable.

## XVIII.

Il y a dans notre Muſique trois choſes à conſidérer, le récitatif, les airs chantans, & les ſymphonies; parcourons ſucceſſivement ces trois objets. On entend quelquefois les partiſans de Lulli ſe récrier d'admiration ſur ce que c'eſt un étranger qui a créé notre récitatif. Il y paroît; on ſait à quel point la proſodie y eſt eſtropiée, ſurtout dans les finales. On ne dira pas ſans doute que ce contre-ſens proſodique, (ſi je puis l'appeller de la ſorte) ſoit un agrément dans notre chant; mais on prétendra peut-être qu'il eſt inévitable. Il y auroit d'abord un moyen facile d'y remédier; ce ſeroit de ne faire jamais tomber les chûtes muſicales que ſur des terminaiſons maſculines; & là-deſſus il ſeroit aiſé au Muſicien & au Poëte de s'entendre. Mais nous ne voyons pas d'ailleurs pourquoi il eſt plus néceſſaire de faire ſentir les finales dans le chant que dans la converſation & dans la décla-

mation même. En effet le caractere du chant, & ſur-tout du récitatif, étant d'approcher du diſcours le plus qu'il eſt poſſible, pourquoi les chûtes muſicales y ſeroient-elles plus marquées qu'elles ne le ſont dans le diſcours? Auſſi ne le ſont-elles pas dans le récitatif des Italiens, bien plus analogue à leur langue que le récitatif François ne l'eſt à la nôtre. Ils paroiſſent avoir bien mieux étudié que nous la marche & les inflexions de la voix dans la converſation; & il eſt ſingulier que dans une langue auſſi remplie que la françoiſe de finales muettes, le récitatif appuie ſur ces finales, tandis qu'il fait le contraire dans la langue Italienne, dont les finales ſont moins ſourdes & les voyelles plus éclatantes. On diroit que c'eſt un François qui a créé le récitatif Italien, comme c'eſt un Italien qui a inventé le nôtre.

## XIX.

Cependant il ne faut pas le diſſimuler; le récitatif Italien dont nous faiſons ici l'apologie, déplait à la plupart des oreilles françoiſes. On ne doit pas en être ſurpris; comme c'eſt un genre moyen entre le chant & le diſcours, il

exige néceſſairement dans celui qui l'écoute, l'habitude de l'entendre, jointe à la connoiſſance de la langue Italienne & de ſa proſodie. Ainſi le jugement ſévere que nous portons à cet égard pourroit bien être précipité. Une réflexion ſuffira pour le faire ſentir. Outre le récitatif courant des ſcenes, qui marche preſque auſſi vîte que la déclamation ordinaire, les Italiens en ont un autre qu'ils appellent récitatif *obligé*, c'eſt-à-dire, accompagné d'inſtrumens, & qu'ils emploient ſouvent avec ſuccès dans les morceaux d'expreſſion, & ſurtout dans les tableaux pathétiques. Ce récitatif obligé, quand il eſt bien fait (& il eſt rare qu'il ne le ſoit pas lorſqu'il eſt traité par un bon maître) produit ſur l'oreille la moins ſenſible une impreſſion qui n'eſt ni moins vive ni moins agréable que celle des plus beaux airs Italiens. D'excellens juges même ne balancent pas à lui donner la préférence ſur les airs, parce que l'expreſſion du ſentiment y eſt moins chargée, plus ſimple, & par conſéquent plus vraie; il ſemble enfin, tant la vérité & la nature ont de droits ſur nous, que ce récitatif *obligé* eſt entendu quelque-

fois avec plaiſir par les ennemis même du récitatif Italien ordinaire. Cependant il n'y a point entre l'un & l'autre de différence réelle ; la marche eſt abſolument ſemblable ; ſeulement le récitatif obligé (dont on fait ſouvent uſage dans les monologues) eſt coupé, interrompu, & ſoutenu par l'orcheſtre qui ſert comme d'interlocuteur ; & d'ailleurs ce récitatif étant employé pour l'ordinaire à des expreſſions vives, les inflexions de la douleur, de la joie, du déſeſpoir, de la colere y ſont plus ſenſibles & plus fréquentes que dans le récitatif courant ; comme elles le ſont davantage dans un diſcours animé que dans le diſcours ordinaire.

## X X.

Peut-être objectera-t-on que les momens de repos ménagés par les inſtrumens dans le récitatif *obligé*, les tableaux & l'expreſſion qu'ils y ajoutent, les inflexions des paſſions, & pour ainſi dire les tons de l'ame, plus marqués dans ce récitatif, ſuffiſent pour le rendre très-différent du récitatif Italien ordinaire, dont la route uniforme & non interrompue produit une

monotonie insupportable. Nous répondrons d'abord, que notre récitatif même n'est pas plus exempt de monotonie que le récitatif Italien, & qu'il joint à ce défaut une lenteur encore plus fatigante & plus odieuse. Nous répondrons en second lieu, que la monotonie du récitatif est peut-être un mal nécessaire, un inconvénient inévitable attaché à la nature de la Scene lyrique. En effet qu'est-ce qu'un Opéra? Une piece de Théatre mise en chant. Or dans une piece de Théatre tout n'est pas destiné aux grands mouvemens des passions; l'ame ne peut y être agitée que par intervalles: il faut nécessairement, pour l'exposition du sujet, pour la préparation des Scenes, pour le développement de l'action, des momens de repos où le spectateur ne doit qu'écouter. Je demande maintenant comment ces Scenes d'exposition, ces Scenes de développement, ces Scenes préparatoires doivent être traitées par le Compositeur? La Musique n'est point une langue ordinaire & naturelle: c'est une langue *de charge*, peu faite par conséquent pour exprimer les choses indifférentes ou les pensées communes;

elle n'eſt propre par ſa nature qu'à rendre avec énergie les impreſſions vives, les ſentimens profonds, les paſſions violentes, ou à peindre les objets qui les font naître. Que doit donc faire le Muſicien dans les endroits nombreux du Poëme, où il n'y aura ni paſſions, ni mouvemens à exciter ? Fera-t-il ſimplement réciter & déclamer ces morceaux comme une piece de Théatre ordinaire ? Mais cette déclamation trancheroit trop avec le chant qui ſuivroit, & l'Opéra ne ſeroit alors qu'un tout bizarre & monſtrueux. La vraiſemblance, il eſt vrai, ne ſe trouve pas dans un Opéra chanté d'un bout à l'autre ; mais elle y eſt moins bleſſée que dans un Opéra moitié chanté, moitié parlé ; il eſt plus facile de ſe prêter à la ſuppoſition d'un peuple qui dit tout en muſique, qu'à celle d'un peuple dont la langue eſt mêlée de chant & de diſcours. Il faut donc que dans un Opéra tout ſoit chanté. Mais tout ne doit pas y être chanté de la même maniere, comme dans le diſcours tout n'eſt pas dit du même ton, avec la même froideur & le même mouvement. Il doit donc y avoir entre les airs & le récitatif une différence très-

marquée par l'étendue & la qualité des ſons, par la rapidité du débit, & par le caractere de l'expreſſion. La nature du chant ordinaire, de ce qu'on appelle proprement ainſi, conſiſte en trois choſes; en ce que la marche y eſt plus lente que dans le diſcours; en ce que l'on appuie ſur les ſons comme pour les faire goûter davantage à l'oreille; enfin en ce que les tons de la voix & les intervalles qu'elle parcourt, y varient fréquemment & preſque à chaque ſyllabe. Le premier & le ſecond de ces caracteres n'appartiennent point à un bon récitatif; le troiſieme doit à la vérité s'y trouver, mais d'une maniere moins marquée que dans le chant. D'un côté la rapidité du débit rend la ſucceſſion des intervalles moins ſenſible dans le récitatif, & de l'autre cette ſucceſſion doit y être plus fréquente que dans le diſcours, mais moins que dans le chant ordinaire. Voilà ce que les Italiens ont ſenti; voilà ce qu'ils pratiquent avec raiſon, & on oſe dire, avec ſuccès. Au contraire un des grands défauts de notre Opéra, c'eſt que le récitatif n'eſt pas aſſez diſtingué des airs. Auſſi les étrangers nous deman-

dent-ils avec ſurpriſe quelle différence nous y mettons, ou plutôt pourquoi nous n'y en mettons pas ; depuis l'ouverture juſqu'à la toile baiſſée, ils attendent toujours, diſent-ils, que l'Opéra commence.

## XXI.

Ce récitatif auquel nous tenons ſi fort, & dont nous avons même la ſimplicité de nous glorifier, eſt aujourd'hui dans nos Opéras d'un ennui plus mortel que jamais. Les Acteurs, pour faire briller leur voix, ne ſongent qu'à crier & à traîner leur ſons ; la vivacité du débit, ſi néceſſaire au récitatif, eſt abſolument ignorée d'eux ; peut-être même n'en ont-ils pas l'idée. On aſſure que du tems de Lulli le récitatif ſe chantoit beaucoup plus vîte, & il en étoit moins faſtidieux ; Lulli qui étoit homme de goût, & même de génie, quoique peu verſé dans ſon art, parce que l'art de ſon tems étoit encore au berceau, ſentit au moins dans ce premier âge de la Muſique, que le récitatif n'étoit pas fait pour être exécuté avec effort & lenteur, comme des airs deſtinés à exprimer les ſentimens de l'ame. Depuis le tems de Lulli, notre récitatif, ſans rien

gagner d'ailleurs, a même perdu le débit que cet Artiſte lui avoit donné, & qu'il faudroit tâcher de lui rendre. Nous avouerons néanmoins qu'on n'y réuſſira qu'imparfaitement, en lui conſervant le caractere qu'il a reçu de Lulli même, & qu'on s'obſtine à retenir. Les cadences, les tenues, les ports de voix que nous y prodiguons, ſeront toujours un écueil inſurmontable au débit ou à l'agrément du récitatif; ſi la voix appuie ſur tous ces ornemens, le récitatif traînera; ſi elle les précipite, il reſſemblera à un chant mutilé. Mais ne ſeroit-il pas poſſible, en ſupprimant toutes ces entraves, de donner au récitatif François une forme plus approchante de la déclamation? Voici quelques réflexions que je hazarde ſur ce ſujet: je les expoſerai dans l'ordre où elles ſe ſont préſentées à mon eſprit.

## XXII.

J'aſſiſtois à une repréſentation de la *Serva padrona*, l'un des chefs-d'œuvre de Pergoleſe. On ſait à quel point les airs de cet Intermede ſont eſtimés en Italie; ils ont même obtenu juſqu'à notre ſuffrage, & il eſt difficile en effet

de pouſſer plus loin dans le chant l'imitation de la nature & la vérité de l'expreſſion. Les airs de la *Serva padrona* ſont mêlés à l'ordinaire d'un récitatif, dont on aſſure que les connoiſſeurs d'Italie ne font pas moins de cas. Ce récitatif n'avoit d'abord fait ſur moi qu'une impreſſion légere, ſans m'affecter ni en bien ni en mal : l'ébranlement que les airs chantans avoient produit dans mon oreille, y ſubſiſtoit encore après que ces airs étoient finis, entretenoit mon plaiſir, & déroboit mon attention au récitatif. Je l'écoutai plus attentivement dans les repréſentations ſuivantes, & j'y trouvai une vérité qui m'étonna ; il me parut ſi peu différent du diſcours, que j'avois beſoin d'une ſorte d'attention pour me convaincre que ce n'étoit pas en effet une ſcene abſolument parlée ; je croyois entendre une converſation Italienne. Les inflexions fréquentes, & les changemens de ton que je remarquois dans le dialogue, ne détruiſoient point l'illuſion ; car on ſait que la prononciation des Italiens eſt beaucoup plus chantante & plus muſicale que la nôtre. « Voilà, me diſois-je, des Acteurs » dont le dialogue eſt une ſimple décla-

» mation ; ils chantent néanmoins ; car » ce dialogue, outre qu'il eſt facile à » noter, a de plus un accompagnement » qui le nourrit & le ſoutient. Donnons » à ce récitatif moins de rapidité, ajou- » tons-y des cadences, des ports de » voix, des tenues qui n'y ſont pas, ce » ſera du chant ordinaire ». L'examen de la *Partition* que je fis bientôt après, juſtifia ma penſée ; je m'apperçus qu'en chantant ce récitatif avec la lenteur & les prétendus agrémens du nôtre, il devenoit un récitatif François, mais ſans comparaiſon moins naturel & moins agréable que dans ſon premier état. Cette obſervation me conduiſit à une autre. « Si le récitatif Italien, diſois-je, » peut ſe chanter à la Françoiſe, le ré- » citatif François ne pourroit-il pas ſe » chanter à l'Italienne ? Le premier a » perdu en ſe transformant, peut-être » le ſecond y gagneroit-il ». J'eſſayai donc ; je pris le premier Opéra qui ſe préſenta ſous ma main ; je chantai le récitatif à l'Italienne, en retranchant les cadences, les ports de voix, les tenues, & en y mettant la rapidité & le débit néceſſaires à une bonne déclamation ; & voici ce que je remarquai

avec autant de plaiſir que de ſurpriſe. Dans les endroits où le récitatif imitoit le mieux le diſcours, il n'y avoit pas de comparaiſon entre le plaiſir que me faiſoit ce récitatif débité à l'Italienne, & le dégoût qu'il me cauſoit, crié & traîné à la Françoiſe. Dans les endroits au contraire, où le Muſicien s'étoit écarté des tons de la déclamation, c'eſt-à-dire, du ſentiment & de la nature, rien de plus déſagréable & de plus affreux que le récitatif François *italianiſé*.

## XXIII.

De cette obſervation, que tout Muſicien peut aiſément faire, nous oſons tirer une conſéquence qui révoltera peut-être d'abord certains lecteurs, mais qui nous paroît mériter quelque attention de la part de ceux qui s'intéreſſent au progrès de l'art; c'eſt que ſi le récitatif François étoit auſſi bien compoſé qu'il le peut être, on devroit le débiter à l'Italienne. Car il eſt certain qu'étant chanté de cette maniere, il reſſemble beaucoup mieux à la déclamation, & plus exactement à proportion qu'il eſt mieux fait. Nous avons même dans notre récitatif quelques morceaux (à

la vérité en petit nombre) où il ſeroit facile à l'auditeur de s'y tromper, & de prendre le récitatif ainſi chanté pour un véritable diſcours. On peut citer pour exemple ces vers de la Scene célebre du ſecond Acte de Dardanus.

A cet art tout-puiſſant ... n'eſt-il rien d'impoſſible ?
Et s'il étoit un cœur, ... trop foible, ... trop ſenſible, ...
Dans de funeſtes nœuds ... malgré lui retenu,
Pourriez-vous .....

*DARDANUS.*

Vous aimez, ô Ciel ! qu'ai-je entendu !

*IPHISE.*

Si vous êtes ſurpris en apprenant ma flame,
De quelle horreur ſerez-vous prévenu,
Quand vous ſaurez l'objet qui regne ſur mon ame ?

*DARDANUS.*

Je tremble .... Je frémis .... Quel eſt votre vainqueur ? &c.

Nous croyons pouvoir propoſer ce morceau à tous nos Artiſtes François, comme le modele d'un bon récitatif. Il nous ſemble qu'un excellent Acteur, qui auroit à déclamer tout cet endroit

de la Scene de Dardanus, le rendroit préciſément comme il eſt mis en muſique. Pour parler plus exactement, & pour ne rien outrer, (car il peut y avoir pluſieurs manieres différentes, toutes également bonnes, d'exprimer le ſentiment renfermé dans ces vers) je ſuppoſe qu'un Acteur intelligent les débite à l'Italienne, en ſe conformant à la note, mais en mettant d'ailleurs dans ſon débit, les inflexions, les fineſſes, les nuances, les degrés de fort & foible néceſſaires pour faire ſortir l'expreſſion; & je crois pouvoir aſſurer que le chant ſe fera ſentir à peine, & qu'on croira ſimplement entendre une Scene tragique bien rendue. Je vais plus loin, & j'oſe prédire que ce morceau, *débité* de la maniere dont je le propoſe par une excellente Actrice, feroit plus de plaiſir que le même morceau, *chanté* à pleine voix par la même Actrice avec toute la perfection dont il eſt ſuſceptible; les traits du chant proprement dit ſont plus marqués, & ſi on oſe parler de la ſorte, plus groſſiers que ceux de la ſimple déclamation; celle-ci a dans l'expreſſion du ſentiment certaines délicateſſes, dont la voix pouſſée avec plus

d'effort ne ſeroit pas capable. Cette différence entre le chant & la déclamation, paroîtroit ſur-tout à l'avantage de la derniere dans les premiers vers qu'on a cités, *& s'il étoit un cœur trop foible, trop ſenſible, &c.* où il n'eſt pas poſſible de porter plus loin que le compoſiteur l'a fait, la vérité du ſentiment & la reſſemblance du chant avec le diſcours. La voix y monte preſque à chaque ſyllabe par ſemi-tons, c'eſt-à-dire par les moindres degrés naturels, comme elle le doit faire quand on vient en tremblant découvrir un ſentiment dont on rougit, mais dont on n'eſt pas le maître ; car cette élévation de ton graduelle & inſenſible eſt l'effet que doit produire d'un côté la force de la paſſion qui ne peut plus ſe contraindre, de l'autre la timidité naturelle qui s'enhardit par degrés. C'eſt cet endroit de la Scene de Dardanus que nous devons citer & apprendre, & non pas l'air, *arrachez de mon cœur*, peu naturel pour les paroles, & commun pour la Muſique.

## XXIV.

Si le récitatif, comme tout le monde en

en convient, doit n'être qu'une déclamation notée, on peut en conclure qu'une des lois les plus eſſentielles à obſerver dans le récitatif, c'eſt de n'y pas faire parcourir à la voix un auſſi grand eſpace que dans le chant, & d'en régler l'étendue ſur celle des tons de la voix dans la déclamation ordinaire. Le ſeul cas où l'on puiſſe ſe permettre de ſortir des limites naturelles à la voix, c'eſt dans certains momens de paſſion, où la voix, même en déclamant, franchiroit ces limites; encore ces momens doivent être rares, & même ne ſe rencontrer guere que dans le récitatif *obligé*, qui par ſon objet, ſon accompagnement, & ſon caractere, doit approcher un peu plus du chant. Lulli, dont nous regardons le récitatif comme un modele de perfection, eſt ſouvent tombé dans le défaut d'y faire parcourir un trop grand eſpace à la voix. On peut s'en convaincre en chantant ſon récitatif à l'Italienne; car on s'appercevra bientôt que ce récitatif ſort en mille endroits de l'étendue que la voix peut parcourir dans la déclamation la plus animée.

## XXV.

Je ne prétends pas au reſte déci-der abſolument (quelque porté que je ſois à le croire) que notre récitatif réuſsît ſur le Théatre de l'Opéra, étant débité, comme je le propoſe, à l'Italienne & avec rapidité ; mais je puis aſſurer au moins que cette maniere de le rendre n'a point déplu à d'excellens juges devant leſquels j'en ai hazardé l'eſſai ; tous unanimement l'ont préférée à la langueur inſipide & inſupportable du récitatif de nos Opéras ; & je crois que la différence les eût encore frappés davantage, ſi l'exécution eût été moins imparfaite, & le récitatif mieux compoſé. C'eſt à l'expérience à nous apprendre ſi cette maniere de chanter doit être admiſe ſur la ſcene lyrique. Mais il paroît au moins inconteſtable, qu'on doit rejetter tout récitatif, qui étant débité de la ſorte hors du théatre, choquera groſſiérement nos oreilles ; c'eſt une preuve certaine que l'Artiſte s'eſt groſſiérement écarté des tons de la nature, qu'il doit avoir toujours préſens. Ainſi un Muſicien veut-il s'aſſurer s'il a réuſſi dans ſon récitatif ? qu'il

l'eſſaye en le débitant à l'Italienne, & s'il lui déplaît en cet état, qu'il jette ſon récitatif au feu. On peut obſerver que les deux vers du monologue d'Armide, que M. Rouſſeau trouve les moins mal déclamés,

Eſt-ce ainſi que je dois me venger aujourd'hui !
Ma colere s'éteint quand j'approche de lui,

ſont en effet ceux qui étant récités à l'Italienne, auroient moins l'apparence de chant.

## XXVI.

Ce monologue d'Armide, vanté par nos Peres comme un chef-d'œuvre, jouiſſoit paiſiblement de ſa réputation, lorſque le Citoyen de Geneve a oſé l'attaquer. Sa critique eſt reſtée ſans réponſe. En vain le célebre M. Rameau, pour l'honneur de notre ancienne Muſique (qui devroit néanmoins lui être plus indifférent qu'à perſonne) a eſſayé de venger Lulli des coups que M. Rouſſeau lui a portés;

*Si Pergama dextrâ*
*Defendi poſſent, etiam hâc defenſa fuiſſent.*

Mais en changeant, comme il l'a fait, la baſſe de Lulli en divers endroits, pour

répondre aux plus fortes objections de M. Rouſſeau, en ſuppoſant dans cette baſſe mille choſes *ſous-entendues* auxquelles Lulli n'a jamais penſé, il n'a fait que montrer combien les objections étoient ſolides. D'ailleurs, en ſe bornant à quelques changemens dans la baſſe de Lulli, croit-on avoir ranimé & réchauffé ce monologue, où le Poëte eſt ſi grand & le Muſicien ſi foible, où le cœur d'Armide fait tant de chemin, tandis que Lulli tourne froidement autour de la même modulation, ſans s'écarter des routes les plus communes & les plus élémentaires ? Nous nous en rapportons au témoignage de ſon illuſtre défenſeur. Eût-il fait ainſi chanter Armide ? Eût-il donné à ſa baſſe cette marche *terre à terre*, ſi traînante, ſi écoliere & ſi triviale ? Lulli, répondra-t-on, n'en pouvoit faire davantage, dans l'état d'imperfection & de foibleſſe où la Muſique étoit alors. Cela peut être ; mais il ne s'agit pas de juger le monologue d'Armide ſur l'impoſſibilité qu'il pouvoit y avoir, il y a cent ans, d'en faire un meilleur : il s'agit de juger ce monologue en lui-même ; & peu nous importe qu'il ait été admirable pour nos

peres, s'il eſt devenu inſipide pour nous. Excuſons les fautes de Lulli ; mais avouons-les. Cet Artiſte a donné à notre Muſique tout l'eſſor dont elle étoit capable en commençant à naître : il tranſporta à l'Opéra François la Muſique Italienne telle qu'elle étoit de ſon tems ; il ne faut, pour s'en convaincre, que jetter les yeux ſur les anciens Opéras d'Italie, & les comparer aux ſiens. Les innovations qu'il oſa faire dans notre Muſique cauſerent une révolution ; on commença par s'élever contre lui, & on finit par avoir du plaiſir & par ſe taire. Mais il avouoit lui-même en mourant, qu'il voyoit bien au-delà du point où il avoit porté ſon art ; c'étoit un avis qu'il donnoit, ſans le vouloir, à ſes admirateurs. Ces froids enthouſiaſtes (car une Muſique ſans chaleur ne peut en avoir d'autres) nous aſſurent quelquefois que les belles ſcenes des Opéras de Lulli ſont ſi parfaitement miſes en Muſique, qu'un homme d'eſprit & de goût qui ne ſauroit point les paroles, les devineroit en entendant chanter la note. Si cette expérience eſt faite de bonne foi, & qu'elle réuſſiſſe, le Florentin mérite des autels ; mais

l'expérience ne ſera pas même tentée.

## XXVII.

Qu'il nous ſoit permis de conſidérer un moment ici l'étrange effet de l'injuſtice & de la prévention des hommes. Lulli de ſon vivant étoit ſur le trône, & Quinault dans le mépris; cependant quelle diſtance de l'un à l'autre, eu égard au degré de perfection où chacun d'eux a porté ſon art? Le plus grand éloge d'un Poëte, dit très-bien M. de Voltaire, eſt qu'on retienne ſes vers; & l'on ſait des Scenes entieres de Quinault par cœur. Que d'invention, que de naturel, que de ſentiment, que d'élévation même quelquefois, enfin que de beautés d'enſemble & de détail dans ſes poëmes lyriques! Combien de tableaux a-t-il donné à faire à Lulli, que cet Artiſte a manqués totalement, ou peut-être même n'a pas ſentis (*f*)? Mais Quinault étoit créateur d'un genre, & d'un genre où tout le monde ſe croit juge; c'en étoit aſſez pour déchaîner contre lui les prétendus gens de goût, & les échos de leurs déciſions. Les

(*f*) On peut en voir des preuves dans l'Encyclopédie à l'article EXPRESSION.

beaux eſprits qui étoient pour lors à la mode, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils avoient eux-mêmes beaucoup de talent & de mérite, étoient parvenus à rendre ridicule aux yeux d'une Cour dont ils étoient l'oracle, l'Auteur de la *Mere Coquette*, de *Théſée*, d'*Atys*, & d'*Armide*. La génération ſuivante, il eſt vrai, n'en a pas jugé comme eux; & le fameux ſatyrique du dernier ſiecle ſeroit aujourd'hui bien étonné de voir ce Quinault qu'il outrageoit, mis par la poſtérité ſur la même ligne que lui, & peut-être au-deſſus. Mais qu'importe cet honneur aux manes du perſécuté? Tel a été le triſte ſort d'une multitude d'hommes célebres; on les inſulte, on les déchire, on les tourmente de leur vivant; on leur rend juſtice quand ils ne ſont plus en état d'en jouir; rarement même entrevoient-ils, à travers les nuages que l'envie répand autour d'eux, la juſtice tardive & inutile que la poſtérité leur prépare; la ſatyre eſt pour leur perſonne, & la gloire eſt pour leur ombre.

## XXVIII.

Si le récitatif de nos Opéras nous

ennuie, les airs chantans ne nous offrent guere dequoi nous dédommager. Nous avons déja obſervé qu'en général ils différent trop peu du récitatif : cette reſſemblance ſe remarque ſur-tout dans les Scenes ; elle eſt un peu moindre entre le récitatif des Scenes, & quelques airs placés dans les divertiſſemens, où nos Muſiciens modernes ont oſé quelquefois ſe donner carriere. Mais ces airs ont un défaut encore plus grand que ceux des Scenes ; c'eſt que la Muſique, ou plutôt les notes, y ſont prodiguées pour l'ordinaire ſur des paroles vuides de ſens, & incapables de rien inſpirer à l'Artiſte ; c'eſt toujours *l'amour qui vole*, qui *regne*, ou qui *triomphe*, le Muſicien qui fait des roulades, l'Acteur qui les exécute comme il peut, & l'Auditoire qui applaudit en bâillant : ainſi le peu de Muſique vocale que nous avons tombe preſque uniquement ſur des paroles qui ne valent pas même la peine d'être chantées. Ces airs ne méritent donc point par eux-mêmes qu'on ſonge à les perfectionner, mais plutôt à les proſcrire ; car la Muſique manque ſon but, quand elle déploie ſes richeſſes en pure perte, & ſur des ſyllabes.

Ce que nous allons dire a donc moins pour objet les airs chantans qui ſe trouvent dans nos Opéras, que ceux qui devroient y être, & faire l'ame de nos Scenes lyriques. Les Italiens ont un grand nombre d'airs de cette eſpece ; c'eſt une Princeſſe qui déplore la perte ou l'infidélité de ſon amant, un malheureux qui évoque & qui voit l'ombre de ſon pere, une mere qui croit ſon fils aſſaſſiné par un tyran, & qui ſe livre tout à la fois à des mouvemens de déſeſpoir & de fureur. Le grand mérite de ces morceaux eſt d'être liés à la ſituation, & d'en augmenter l'intérêt. Mais malheureuſement les Italiens n'obſervent pas toujours cette regle, & les airs de leurs ſcenes ſont trop ſouvent détachés du ſujet ; ce ſont des maximes, des comparaiſons, des images qui refroidiſſent néceſſairement l'action, quelque bien rendues qu'elles puiſſent être par le Compoſiteur & par le Poëte. On ne peut s'empêcher, par exemple, de reconnoître ce défaut dans l'air célebre chanté par Arbace, *Vo ſolcando un mar crudele*, tout admirable qu'il eſt pour la Muſique & pour les paroles : il n'eſt point dans la nature qu'Arbace accuſé,

innocent, & prêt à périr, ſe compare en beaux vers à un Nautonnier égaré, qui a perdu ſes voiles, qui voit l'onde ſe ſoulever, & le ciel ſe couvrir de nuages. Arbace ſort encore plus de la nature dans ce qu'il ajoute, qu'abandonné de tout le monde, il a pour ſeule compagne ſon innocence, qui le conduit elle-même au naufrage.

## XXIX.

La premiere loi des airs eſt donc d'intéreſſer par le ſujet, & d'attacher par les paroles. Si on les enviſage maintenant du côté de la Muſique, il faut y diſtinguer le chant, l'accompagnement & la meſure. Point de véritable chant ſans expreſſion, & c'eſt en quoi la Muſique des Italiens excelle. Il n'eſt aucun genre de ſentiment dont elle ne nous fourniſſe des modeles inimitables. Tantôt douce & inſinuante, tantôt folâtre & gaie, tantôt ſimple & naïve, tantôt enfin ſublime & pathétique, tour à tour elle nous charme, nous enleve & nous déchire. Des hardieſſes expreſſives, des licences heureuſes, des routes de modulation détournées & ſavantes, & néanmoins toujours naturelles, voilà

ſon caractere & ſes richeſſes. Toutes les oreilles Françoiſes, pour l'honneur de notre nation, n'y ſont pas inſenſibles. Il eſt vrai qu'il y en a beaucoup d'incrédules, & ce qui eſt pis encore, bien des oreilles hypocrites, qui feignent par air un plaiſir qu'elles n'ont pas. Un moyen sûr pour les connoître, c'eſt d'examiner les jugemens qu'elles portent des différens airs Italiens qu'elles entendent; ceux qui leur plaiſent pour l'ordinaire davantage, ſont ceux qui ſont le plus à la Françoiſe. Je me ſouviens que dans l'Intermede du Maître de Muſique, l'air de l'*Écho* eut un grand ſuccès auprès de ces prétendus amateurs. C'étoit pourtant un air aſſez commun, indigne d'être comparé à pluſieurs autres du même Intermede, qui avoient gliſſé ſur les oreilles vulgaires. De pareils juges, qui ne goûtent dans la Muſique Italienne que ce qu'elle a de plus trivial, ne ſont pas faits pour ſentir l'expreſſion qui en eſt l'ame. Mais cette expreſſion n'a pas échappé parmi nous à l'eſpece d'hommes qui par leur état doivent s'y connoître mieux que les autres, aux Gens de Lettres & aux Artiſtes. La plupart ſont devenus parti-

ſans auſſi zélés de la Muſique Italienne ; qu'antagoniſtes déclarés de la nôtre ; & l'Opéra François leur eſt aujourd'hui inſupportable, du moins à preſque tous ceux qui me ſont connus.

X X X.

Et comment ne le ſeroit-il pas ? Le chant François a le défaut le plus contraire à l'expreſſion ; c'eſt de ſe reſſembler toujours à lui-même. La douleur & la joie, la fureur & la tendreſſe y ont le même ſtyle (*g*) ; toujours la même route de mélodie, la même marche de modulation, & toujours la marche la plus élémentaire, la plus étroite & la moins variée ; en ſorte que celui qui va entendre un air François, peut s'aſſurer d'avance qu'il l'a déjà entendu cent fois auparavant. Au reſte c'eſt encore moins nos Muſiciens qu'il faut accuſer de cette indigence, que leurs auditeurs. Chez la plupart des François, la Muſique qu'ils appellent *chantante*, n'eſt autre choſe que la Muſique commune, dont ils

(*g*) On peut en voir un exemple frappant dans l'Encyclopédie à l'article EXPRESSION ; on y prouve que le chant de Méduſe dans Perſée iroit auſſi bien ſur des paroles d'un caractere tout différent.

ont eu cent fois les oreilles rebattues ; pour eux un mauvais air eſt celui qu'ils ne peuvent fredonner, & un mauvais Opéra, celui dont ils ne peuvent rien retenir.

## XXXI.

Mais, diront-ils, où trouvez-vous donc l'expreſſion de la Muſique Italienne ? Eſt-ce dans ces répétitions éternelles des mêmes paroles, dans ces roulemens prodigués à contre ſens, & prolongés juſqu'à la fatigue, enfin dans ces *points d'orgue* ridicules ? A Dieu ne plaiſe ; ces faux ornemens, loin de contribuer à l'expreſſion, y nuiſent au contraire beaucoup : mais de pareils défauts ſe corrigent aiſément, il n'eſt beſoin pour cela que d'effacer. Au contraire pour rendre nos airs François expreſſifs, il faut y ajouter la vie qui leur manque, & cela ne ſe fait pas d'un trait de plume ; la Muſique Italienne eſt défectueuſe par ce qu'elle a de trop, la Muſique Françoiſe par ce qui n'y eſt pas.

## XXXII.

Non-ſeulement les Italiens devroient ſupprimer dans leurs airs la repétition

ſi ſouvent ennuyeuſe des mêmes paroles ; ils feroient bien de ſupprimer auſſi la répétition totale de l'air après la repriſe. Nous les avons imités dans cette répétition, & nous n'en avons pas mieux fait. Peut-être auſſi devroient-ils le plus ſouvent ſupprimer la repriſe même, où le Muſicien pour l'ordinaire ſe néglige. A l'égard des roulemens, ils ſont preſque toujours déplacés, ſurtout quand on fait parler les paſſions ; & il faut convenir que la Muſique Italienne moderne en eſt ridiculement chargée. Ce que nous diſons des roulemens, nous le dirons à plus forte raiſon des points d'orgue, uniquement propres à faire briller le chanteur aux dépens du goût & de la nature. C'eſt ſacrifier l'expreſſion, c'eſt-à-dire l'ame de la Muſique, à l'amour propre de celui qui l'exécute, amour propre d'ailleurs très mal entendu ; car le ſentiment rendu par l'Acteur avec vérité, lui feroit bien plus d'honneur auprès des vrais juges que tous ces tours de force ou de ſoupleſſe. On prétend que les points d'orgue pourroient être moins faſtidieux, & contribuer même à l'expreſſion, ſi l'Acteur les ſavoit faire de

maniere qu'ils fuſſent comme l'abregé & la récapitulation de l'air qu'il vient de chanter. Mais je n'entends rien à cette récapitulation prétendue ; je ne conçois pas comment elle ſe peut faire ; ni comment tous ces fredons recherchés, mis à la ſuite les uns des autres pour terminer un air pathétique, n'effaceront pas l'impreſſion qu'il a faite au lieu de la fortifier ; & je félicite ceux qui en voient là-deſſus plus que moi. En général la Muſique Italienne moderne eſt encore plus défectueuſe par le mauvais goût de ceux qui l'exécutent, que par les écarts de ceux qui la compoſent. Ce n'eſt pas que l'art & l'habileté des chanteurs laiſſent rien à deſirer, c'eſt au contraire qu'ils n'en font paroître que trop ; c'eſt qu'ils ajoutent preſque à chaque note des ornemens nouveaux à ceux que le compoſiteur avoit déjà trop accumulés. Ils ſont parvenus même à gâter ſouvent à force de charge les plus excellens airs comiques : pour l'ordinaire le Muſicien met dans ces airs le juſte degré de plaiſanterie qui doit y être ; tout ce qui eſt au-delà, eſt bouffonnerie & grimace. Mais en voilà aſſez ſur l'expreſſion du chant conſidéré en

lui-même, & ſur ſon exécution. Venons à l'accompagnement.

## XXXIII.

La fureur de nos Muſiciens François eſt d'entaſſer parties ſur parties; c'eſt dans le bruit qu'ils font conſiſter l'effet; la voix eſt couverte & étouffée par leurs accompagnemens, auxquels elle nuit à ſon tour. On croit entendre vingt livres différens lus à la fois; tant notre harmonie a peu d'enſemble. Faut-il s'étonner ſi les Italiens diſent que nous ne ſavons pas *écrire* la Muſique ? L'origine de ce défaut vient de la prévention de nos Artiſtes en faveur de l'harmonie au préjudice du chant, en quoi ils ſont dans une grande erreur. Pour une oreille que l'harmonie affecte, il y en a cent que la mélodie touche par préférence. Ce n'eſt pas que nous ne reconnoiſſions tout le mérite d'une harmonie bien entendue. Elle nourrit & ſoutient agréablement le chant; alors l'oreille la moins exercée fait naturellement & ſans étude une égale attention à toutes les parties; ſon plaiſir continue d'être un, parce que ſon attention, quoique portée ſur différens objets, eſt toujours

une. C'eſt en quoi conſiſte un des principaux charmes de la bonne Muſique Italienne ; & c'eſt là cette unité de mélodie dont M. Rouſſeau a ſi bien établi la néceſſité dans ſa Lettre ſur la Muſique Françoiſe. C'eſt avec la même raiſon qu'il a dit ailleurs ; *les Italiens ne veulent pas qu'on entende rien dans l'accompagnement, dans la baſſe, qui puiſſe diſtraire l'oreille de l'objet principal, & ils ſont dans l'opinion que l'attention s'évanouit en ſe partageant.* Il en conclut très bien qu'il y a beaucoup de choix à faire dans les ſons qui forment l'accompagnement, préciſément par cette raiſon, que l'attention ne doit pas s'y porter. En effet parmi les différens ſons que l'accompagnement doit fournir, en ſuppoſant la baſſe bien faite, il faut du choix pour déterminer ceux qui s'incorporent tellement avec le chant, que l'oreille en ſente l'effet ſans être pour cela diſtraite du chant, & qu'au contraire l'agrément du chant en augmente. L'harmonie ſert donc à fortifier & à faire valoir un deſſus bien compoſé ; ajoutons même, ce qui eſt très vrai, qu'une baſſe bien faite contient tout le fond & tout le deſſein du chant, que les différentes

parties ne font que développer pour ainſi-dire, & détailler à l'oreille. Mais en avouant cette vérité, & en convenant même des grands effets de l'harmonie dans certains cas, reconnoiſſons la mélodie comme devant être preſque toujours l'objet principal. Préférer les effets de l'harmonie à ceux de la mélodie, ſous ce prétexte que l'une eſt le fondement de l'autre, c'eſt à peu près comme ſi on vouloit ſoutenir que les fondemens d'une maiſon ſoient l'endroit le plus agréable à habiter, parce que tout l'édifice porte deſſus.

## XXXIV.

Il ſe pourroit au reſte que les Italiens même n'euſſent pas tiré de l'harmonie tout le parti qu'ils auroient dû. Ces grands Artiſtes font à la vérité un uſage aſſez fréquent de quelques accords peu connus à nos Muſiciens; mais eſt-il bien certain qu'on n'en puiſſe pas encore employer d'autres? L'oreille eſt ici le vrai juge, ou plutôt le ſeul; tout ce qu'elle approuve pourra dans l'occaſion être mis en uſage avec ſuccès; ce ſera enſuite à la théorie à chercher l'origine des nouveaux accords, ou ſi elle n'y

réuſſit pas, à ne leur point donner d'autre origine qu'eux-mêmes. Je crains que la plupart des Muſiciens, ſoit François, ſoit étrangers, les uns prévenus par des ſyſtêmes, les autres aveuglés par la routine, n'ayent exclu de l'harmonie pluſieurs accords, qui peut-être en certaines circonſtances produiroient des effets inattendus. Je m'en rapporte là-deſſus à des oreilles plus ſenſibles, plus exercées, & plus ſavantes que les miennes. Mais je le répete, je les voudrois ſans prévention; & c'eſt peut-être ce qui ſera le plus difficile à trouver.

## XXXV.

Nous ne dirons qu'un mot de la meſure, qui eſt d'une néceſſité indiſpenſable dans la Muſique. Ce n'eſt pourtant pas par l'exactitude de la meſure que nos Opéras ſe diſtinguent; elle y eſt à tout moment eſtropiée; auſſi les Italiens renoncent-ils à accompagner nos airs. La meſure manque à notre Muſique par pluſieurs raiſons; par l'incapacité de la plupart de nos Acteurs; par la nature de notre chant; par celle des prétendus agrémens dont nous le

chargeons, & qui ne ſervent qu'à en troubler la marche; enfin par le peu de ſoin que nous avons de donner aux mouvemens lents une meſure marquée. Nous avons ſur ce dernier genre de mouvemens un préjugé bien étrange. Nous ne ſaurions nous perſuader, grace à la fineſſe de notre tact en Muſique, qu'une meſure vive & rapide puiſſe exprimer un autre ſentiment que la joie; comme ſi une douleur vive & furieuſe parloit lentement. C'eſt en conſéquence de cette perſuaſion, que les morceaux vifs du *Stabat*, exécutés gaiement au Concert ſpirituel, ont paru des contre-ſens à pluſieurs de ceux qui les ont entendus. Nous penſons ſur ce point à peu près comme nous faiſions il y a très peu de tems ſur l'uſage des cors de chaſſe. On ſait, pour peu qu'on ait entendu de beaux airs Italiens pathétiques, l'effet admirable que cet inſtrument y produit; avant ce tems nous n'aurions pas cru qu'il pût être placé ailleurs que dans une fête de Diane.

## XXXVI.

Il nous reſte à examiner ſi l'on peut tranſporter à la langue Françoiſe les

beautés de la Muſique Italienne chantante. Les étrangers le nient, mais on peut les récuſer pour juges; pluſieurs François en doutent, & il faut leur avouer du moins que la langue Italienne ſera toujours infiniment plus propre au chant que la nôtre. Mais enfin devons-nous déſeſpérer ſi légérement de pouvoir accommoder le chant Italien à notre langue? Il ne s'agit peut-être que d'y accoûtumer nos oreilles. Si on peut en venir à bout, c'eſt par la route qu'on a priſe depuis aſſez peu de tems, en ajuſtant à d'excellens airs Italiens des paroles Françoiſes, & en commençant cet eſſai par le genre comique, qui trouve toujours le ſpectateur moins ſévere contre les innovations qu'on lui préſente. Cette petite ſupercherie a très bien réuſſi au Théatre Italien; on ne s'étoit pas précautionné contre le plaiſir, & on en a eu; on a cru entendre de la Muſique Françoiſe, parce qu'on n'entendoit plus de paroles Italiennes. C'eſt auſſi par ce même genre comique qu'il faudra commencer, pour eſſayer ſi on le juge à propos le nouveau genre de récitatif que nous avons propoſé. *Le Devin du village*, dont le récitatif eſt très

bien fait & très propre au débit, ſeroit ſuſceptible, ſi je ne me trompe, de l'épreuve dont il eſt queſtion ; & il y a lieu de croire qu'elle y réuſſiroit. Ainſi, en gagnant du terrein peu à peu, en ne faiſant pas tout à coup des innovations trop hardies, en ne hazardant une tentative qu'après une autre, on ſe mettra à portée de prononcer ſans partialité & ſans précipitation ſur une des trois propoſitions avancées par M. Rouſſeau, *que nous ne pouvons avoir de Muſique ;* car pour les deux autres elles me paroiſſent très décidées. Je crois très fermement avec lui, *que nous n'avons point de Muſique*, ou du moins que nous en avons trop peu pour nous en glorifier ; mais je ne puis être de ſon avis dans ce qu'il ajoute, *que ſi jamais nous en avons une, ce ſera tant pis pour nous*, puiſque nous n'en aurons, ſelon lui, que quand nous aurons changé la nôtre. Je dois à cette occaſion une ſorte d'excuſe au Lecteur ſur le langage que j'ai employé dans tout le cours de cet écrit. J'ai toujours parlé de la Muſique Italienne & de la Françoiſe, comme s'il y avoit deux Muſiques, & comme ſi la premiere n'étoit pas en effet la ſeule qui

méritât ce nom. C'eſt uniquement pour me conformer à l'uſage que je me ſuis exprimé d'une autre maniere; & j'avoue qu'au lieu d'employer le terme de *Muſique Françoiſe*, j'aurois dû dire, *ce que nous appellons de la Muſique & qui n'en eſt pas.*

## XXXVII.

Nous avons beaucoup moins à réformer dans nos ſymphonies que dans nos chants. Pluſieurs de celles de M. Rameau ne nous laiſſent rien à deſirer. Parmi un grand nombre d'exemples que j'en pourrois rappeller ici, je me bornerai au Ballet des Fleurs dans les Indes galantes, dont les airs de danſe ſi bien dialogués & ſi pittoreſques forment la ſcene muette la plus expreſſive. Sur cette partie les Italiens même ſont moins riches que nous. Car je compte pour rien la quantité prodigieuſe de Sonates que nous avons d'eux. Toute cette Muſique purement inſtrumentale, ſans deſſein & ſans objet, ne parle ni à l'eſprit ni à l'ame, & mérite qu'on lui demande avec M. de Fontenelle, *Sonate que me veux-tu?* Les Auteurs qui compoſent de la Muſique inſtrumentale, ne feront qu'un vain bruit, tant qu'ils n'au-

ront pas dans la tête, (à l'exemple, dit-on, du célebre Tartini), une action ou une expreſſion à peindre. Quelques Sonates, mais en aſſez petit nombre, ont cet avantage ſi deſirable, & ſi néceſſaire pour les rendre agréables aux gens de goût. Nous en citerons une qui a pour titre *Didone abbandonata*. C'eſt un très beau monologue; on y voit ſe ſuccéder rapidement & d'une maniere très marquée, la douleur, l'eſpérance, le déſeſpoir, avec des degrés & ſuivant des nuances différentes; & on pourroit de cette Sonate faire aiſément une ſcene très animée & très pathétique. Mais de pareils morceaux ſont rares. Il faut même avouer qu'en général on ne ſent toute l'expreſſion de la Muſique, que lorſqu'elle eſt liée à des paroles ou à des danſes. La Muſique eſt une langue ſans voyelles; c'eſt à l'action à les y mettre. Il ſeroit donc à ſouhaiter qu'il n'y eût dans nos Opéras que des ſymphonies expreſſives, c'eſt-à-dire dont le ſens & l'eſprit fuſſent toujours indiqués en détail, ou par la ſcene, ou par l'action, ou par le ſpectacle; que les airs de danſe toujours liés au ſujet, toujours caractériſés, & par conſéquent toujours pantomimes,

pantomimes, fuſſent deſſinés par le Muſicien, de maniere qu'il fût en état d'en donner pour ainſi dire la traduction d'un bout à l'autre, & que la danſe fût exactement conforme à cette traduction; qu'une ſymphonie qui auroit à peindre quelque grand objet, par exemple le mélange & la ſéparation des élémens, fût expliquée & développée au ſpectateur par une décoration convenable, dont le jeu & les mouvemens répondiſſent aux mouvemens analogues de la ſymphonie; en un mot que les yeux, toujours d'accord avec les oreilles, ſerviſſent continuellement d'interpretes à la Muſique inſtrumentale.

## XXXVIII.

Il eſt dans nos Opéras un genre de ſymphonie ſur lequel nous nous arrêterons un moment; ce ſont les ouvertures. Celles de Lulli, toutes inſipides, & jettées d'ailleurs au même moule, ont été pendant plus de ſoixante ans le modele invariable de celles qui les ont ſuivies; durant tout ce tems, il n'y a eu qu'une ouverture à l'Opéra, ſi même on peut dire qu'il y en eût une. Enfin M. Rameau a le premier ſécoué le joug,

& osé tenter une autre route. Que d'objections ne fit-on pas d'abord contre cette nouveauté ? Ce ne sont pas là des ouvertures, disoit-on ; comme s'il étoit décidé qu'une ouverture dût essentiellement commencer par un morceau grave, toujours composé à la façon de Lulli, de croches & de noires pointées. Enfin nous avons adopté depuis peu le genre d'ouverture des Opéras Italiens ; & s'il m'est permis de le dire, ce n'est pas en cela que nous aurions dû les imiter. Car qu'est-ce qu'une ouverture ? C'est la piece de Musique qui commence un Opéra, & qui doit préparer l'Auditeur à ce qu'il va entendre. Le caractere de cette piece doit donc être différent suivant le genre de situation qu'on va mettre sous les yeux du spectateur. Pourquoi donc faut-il qu'une ouverture soit toujours formée, comme le pratiquent les Italiens, d'un allegro, d'un adagio, & d'un passe-pied ? Le passe-pied surtout, qui n'est par sa nature qu'un air de danse, & de danse vive & legere, est bien déplacé dans ce genre de symphonie. Je ne prétends point cependant, avec quelques Écrivains modernes, qu'une ouverture doive

être la *préface* & comme l'analyſe de l'Opéra qui doit ſuivre ; cette analyſe & cette préface ne me paroiſſent pas plus intelligibles ni plus praticables que la prétendue récapitulation des points d'orgue dans les airs Italiens. Mais le caractere naturel & néceſſaire d'une ouverture, c'eſt d'être l'annonce de la premiere ſcene, la ritournelle convenable au tableau que cette ſcene doit préſenter. Prenons pour exemple l'Opéra de Thétis. La nuit qui deſcend ſur ſon char ouvre le prologue, & chante ces vers ;

Achevons notre cours paiſible ;
Achevons de verſer nos tranquilles pavots ;
Mortels, dans votre ſort pénible,
Le plus grand bien eſt le repos.

Que doit faire l'ouverture ? Une ſymphonie bruyante & variée annoncera d'abord & peindra les différens mouvemens qui agitent les hommes ; cette ſymphonie ſe calmant peu à peu, & s'adouciſſant par degrés, dégénérera enfin, à la levée de la toile, en un ſommeil qui ſervira de prélude & d'accompagnement au chant de la nuit. L'ouverture d'Amadis doit préſenter un

tableau tout oppoſé. Alquif & Urgande endormis, bruſquement réveillés par un coup de tonnerre, forment la premiere ſcene du prologue. L'ouverture doit donc commencer par un ſommeil, ſur lequel la toile ſe levera à la premiere meſure; & ce ſommeil devenant toujours plus profond & plus lent, finira tout à coup & ſans gradation par une ſymphonie bruyante.

## XXXIX.

M. Rameau a ſuivi ce plan dans pluſieurs de ſes ouvertures, & en a fait des tableaux. L'ouverture de Zaïs peint le débrouillement du cahos, celle de Naïs le combat des Titans, celle de Platée l'arrivée de la folie, celle de Pigmalion les coups de ciſeau d'un Sculpteur. Deſirons pour le progrès de l'Art que ce modele ſoit imité. Mais il faut pour cela que le Muſicien & le Décorateur s'entendent, que l'Orcheſtre & le Machiniſte agiſſent de concert, & que le ſpectacle ſoit toujours le tableau détaillé de la ſymphonie; ſans quoi l'image muſicale ſera imparfaite & manquée. Il faut de plus (& c'eſt là l'eſſentiel) des Muſiciens de génie, qui ſentent

toute l'énergie & la variété des peintures dont la Muſique eſt capable, & qui ſoient en état de les exécuter dans toute leur étendue. Nous diſons dans toute leur étendue ; car en matiere d'expreſſion, rien ne prouve davantage le défaut de génie, que de reſter à moitié chemin ; c'eſt une marque qu'on a entrevû le but, & qu'on n'a pas eu la force d'y arriver ; un Compoſiteur qui ne rend ſon idée qu'à moitié ou foiblement, reſſemble à un Écrivain qui n'a pu trouver le mot propre ; la Muſique eſt manquée quand elle ne produit pas tout l'effet qu'on a droit d'en attendre, quand l'Auditeur voit au-delà de ce que lui préſente l'Artiſte. Nous pourrions donner des exemples frappans de ce défaut dans pluſieurs morceaux de Muſique, qui ont néanmoins de la réputation parmi nous ; mais les Auteurs ſont vivans, & nous n'écrivons pas pour offenſer.

XL.

Voilà bien des réflexions qu'on trouvera peut-être hazardées, mais qui, bonnes ou mauvaiſes, ne valent pas à coup ſûr un bel air de Muſique. L'Ar-

tiſte qui crée & qui réuſſit eſt bien préférable au Philoſophe qui raiſonne; auſſi ne ſonge-t-on guere à donner des préceptes, quand on eſt en état de fournir des modeles. Raphaël n'a point fait de diſſertations, mais des tableaux. En Muſique nous écrivons, & les Italiens exécutent. Les deux Nations à cet égard ſont l'image de ces deux Architectes qui ſe préſenterent aux Athéniens pour un monument que la République vouloit faire élever. L'un d'eux parla longtems & fort éloquemment ſur ſon Art; l'autre après l'avoir écouté ne prononça que ces mots; *ce qu'il a dit, je le ferai.*

*Fin du quatrieme Volume.*

# TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce quatrieme Volume.

*ESSAI ſur les Élémens de Philoſophie, ou ſur les principes des connoiſſances humaines*, page 1

I. *Tableau de l'eſprit humain au milieu du XVIII^e. ſiecle*, ibid.

II. *Deſſein de cet ouvrage*, 7

III. *Objet & plan général*, 15

IV. *Méthode générale qu'on doit ſuivre dans les Élémens de Philoſophie*, 23

V. *Logique*, 37

VI. *Métaphyſique*, 45

VII. *Morale*, 77

VIII. *Diviſion de la Morale. Morale de l'homme*, 85

IX. *Morale des Légiſlateurs*, 101

X. *Morale des États*, 122

XI. *Morale du Citoyen*, 123

XII. *Morale du Philoſophe*, 134

XIII. *Grammaire*, 143
XIV. *Mathématiques, Algebre*, 152
XV. *Géométrie*, 158
XVI. *Méchanique*, 182
XVII. *Aſtronomie*, 220
XVIII. *Optique*, 250
XIX. *Hydroſtatique & Hydraulique*, 255
XX. *Phyſique générale*, 269
XXI. *Concluſion*, 294
*Réflexions ſur l'uſage & ſur l'abus de la Philoſophie dans les matieres de goût*, 301
*De l'abus de la critique en matiere de Religion*, 323
*De la liberté de la Muſique*, 383

Fin de la Table.

M.G. 20146

16 11/2 4 vol.